ESQUISSES LITTÉRAIRES

HENRI HEINE.

I.

ANNÉES DE JEUNESSE. — POÉSIES LYRIQUES.

I.

J'ai rencontré naguère, dans le récit d'un voyageur anglais en Amérique, cette anecdote qui *illustre* d'une manière fort amusante les mœurs de la famille aux États-Unis. La scène se passe dans une ferme d'un état du Nord dont le nom échappe à mon souvenir. C'est un soir d'automne brumeux et froid; le père de famille rentre de son travail des champs, et comme il ne trouve pas le feu assez ardent, il ordonne à un de ses fils d'aller lui chercher une bûche sous le hangar de la ferme. Le fils sort, mais la soirée se passe sans qu'il reparaisse, puis la journée du lendemain, puis une semaine, puis un mois, puis une année. Enfin, on arrive à ne plus compter le temps, et l'absent est oublié comme toute chose de ce monde s'oublie. Vingt-quatre automnes se succèdent ainsi, mais voilà qu'au vingt-cinquième, comme le père se chauffait encore près de son âtre, il voit entrer son fils perdu, portant sur son épaule une énorme bûche, qu'il dépose dans le foyer en lui disant : « Voilà la bûche que vous m'aviez ordonné d'aller chercher. — Cela est très bien, répond le père, mais il faut avouer que vous y avez mis le temps. »

Cette anecdote me revient obstinément au souvenir au moment

d'écrire les pages qu'on va lire. Ces pages, je les avais promises à Heine lui-même quelques mois avant sa mort, arrivée en 1856; il y a donc vingt-sept ans, deux ans de plus que le jeune fermier américain n'en mit à porter sa bûche. Ce n'est pas que je n'aie pensé maintes fois à exécuter cette promesse, mais la mort de Heine m'ayant permis d'en différer l'exécution autant qu'il me conviendrait, et, d'autre part, l'occasion, cette déesse tyrannique des *reviewers*, ne cessant de me présenter des sujets qui ne souffraient pas de retard, il en résulta que, d'ajournement en ajournement, elle resta sans accomplissement et que je finis par l'oublier. Aujourd'hui, cependant, voilà que le souvenir m'en revient avec une vivacité qui ressemble à un remords et m'impose presque comme un devoir de lui donner une réalisation, et j'obéis à cet aiguillon d'autant plus docilement que je n'ai plus à craindre, de la part de Heine, la réponse du fermier américain à son fils. Je suis sûr, d'ailleurs, que lui-même, s'il pouvait me rendre visite à la façon du docteur Saül Ascher, qui lui apparut dans une des nuits de sa jeunesse pour lui prouver, selon toutes les règles de la logique kantienne, qu'il n'y a pas de spectres, ne me tiendrait en aucune façon rigueur de mon long retard. Il me semble que je l'entends répondre à mes excuses : « Trop tard, dites-vous? — J'ignore désormais la signification de ce mot, et le temps, qui déjà n'existe pas dans le monde des vivans, sauf pour les philistins qui ont des billets à échéance, puisqu'il n'est qu'une catégorie de notre entendement, existe encore bien moins pour les morts. Pour eux, hier et demain n'ont plus aucune signification. Il y a vingt-sept ans, me dites-vous, que vous me fîtes cette promesse? Ce n'est pas même une heure de cette île d'Avallon où j'habite pour l'éternité, et puis veuillez ne pas oublier, je vous prie, que les mots *trop tard* sont presque une inconvenance à mon égard, parce qu'il est toujours temps de parler des morts de ma qualité et de mon mérite. C'est affaire aux poétereaux de s'empresser à la vapeur des louanges, comme les morts, dans Homère, s'empressent autour de la brebis noire égorgée par Ulysse pour humer, avec le chaud brouillard du sang, un simulacre de grêle existence; mais les poètes qui ont prononcé des paroles vivantes, l'anéantissement terrestre ne les atteint pas, et il est toujours l'heure de parler d'eux, car ils sont toujours présens dans le monde, privilège dont ils jouissent seuls parmi les morts illustres, condamnés pour la plupart à ne laisser qu'un peu de cendre et un souvenir qui va toujours s'affaiblissant, parce que leurs œuvres ne peuvent pas, comme les nôtres, porter témoignage de ce qu'ils furent et les garantir contre les oublis de la mémoire humaine. »

Je n'ai vu Henri Heine qu'une seule fois, le jour même où je lui fis cette promesse qui devait être si tardivement tenue. C'était à la fin de

1855, par conséquent quelques semaines seulement avant sa mort. Il avait lu de moi, dans la *Revue*, un essai sur l'Exil de la jeune Irlande, et quelques traits de cet essai lui ayant suggéré l'idée que j'avais le tour d'esprit voulu pour parler de lui, il m'écrivit le plus courtois des billets pour me convier à une entrevue à laquelle je me rendis, comme on peut croire, avec empressement. Je le trouvai seul, étendu dans son lit, à demi habillé, et tenant toute droite devant lui une longue main de papier dont il avait rempli la première page au crayon, d'une écriture singulièrement nette et ferme, où il eût été impossible de découvrir la moindre défaillance et le moindre tremblement de la main. Je mentionne ce détail parce qu'il se rapporte de la manière la plus directe à l'impression que j'emportai de ma visite. Tout, chez Heine, était à l'avenant de cette écriture : l'intelligence, la parole, le corps même. La maladie l'avait vaincu et terrassé, non enlaidi et *sénilisé*, et si les traces de cruelles souffrances n'étaient chez lui que trop visibles, il était impossible, en revanche, d'y surprendre une marque sérieuse de décrépitude. Il parla pendant deux heures avec la plus éloquente abondance, et, en l'écoutant, il me semblait lire comme le brouillon non corrigé de quelqu'une de ses étincelantes fantaisies. Seulement, comme cette cascade d'éloquence s'écoulait en s'accompagnant des âpres sons d'une prononciation germanique des plus acentuées, je ne pus m'empêcher de songer à ces grenouilles d'Aristophane qui encadrent leurs chants si divinement lyriques du *Brekeke! coax! coax!* de leurs marécages stygiens. Cette prononciation si marquée, dont le long séjour de Paris n'avait pu le défaire, était la seule défectuosité que l'on remarquât dans Heine : encore cette défectuosité était-elle une grâce bizarre non sans rapport avec le tour particulier de son *humour* et la couleur ordinaire de ses pensées, car n'était-ce pas avec cet accent germanique qu'il avait naguère chanté les louanges des dieux grecs et annoncé à ses contemporains l'équivoque bonne nouvelle d'une religion du plaisir où l'âme se relèverait des tristesses et la chair des anathèmes dont le christianisme les avait accablées?

Il me dit sur nombre de sujets une foule de choses intéressantes ou amusantes, et le souvenir de quelques-unes m'est encore très présent. Sur l'Allemagne, de laquelle il me parla longuement, je dois dire que cette prescience de poète divinateur des choses futures, dont il avait donné tant de fois des preuves si merveilleuses, s'est trouvée complètement en défaut. Aveuglé par le souvenir des temps où il avait vécu, il n'avait aucun soupçon que la transformation de l'Allemagne pût s'opérer par d'autres voies que révolutionnaires ou parlementaires. Or comme ces voies avaient échoué en 1849, il ne gardait plus aucune espérance, et l'avenir de

l'Allemagne était mort pour lui avec le *fiasco* du parlement de Saint-Paul. Je hasardai timidement quelques objections dans le sens de certaines possibilités, qui ont été malheureusement plus tard des réalités, mais à chaque fois il secoua la tête et répondit : « Non, ils ont eu l'occasion de faire quelque chose, ils l'ont manquée, ils ne feront plus rien maintenant. » Quant à la Prusse, il admettait chez cette puissance la bonne volonté d'être malfaisante, mais il restait persuadé que cette bonne volonté n'aurait jamais assez d'audace et rencontrerait trop d'obstacles chez les peuples allemands pour qu'elle pût réaliser son rêve de suprématie. Ses prévisions avaient frappé plus juste lorsque autrefois, au lendemain de 1830, elles lui avaient fait annoncer le retour des Bonaparte sur le trône de France; aussi le trouvai-je partisan de Napoléon III au point d'être quelque peu injuste envers son libéralisme passé et les régimes qu'il avait acceptés comme le représentant. Entre autres choses étranges, il se plaignit que le gouvernement de Louis-Philippe l'eût corrompu, parce que c'était, me dit-il, un gouvernement de gens d'esprit, et qu'étant lui-même un homme d'esprit au meilleur titre, il avait ressenti trop de vanité de l'honneur qui lui était fait dans les personnes de ses pairs devenus, par la grâce de juillet 1830, chefs de peuples et conducteurs de nations. Enfin, lorsqu'il fallut en arriver au sujet qui motivait plus particulièrement ma visite, il souleva de ses doigts, pour me mieux voir, ses paupières affaissées par la névrose et me dit, de sa voix la plus plaintive, qu'il avait bien besoin d'être soutenu, car il était, pour le moment, attaqué de la manière la plus indigne par des Allemands sans aveu, par des Polonais, par des femmes de mauvaise vie,.. et il citait des noms que je ne puis répéter. Tout ce que je puis dire, c'est que deux de ces femmes de mauvaise vie étaient, à divers titres, fort illustres, et que, parmi ces Polonais, il en est un qui est devenu, par la suite, un des amis dont nous avons le plus goûté l'instructive et originale conversation. Mais ses plaintes assaisonnées de sarcasmes contre ses ennemis avaient épuisé ses forces, et il retomba anéanti sur son lit : « Excusez la nature qui m'a mis en cet état, » me dit-il en me tendant la main et, sur cette parole, je pris congé.

Mais ce qui m'intéressait plus encore que les discours de Heine, c'était sa personne, car ses pensées m'étaient connues depuis longtemps, tandis que je voyais sa personne pour la première fois et que j'étais à peu près sûr que cette fois serait l'unique. Aussi, tandis qu'il parlait, le regardai-je encore plus que je ne l'écoutai. Une phrase des *Reisebilder* me resta presque constamment en mémoire pendant cette visite : « Les hommes malades sont véritablement toujours plus distingués que ceux en bonne santé. Car il n'y a que

le malade qui soit un homme; ses membres racontent une histoire de souffrance, ils en sont spiritualisés. » C'est à propos de l'air maladif des Italiens qu'il a écrit cette phrase, et elle s'appliquait exactement au spectacle qu'il offrait lui-même. Je ne sais jusqu'à quel point Heine avait été l'Apollon que Gautier nous a dit qu'il fut alors qu'il se proclamait hellénisant et qu'il poursuivait de ses sarcasmes les pâles sectateurs du nazarénisme: ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'en restait plus rien alors. Cela ne veut pas dire que la maladie l'avait enlaidi, car le visage était encore d'une singulière beauté; seulement cette beauté était exquise plutôt que souveraine, délicate plutôt que noble, musicale en quelque sorte plutôt que plastique. La terrible névrose avait vengé le nazarénisme outragé en effaçant toute trace de l'hellénisant et en faisant reparaître seuls les traits de la race à laquelle il appartenait et où domina toujours le spiritualisme exclusif contre lequel son éloquente impiété s'était si souvent élevée. Et cet aspect physique était en parfait rapport avec le retour au judaïsme, dont *les Aveux d'un poète* avaient récemment entretenu le public. D'âme comme de corps, Heine n'était plus qu'un Juif, et, étendu sur son lit de souffrance, il me parut véritablement comme un arrière-cousin de ce Jésus si blasphémé naguère, mais dont il ne songeait plus à renier la parenté. Ce qui était plus remarquable encore que les traits chez Heine, c'étaient les mains, des mains transparentes, lumineuses, d'une élégance ultra-féminine, des mains tout grâce et tout esprit, visiblement faites pour être l'instrument du tact le plus subtil et pour apprécier voluptueusement les sinuosités onduleuses des belles réalités terrestres; aussi m'expliquèrent-elles la préférence qu'il a souvent avouée pour la sculpture sur la peinture. C'étaient des mains d'une rareté si exceptionnelle qu'il n'y a de merveilles comparables que dans les contes de fées et qu'elles auraient mérité d'être citées comme le pied de Cendrillon, ou l'oreille qu'on peut supposer à cette princesse, d'une ouïe si fine qu'elle entendait l'herbe pousser. Enfin, un dernier caractère plus extraordinaire encore s'il est possible, c'était l'air de jeunesse dont ce moribond était comme enveloppé, malgré ses cinquante-six ans et les ravages de huit années de la plus cruelle maladie. C'est la première fois que j'ai ressenti fortement l'impression qu'une jeunesse impérissable est le privilège des natures dont la poésie est exclusivement l'essence. Depuis, le cours de la vie nous a permis de la vérifier plusieurs fois et nous ne l'avons jamais trouvée menteuse.

Je ne regrettai guère l'Apollon de Théophile Gautier, et, dois-je le dire? je n'aurais pas voulu voir Heine autrement qu'il ne m'apparut alors. Ce mélange de moribond, de Juif et d'adolescent que j'avais sous les yeux me présentait une image bien autrement exacte

du génie de Heine que n'aurait pu le faire la santé la plus florissante ou la plus classique beauté. Cette trinité navrante n'était-elle pas, en effet, comme la personnification agonisante de la poésie aux cruels contrastes qui est propre à Heine, de cette poésie à la fois juvénile et amère, naïve et savante en douleurs, ingénue et perverse, espiègle et martyrisée, toute brillante à la surface du frais éclat de la blanche beauté du Nord, mais intérieurement échauffée par l'ardeur d'une sève originairement puisée aux déserts brûlans de Palestine et de Syrie?

Un critique anglais, qui est en même temps un poète de mérite, M. Stigand, a publié dans ces dernières années deux volumes considérables, dont la partie biographique est composée presque exclusivement d'extraits traduits du fantasque poète; c'est qu'en effet le meilleur biographe de Heine est Heine lui-même. Il nous a raconté son enfance, notamment, de la manière la plus conforme à sa nature et à son génie, non par de secs récits autobiographiques, mais en en revivant par le souvenir les divers épisodes et en les faisant passer à l'état de poétiques réminiscences dans ses écrits, dont ils sont un des plus gracieux élémens. Cherchez ces anecdotes de l'enfance dans les *Reisebilder*, dans *le Tambour Legrand*, dans *les Nuits florentines*, dans maintes pages des *Lieder*, et elles vont se présenter à vous, animées comme elles le sont par cette seconde vie de la mémoire, avec je ne sais quel air de doux fantôme; cette poésie de revenans, qui est particulière à Heine, n'a jamais créé plus séduisante série d'évocations. Les voyez-vous surgir une minute de la mer du passé, ces légions d'ombres vaporeuses, distinctes le temps d'un éclair, vivantes l'espace d'une phrase : la pieuse Ursule, qui le portait tout enfant dans ses bras, et le petit Wilhelm, son camarade, dont il causa la mort pour l'avoir excité à sauver des flots du Rhin un petit chat qui s'y noyait, et la petite Véronique, sa première velléité d'amour enfantine, Béatrice assortie à merveille à ce Dante jouet des lutins, à demi rêve, à demi vague souvenir, et la belle Johanna d'Andernach, si gravement enjouée, dont les mains blanches comme des hosties présageaient la fin précoce? A ces scènes aimables d'autres plus imposantes succèdent : l'entrée des Français à Dusseldorf, l'abdication de l'électeur, l'apparition fulgurante de l'empereur: aimables ou imposantes, comme le même âge en a été témoin, la même grâce enfantine a touché toutes ces scènes. Par exemple, pour peu que vous ayez passé le méridien de la vie, vous avez entendu bien des récits des privations que durent souffrir les contemporains du blocus continental, jamais probablement avec la gentillesse mélancolique de ce *lied* où Heine rappelle ses jeux avec sa sœur Lötchen, et comment les deux enfans s'amusaient à une répétition des discours chagrins des grandes personnes de leur connaissance : « Nous nous

plaignions, combien tout allait mieux de notre temps! L'amour, la loyauté, la foi, comme tout cela a disparu de la terre. Et que le café est cher! et que l'argent est rare! » Oui, cette grâce enfantine, elle a touché jusqu'à ces réminiscences cruelles des scènes de la terreur, qu'il ramène dans tous ses récits, à tout propos et hors de propos, comme poussé par une sorte de monomanie sinistre, et qui sous sa plume donnent l'impression de la guillotine installée au sein d'un bosquet de myrtes, ou des enfans de Rubens entourant le bourreau des mêmes guirlandes de roses dont ils enveloppent le dieu de la guerre dans les tableaux où sont représentés les *Adieux de Vénus et de Mars*. L'enfance est une saison importante pour tout homme; Heine nous a fait comprendre, comme aucun biographe n'aurait pu le faire, à quel point elle fut pour lui décisive. C'est dans ces premières impressions, et pas ailleurs, qu'il faut chercher le secret de ses sympathies et de ses opinions. Ce monarchisme bonapartiste persistant à travers tous les régimes et ce libéralisme cosmopolite qui le distinguent ont leur origine dans les leçons d'histoire moderne que son ami le tambour Legrand lui avait tambourinées sur sa caisse; cette intelligence vraie du christianisme qu'il eut toujours, même dans les pires momens de sa future aversion, et cette préférence qu'il avouait pour la poésie qui en était issue ont leur origine dans cette éducation sous le bon recteur catholique Schalmayer, dans ce cloître des franciscains de Dusseldorf, où l'image du Christ le regardait avec des yeux si douloureux. L'enfance est pour une large moitié dans les élémens nourriciers où le génie de Heine puisa sa sève poétique, les années de la tout à fait première jeunesse firent le reste. La forme définitive du génie de Heine fut arrêtée de très bonne heure; ce qu'il y a chez lui de tout à fait essentiel et original appartient à cette première période et, passé la vingt-cinquième année, la vie n'y ajoutera plus que peu de chose, si peu de chose qu'il n'aurait probablement jamais plus renouvelé ses sources d'inspiration si, dans ses dernières années, les cruautés de la maladie et l'approche de la mort n'étaient venues en faire jaillir une plus profonde et d'un goût plus amer que les premières (1).

Il n'y a pas de vie contemporaine d'où la leçon de morale se dégage plus directement et plus nettement que de celle de Heine. D'ordinaire, on est heureux de pouvoir rejeter sur le compte de la fatalité les accidens qui se rencontrent dans les existences des hommes célèbres, mais ici cette joie nous est absolument refusée. Aucune fatalité

(1) Les premières parties des *Mémoires* de Heine, qui paraissent au moment même où ces pages sont écrites, n'ajoutent que peu de chose aux récits que le poète avait déjà faits de son enfance. Nous utiliserons en leur lieu les plus importans de ces détails nouveaux.

ne pesa jamais sur Heine, sauf celles qu'il créa lui-même. Toutes les circonstances premières et, par conséquent, fondamentales de sa vie sont à l'avenant de cette enfance dont nous venons de parler et qui s'écoula heureuse au sein d'une médiocrité aisée. Sauf l'excentricité de situation qui résultait d'une naissance juive en pays allemand, je ne vois rien dont il ait eu le droit d'accuser le sort; encore faut-il dire que cette circonstance n'eut pas pour lui la gravité qu'elle a pu avoir pour d'autres. L'inconvénient le plus sérieux d'une telle naissance est le respect même que l'individu est obligé de lui porter, car, plus ce respect est profond et plus il en résulte un antagonisme marqué avec les citoyens d'autre race et d'autre religion: or cet inconvénient n'exista pas pour Heine, qui fit toujours bon marché de son origine et n'accepta jamais aucun des liens moraux qui peuvent retenir Israël dans l'orgueil de l'isolement. D'ailleurs, il y a Juifs et Juifs, et il était, lui, d'excellente extraction hébraïque. Sa famille, du côté de sa mère, était apparentée quasi aristocratiquement, et son père, quoique peu fortuné, était le frère du riche banquier Salomon Heine, de Hambourg. En aucun temps il n'eut à se plaindre des siens, et le seul reproche qu'il ait pu leur adresser, c'est d'avoir mis quelque lenteur à saluer ses premières œuvres. S'ils eurent quelques doutes sur sa vocation (et, en réalité, il y eut chez eux beaucoup moins manque de foi que craintes légitimes pour son avenir), ils ne firent rien pour la contrarier et lui épargnèrent ainsi la plus grande douleur que l'homme de génie puisse recevoir des siens: celle de ne pouvoir s'en faire reconnaître. Vers sa seizième année, on le plaça à Hambourg, dans une maison de banque, mais lorsqu'il fut bien évident pour tous qu'il ne mordrait jamais aux affaires commerciales, on le releva de ce noviciat impatiemment supporté et on le laissa libre de poursuivre une carrière qui serait plus assortie à ses goûts. Cette inappétence commerciale, qui ne manque presque jamais d'attirer sur les génies littéraires en espérance les dédains des gens positifs qui les entourent, ne lui nuisit en rien, pas même auprès de son oncle, en qui il trouva le plus généreux des protecteurs. On ne peut rencontrer le nom de Salomon Heine sans dire l'estime sérieuse qu'inspire la conduite, aussi noble que sensée, que la correspondance de ce neveu nous a révélée dans tous ses détails. Quoique sa munificence ne se soit probablement jamais étendue à d'autres qu'à son neveu, le banquier de Hambourg mérite vraiment de passer à la postérité comme protecteur des belles-lettres, car on lui doit en toute réalité le Henri Heine que nous connaissons. J'accorde que le génie de Heine se serait développé quand même, mais dans des conditions singulièrement plus difficiles, et pour les esprits d'une trempe aussi délicate que celui de Heine, les conditions de vie trop difficiles

ont rarement de bons résultats. Salomon Heine n'était pas un lettré, et il paraît bien que son neveu était déjà célèbre dans toute l'Allemagne qu'il éprouvait encore le besoin d'interroger confidentiellement sur la valeur du poète les aristarques de sa connaissance. Henri Heine n'en obtint pas moins de cet oncle prosaïque les services qu'il aurait peut-être en vain demandés à des oncles plus sensibles aux choses littéraires. Ce qu'il y a de certain, c'est que, sans l'argent du banquier de Hambourg, il n'y avait de possible pour Heine ni voyage en Angleterre, ni voyage en Italie, ni saisons annuelles de bains de mer, et que, par conséquent, nous aurions été privés de l'adorable livre des *Reisebilder*. Cet homme de chiffres aimait sincèrement son neveu le rêveur, et la meilleure preuve de son affection, c'est moins encore peut-être de l'avoir assisté de son argent que de ne lui avoir jamais tenu rigueur de ses procédés souvent plus que lestes à son égard, des *carottes* (le mot est de Heine même) qu'il lui tirait sans trop de scrupules et des remontrances qu'il ne lui ménageait pas lorsqu'il trouvait que ses dons étaient inférieurs à l'honneur qu'il faisait au nom qui leur était commun. C'est en grande partie à l'aide de cet oncle providentiel que Heine put entreprendre et mener à fin, entre les années 1819-1825, l'étude du droit d'abord à Bonn, puis à Goettingue et à Berlin, et c'est aussi à lui en grande partie qu'il dut plus tard de pouvoir se tenir debout au milieu des déboires où ses imprudences de conduite et ses ardeurs d'opinions l'avaient jeté.

Si le commerce lui répugnait, le droit ne lui agréait pas beaucoup plus et, dans le secret de ses pensées, n'était guère qu'un prétexte. A Bonn, où il se rendit d'abord, sa principale occupation fut de suivre le cours de littérature de Guillaume-Auguste Schlegel, pour lequel il avait alors une admiration dont il se corrigea fort par la suite, et d'étudier le poème des *Nibelungen* et autres monumens de la vieille littérature allemande, sous la direction de l'érudit Hundeshagen. Comme, à la fin de cette première année universitaire, cet accroissement d'érudition poétique était le plus clair de ses labeurs, sa famille se décida à l'envoyer à Goettingue, université célèbre au dernier siècle, mais alors tombée dans la sénilité, au moins pour tout ce qui regardait l'enseignement littéraire et philosophique. Il était à espérer que si, dans ce nouveau séjour, le fantôme de la littérature continuait à le hanter, ce serait avec un visage si pédantesquement vieilli et si ridiculement suranné que l'image de la jurisprudence lui en apparaîtrait, en comparaison, rayonnante de grâce et de jeunesse. Le calcul était bon, car il réussit, et nous voyons, par le témoignage de sa *Correspondance* même, qu'à Goettingue Heine eut assez de courage pour se sevrer résolument de toute littérature et pour *piocher* son droit avec une assiduité méri-

toire. Toutefois il s'ennuyait mortellement dans cette ville; une querelle avec un frère de la Burschenschaft vint heureusement le tirer de peine. Des cartels furent échangés et un duel arrêté; mais la chose vint aux oreilles des autorités universitaires qui, en vertu des us et coutumes de la *Georgia Augusta*, condamnèrent Heine à un exil de six mois. Il accueillit joyeusement cette sentence et alla passer à Berlin le temps trop court, à son gré, de cette proscription bénie.

Il y trouva que sa réputation l'avait précédé, car à toutes les circonstances favorables de ses commencemens, il faut ajouter ce bonheur qu'il n'a pas connu les lenteurs de la célébrité et les retards de la justice. Cette carrière littéraire que tant d'autres grands talens ont à courir à travers fondrières et abîmes, il y entra comme en plaine et toucha le but dès l'entrée. A la vérité, il fit par la suite de cette carrière un *steeple-chase* enragé, où il lui fallut franchir toute sorte d'obstacles et de barrières, mais les obstacles et les barrières furent de son fait, et c'est lui-même qui les disposa sur son parcours. Ce n'est pas assez de dire que Heine fut célèbre dès le premier jour; pour être tout à fait exact, il faudrait dire qu'il a été célèbre dès la veille du premier jour. En 1816, c'est-à-dire à une époque où il était encore écolier, il avait obtenu son premier succès avec l'admirable petite pièce : *les Deux Grenadiers*, écrite dans le sentiment même de Béranger et de Charlet, ce qui prouve, par parenthèse, à quel point les sympathies de Heine pour la France avaient des racines profondes, puisqu'elles ont été capables de lui faire trouver naïvement la forme et le ton mêmes qui ont fait considérer les deux hommes ci-dessus nommés comme les interprètes les plus fidèles du patriotisme populaire français. Dans les années qui suivirent, plusieurs petits poèmes, entre autres cette vision lugubre et trop prophétique hélas! de la jeune fille qu'il rencontre filant son linceul, puis taillant le bois de sa bière, puis creusant sa fosse, furent publiés par divers journaux ou recueils littéraires, si bien que, lorsqu'il arriva à Berlin avec le manuscrit de ses *Jeunes Souffrances* et de ses tragédies en poche, il était déjà pour le public lettré de Berlin une vieille connaissance. Aussi le monde ne lui fut-il pas plus rebelle que le succès. Parmi les centres mondains de Berlin, à cette époque, le premier en attrait pour un poète ou un artiste était le salon des Varnhagen von Ense, où toutes les notabilités européennes de passage dans la capitale de la Prusse durant les années de la restauration tenaient à honneur d'être reçues. Rahel le présidait, cette Rahel si célèbre pour cet enthousiasme de pythonisse dont elle avait le don d'étendre la contagion à tous ceux qui l'approchaient, et cette éloquence hasardeuse, téméraire, insoucieuse du vertige qui l'emportait vers toute cime et la suspen-

dait sur le flanc de tout abîme philosophique ou religieux. Cette éloquence dont tous les échos de l'Europe lettrée ont autrefois retenti (1) paraît aujourd'hui prétentieuse et froide à nos jeunes beaux esprits lorsqu'ils lisent ce qui nous en a été transmis; mais c'est peut-être juger faussement des personnes de telle nature que de les juger sur ce qui en reste, car les mêmes paroles qui paraissent aujourd'hui froides ou prétentieuses étaient certainement tout autres lorsqu'elles s'échappaient d'une poitrine haletante d'enthousiasme et empruntaient leur lumière à un regard inspiré. Les portes de ce sanctuaire s'ouvrirent toutes grandes pour Heine, et il y eut dès le premier jour sa place auprès du trépied même de la pythie. Il y fit connaissance avec les principaux coryphées de l'école romantique, à laquelle il appartenait alors, à laquelle, de son propre aveu, il n'a jamais cessé d'appartenir, en dépit de ses incartades novatrices, entre autres avec Chamisso, l'auteur de *Pierre Schlemil*, et Lamotte-Fouqué, l'auteur d'*Ondine*, tous deux Français d'origine et dont l'imagination a conservé comme par atavisme quelques-unes des meilleures qualités de l'esprit français. Lamotte-Fouqué, en particulier, semble avoir eu pour lui beaucoup de goût et avoir conçu un instant l'espoir de le conquérir exclusivement à l'école romantique et à la poésie pseudo-chevaleresque qu'il travaillait à mettre en vogue. On en a la preuve par une très belle pièce de vers qu'il adressa à Henri Heine après la lecture de ses premières poésies, pièce qui ne nous semble pas avoir été jamais bien comprise et nous paraît un véritable document biographique. Il s'y manifeste un intérêt de nature très particulière pour l'avenir du jeune poète et il s'y rencontre pour la conduite de la vie sociale certains bons conseils dont Heine se serait peut-être bien trouvé de profiter; celui-ci, par exemple : « Ne joue pas avec les serpens, l'enlacement des serpens est si fort! Celui qui, jusqu'à la tombe, joue avec les serpens, jusque dans la tombe les serpens rampent après lui; et quand son cœur veut monter vers le ciel, alors ils l'enserrent de leurs anneaux et le retiennent dans la poudre. » Quand on connaît la carrière de Heine, les strophes de Lamotte-Fouqué ont réellement quelque chose de prophétique. Toute sa vie il marcha escorté de plus de serpens que le légendaire joueur de flûte de Hameln n'entraîna jamais de rats à sa suite. Il est vrai qu'il était armé pour leur résister, car il pouvait, à l'instar des sorciers finnois et slaves, se transformer lui-même en serpent, lorsque la volonté lui en prenait ou que la nécessité l'y obligeait, et il était alors un python de la grande espèce, devant lequel toutes ces tribus d'ophi-

(1) Se rappeler les lettres du marquis de Custine dans l'ancienne *Revue de Paris* et l'essai de Thomas Carlyle sur les *Mémoires de Varnhagen*.

diens subalternes fuyaient bien vite, mais non cependant sans lui avoir fait plus d'une morsure cruelle ou salissante. Les ophidiens n'en eurent pas moins leur revanche, et il vint un jour où le pauvre python paralysé fut impuissant à s'en défendre; alors il les entendit lâchement se trémousser d'aise de sa faiblesse, et, supplice horrible entre tous, il les entendit siffler les repentirs de son cœur et l'accuser d'avoir apostasié la cause sacrée des serpens. Oui, « jusque dans la tombe, les serpens rampèrent après lui. »

La dernière strophe de cette pièce de Lamotte-Fouqué à Heine est tout à fait à remarquer : « Oh! garde, garde précieusement ton cœur! ce cœur que Dieu aime sans mesure, et auquel il murmure doucement : *Je te réconcilierai!* Le serpent, c'est le larron ancien, mais ton Dieu, c'est le roi éternel. » J'ai dit que sa naissance juive était la seule circonstance défavorable que Heine ait rencontrée à ses débuts. Par ce qui se passe encore aujourd'hui en Allemagne on peut juger de l'état de l'opinion à l'égard des juifs en cette lointaine année 1823, où le latitudinarisme social ne s'était pas développé comme il l'a fait de nos jours. En bas, l'aversion populaire était encore dans toute sa force; n'était-ce pas de la veille que la canaille de Francfort s'était ruée sur les maisons des juifs à ce cri de *Hep! hep!* dont George Eliot s'est souvenu pour en faire le titre d'une de ses apologies d'Israël? Quant aux sentimens qui régnaient en plus haut lieu, une lettre de Heine, écrite de Lunebourg, où sa famille s'était retirée, nous le dit de la manière la plus piquante : « Je vis ici tout à fait seul, je ne vois absolument personne, parce que mes parens se sont retirés de toute société. Les juifs sont ici, comme partout, d'insupportables et sales brocanteurs; les chrétiens de la classe moyenne des gens peu récréatifs, avec un rare méchant vouloir pour les juifs; la classe supérieure de même, à un degré plus rare encore. Notre petit chien dans la rue est flairé et maltraité d'une façon toute particulière par les chiens chrétiens, qui ont évidemment horreur des chiens juifs. Ainsi je n'ai fait connaissance encore qu'avec les arbres, qui se montrent de nouveau dans leur parure verte, et me rappellent les jours d'autrefois, et murmurent à mon souvenir de vieux chants oubliés et me disposent à la tristesse. » Dans sa jolie ballade de *Dona Clara*, transformation poétique d'une aventure qui lui était arrivée à peu près à cette époque, il a mis en relief de la manière la plus mordante la répugnance de l'aristocratie pour les juifs. Dona Clara, la fille de l'alcade, dans les veines de laquelle coule un sang bleu où n'est jamais entré une goutte de sang maure ou juif, se promène dans le jardin de son père rêvant à un certain chevalier inconnu dont l'image ne peut sortir de sa pensée, et voilà qu'à ce moment même le chevalier se présente devant elle; il est arrivé tout juste à point pour

profiter des dispositions amoureuses de la belle. Cependant l'heure arrive de se séparer : « Il faut auparavant que tu me dises ton nom chéri que tu m'as caché jusqu'ici. — Moi, votre amant, señora, je suis le fils du docte et glorieux don Isaac-Ben-Israël, grand rabbin de la synagogue de Saragosse (1). » La pièce se termine sur cette déclaration de son état civil par le chevalier, car, ainsi que vous le comprenez bien, il ne se peut de plus tragique dénoûment et le silence seul sied après une révélation si bien faite pour plonger celle qui la reçoit dans la plus humiliante confusion. Que d'autres indices de la défaveur dont le *cant* social frappait alors la race juive nous pourrions glaner encore dans les premiers écrits de Heine ! A la vérité, cette naissance juive n'était pas un obstacle pour une carrière de poète et d'artiste, mais elle en était un des plus sérieux pour une carrière diplomatique ou administrative, et c'était à une telle carrière que Heine pensait alors ; il le sentait si bien qu'on le voit dans les années de 1819 à 1823, former tristement divers projets d'exil, rêver un professorat en Pologne, un établissement à Paris, etc. Pour être sérieux toutefois, l'obstacle n'était pas insurmontable, surtout pour un jeune homme de grands talens comme Heine ; mais il y fallait une condition de délicate nature, c'est-à-dire une conversion au christianisme. Il est évident que la dernière strophe de la pièce de Fouqué fait très directement allusion à ce projet de conversion, et que la pièce entière, bien lue, n'est qu'un encouragement et un avis amical sur la conduite à tenir pour que le projet réussisse. « Quittez le ton agressif, évitez les scandales de pensée, veillez sur vos mœurs, approchez-vous de nous, et tout ira bien. » Tel est en prose vulgaire le résumé des conseils de Lamotte-Fouqué qui, affilié comme il l'était aux diverses coteries berlinoises, parlait sans doute mieux qu'en son nom et était l'écho de maint salon influent. Selon toutes probabilités, les désirs de Heine pouvaient donc aboutir ; seulement, il y fallait une prudence qui n'était pas dans son caractère. La conversion projetée s'accomplit, mais les résultats qu'il en espérait ne se réalisèrent jamais, dénoûment qui ne peut surprendre si l'on songe qu'au lendemain même de cette conversion, Heine attaquait impitoyablement l'église même dans laquelle il était entré, se déchaînait contre la noblesse avec une verve effrénée, exprimait ouvertement ses répugnances

(1) Dans une lettre à Mosès Moser, datée du 5 novembre 1824, Heine raconte ainsi l'origine de cette pièce : « L'ensemble de la romance est une scène de ma propre vie ; seulement le parc de Berlin est devenu le jardin de l'alcade, la baronne une señora, et moi-même un Saint George ou même Apollon. Ce n'est que la première pièce d'une trilogie dont la seconde montre le héros raillé par son propre enfant qui ne le connaît point, tandis que la troisième fait voir cet enfant devenu dominicain et faisant mettre à la torture jusqu'à la mort ses frères juifs. »

pour les bourgeois et se mettait ainsi aux trousses une des meutes les plus formidables et les plus variées qui aient jamais jappé aux talons d'un poète.

Pour accomplir ce saut sans péril et sans gloire de la conversion, Heine n'était pas embarrassé par ses scrupules religieux; toutefois ces facilités mêmes n'étaient pas sans amertume. Il n'y a pas au monde de situation plus pénible, plus fertile en épines que celle d'un homme que son développement moral a séparé de la caste à laquelle il appartient, par exemple la situation d'un aristocrate qui a été gagné aux idées libérales, ou celle d'un plébéien qui a été amené à reconnaître le sens éternel des grandes institutions sociales, et ne peut plus partager les préjugés vulgaires ou les basses ambitions de ses frères et cousins. Cette situation était celle de Heine, avec cette circonstance aggravante que le désaccord entre lui et ses coreligionnaires ne tenait en rien aux affaires du temps, mais était de nature tellement fondamentale qu'il se serait produit à quelque époque que Heine eût vécu. Oui, à toute date de l'histoire d'Israël, Heine aurait appartenu à cette fraction des juifs *expansifs* qui, se sentant étouffer dans l'isolement de leur race, protestèrent contre le resserrement fanatique. Supposez-le vivant à n'importe quelle période de l'ancienne loi, et voyez comme son rôle sera facile à marquer, le tour d'esprit que nous lui connaissons étant donné. Sous Salomon, il aurait applaudi au latitudinarisme habile du magicien couronné qui, par la vertu de la sagesse, faisait circuler dans l'air sec de Judée les brises rafraîchissantes de la mer de Tyr et les parfums vivifians des oasis d'Arabie et d'Égypte. Plus tard, il aurait applaudi aux innovations orientales de l'impie Achab; il eût été du parti de Jézabel contre Jéhu. Pendant la captivité de Babylone, il aurait pris, j'imagine, aisément son parti de l'exil et aurait mis son temps à profit pour explorer les doctrines chaldéennes; comme un autre Daniel, il se serait glissé dans l'intimité des prêtres de Baal et il en aurait épié les fraudes pieuses. A l'aurore de la nouvelle loi, il aurait été positivement du parti de Jésus, et il en aurait été naturellement, sans efforts, sans qu'il fût besoin du miracle du chemin de Damas, tout simplement par l'effet de ce besoin d'expansion qui aurait trouvé dans la doctrine nouvelle une entière satisfaction. A moins pourtant que ce même sentiment ne l'eût poussé vers l'extrême opposé et ne l'eût rendu partisan de la dynastie des Hérodes et de l'influence des Romains; mais en aucun cas on ne l'imagine parmi aucune des écoles qui s'efforçaient de maintenir la foi juive intacte, et il est possible, comme il s'en est vanté dans *Atta Troll*, que le meurtre de Jean-Baptiste n'eût fait dans son esprit qu'un tort médiocre à la belle Hérodiade. Dans les temps modernes, il eût été aristotélicien au moyen âge, platonisant sous

la renaissance, cartésien-spinoziste au XVIIe siècle, voltairien au XVIIIe; quant aux doctrines propres du judaïsme, il est permis de croire qu'il eût, à n'importe laquelle de ces époques, professé pour elles, plus ou moins tacitement, le petit respect qu'il leur a montré dans cette pièce célèbre et impie où il présente un savant rabbin et un profond théologien catholique disputant devant la reine de Castille, qui ferme la controverse en concluant que les deux adversaires ont au moins ce point en commun qu'ils sentent également mauvais. Ni philosophiquement ni socialement, Heine ne s'entendait avec ses coreligionnaires, je ne dis pas avec la masse, mais avec l'élite. A cette époque, une certaine fermentation produite par les événemens contemporains et surtout par les doctrines philosophiques de Kant et de Hegel régnait parmi les juifs d'Allemagne. Des diverses entreprises auxquelles cette fermentation donna naissance, la plus célèbre fut celle dont Heine a raconté lui-même les vicissitudes dans la charmante esquisse qu'il écrivit en 1844 en souvenir de son camarade d'université Louis Marcus. C'était une société formée à Berlin par la fleur de la jeunesse juive, composée des amis mêmes de Heine et présidée par cet Édouard Gans, dont il a toujours parlé avec une admiration entière et une estime mitigée. Cette société, qui avait pris pour nom *Comité pour la culture et la science juives* et qui s'était créé un organe intitulé *Revue scientifique du judaïsme*, poursuivait un double but: maintenir le judaïsme intact et le montrer en même temps en accord avec la science et la philosophie modernes. Sollicité par ses amis d'aider à l'exécution de cette entreprise, qu'il comparait à la tentative honorable, mais inutile, de Philon pour mettre la foi mosaïque en accord avec la philosophie grecque, Heine n'y voulut jamais consentir expressément et promit seulement une libre collaboration à la *Revue du judaïsme*, promesse qu'il ne tint, du reste, jamais, trouvant que ses érudits coreligionnaires écrivaient en trop mauvais style et le leur disant sans la moindre réticence. « J'ai étudié toute sorte d'allemands, écrit-il en juin 1823 à Léopold Zunz, l'allemand de Saxe, de Souabe, de Franconie, mais c'est l'allemand de notre *Revue* qui me donne le plus de peine. » Soutenir le judaïsme lui paraissait aussi indigne d'un philosophe que soutenir toute autre religion révélée, et, quant à la tentative de le mettre d'accord avec l'esprit des temps nouveaux, il estimait que c'était preuve de faiblesse et non de force, de tiédeur et non de zèle. Mais laissons-le nous exprimer lui-même ses sentimens sur ce grave et délicat sujet :

Nous n'avons plus la force de porter une barbe, de jeûner, de haïr et de souffrir par haine : voilà le motif de notre réforme actuelle. Les uns, qui cherchent au théâtre leur culture et leurs lumières, veulent

donner au judaïsme de nouvelles décorations et coulisses, et le souffleur doit porter, au lieu de barbe, un petit rabat blanc; ils voudraient verser la grande mer dans un petit bassin de papier mâché et faire endosser à l'Hercule de Wilhelmshohe à Cassel la jaquette brune du petit Marcus. D'autres veulent un petit christianisme évangélique sous signature juive; ils se font un manteau avec la laine de l'agneau de Dieu, un pourpoint des plumes de la colombe du Saint-Esprit et des caleçons d'amour chrétien, et ils font faillite, et leur postérité signera: Dieu, Christ et Cie. Fort heureusement, cette maison ne tiendra pas longtemps, ses traites sur la philosophie reviendront protestées, et elle fera banqueroute en Europe, lors même que les succursales, fondées par des missionnaires en Afrique et en Asie, subsisteraient quelques siècles de plus... Pardonne-moi cette amertume. Moi non plus, je n'ai pas la force de porter ma barbe, de laisser crier après moi au juif et de jeûner, etc. Je n'ai pas même la force de manger de bon appétit du *mazzes* (pain azyme). C'est que je demeure maintenant chez un juif (vis-à-vis de Moser et de Gans), et l'on me donne des *mazzes* au lieu de pain et je m'ébrèche les dents. (Berlin, 1er avril 1823; lettre au docteur Wohlwill.)

Incontestablement un tel langage n'était pas pour lui gagner le cœur des fidèles de la synagogue et lui créer une réputation d'homme à bons principes. Cependant il se trouve que, sur ce sujet des réformes du judaïsme, Heine a été bon prophète. De toutes les tentatives de cette époque il n'est rien resté. La *Revue scientifique du judaïsme*, dont le mauvais style irritait le poète, expirait à son troisième numéro, et le *Comité pour la culture et la science juives* rendait l'âme en 1825 par la conversion au protestantisme de ses membres les plus influens, Édouard Gans en tête. Au fond, Heine avait très bien jugé que toutes ces tentatives étaient superficielles et n'atteignaient pas le cœur d'Israël, qui était à des biens plus solides, et ce mélange de religiosité et d'esprit commercial, de philosophisme et de brocantage lui donnait dans ses jours sombres des nausées de mépris et, dans ses jours de gaîté, lui inspirait des fantaisies satiriques dans le genre de celle que voici :

Lorsqu'un jour Ganstown (1) sera bâtie, quand une génération plus heureuse, sur les bords du Mississipi, bénira les palmes en grignotant

(1) Parmi les projets ébauchés à cette époque dans les cénacles lettrés du judaïsme, un des plus curieux fut le projet d'une colonie en Amérique exclusivement composée de juifs. En 1825, un certain Mardochée Noah, juif des États-Unis, fit circuler dans toute l'Europe une sorte de prospectus d'une entreprise de cette nature, et forma de son chef un comité cosmopolite de colonisation dont Édouard Gans, précisément, était membre pour l'Allemagne.

du pain azyme et que fleurira une littérature néo-juive, alors nos expressions mercantiles et boursicotières d'aujourd'hui appartiendront à la langue poétique, et un poétique arrière-neveu du petit Marcus en manteau et en phylactère, chantera devant toute la congrégation de Ganstown : « Ils étaient assis près des rives de la Sprée, et ils comptaient des bons du trésor. Alors vinrent leurs ennemis, qui dirent : « Donnez-nous du papier sur Londres, le cours est en hausse. » (Lunebourg, mai 1823.)

Dans toutes les facéties de Heine sur les juifs il y a beaucoup d'esprit, et du plus fantasque, mais peu de cette retenue que la communauté d'origine doit nous inspirer envers ceux qui sont de notre sang, même quand nous ne les estimons pas. Un chrétien endurci aurait pu les signer, et le Bratiano du *Marchand de Venise* de Shakspeare les avouer pour siennes. Ce qui est certain aussi, c'est qu'elles manquaient de prudence et que Heine dut en porter la peine. Le prédicateur Friedlender ne pouvait pas être flatté d'apprendre qu'il n'était pour Heine qu'un opérateur de cors aux pieds, et les philistins du Steinweg de Hambourg ne se sentaient pas en humeur de sympathie pour le poète lorsqu'ils savaient qu'il les considérait comme une *clique* et un *peuple de sales brocanteurs*. Ils se vengeaient donc de lui, non par de fines railleries ou d'élégantes épigrammes, mais comme la plèbe de toute conditions sait se venger, par des commérages vénéneux et des piqûres charbonneuses. Ils empoisonnèrent ses potages à la tortue, remplirent de mouches son vin du Rhin et lui firent connaître à la sourdine quelques-unes des plaies d'Égypte les plus insupportables. *Les petits mordent*, dit une légende de Gavarni, et ils mordirent si bien que nous voyons Heine, dans les trois quarts de ses lettres de jeunesse, s'emporter contre les bavardages d'un tel et les calomnies d'un tel autre avec une violence de langage insoucieuse du choix des épithètes. Mais que peuvent les épithètes les plus cruelles contre des adversaires qui se dérobent par leur ténacité ou leur obscurité? L'inconvénient de la célébrité est de réaliser dans ces sortes de combats la fable du *Lion et le Moucheron*, et Heine fit cette désagréable expérience. Ses coreligionnaires finirent par lui rendre le séjour de Hambourg tellement intolérable qu'il songea un instant à quitter l'Allemagne pour leur échapper, et voilà, sinon la plus décisive et la principale, au moins la première en date des raisons assez diverses qui le poussèrent quelques années plus tard à venir planter sa tente en France.

Il ne faudrait cependant pas conclure trop expressément de tout cela que Heine fût mauvais israélite. « Tu me parles peu de la

société, écrit-il de Lunebourg à son ami Moser au commencement de 1824. Penses-tu par hasard que la cause de nos frères ne me tienne plus à cœur? Tu te trompes alors énormément. Que ma droite se dessèche si je t'oublie jamais, Iérouschalaym! Ce sont à peu près les paroles du Psalmiste, et ce sont toujours les miennes. » Ces déclarations étaient sincères. Si Heine ne prenait ni part ni intérêt à ces tentatives philosophiques et religieuses de réforme du mosaïsme, il n'en était pas de même de tout ce qui pouvait aider au relèvement politique d'Israël. En toute occasion, nous le voyons plaider la cause de l'émancipation avec une ardeur éloquente. Dans les années de 1823 à 1825, nous le trouvons plongé dans la lecture assidue des écrivains qui ont traité de l'histoire des juifs au moyen âge, et particulièrement de Basnage. C'est qu'il y cherchait les matériaux d'un monument littéraire qu'il s'occupait d'élever à la glorification des martyrs de la foi mosaïque. Walter Scott, dont Heine a si bien défini le génie en disant que c'était un millionnaire qui avait sa fortune en gros sous, était alors en possession de cette vogue universelle qui en faisait un favori de tous les peuples, et notre poète, s'autorisant des modèles d'*Ivanhoë* et de *Quentin Durward*, écrivit *le Rabbin de Bacharach*, roman historique consacré à la peinture de la vie juive aux derniers temps du moyen âge. L'histoire de cet ouvrage est curieuse et nous donne bien la note exacte des sentimens de Heine à l'égard de sa race. Le manuscrit en était entièrement terminé, lorsqu'il fut détruit par un incendie dans la maison paternelle. Cependant Heine n'essaya jamais de réparer cet accident, négligence singulière qu'expliquent seuls un amour modéré pour l'œuvre ainsi détruite et un zèle tiède pour la cause qu'il y défendait, car il est permis de croire que le manuscrit aurait été aisément reconstitué si la perte lui en avait un peu plus tenu à cœur. Les trois premiers chapitres, dont il avait tiré une copie nous ont seuls été conservés, encore ne nous sont-ils parvenus que parce que le poète, toujours à court de matière imprimable, se décida, quinze ans plus tard, en 1840, à s'en servir pour compléter un des volumes qu'il livrait à son éditeur Campe, de Hambourg. Ils sont charmans et dans le plus pur sentiment de Heine, ces trois chapitres, où l'horreur tragique, dans ce qu'elle a de plus noir, avoisine si étroitement la verve comique dans ce qu'elle a de plus bouffon, et ils nous suffisent pour deviner avec certitude l'esprit dans lequel le livre entier était conçu. Il y règne cette même haine du fanatisme religieux qui éclate dans sa tragédie d'*Almanzor*, publiée à la même époque. Ce que Heine aime chez les juifs du moyen âge, ce n'est pas la race elle-même, qu'il nous montre, par mainte silhouette comique, avilissable et corruptible à l'égal des autres enfans des hommes, ce sont les victimes de

la persécution. Heureuse, la race lui paraîtra peut-être moins digne d'intérêt, et, sans le martyre, la fidélité avec laquelle elle a gardé sa foi lui semblerait probablement ne mériter d'autre nom que celui d'entêtement et justifier le dédain ironique que les attachemens surannés inspirent au vulgaire. C'est dans un sentiment général et *philosophique* d'humanité et non dans un sentiment particulier et *religieux* de consanguinité qu'il faut chercher la sympathie propre à Heine pour le peuple dont il était issu.

Mais, dans ce sentiment général, bien des nuances de tendresse, de piété et de respect peuvent encore trouver place, et nous surprenons chez Heine nombre de ces nuances; nous n'en voulons pour preuves que la tristesse de mécontentement et la petite estime de lui-même que lui inspira cette conversion au protestantisme qu'il exécuta en 1825 quelque temps après qu'il eut reçu son titre de docteur en droit. Ses paroles sur ce point sont trop significatives et lui font, à notre avis, trop d'honneur pour ne pas être citées :

Je ne sais que penser : Cohn m'assure que Gans prêche le christianisme et cherche à convertir les enfans d'Israël. Si c'est par conviction, Gans est un sot; si c'est par hypocrisie, un gredin. Je ne cesserai pas, c'est vrai, de l'aimer; j'avoue pourtant qu'il m'aurait été plus agréable d'apprendre qu'il avait volé des cuillers d'argent. Que toi, cher Moser, tu penses comme Gans, je ne puis le croire, bien que Cohn l'affirme et prétende le tenir de toi-même. *Il me serait très pénible que mon propre baptême pût t'apparaître sous un jour favorable.* Je t'assure que si les lois avaient permis de voler des cuillers d'argent, je ne me serais pas fait baptiser. Je t'en dirai davantage plus tard.

Samedi dernier, je suis allé au temple et j'ai eu la joie d'entendre de mes propres oreilles les sorties du docteur Salomon contre les juifs baptisés, contre *ces gens*, disait-il avec une intention mordante toute particulière, qui, par le seul espoir d'arriver à *une place* (*ipsissima verba*), se laissent entraîner jusqu'à devenir infidèles à la foi de leurs pères. Je t'assure que la prédication était bonne et que je compte faire visite ces jours-ci au docteur Salomon. » — (Lettre du *maudit* Hambourg, 14 décembre 1825.)

On ne peut faire meilleure justice de soi-même, et la citation que nous venons de donner nous dispense d'insister longuement sur ce délicat sujet. Heine était trop pénétrant pour ne pas savoir combien l'abandon de la religion dans laquelle nous sommes nés est toujours une chose grave, que l'incrédulité même, si elle reste d'ordre purement philosophique, ne la justifie pas, et que le scepticisme, loin d'être une excuse, doit être, au contraire, un motif d'attachement

ou tout au moins d'abstention. Notre Montaigne a tracé pour l'éternité les devoirs de l'infidèle honnête homme en telle matière, et la suite de la vie de Heine (et surtout la fin) se chargèrent de montrer qu'il eût été prudent à lui de s'y tenir. Ce qui est certain, c'est que, de quelque manière qu'on le juge, cet acte fut pour Heine entièrement stérile et ressembla littéralement à ces marchés avec le diable où le vendeur se trouve à la fin payé en fine cendre ou en feuilles sèches. Il avait troqué la foi mosaïque contre l'espérance d'un poste dans quelque chancellerie ou dans quelque ministère, mais lorsqu'il demanda que cette espérance fût réalisée, on lui fit comprendre assez brutalement que, puisqu'il n'avait rien perdu par l'abandon d'une religion en laquelle il ne croyait pas, il ne lui était rien dû pour avoir embrassé une religion en laquelle il ne croyait pas davantage.

II.

A l'époque de cette fameuse et stérile conversion, Heine était déjà à l'apogée de sa gloire de poète, en pleine possession de son vrai génie, et ce qui était plus précieux encore peut-être, en pleine connaissance des limites de ce génie. Ce génie et ces limites avaient apparu en effet avec la plus lumineuse évidence dans un volume publié en 1823, sorte de *Spectacle dans un fauteuil*, qui semble vraiment avoir servi de prototype au fameux volume de Musset, tant il est composé d'une manière analogue. Deux poèmes dramatiques, comme dans le recueil de Musset : *Almanzor* et *William Ratcliff*, séparés par une série de *lieds*, l'*Intermezzo*, qui tient la place de *Namouna*.

Qu'il était un maître dans la poésie lyrique, Heine en avait donné des preuves incontestables, mais certainement à qui lui eût dit qu'il devait se contenter de ce lot et ne pas rêver d'autres ambitions, il n'eût répondu par aucun remercîment. Il y a eu, en effet, une heure, heure de courte durée, où Heine a cru que la poésie lyrique était pour lui un simple point de départ et qu'il pourrait à son gré se servir de toutes les formes poétiques et séduire toutes les muses. C'est sous l'empire de cette illusion, dans laquelle il eut la prudence de ne pas s'entêter, qu'il composa sa tragédie d'*Almanzor*, le plaidoyer le plus étrange assurément que la cause sacrée de la liberté de conscience ait jamais enfanté. On dirait vraiment qu'il a voulu dépeindre sa propre œuvre, lorsque, dans son livre *de l'Allemagne*, il a écrit cette ravissante description de certain drame de Clément Brentano : « Il n'est rien au monde de plus en lambeaux que cet ouvrage, mais tous ces lambeaux vivent et s'agi-

tent joyeusement : on croit assister à un bal masqué de paroles et d'images, tout cela bourdonne dans un charmant désordre et la démence qui domine produit seule une certaine unité. De fous calembours courent dans toute la pièce comme de souples Arlequins et frappent de tous côtés de leurs battes légères. Quelquefois s'avance une idée sérieuse, mais elle trébuche comme le *dottore* bolonais. De grandes phrases blafardes s'allongent comme un blanc Pierrot, avec ses manches pendantes et ses immenses boutons ; on voit sautiller de petites épigrammes, courbées, à courtes jambes, informes et bouffonnes comme Polichinelle ; des sentimens tendres voltigent çà et là comme d'agaçantes Colombines ; et, tout danse, pirouette, s'élance et caquette avec une incroyable gaîté que domine le son retentissant des trompettes de l'esprit de destruction. » Sauf la gaîté, qui n'existe à aucun degré dans *Almanzor*, il n'y a rien dans cette fantasque description qui ne puisse s'appliquer directement à cette œuvre où les hallucinations mystiques d'un romantisme en état d'extase s'unissent aux frénésies d'un libéralisme en démence. Et cette description même n'en dit pas assez, car le poète ne s'est pas contenté d'imiter les pires bizarreries des productions romantiques qu'il avait prises pour modèles, mais il a trouvé dans le sujet de sa tragédie, — l'état moral de l'Espagne mauresque après la victoire définitive du christianisme, — un prétexte d'exagérer, autant qu'il l'a pu, le luxuriant hyperbolisme des Orientaux et l'outrance du *concettisme* espagnol. Imaginez donc un charivari musical où chaque instrument échange avec le voisin les sons qui lui sont propres ou usurpe ceux qui ne lui appartiennent pas et vous aurez à peine une idée d'*Almanzor*. Il y a là des accens de clairons qui se terminent en sons de flûtes, des motifs de sérénade qui se transforment en cris de guerre, des trilles de rossignols lugubres comme le cri fatidique de la chouette, des croassemens de corbeaux qui s'achèvent en sifflets de merle ; l'amour y mugit, la haine y gazouille, la tendresse y est malicieusement railleuse, le persiflage y prend des pointes d'élégie. C'est une œuvre de démence dans tous les sens, — la folie y a son apothéose, — mais cette démence est inspirée, et nul autre qu'un vrai poète n'aurait pu la ressentir et l'exprimer.

Au fond, cette tragédie n'est étrange que parce que le poète s'est trompé sur la forme qui convenait à son inspiration. Représenté une seule fois sur le théâtre de Brunswick, *Almanzor* fut outrageusement sifflé, mais si, au lieu de revêtir la forme tragique, il s'était présenté sur la scène sous une forme qui tolère davantage les extravagances de l'imagination, qui les exige même, peut-être aurait-il recueilli autant de *bravos* qu'il recueillit de sifflets. Cette détestable tragédie constitue, en effet, un splendide drame lyrique

qui semble appeler la musique de quelque maître rêveur, bizarre et sombre, Robert Schumann, par exemple. C'était un admirable sujet pour ce génie musical aux si douloureuses dissonances, et, ce qui m'étonne, c'est que ni le poète, ni le musicien n'y aient pensé jamais. L'œuvre intéresse par ses défauts mêmes, tant ces défauts nous sont une claire révélation de la nature de l'auteur. Le don d'impersonnalité a été visiblement refusé à celui qui a pu l'exécuter, car le lyrisme lui est tellement adhérent qu'il a été aussi incapable de s'en délivrer qu'Hercule le fut de se dévêtir de la robe de Nessus sans emporter avec chaque lambeau d'étoffe un lambeau de chair. A d'autres points de vue, *Almanzor* a une importance biographique sérieuse. Romantique par les formes et le langage, cette pièce est dans le courant le plus torrentueux du libéralisme moderne par la hardiesse presque effrontée de l'esprit philosophique qui s'y étale d'un bout à l'autre avec une verve sans vergogne; elle témoigne de la manière la plus convaincante que, si Heine a emprunté au romantisme des cadres et des couleurs, il n'en a jamais, en revanche, partagé les doctrines et les tendances, et qu'il n'a eu, par conséquent, aucune conversion à faire à cet égard. Si donc, comme l'a dit un critique contemporain, cette pièce marque la date de la rupture entre Heine et le romantisme, il faut en conclure que cette rupture a eu lieu dès la première heure. *Almanzor* venge sous un autre rapport l'originalité de Heine. Cette doctrine de la réhabilitation de la chair, qu'il s'est plu à opposer au spiritualisme chrétien, il n'a guère commencé à la prêcher ouvertement qu'aux alentours de 1830, et c'est dans son livre : *de l'Allemagne*, écrit chez nous et, en grande partie, pour nous, qu'elle s'étale pleinement dans toute son éloquente ivresse et sa brillante immoralité. On avait coutume d'en faire honneur d'ordinaire aux doctrines saint-simoniennes et aux relations amicales de Heine avec quelques-uns des apôtres de la secte. Nous savons aujourd'hui par *Almanzor* que, dès 1823, et même antérieurement, cette doctrine avait pris chez lui une forme nette, précise, et qu'elle n'eut pas besoin pour éclore des fameuses séances de la salle Taitbout. J'irai plus loin. Non-seulement il ne dut pas cette doctrine aux saint-simoniens, mais je suis très porté à soupçonner que c'est au contraire de lui qu'elle leur vint, et que c'est par ses écrits et ses conversations qu'il leur insuffla cette religiosité panthéistique, ce *brio* thaumaturgique et cette virtuosité de prédicans qui distinguèrent un instant quelques-uns d'entre eux.

William Ratcliff est supérieur à *Almanzor* pour la facture dramatique, bien qu'il lui soit inférieur de beaucoup pour la poésie et l'originalité : *le sec et dur Ratcliff*, dit Henri Heine lui-même, qui se juge admirablement dans une lettre à Carl Immermann. Ce drame

tient, en effet, de beaucoup de choses et rappelle nombre de talens célèbres du temps de la jeunesse de Heine. Le souvenir très direct des *Brigands* de Schiller se trahit dans l'idée fondamentale et dans l'immorale morale qui en découle; c'est une des innombrables expressions de cette apothéose du révolté contre les lois sociales qui a sévi sur la littérature européenne pendant si longtemps et dont les poèmes de Byron étaient alors les plus éclatans modèles. Le lieu de la scène et la couleur des superstitions révèlent l'influence régnante de Walter Scott. La nature des sentimens choisis est en très étroite affinité avec les sympathies occultes et les pressentimens mystérieux dont Hoffmann a su tirer de si puissans effets. Par la forme dramatique enfin cela ressemble d'une manière très sensible au *Vingt-quatre Février* de Werner. Ainsi que cette dernière œuvre, *William Ratcliff* n'est qu'un long cinquième acte qui résume et condense une tragédie antérieure, dont les lentes péripéties sont rendues visibles en une seule minute sous la lumière en quelque sorte synthétique d'un dernier éclair. Comme dans *le Vingt-quatre Février* aussi, une fatalité héréditaire est la loi des caractères monstrueux de la pièce et le moteur implacable de l'horrible action. Cela n'émeut pas le cœur et n'intéresse en rien l'esprit, mais tient l'imagination comme paralysée sous la pression d'une atmosphère d'orage. Parmi les sentimens qu'appelait son sujet et qui ne sont tous que des formes diverses de la terreur, il en est un, celui de l'inquiétude, qu'il a remarquablement réussi à tenir éveillé pendant tout le cours de la pièce par le personnage de la vieille Marguerite. Chaque fois qu'elle apparaît, c'est pour chanter le refrain d'une ballade écossaise qu'une traduction de Herder avait, paraît-il, rendue célèbre en Allemagne : « Pourquoi ton épée est-elle rouge de sang, Édouard, Édouard? — J'ai tué ma fiancée, ma fiancée si belle! » et on ressent un frisson de froid en écoutant ce refrain lugubre qui résonne comme une prophétie de malheur et la dénonciation discrètement enveloppée d'un crime dont l'expiation approche. Le rôle de la vieille Marguerite, c'est en petit et en mélodramatique le rôle de Cassandre gémissant ses prévisions de meurtre dans le palais d'Agamemnon, celui de Tirésias, qui, pressé de questions, ne répond devant Œdipe que par d'alarmantes obscurités. Certes, l'effet produit est loin de la puissance et de la grandeur de celui de ces scènes antiques, mais il est créé par le même sentiment de l'inquiétude et obtenu par le même moyen de réticence calculée. Et ne croyez pas que notre poète n'y ait pas songé. Heine, qui était plein de la plus belle érudition poétique, excelle à ces transformations des plus vieux motifs littéraires et les recrée si bien qu'il est impossible de les reconnaître autrement que par le hasard d'une clairvoyance momentanée. Ce serait un curieux travail que celui de

rechercher ces admirables *adaptations* de Heine : il y a telle de ses petites pièces lyriques de l'*Intermezzo*, qui, par le tour et le sentiment d'ironie, semble du Catulle ressuscité et mettant au ton du XIXe siècle ses galantes malignités; et qu'est-ce que la pièce bachique incomparable qui termine les *Poèmes de la mer*, sinon le *Beatus ille qui procul negotiis* d'Horace, dépouillé de sa sagesse d'épicurisme modéré et animé de la verve la plus carnavalesque qu'ait pu jamais parler personnage de Jordaens ou de Steen pour proclamer, sous une forme propre aux modernes pays de kermesses, les joies du retour en terre ferme et l'heureuse sécurité des voluptés à huis-clos qu'il prêcha autrefois sous une forme latine?

Lorsqu'on s'est décidé à écrire sur Heine, il faut le faire avec une entière franchise, et confier nombre de choses à la candeur du lecteur. Ces deux drames nous sont une première occasion de mettre cette candeur à l'épreuve. Je n'hésite pas à le dire; dans toutes les œuvres de Heine, il n'y en a pas de plus effroyablement audacieuses que ces deux productions de sa première jeunesse, et Dieu sait cependant s'il recula jamais devant une témérité morale ou une fantaisie offensante! Ces deux drames sont une double apothéose des fous par amour, et il appuie cette apothéose sur un des sophismes les plus forcenés qui aient jamais traversé un cerveau en proie aux délires furieux d'une passion malheureuse, c'est-à-dire la supériorité de l'amour sur toutes les choses de la terre, du ciel et de l'enfer. L'amour est le véritable souverain de tous les mondes, qu'il crée et détruit à son gré, et ses droits sont par conséquent à la mesure de l'infini, qui se résume tout entier en lui. C'est en lui que sont ciel, terre et enfer, car sans lui le ciel est un enfer, car avec lui l'enfer devient un ciel, car par lui la terre réalise le ciel et le rend inutile. C'est donc peu dire en vérité que dire qu'il est supérieur à la religion, supérieur à la famille, supérieur à la société, supérieur à la vertu et à l'honneur, car ce sont là choses trop secondaires pour entrer en comparaison avec lui. Il a droit contre tous et nul n'a droit contre lui. Toute contrariété imposée à l'amour est donc le sacrilège par excellence, le péché inexpiable. L'amour contrarié se tourne nécessairement en démence; démence qui n'est autre chose que la colère d'un roi offensé, et les actes de cette démence, quels qu'ils soient, ne sont pas des crimes, mais les légitimes représailles d'une majesté dont les ordres n'ont pas reçu obéissance. Voilà dans toute sa poétique aberration l'étrange doctrine qui transparaît fort clairement dans ces deux drames, et pour que les clairvoyans parmi ses lecteurs, — mais les clairvoyans seuls, — ne s'y trompassent pas et sussent la découvrir, il a pris soin de la faire soupçonner dans la dédicace écrite en style hermétique de magicien familier avec les puissances occultes qu'il plaça en tête de la première édition de

William Ratcliff. « D'une main puissante j'ai forcé les portes de fer du sombre royaume des esprits, et là j'*ai brisé les sept sceaux mystérieux du livre rouge de l'amour*. Ce que j'ai vu dans les pages éternelles, je l'ai retracé dans le miroir de ce poème; mon nom et moi nous mourrons, mais ce poème vivra éternellement. » Ces portes de fer des esprits, ce sont les barrières qui séparent du vulgaire humain les vérités ésotériques ; ces sceaux brisés du livre de l'amour, ce sont les préjugés, les opinions convenues, les doctrines acceptées dont la destruction est nécessaire pour arriver à voir face à face le terrible visage de la vérité. Ce qu'il avait lu dans le livre rouge de l'amour placé sous la garde des esprits, c'est qu'il n'y a pas de morale pour l'amour, qu'il l'ignore, s'en joue ou s'en offense. L'excuse du poète, c'est que lorsqu'il écrivit ces deux drames, il souffrait lui-même des tortures de l'amour contrarié, et qu'il n'a fait autre chose qu'y présenter, sous l'obsession d'une douleur insurmontable, la philosophie d'une passion dont les *lieds* de *l'Intermezzo* racontent les émotions saignantes et les cuisantes délices.

Ces deux drames sont les seules tentatives que Heine ait jamais faites dans le genre dramatique; il comprit à temps que, quelques brillantes qualités qu'il pût y déployer, il lui manquerait toujours les parties les plus essentielles de l'auteur dramatique, et il ne renouvela plus l'épreuve. Une autre expérience qu'il fit à la même époque lui montra que non-seulement il n'était pas doué pour le drame, mais qu'il était impropre à toute œuvre de longue étendue. Nous voulons parler de son *Rabbin de Bacharach*; roman historique sur les mœurs juives du moyen âge, qu'il avait alors entièrement achevé, et dont nous avons dit que le manuscrit fut brûlé dans un incendie. Nous avons dit aussi que cette perte qu'il aurait dû ressentir vivement ne lui causa pourtant aucun regret et qu'il ne fit pas le plus petit effort de mémoire pour la réparer. C'est qu'il avait *in petto* condamné son *Rabbin* comme ses drames. « Je n'ai pas le talent de raconter, » dit-il, dans une lettre à son ami Moser à propos de ce roman même. Rien n'est plus vrai, si la nature du récit exigeait égalité de marche, progression logique, suspension du caprice et de la fantaisie. En général, son talent était inégal à toute tâche, qui réclamait continuité, constance, effort soutenu. Il y avait quelque chose de vraiment prophétique dans cette opinion d'un certain Berlinois qui, à l'époque des débuts de Heine, déclara solennellement qu'il écrirait nombre de pages brillantes, mais qu'il ne saurait jamais faire un livre. On peut dire qu'en somme cette parole a été justifiée par la carrière de Heine. Prenez la liste complète de ses œuvres, et voyez de quoi elles se composent. Des

essais, des morceaux, des fragmens d'une extraordinaire éloquence, de merveilleux articles de journaux, de courts pamphlets d'une verve incomparable, mais en somme pas un seul livre par la masse et la substance; son ouvrage le plus considérable, *l'Allemagne*, ne fait pas exception à cet égard, car il n'est composé que de fragmens dont les premiers seuls présentent un enchaînement véritable, et son chef-d'œuvre, les *Reisebilder*, n'est encore qu'une suite de petits tableaux, d'esquisses et de fantaisies. Rien n'indique mieux que la manière dont ces œuvres ont été publiées à l'origine cette impuissance de Heine non-seulement à toute composition de longue étendue, mais encore à toute *productivité* fréquente. Chaque fois qu'il devait publier un volume, il s'apercevait au moment de mettre sous presse qu'il n'en avait réellement que la moitié, et alors, pour faire le reste, il avait recours aux plus étranges procédés, complétant, par exemple, un volume de critiques par une série de *lieds* inédits, ou un volume de poésies par des articles sur les arts, voire même des préfaces écrites pour des publications politiques dont il n'était pas l'auteur. Mais grande serait votre erreur si vous croyiez qu'il y avait là faiblesse de nature ou gaspillage d'un talent pressé de produire et que le besoin condamne fatalement aux œuvres de courte étendue. Personne n'a jamais été plus économe de son talent que Henri Heine et n'a moins produit par nécessité de métier. A peine çà et là peut-on noter dans l'ensemble de ses œuvres quelques morceaux écrits sous le coup de cette nécessité; par exemple, certain essai sur don Quichotte écrit pour servir de préface à une édition allemande du livre de Cervantès, essai qui n'est qu'une paraphrase assez médiocre des pages admirables par lesquelles il a terminé son portrait de Tieck dans le livre *de l'Allemagne*, ou les courts en-tête écrits pour former le texte d'un *keepsake* allemand consacré aux femmes de Shakspeare, pages hâtives, sans véritable inspiration et décidément indignes de lui. Non, il était condamné aux œuvres courtes pour deux raisons qui sont tout à sa gloire et qui donnent la clé de la nature propre de son génie. La première, c'est que les idées se présentaient chez lui non par progression froidement analytique, mais dans la lumière chaude et vive de l'intuition synthétique; il les voyait au complet sous un seul rayon avec leurs racines, leurs rameaux et leurs fleurs. Or à celui qui perçoit les idées sous cette forme sommaire de synthèse, l'analyse apparaît inutile ou devient facilement fastidieuse, et il ne peut les rendre que par des écrits faits à l'image de cette synthèse, c'est-à-dire rapides et vivans comme elle. La seconde raison, c'est qu'il portait dans tout ce qu'il écrivait un excès de véhémence telle qu'elle ne pouvait se soutenir

longtemps. S'il n'a écrit que des œuvres de petites dimensions, ce n'est pas qu'il eût l'haleine courte; il l'avait très longue au contraire, car chacun de ces essais est écrit d'un seul souffle puissant et soutenu qui part de la première ligne et ne s'arrête qu'à la dernière. Mais le moyen de prolonger longtemps une inspiration qui demandait un tel effort de la nature et qui entraînait nécessairement une dépense aussi énorme de vie cérébrale et nerveuse! A ces deux caractères vous reconnaissez le poète, surtout le poète lyrique, qui est un fils si fidèle de la vie qu'il ne peut écrire que dans son voisinage immédiat, et que toute inspiration languit chez lui dès que la vie s'éloigne ou se refroidit.

Sur ce terrain purement lyrique, Heine reste un maître, et l'égal des plus grands. Il avait au plus haut point l'orgueil du poète, et quelquefois même sous les formes les plus offensantes. Cependant, dans cette Allemagne où il s'était fait tant d'ennemis et où les accusations les plus variées ne lui ont pas manqué, il ne s'est jamais trouvé personne pour lui reprocher que cet orgueil ne fût pas justifié. Ses mœurs, son caractère, ses opinions ont été décriés, travestis, honnis, jamais sa valeur poétique n'a été contestée sérieusement. Tout le public des artistes français pouffait de rire, il y a quelques années, en apprenant qu'un certain sculpteur disait sans la moindre timidité: « Michel-Ange et moi » pour bien marquer le rang auquel il prétendait; Heine disait aussi : « Byron et moi, » mais nul parmi les vrais juges en poésie n'aurait osé s'autoriser de cette parole pour le taxer d'outrecuidance ou d'infatuation, car il est certain que si l'œuvre de Byron offre une façade autrement considérable que celle de Heine, il y a chez Heine une sincérité de sentiment, et pour ainsi dire une *nudité* d'émotion, une souplesse et une grâce qui sont inconnues à l'éloquence quelque peu rhétoricienne et à la mélancolie hautaine, mais quelque peu raide, de lord Byron. Vingt fois, tant en prose qu'en vers, Heine s'est promis l'immortalité et a refait à son usage l'*Exegi monumentum;* mais personne ne s'avisera de trouver cette prétention déplacée et hors de proportion avec la nature de l'œuvre accomplie, car si Horace a pu se vanter d'avoir accompli un monument plus durable que l'airain pour un léger bagage de courtes odes merveilleusement ciselées, Heine a pu justement se décerner le même louange sans le moindre excès et le moindre ridicule d'amour-propre. Cette invulnérabilité sur le terrain poétique dit assez la place qu'il y occupe et d'où les vicissitudes de la mode ne parviendront pas plus à le déloger que ses propres folies et ses pires erreurs ne l'ont empêché de la conquérir.

Un mot avant tout sur la forme générale de ces poésies lyriques de sa jeunesse, les plus belles qu'il ait écrites, à l'exception de celles

de son agonie. Ce sont en général de petites pièces extrêmement courtes qui composent comme une sorte de journal poétique, où Heine a noté jour par jour les émotions de son cœur, et qui, bien que fort diverses de ton et de sentiment, trouvent dans cette personnalité de leur auteur la plus étroite unité. Le *moi* de Heine en est donc le sujet et la matière unique, en sorte que leur première originalité est d'être le recueil le plus *subjectif* et le plus *égotiste* qui ait été jamais écrit. Une certaine monotonie naîtrait nécessairement de cette uniformité de matière, mais ces poésies se sauvent de ce défaut par la profonde sincérité des émotions qu'elles traduisent, et la rapidité avec laquelle le cœur fantasque du poète exécute ses merveilleuses et contradictoires évolutions. Les qualités maîtresses que réclament les chants qui ont la volupté pour principe d'inspiration règnent ici en souveraines. En vérité, plus nous relisons ces poésies de Heine et moins nous pouvons écarter de notre esprit cette pensée que la volupté est en poésie une incomparable école de bon goût. Répudiez toute hypocrite pruderie, soyez lettrés avec franchise, et dites-moi s'il n'est pas vrai que toutes les fois que la volupté a trouvé un interprète vraiment digne d'elle, les chants de cet interprète se soient distingués par ces deux qualités que le bon goût réclame comme siennes au premier chef : l'élégance et la sobriété. Et cette loi est invariable sous toutes les latitudes et dans toutes les conditions, que le voluptueux poète soit roi ou vagabond, noble ou plébéien, qu'il appartienne au pays où l'emphase et l'hyperbole règnent le plus en souveraines, ou à ceux où la rhétorique est le moins en faveur, qu'il soit né dans les sociétés qui n'ont pas de nom pour la pudeur, comme les sociétés orientales, ou dans celles qui ont comprimé les libertés de la nature par zèle intolérant pour la vertu. Passez-les tous en revue, le Chinois Li-Taï-Pe, le Persan Hafiz, le Romain Horace, le bohème parisien Villon, le Champenois La Fontaine, le paysan écossais Burns, l'étudiant allemand Heine, le dandy Musset, même, si voulez encore, le bourgeois Béranger, et dites si cette opinion n'est pas fondée. Et ces deux qualités sont absolument adéquates à la matière qu'elles veulent célébrer, car la volupté est peut-être la seule chose au monde qui ait le privilège d'inspirer aux poètes une forme entièrement conforme à sa nature. Le véritable poème érotique est court comme le plaisir même qu'il traduit, et élégant parce que la volupté n'est pas là où le plaisir n'entraîne pas un sentiment d'élégance.

Mais ce n'est pas seulement parce qu'il a donné aux sentimens érotiques la forme qui leur convient naturellement et qu'il a su rajeunir cette forme éternelle que Henri Heine est un grand poète lyrique. Il est un grand poète lyrique parce qu'il a exprimé une

variété particulière de l'amour, non ressentie et non chantée avant lui, et qui selon toute apparence ne trouvera pas dans l'avenir un second interprète, tant il est difficile de la séparer de la personnalité du poète. On l'a déjà compris, on le comprendra bien mieux encore au cours de cette étude, le caractère à la fois le plus général et le plus personnel de Heine, c'est l'étrangeté. Tout est étrange chez lui, les sentimens aussi bien que les pensées, le cœur aussi bien que l'esprit. Lui-même en a fait l'aveu dans une page merveilleuse des *Montagnes du Harz,* où il a donné de ce cœur original une description qu'il faut citer, car rien de ce que nous pourrions dire ne saurait en égaler la fidélité.

Partout, comme de riantes merveilles, s'épanouissent les fleurs, et mon cœur veut s'épanouir en même temps. Ce cœur est aussi une fleur, une fleur bien singulière. Ce n'est pas une modeste violette, pas une rose riante, pas un lis pur, pas une de ces fleurettes qui réjouissent par leur gentillesse le cœur des jeunes filles et se laissent placer complaisamment contre le sein. Ce cœur ressemble plutôt à cette grosse et fabuleuse fleur des forêts du Brésil, qui, selon la tradition ne fleurit qu'une fois tous les cent ans. Je me souviens d'avoir vu dans mon enfance une semblable fleur. Nous entendîmes dans la nuit comme un coup de pistolet, et le lendemain matin les enfans du voisin me racontèrent que c'était leur aloès qui s'était soudainement épanoui avec une telle détonation. Ils me conduisirent dans leur jardin, et je vis à ma grande surprise que la plante basse et dure, avec ses feuilles si extravagamment larges, si dentelées, si aiguës, auxquelles on pouvait facilement se blesser, s'était élancée alors tout en hauteur, et qu'elle portait au faîte de sa tige, comme une couronne d'or, une fleur magnifique. Nous autres enfans ne pouvions pas regarder à une telle hauteur, et le vieil et bon Christian, qui nous aimait, nous fit autour de la plante un escalier de bois sur lequel nous grimpâmes comme des chats, et de là nous contemplâmes curieusement l'intérieur du calice ouvert, d'où les jaunes étamines et des parfums sauvagement étranges sortaient avec une magnificence inouïe.

Oui, ce cœur fut une telle plante, mais pour que le portrait soit tout à fait exact, il faut ajouter une plante qui n'a pas respecté sa propre magnificence, et qui, se contractant douloureusement sous les influences de la vie, a tourné ses dards aigus contre sa fleur royale et l'a cruellement déchirée; les parfums, il est vrai, ne se sont échappés de ces blessures que plus abondans et plus contagieux.

Lorsque les anciens Grecs se trouvaient en présence des divinités

étrangères, ils n'hésitaient pas à les qualifier des noms de leurs divinités indigènes, et c'est ainsi que le Melkarth Tyrien prenait le nom d'Hercule et la Chaldéenne Astarté le nom de Vénus. Nous sommes obligés d'agir ainsi avec Heine, et d'employer pour désigner les dieux inspirateurs de ses chants les noms de Cupidon et de Vénus, mais en faisant remarquer que ce Cupidon et cette Vénus sont de toute autre race, de toute autre origine, et de toute autre perversité que ceux de la mythologie classique. Non vraiment, ce Cupidon de Heine n'a rien de commun avec l'enfant aux ailes blanches comme les colombes qui traînent le char de sa mère, dont nos ballets et nos chansons nous ont tant entretenus, pas plus que sa Vénus n'a quelque chose de commun avec la blonde Aphrodite. La Vénus de Heine, vous la connaissez sans vous en douter depuis longtemps, c'est celle dont le grand Titien fit le portrait, cette Vénus à l'irrésistible sensualité, aux mignons traits touraniens si différens des traits à la noble correction des déesses issues du ciseau grec. Vous avez pu la voir aux Offices de Florence étendue sur son lit de repos, tandis que sa chambrière cherche au fond du divin boudoir les linges nécessaires pour voiler la délicieuse brutalité et l'enivrante séduction de son corps aux charmes implacables. Cette Vénus n'eut jamais d'autels à Paphos et à Cythère, mais c'est à elle, et à nulle autre, que cette Javanaise de *Regent Street*, qui mâchait des fleurs tandis que le poète s'abandonnait entre ses bras aux transports de la volupté, adressait certainement son culte: culte authentique et légitime, car cette Vénus et ce Cupidon de Heine semblent directement sortis de la couvée infernale de ce *dieu noir* que connurent tous les anciens peuples asiatiques. Comme leur père, ils se complaisent à la cruauté, à la douleur, à la destruction, à la mort, acceptent d'être servis et non d'être fléchis, écoutent des prières qu'ils n'exaucent pas et reçoivent des sacrifices qu'ils ne récompensent pas. De quelle férocité ce Cupidon de Heine n'est-il pas possédé! Comme il se réjouit de faire de ce qui est le principe même et l'épanouissement suprême de la vie une cause de mort et un ferment de dissolution! Ah! que nous voilà loin de l'espiègle enfant-oiseau qui descend de son azur à ras de nuages pour s'amuser au malicieux plaisir de la chasse aux cœurs! Voyez-vous là haut, bien haut, comme une tache imperceptible sur le bleu profond du ciel? C'est lui, et de même que les oiseaux de nos jardins découvrent le milan avant qu'il soit visible à l'œil humain et commencent à jeter le cri d'alarme, ainsi le poète en le devinant commence à se troubler, à palpiter douloureusement et à gémir harmonieusement. Le voilà, il descend d'un vol puissant, et de ses ailes noires frangées d'or qui rendent l'air sonore pendant qu'il le tra-

verse, s'échappent avec abondance d'effroyables et enivrans parfums destinés à lui livrer les victimes de ses homicides préférences et de ses impitoyables sympathies. Il a découvert le poète, et alors, pareil au guerrier assyrien de la Bible, il a tiré de son carquois *profond comme le sépulcre* une flèche à la pointe empoisonnée du curare d'amour. Le poison s'insinue dans les veines de sa victime et y fait lentement son œuvre perfide. D'abord ses effets sont délicieux; quoique toujours marqués de quelque chose de cruel; ce sont des angoisses voluptueuses, des joies cuisantes, des sensations où le plaisir se tire de la douleur, des spasmes que le cœur appelle avec impatience, des fièvres auxquelles le cerveau se livre avec frénésie; mais peu à peu la part de la souffrance devient plus grande, des essaims de rêves malfaisans s'abattent sur le malade et le livrent en proie aux hallucinations les plus affreuses, et lorsqu'enfin le poète descend en son cœur, il le trouve vide de tous les sentimens d'où la vie tire sa fertilité; un résidu funèbre de cendres noires et de lie amère est tout ce qui reste de cet amour empoisonné.

Oh! combien d'images funestes passent devant ses yeux et de combien de scènes de martyre n'est-il pas le héros patient pendant qu'il est en proie à ce délire! Tantôt c'est une jeune fille dont il fait la rencontre dans la campagne où le promène son rêve et qu'il voit tour à tour filant son linceul, abattant l'arbre qui doit fournir son cercueil et creusant sa fosse. Tantôt il assiste à une scène picaresque jouée par des spectres, un meeting tenu dans un cimetière par tous les morts que l'amour conduisit à une vie ignominieuse ou à une fin infâme. Une autre fois, il entend au cœur de la nuit comme un bruit de sérénade; il met la tête à la fenêtre et contemple un défilé macabre de gais spectres conduits par un ménétrier squelette qui, marquant la mesure de son chef osseux, fait des révérences sinistres au clair de lune. A ces mascarades facétieuses des visions plus cruelles succèdent. Un soir, par exemple, le poète se sent comme contraint d'entrer dans une salle resplendissante de lumières et toute résonnante de musique, et il assiste au repas de noces de sa propre fiancée. Gaîment la mariée porte son verre à ses lèvres, et c'est le sang du poète qu'elle boit; galamment, le marié offre un fruit à sa compagne, et c'est le propre cœur du poète que partage le couteau. Les époux se penchent l'un vers l'autre et s'embrassent, et chacun de leurs baisers est répété sur la joue du poète par les lèvres froides de la mort, et lorsque, frissonnant d'épouvante, il veut fuir de cette salle maudite, il en trouve la porte interdite par deux gardiens, dont l'un s'appelle Suicide et l'autre Démence. La mort même ne peut le délivrer des atroces souffrances de ce poison d'amour : le voilà qui se réveille du sommeil de la

tombe à la voix de sa bien-aimée repentante; mais il ne reprend vie sous ses caresses que pour souffrir encore des mêmes douleurs qu'autrefois, et ce duo d'amour chanté au fond du sépulcre n'aboutit qu'à porter dans l'éternité les vieilles tristesses de la terre. Et ce ne sont pas seulement les chants purement lyriques qui sont marqués de ce caractère lugubre; les chants les plus impersonnels, ceux dont il emprunte le thème à la légende, le portent également. Dans tous l'amour apparaît comme une puissance perverse et malfaisante qui mène les hommes à la mort et à la ruine par les voies les plus diverses. Jamais le spectre macabre du vieil Holbein ne revêtit autant de travestissemens et ne se dissimula sous plus de masques que ne le fait l'amour dans les poésies de Heine. Le voilà bourreau dans la ballade de sire Olaf, qui doit périr le jour de ses noces pour avoir été aimé de la fille du roi; le voilà larron d'honneur dans la ballade d'Harald Haarfagar, retenu prisonnier sous les vagues par les enchantemens d'une belle fée de la mer et qui verse d'inutiles larmes lorsqu'il entend au-dessus de sa tête retentir un chant de guerre normand. Les puissances célestes elles-mêmes sont sans armes contre lui, et la vierge implorée pour la guérison du pauvre enfant du *Pèlerinage à Kevlaar* ne peut rendre la paix au cœur malade qu'en l'arrêtant pour toujours. Non, vraiment, ce n'est pas par forfanterie de poète qu'à la fin de son *Intermezzo* il demande qu'on lui prépare un cercueil grand comme la grosse tonne de Heidelberg et qu'on commande pour le porter douze géans grands comme le Saint Christophe du dôme de Cologne, afin de pouvoir y ensevelir avec sa dépouille son amour et ses souffrances.

D'où vient cette étrange variété de l'amour, et comment Heine fut-il amené à le ressentir? Selon la légende, il aurait été épris de la plus extrême passion pour une de ses cousines, Mlle Amélie Heine, la propre fille de l'oncle Salomon; mais la jeune fille ne put ou ne voulut pas lui rester fidèle jusqu'au bout, et ces chansons d'amour, tour à tour si pleines d'ivresses et de douleurs, ne seraient que la traduction des phases diverses de cette passion. Nous pouvons accepter la légende comme vraie, en faisant observer toutefois que cette passion a bien pu être l'occasion révélatrice, mais non le principe créateur d'une forme de l'amour aussi excentrique, et que c'est dans la nature même de Heine qu'il en faut chercher l'origine véritable. Nous avouons ne goûter que modérément les explications matérialistes des faits moraux si fort à la mode de nos jours; cependant des répugnances ne sont pas des raisons, et force est bien d'accepter ces explications lorsqu'elles se présentent en toute évidence comme les meilleures; or c'est le cas pour Heine. La vérité est que, dans ces poésies de la jeunesse de Heine, il y a,

en dépit de l'exubérance de vie qui s'y remarque ou peut-être à cause de cette exubérance même, un principe morbide en activité, et ne prenez pas ces mots dans un sens moral, prenez-les dans l'acception la plus brutalement physique. Il est aujourd'hui certain pour nous que cette terrible maladie dont nous avons décrit les ravages en commençant ces pages n'a été que la dernière phase d'un mal profond que Heine a traîné toute sa vie et dont les germes apparaissent dès l'adolescence. J'interrogeais un jour, sur la date précise de cette névrose, le peintre Chenavard, qui avait beaucoup vu Heine tant chez Rossini que chez Mme Jaubert, dont ils étaient l'un et l'autre les hôtes assidus : « Mais, à vrai dire, me répondit-il, du plus loin que je me rappelle, je n'ai jamais connu Heine sans quelque mal : c'était la tête, c'étaient les yeux, les reins, les jambes. » La correspondance de Heine, publiée depuis cette conversation, atteste l'exactitude du témoignage de Chenavard. Aussi loin qu'on remonte dans cette correspondance, qui commence en 1820, époque où Heine avait à peine vingt ans, on l'entend se plaindre du déplorable état de sa santé, et ce ne sont pas des malaises passagers, ce sont de longues crises qui durent des mois, quelquefois des saisons entières, le rendant incapable de tout travail suivi et changeant à tout instant ses combinaisons d'avenir. Au commencement de 1821, lorsqu'il fut exilé de l'université de Goettingue pour provocation en duel, il fut sursis pendant plusieurs jours au décret universitaire parce qu'il était trop faible pour quitter la chambre. Il n'y a pas, pour ainsi dire, une seule de ses lettres de jeunesse où ne se rencontre quelque phrase comme celle-ci, que j'extrais d'une lettre de 1823 à son ami Wohlwill : « Je veux ajouter ici quelques lignes, malgré les douleurs dont je souffre et qui, comme du plomb bouillant, ruissellent dans ma tête et me prédisposent à l'amertume la plus cuisante et la plus hostile. » Plusieurs fois les médecins le soumirent à un régime rigoureux, et c'est un fait curieux à constater que la moitié au moins de ses œuvres sont nées d'une nécessité de traitement. L'occasion première des *Reisebilder* est née d'un voyage à pied dans le Hartz, entrepris par ordonnance médicale, et *les Poèmes de la mer* sont sortis des saisons de bains de mer qu'il n'a jamais manqué de faire chaque année à Norderney, à Héligoland, en Angleterre, à Lucques; plus tard, en Normandie, en Bretagne, en Provence. L'agitation maladive enfin qui se remarque chez les personnes prédisposées aux névroses se révèle dans cette funeste fréquence des songes dont ses sommeils étaient troublés. Tout lecteur de Heine a pu constater l'abondance de rêves que renferment ses poésies et ses fantaisies, abondance telle qu'elle va jusqu'à la monotonie; mais ces rêves n'étaient

pas, comme on pourrait le croire, un procédé de poète; ils étaient la traduction lumineuse des informes et incohérentes ébauches de ses nuits troublées. Le germe de mort que nous portons tous en nous était donc non-seulement apparent, mais actif en lui presque dès son entrée dans la vie, et voilà pourquoi tant de pressentimens funèbres se mêlent à cette joie de vivre qu'il exprime avec une si éloquente frénésie; pourquoi lorsque, courant à travers les campagnes, il jette à tous les vents ses espérances et ses rêves, les échos de la nature lui répondent à l'envi qu'il n'en doit attendre la réalisation que dans la tombe obscure; pourquoi, lorsqu'il est près de sa maîtresse, la pensée de la mort vient détruire par la plus affreuse dissonance l'harmonie de ses effusions d'amour. Dans cette joie de vivre même se trahit une hâte de funeste augure, de sorte qu'on peut dire sans paradoxe que c'est par la grâce même de la mort qu'il a été un chantre si vibrant de la vie.

Ce principe de névrose n'explique pas tout; il s'y joignait une disposition d'âme du caractère le plus fatal pour quiconque en est affligé. « Je suis amoureux à la fois de la Vénus de Médicis et de la belle cuisinière du conseiller aulique Bauer; hélas! et de toutes les deux sans espoir, » écrit-il un jour dans ses années de jeunesse à son ami Mosès Moser. Il y a plus qu'une simple plaisanterie d'étudiant dans cette phrase, il y a le signalement même de cette disposition que nous qualifions de fatale, c'est-à-dire un appétit de beauté qui le faisait se porter avec une sensualité presque religieuse vers toute magnificence de la chair sans souci de l'âme que recouvrait cette magnificence. Comme jamais poète érotique n'a été au fond plus sincère et n'a moins usé de ces noms d'emprunt sous lesquels nos vieux poètes dissimulaient la bassesse d'origine ou la vulgarité de condition de leurs Chloris et de leurs Philis, nous savons à quelles catégories du sexe féminin appartenaient nombre de beautés auxquelles s'adressent ses chants délicieux : petites montagnardes du Hartz, filles de forestiers, grisettes de petites villes allemandes, filles de pêcheurs de Norderney et d'Héligoland, bouquetières parisiennes, lionnes de *la Chaumière*, voire princesses des caravansérails hospitaliers de Hambourg et autres lieux. Pour se justifier de cette inclination fatale, il avait une théorie philosophico-religieuse, corollaire logique de sa fameuse doctrine de la réhabilitation de la chair. Que lui importait la condition ou même l'ignominie des femmes qu'il aimait? écrivait-il de Paris, dans une page fort éloquente vraiment, un jour que ses ennemis d'Allemagne l'accusaient tout crûment de libertinage; ce n'était pas à la femme que s'adressait son amour, mais à la beauté dont elle était revêtue, beauté qui était une manifestation de l'essence divine

même. Ce n'était donc pas libertinage que d'aimer ainsi, c'était pur acte de religion. Ce platonisme d'un genre particulier n'était guère pour le protéger contre les dangers inévitables d'un tel penchant. Dans combien de pièges celui qui s'y livre ne doit-il pas tomber, et de combien de mécomptes cruels sa béate crédulité ne doit-elle pas être payée? Cette âme qu'on a cru pouvoir négliger ou qu'on a étourdiment supposée en harmonie avec son enveloppe, voilà qu'elle se révèle avec des vices d'esclave, des bassesses de roture morale, des stupidités inconscientes de larve engourdie dans les langes de la chair, des tyrannies d'être inférieur qui se venge de son infériorité. Combien de fois n'arrive-t-il pas que l'enveloppe de cette Vénus adorée ne recouvre pas d'autre déesse que la meurtrière Kali, compagne et auxiliaire de Siva le destructeur? L'illusion de cette duperie volontaire ne pouvait guère être de longue durée, surtout chez un homme de la clairvoyance de Heine; mais le réveil était d'autant plus cruel que le songe avait été plus ardent. Alors la vérité lui apparaissait, c'est-à-dire la disproportion énorme qui existait entre sa nature d'élite à lui et le vulgaire objet de son idolâtrie, et il en éprouvait une humiliation profonde. « Je suis condamné à n'aimer que ce qu'il y a au monde de plus bas et de plus fou; comprenez alors combien cela doit tourmenter un homme fier et de beaucoup d'esprit! » écrit-il à son ami Henri Laube dans une lettre de 1835. Que toute sa vie fut empoisonnée par cette erreur et qu'il en conserva le ressentiment jusqu'au dernier jour, la terrible pièce du *Livre de Lazare, le Château des affronts*, écrite presque la veille de sa mort, suffirait seule à le proclamer si toutes ses poésies amoureuses ne le disaient pas à chaque page.

C'est ce désaccord entre l'amour et son objet qui est le principe de ces sarcasmes, de ces ironies et de ces blasphèmes que l'on a si légèrement reprochés comme une dissonance à ses poésies. Loin d'être en dissonance, ironie, blasphème, persiflage sont au contraire en accord parfait avec un amour de telle nature; ils en font la cruelle harmonie et la profonde originalité; ils attestent en tout cas la sincérité du poète et disent à quel point il est resté fidèle à la vérité. Oh! qu'elles seraient menteuses si, sous prétexte d'unité, ces poésies conservaient jusqu'au bout l'accent de la plainte, si le ton élégiaque y donnait davantage l'exclusion au ton satirique! Ces ironies, ce sont les représailles d'un orgueil légitime humilié; ce persiflage, c'est l'arme de défense d'une tendresse qui se refuse au jeu de la perfidie; ces blasphèmes, ce sont les repentirs d'une confiance qui a succombé aux pièges des promesses hypocrites; ce scepticisme qui vous paraît offensant, c'est l'état naturel d'un cœur qui croit à l'amour avec une ardeur presque fanatique et qui a dû

cesser de croire aux êtres qui l'inspirent. Oh! que, loin de prouver, comme on l'a dit, le peu d'âme du poète, tout cela prouve au contraire l'énergie de sa passion! Oh! que, loin d'être bouffon, tout cela est tragique! Le doute, le doute perpétuel, ou plutôt la certitude de la fin toujours imminente du bonheur et de la banqueroute à brève échéance de l'amour, voilà le tourment horrible qui fait le fond des poésies de Heine et qui le poursuit même dans ses heures de félicité toute confiante. « Chérie, lorsque je vois tes yeux, peines et chagrins s'évanouissent; lorsque je baise ta bouche, je suis tout à fait guéri; si je repose sur ton sein, le ciel entier descend sur moi. *Pourtant si tu dis: Je t'aime, soudain je pleure amèrement.* » Ces larmes sans objet et sans cause apparente, elle ne viennent pas de la plénitude du bonheur, mais elles sont arrachées au poète par la naïve imposture de l'être aimé et le pressentiment des souffrances que lui réserve l'approche de l'inévitable déception (1).

Grâce à cette dissonance de sentimens, Heine a exprimé l'affreux état d'âme qui s'appelle désenchantement avec une énergie qu'aucun poète n'a égalée. Et prenez ce mot de désenchantement non-seulement dans son sens ordinaire, mais dans le sens d'opération de magie détruite, de fantasmagorie dissipée. Ce scepticisme, en effet, nous laisse sous une impression d'autant plus cruelle qu'il fait le contraste le moins prévu avec la confiante ardeur du poète au début de son amour et les magnificences dont il se plaît à le décorer. Magnificences est le terme juste, car il y a une grandeur véritable dans la manière dont Heine sait élargir cet amour si *égotiste* d'origine, si strictement individuel de nature. Avez-vous jamais assisté le matin au réveil de la lumière? Sous le froid clair-obscur de la première aube, un gazouillement isolé part tout à coup d'un buisson. A ce gazouillement un second répond du buisson voisin, l'étincelle mélodieuse vole d'arbre en arbre et de nid en nid, et c'est bientôt comme un incendie de sonorité qui embrasse la campagne entière.

(1) Outre cette cause toute morale, l'ironie et le scepticisme que Heine porte dans les choses de l'amour en ont une purement littéraire, qu'aucun critique à notre connaissance n'a encore indiquée et qu'il faut chercher dans l'imitation singulièrement habile des chansons populaires qu'il avait prises pour modèles. Or un des caractères les plus marqués de la poésie populaire dans l'expression des sentimens de l'amour, c'est précisément un mélange d'ineffable candeur et de blessante ironie fort analogue à celui que nous trouvons chez Heine. Tant que l'amant veut séduire ou reste en proie au désir, il trouve les accens de la plus émouvante tendresse et prodigue les plus caressantes flatteries, mais vient-il à triompher, aussitôt le ton change, et il notifie sa satiété ou son dédain avec la brutalité la plus révoltante. De même, la jeune fille qui n'aime pas, sollicitée par un amant au désespoir, écoute sans s'attendrir les plaintes les plus éloquentes et notifie congé à l'importun avec une dureté que les plus sinistres menaces de mort ou de suicide ne peuvent fléchir.

Il en est ainsi de l'amour dans les chants de Heine. Ce n'est d'abord qu'une plainte mélodieuse, une fanfare de triomphe, un accent d'ardent espoir qu'il jette au vent de la solitude, mais sa voix a réveillé tous les échos de la nature, qui lui renvoient l'un après l'autre ses propres paroles multipliées et prolongées, et bientôt, perdant tout étroit caractère d'intimité, cet amour s'est universalisé jusqu'à embrasser la nature entière et à prendre pour compagnons et confidens toutes les belles choses de la création. Les fleurs s'associent à sa tendresse et lui fournissent à l'envi mille sélams parfumés, les étoiles sympathisent avec ses désirs, les oiseaux chantent par avance l'épithalame des voluptés prochaines, les sources murmurent le nom chéri, l'air transparent se peuple de visions heureuses. Dans l'ivresse dont le remplit la magie de l'amour, le poète est devenu un roi qui ne voit rien qui ne l'aime, un dieu qui ne voit rien qui ne le prie. Mais tout à coup une parole cruelle ou mauvaise a retenti, qui a mis à néant toute cette illusion riante ; les oiseaux sont devenus muets, les étoiles se sont couvertes d'un crêpe de nuages, les fleurs se sont flétries et courbées, les eaux lointaines se sont précipitées avec un bruit sinistre, et il n'est plus rien dans la nature qui ne donne un signe de mort, ne fasse un geste de menace, ne siffle une insulte, une invitation au désespoir. Le roi et le dieu de tout à l'heure se sont évanouis, et il ne reste plus qu'un pauvre enfant de nature supérieure, embarrassé de son cœur, qui ne lui sert qu'à souffrir, et de son génie, qui ne lui sert qu'à mieux comprendre le néant de toute espérance et l'inutilité de tout effort généreux.

Henri Heine n'aimait pas Pétrarque, et il s'est exprimé plusieurs fois sur son compte avec le plus profond dédain. Pour toutes les raisons que nous avons dites, ce dédain n'a rien qui doive étonner, et cependant, il nous semble qu'en l'exprimant, le poète s'est fait tort à lui-même et ne s'est pas estimé à sa juste valeur. Mieux éclairé sur lui-même, il eût imité l'exemple de ces capitaines victorieux qui ne parlent jamais de leurs rivaux qu'avec estime et déférence. Si Pétrarque en effet a un rival, c'est Heine, précisément par le contraste qui les oppose l'un à l'autre, comme les deux interprètes les plus dissemblables de l'éternelle illusion qui mène l'humanité, illusion maudite ou bénie selon les siècles, qui tantôt conduit au salut et à la vie, comme chez Pétrarque, et tantôt, comme chez Heine, conduit à la damnation et à la mort.

ÉMILE MONTÉGUT.

LA

CHINE ET LES CHINOIS

I.

LA FAMILLE. — RELIGION ET PHILOSOPHIE. — LE MARIAGE. LE DIVORCE. — LA FEMME.

Je n'ai pas besoin de dire quelles ont dû être mes stupéfactions au fur et à mesure que je m'introduisais plus avant dans les mœurs de l'Occident. Non-seulement les questions qui m'ont été posées révélaient la plus étrange ignorance, mais les livres mêmes qui avaient la prétention de revenir de Chine racontaient les choses les plus extravagantes.

Si l'on se contentait de dire que nous sommes des mangeurs de chiens et que nous servons à nos hôtes des œufs de serpent et des rôtis de lézard, passe encore ! Je ne verrais pas non plus un grand inconvénient à ce qu'on prétendît que nous sommes des polygames, — il y en a tant d'autres, — et que nous donnons nos enfans, — nos chers petits enfans ! — en nourriture à des animaux... dont le nom m'échappe en français : il y a des excentricités d'une telle nature qu'il est inutile de s'en alarmer ; il suffit de rétablir la vérité.

En toutes choses il y a le vraisemblable et l'invraisemblable ; et, il faut savoir distinguer entre les enfantillages et les choses sérieuses, entre l'erreur et le parti-pris. Je n'ai pas tardé à reconnaître que

c'était le parti-pris qui entraînait l'erreur, et je me suis promis, lorsque j'en serais un peu capable, de donner mes impressions personnelles sur la Chine, croyant que ma qualité de Chinois serait au moins aussi avantageuse que celle de voyageur pour atteindre ce but.

Rien n'est plus imparfait qu'un carnet de voyage : le premier venu représente à lui seul toute la nation dont on prétend retracer les mœurs. Une conversation avec un déclassé est un document précieux pour un voyageur. Un mécontent se fera l'interprète de ses rancunes et jettera le mépris sur sa propre classe. Toutes les notes seront faussées, il n'y aura rien d'exact.

C'est vraiment naïveté de ma part d'insister. Les Occidentaux se connaissent-ils entre eux? Dans un même pays n'existe-t-il pas des contrées inconnues, des régions incertaines? Les mœurs ne sont-elles pas variables comme les caractères, et, pour certains détails, n'y a-t-il pas un point précis où le silence accueille l'interrogation? Les mœurs représentent la résultante de tous les souvenirs du passé; c'est l'œuvre lente de tous les siècles qui se sont écoulés là même où vous voulez porter votre attention, et, pour comprendre, il vous faut connaître cette longue suite de traditions, sinon vous allez à l'aventure et votre récit n'a aucune autorité.

Il faut bien le dire : souvent le livre est fait avant le voyage, par cette seule cause que le but du voyage est le livre qui sera publié. On s'en va pour chercher trois cents pages d'impression : il s'agit bien de la vérité! Au contraire; ce qui doit assurer le succès du livre, c'est l'étrange, l'horrible, les plaies hideuses, les scandales ou bien les coutumes les plus répugnantes.

Mais montrer la vie simple qui s'écoule au foyer de la famille; étudier la langue pour méditer sur les traditions; vivre de la vie de chaque jour, en mandarin avec les mandarins, en lettré avec les lettrés; en ouvrier avec les ouvriers, en un mot, en Chinois avec les Chinois, — ce serait vraiment se donner trop de mal pour un livre! Et cependant, ne sont-ce pas là les conditions qu'il est indispensable de remplir pour espérer de donner quelques renseignemens qui aient de la valeur? N'est-il donc plus nécessaire d'apprendre pour savoir?

Je prêche des convertis : la chose est trop évidente. Le voyageur qui rencontre un géant inscrira sur ses notes : « Les peuples de ces contrées lointaines sont d'une haute taille. » Apercevra-t-il, au contraire, un nain, il écrira : « Dans ces contrées on ne voit que des nains; on se croirait dans le pays décrit par Gulliver. » Il en est des mœurs comme des faits : constate-t-on un cas d'infanticide? vite le carnet : « Ces gens sont des barbares! » Apprend-on qu'un mandarin a failli à l'honneur? encore le carnet : « Le man-

darinat est avili! » Ce n'est pas plus difficile, et c'est ainsi que s'écrit l'histoire, conformément au proverbe connu : A beau mentir qui vient de loin.

Je suis d'avis que les nations civilisées devraient instituer une académie qui aurait pour mission de contrôler les livres d'impressions de voyages et, en général, toutes les publications qui se rapportent aux mœurs, aux principes de gouvernement, aux lois des pays étrangers. Il ne devrait pas être permis de fausser la vérité sous prétexte de spéculation, ou, du moins, puisque tous les droits sont facultatifs, il devrait y avoir une sorte d'index qui signalerait tel livre comme menteur ou tel autre comme sincère. L'honnêteté de l'écrivain est une qualité qu'il serait moins difficile de désirer, puisque les efforts que chacun tenterait pour dire vrai seraient reconnus, estimés et récompensés. Pourquoi n'établirait-on pas un cordon sanitaire contre la calomnie?

Je me suis proposé dans ce livre de représenter la Chine telle qu'elle est; de décrire les mœurs chinoises avec la connaissance que j'en ai, mais avec l'esprit et le goût européens. J'ai voulu mettre mon expérience native au service de mon expérience acquise; en un mot, je tâche de penser comme un Européen qui aurait acquis tout ce que je sais de la Chine, et qui se plairait à établir entre les civilisations de l'Occident et de l'extrême Orient les comparaisons et les rapprochemens auxquels cette étude peut donner lieu.

Si je passe en revue l'éducation et la famille, on reconnaîtra que je n'ignore pas quelles en sont en Europe les diverses formes d'organisation. Mon lecteur m'accompagnera : il entrera avec moi, chez moi; je le présenterai à mes amis et il partagera nos plaisirs. Je lui ouvrirai nos vieux livres; je lui apprendrai notre langue; il parcourra nos coutumes. Puis, nous irons ensemble dans les provinces; pendant la route, nous causerons en français, en anglais, en allemand; nous parlerons de sa patrie, de ceux qui attendent son retour. Nous charmerons nos soirées en feuilletant nos poètes, et il sentira l'émotion le gagner quand il entendra l'harmonie de nos vers unie à la profondeur des sentimens. Alors il se fera une autre idée de notre civilisation; il en aimera ce qu'elle a d'élevé et de juste; et, s'il a des critiques à faire, il se rappellera que rien n'est parfait dans le monde et qu'il faut toujours espérer en un avenir meilleur. Qui sait s'il n'osera plus me révéler toute sa pensée, quand je lui aurai ouvert toutes grandes les portes de mon hospitalité? Mais il me suffira d'avoir éveillé en lui autre chose que du dédain.

Çà et là on trouvera des critiques sur les mœurs de l'Occident. Il ne faut pas oublier que je tiens une plume et non un pinceau, et que j'ai appris la manière de penser et d'écrire à l'européenne. Les critiques sont, en effet, le sel du discours : on ne peut pas

toujours admirer, et, de temps à autre, on se plaît à penser comme ce paysan qui en voulait à Aristide parce qu'il était fatigué de l'entendre appeler « le juste. » On ne peut pas éternellement louer sans devenir banal, et je me suis efforcé de ne pas l'être.

Mon lecteur voudra donc bien se rappeler que toutes mes critiques n'auront pas d'autre importance; elles donneront plus de mouvement au style, que je m'excuse de présenter avec ses imperfections, et qui n'a d'autre ambition que d'être clair.

J'ai cherché à instruire et à plaire, et si, parfois, je me laisse entraîner par le sujet jusqu'à affirmer mon amour pour mon pays, j'en demande pardon d'avance à tous ceux qui aiment leur patrie.

I. — CONSIDÉRATIONS SUR LA FAMILLE.

L'institution de la famille est la base sur laquelle repose tout l'édifice social et gouvernemental de la Chine.

La société chinoise peut se définir : l'ensemble des familles.

Depuis les temps les plus reculés, l'influence de l'esprit de famille a prévalu dans tous les ordres d'idées et nous disons, d'après Confucius, que, pour gouverner un pays, il faut d'abord avoir appris à gouverner la famille.

La famille est essentiellement un gouvernement en miniature : c'est l'école à laquelle se forment les gouvernans, et le souverain lui-même en est un disciple.

La différence entre l'Orient et l'Occident est tellement caractéristique au point de vue de l'organisation de la famille, qu'il m'a paru intéressant de donner d'abord une idée générale de cette institution, me réservant d'en détailler plus tard les traits principaux.

J'en esquisse à grands traits les caractères généraux : ce sera comme un croquis dont j'achèverai les contours.

La famille chinoise peut être assimilée à une société civile en participation. Tous ses membres sont tenus de se prêter assistance et de vivre en communauté. L'histoire fait mention d'un ancien ministre, nommé Tchang, qui réunit sous son toit tous les membres de sa famille issus de neuf générations. Cet exemple est cité comme un modèle que nous devons nous efforcer d'imiter.

Ainsi constituée, la famille est une sorte d'ordre religieux soumis à des règlemens fixes. Toutes les ressources viennent se réunir dans une même caisse et tous les apports sont faits par chacun, sans distinction du plus et du moins. La famille est soumise au régime de l'égalité et de la fraternité, — grands mots qui sont inscrits dans les cœurs et non sur les murs.

Chacun des membres de la famille doit se conduire de telle sorte

que la bonne harmonie existe entre eux. C'est un devoir. Mais la perfection ne se rencontre nulle part, et si nous concevons un idéal, nous savons par expérience que toute règle a ses exceptions, comme il y a des taches au soleil.

Si, par des circonstances fortuites, cet accord vient à être troublé ; si l'ordre ne se maintient pas dans la famille, alors la loi autorise le partage des biens de la communauté, partage qui se fait par égalité entre tous les membres du sexe masculin. J'expliquerai plus loin pourquoi les femmes n'en profitent pas.

Cette organisation a des avantages incontestables au point de vue de l'assistance. Qu'un membre de la famille tombe malade, il reçoit aussitôt tous les secours dont il a besoin ; que le travail cesse pour tel autre de rapporter les ressources qui seraient nécessaires pour assurer son existence, la famille intervient aussitôt, soit pour réparer les injustices du sort à son égard, soit pour adoucir les maux et les privations qu'engendre la vieillesse.

Comme on le voit, c'est l'institution du système patriarcal tel qu'il florissait autrefois pendant la période biblique.

L'autorité appartient au membre le plus âgé de la famille, et, dans toutes les circonstances importantes de la vie, c'est à lui qu'on soumet les décisions à prendre. Il a les fonctions d'un chef de gouvernement; tous les actes sont signés par lui au nom de la famille.

Le voyageur qui parcourt nos campagnes peut se rendre facilement compte de la véracité de ces renseignemens. Qu'il demande à qui appartient telle propriété qu'il désigne de la main, on lui répondra : C'est à telle famille. S'il examine plus attentivement encore ce qu'il désire savoir, il ira lire, sur les bornes qui servent à délimiter chaque propriété, le nom de la famille propriétaire.

Les choses se passent chez nous comme elles se passent en Occident après la mort. Dans les cimetières qui se trouvent aux portes des villes, on voit des tombes sur lesquelles sont écrits ces mots : « Sépulture de famille. » Là vont se réunir des frères qui souvent se sont à peine vus ; là vont dormir, côte à côte, des parens qui n'ont jamais pu s'aimer. Ils sont réconciliés dans la mort et leurs parts sont égales. Nous, nous commençons dès cette vie l'ouvrage que la mort achève sans contestations.

Chaque famille a ses statuts réglant les coutumes : c'est une sorte de droit écrit. Tous les biens que possède la famille y sont inscrits avec leur affectation respective. On croirait lire un testament. Ainsi, le produit de telle terre est destiné à créer des pensions pour les vieillards; telle autre fournira la somme qui doit assurer les primes accordées aux jeunes gens après leurs examens. Les ressources qui servent à subvenir aux frais de l'éducation des enfans, celles qui constituent les donations aux filles mariées, en

un mot, toutes les dépenses qui répondent à des exigences prévues sont inscrites dans le revenu.

Les statuts ne déterminent pas seulement les conditions de la vie matérielle, ils définissent aussi les devoirs, et tel de leurs articles fixe les punitions qui doivent être infligées à celui des membres de la famille qui, par une conduite coupable ou par dissipation, aura porté une atteinte grave à l'honneur de la famille.

Sans doute on ne comprendrait pas que ces coutumes pussent se maintenir si tout, dans l'éducation, n'en proclamait le respect. Notre système d'éducation est justement préparé pour le but qu'elle se propose d'atteindre, c'est-à-dire qu'elle inspire souverainement l'amour de la famille. Sans cette précaution, la famille serait probablement aussi divisée en Orient qu'elle l'est en Occident, où, il faut bien le reconnaître, elle n'existe plus comme force sociale, où elle n'a d'autre avantage que de créer des relations dont l'utilité se manifeste pour recueillir les successions inattendues, — circonstances qui seules réveillent l'esprit de famille.

Il y a cinq principes généraux qui forment et maintiennent, par l'éducation, le culte de la famille. Ce sont : la fidélité au souverain, le respect envers les parens, l'union entre les époux, l'accord entre les frères, la constance dans les amitiés. Ces principes sont l'essence même de l'éducation et tendent à introduire dans l'esprit la conviction qu'il est nécessaire d'y enraciner pour aimer la famille et en maintenir l'antique organisation, en dépit des incompatibilités d'humeur qui servent généralement d'excuse aux moins excusables désordres.

La famille dans laquelle nous naissons a derrière elle quarante siècles de paix, et chaque génération qui passe en accroît le prestige. Aussi, qu'on ne soit pas étonné si l'esprit de famille est si puissant en Chine, et si le premier article de notre symbole est la fidélité envers le souverain. Le souverain est, en effet, la clé de voûte de tout notre édifice; il est le chef de toutes les familles, le patriarche auquel sont dus tous les dévoûmens. Servir le souverain, c'est servir le grand maître de la famille universelle et honorer sa propre famille. C'est ce qui explique suffisamment que le mobile le plus élevé de l'ambition soit d'appartenir aux administrations de l'état.

Le respect envers les parens ou l'amour filial est un sentiment qui se manifeste sous tous les cieux. Il vit dans le cœur de l'homme; c'est un sentiment naturel. En Chine, le respect filial est très grand, et il a sa particularité dans ce fait que les parens bénéficient de tous les services rendus par leurs enfans. Ainsi, non-seulement les enfans doivent respect et reconnaissance à leurs parens, mais

ceux-là même qui reçoivent des bienfaits du fait des enfans en font remonter la reconnaissance aux parens.

Qu'un fonctionnaire de l'état soit anobli, ses parens deviennent nobles en même temps. L'anoblissement a un effet rétroactif; et, à mesure que la dignité du rang s'élève, elle s'élève également dans la famille des ascendans.

Cette coutume est caractéristique et elle établit une différence profonde entre les mœurs de l'Orient et celles de l'Occident. La noblesse ne consiste pas uniquement, chez nous, dans le titre honorifique que confère un souverain. Nous distinguons deux sortes de noblesse : l'une est héréditaire et le fils aîné seul en est le titulaire, comme cela se pratique encore en Angleterre; l'autre s'attache au rang d'une fonction de l'état.

La noblesse héréditaire ne s'accorde que dans de rares circonstances : elle est octroyée pour honorer et immortaliser des services éminens, la valeur guerrière, par exemple. La noblesse qui s'attache au rang de la charge occupée dans l'état est une sorte de noblesse de robe; elle ne se transmet pas aux descendans, mais aux ascendans. Un fonctionnaire est-il promu, ses parens obtiennent une dignité égale à la sienne; ils sont vraiment anoblis, si je puis m'exprimer ainsi, par droits d'auteurs, afin de recevoir l'hommage de la piété filiale; mais les enfans du fonctionnaire, quelle que soit l'élévation de son rang, n'ont droit à aucun privilège.

L'aristocratie chinoise est donc composée et de ceux dont le rang officiel constitue la noblesse et de ceux qui la tiennent de l'hérédité : celle-ci, quand elle n'est pas soutenue par le mérite personnel, est sans influence dans l'empire du Milieu.

J'ai indiqué l'union entre les époux comme un principe faisant partie du programme de l'éducation; c'est, en effet, un principe dont on ne saurait trop vanter l'excellence, puisqu'en Chine le mariage est indissoluble. Non pas qu'il faille comprendre ce mot au point de vue légal (on sait que dans certains cas la loi chinoise autorise la dissolution du mariage), mais au point de vue du respect dû à la famille, et plus spécialement aux parens.

L'indissolubilité du mariage tient à une cause précise qui dépend des circonstances mêmes dans lesquelles il se produit. En Chine, on se marie jeune, et ce sont les parens qui choisissent eux-mêmes pour leur enfant l'épouse qui lui convient.

En Europe, rien de semblable : ce sont les jeunes gens qui s'avisent de juger s'il convient ou non de se marier, et s'il est temps de rompre avec la vie de garçon. Il existe un grand nombre de motifs au profit desquels on sacrifie les plus belles années du mariage, celles qui sont les plus heureuses pour la femme. Chez nous, nous

observons encore les us et coutumes du bon vieux temps. Ce sont les parens qui marient leurs enfans et ils croient, en vérité, que leur expérience n'est pas tout à fait inutile pour bien choisir la femme qui convient à leur fils.

Le mariage est exclusivement considéré en Chine comme une institution de famille; il a pour but unique l'accroissement de la famille; et une famille n'est prospère et heureuse que lorsqu'elle devient plus nombreuse. Dès lors, il est logique que les époux respectent une union voulue par les parens, au nom même du principe de l'amour filial.

J'ai parlé aussi de la fraternité : ce n'est pas un vain mot. Les mots sont toujours effectifs chez nous, et celui de fraternité, surtout entre frères, a une réalité vraie.

La fraternité est un sentiment qui a sa source dans la famille et y puise sa force. Il n'est donc pas étonnant que dans les sociétés où la famille a péri, la fraternité ait perdu son caractère. Il s'est substitué à sa place une sorte de sentiment qui ressemble à la résignation, — je ne crois pas qu'elle soit chrétienne, — et qui, aidé de l'habitude, finit par créer le *modus vivendi* entre frères. Nos mœurs sont tout à fait différentes.

L'amitié fait aussi partie de nos devoirs les plus précieux ; ce n'est pas un sentiment inutile. Les amis sont les amis, et, pour me servir des mêmes expressions que La Fontaine, je dirai que ni le nom ni la chose ne sont rares. Nous possédons même une antique formule qui se chantait autrefois et qui définit simplement les devoirs de l'amitié. En voici la traduction littérale :

Par le ciel et par la terre,
En présence de la lune et du soleil,
Par leur père et par leur mère,
A et B se sont juré une inébranlable amitié.

Et maintenant si A, monté sur un char,
Rencontre B coiffé d'un chapeau de paille grossière,
A descendra de son char
Pour marcher au-devant de B.

Qu'un autre jour B, voyageant sur un beau cheval,
Vienne à rencontrer A, chargé d'un ballot de colporteur,
B descendra de cheval,
Comme A était descendu de son char.

Voilà sans doute de l'amitié pratique, celle qui va plus loin que la bourse, ce cap que l'amitié ne franchit qu'à regret, comme si elle n'était qu'un art d'agrément.

Les exemples du dévoûment de l'amitié abondent dans notre his-

toire nationale. Ainsi tel quittera son vêtement pour habiller son ami devenu pauvre qu'il a rencontré sur son chemin. Cet exemple est assez fréquent et ne crée pas des saint Martin. A ce propos, j'ai remarqué que généralement dans les pays chrétiens, on présente à l'admiration de tous des traits de mœurs absolument ordinaires. L'exercice des vertus est présenté comme une merveille. Est-ce par excès d'humilité, ou est-ce simplement l'aveu de ses propres faiblesses? Je pencherais plutôt vers cette dernière opinion.

A mon sens, le mot charité gâte bien des sentimens humains. La prétention qu'on a de plaire à Dieu et à ses saints, c'est-à-dire à tout le monde, fait qu'on néglige ses spécialités. La charité est une manière de faire le bien, mais comme c'est une manière divine, les hommes ne l'exercent qu'à la méthode des imitateurs. Il y a un certain secret dans le procédé qu'on n'apprend pas. J'ai lu cette pensée : « Qui veut faire l'ange fait la bête. » Je crois que de même celui qui veut faire Dieu ne fait pas l'ange. Nous n'avons pas ces ambitions, et nous nous en trouvons bien. Assister ses amis tombés dans le malheur est chez nous un usage, ce n'est pas une vertu.

Non-seulement les riches secourent leurs amis malheureux; mais aussi les pauvres viennent en aide à leurs amis plus pauvres qu'eux. Appartenez-vous à la classe des lettrés, tous vos amis lettrés se cotisent pour vous secourir. Êtes-vous un ouvrier, vos confrères agissent de la même manière. C'est un usage entre gens d'une même classe. Il y a même des cotisations réunies entre amis pour contribuer au mariage d'un des leurs; d'autres cotisations sont également rassemblées pour secourir la veuve de l'ami ou élever ses enfans : l'être humain n'est pas isolé.

Ce qui m'a frappé dans les mœurs du monde occidental, c'est l'indifférence du cœur humain. Le malheur des autres n'a aucun attrait; au contraire, on a même écrit qu'il faisait plaisir. Le fait n'est pas louable, et cependant on ne manque ni de cœur ni de bon sens. La seule cause est qu'on n'est pas pratique.

Alfred de Musset, le poète favori d'un grand nombre, a écrit ces vers :

> Celui qui ne sait pas durant les nuits brûlantes
> Se lever en sursaut, sans raison, les pieds nus,
> Marcher, prier, pleurer des larmes ruisselantes
> Et devant l'infini joindre les mains tremblantes,
> Le cœur plein de pitié pour des maux inconnus...
> . . . . . .

Pour des maux inconnus! voilà bien l'idéal! La pitié pour les maux qu'on ne connaît pas remplace celle qu'on devrait avoir pour les maux que l'on connaît trop. Je n'ai jamais rien lu de pareil :

ou c'est un pathos sans nom, ou c'est une parodie de la compassion. Mais en poésie, tout s'excuse, même le non-sens : c'est une licence. N'importe ! les plus beaux vers font triste mine quand on leur oppose la simple vérité : tel un rayon de soleil dans des décors d'opéra.

II. — RELIGION ET PHILOSOPHIE.

De tout temps les religions ont existé.

Primitivement, elles constituaient le lien mystérieux qui réunit la créature au Créateur, et leurs symboles traduisaient l'adoration et la reconnaissance. Sous les formes si diverses qui expriment la sympathie de l'âme humaine pour l'esprit universel, on découvre toujours la pensée du surnaturel unie aux plus étranges pratiques. Dans ses élans vers Dieu, l'homme fait des chutes et se souvient de sa nature imparfaite. Mais il y a un premier élan qui est comme ailé. Les religions sont moins compliquées à mesure que l'on remonte le cours des âges ; elles se simplifient et tendent vers cette unité qui définit pour nous l'harmonie de la beauté. Il semble qu'elles ont dû être alors dignes de Dieu. Mais cet éclat diminue graduellement en même temps que le monde vieillit et finit par ne plus jeter que de faibles lueurs à travers les ombres qui s'allongent sur le chemin de l'humanité, comme au déclin d'un beau jour d'été.

Cette impression, je l'ai ressentie en étudiant nos vieux livres et en lisant les admirables maximes de nos sages ; je l'ai ressentie aussi en cherchant dans les livres sacrés des Occidentaux le secret de notre destinée. Il m'a paru que le grand jour de la lumière sereine avait déjà lui et que nous n'en recevions plus que les derniers et pâles reflets. Partout, je vois resplendir une vérité dont la beauté est une ; il me semble entendre un immense chœur où toutes les voix de la terre et du ciel s'harmonisent ; et lorsque, quittant l'enchantement de ce rêve, j'écoute les clameurs tumultueuses du monde devenu un chaos de croyances, l'étonnement s'empare de mon esprit, et je douterais qu'il y eût une vérité, si cette foi ne s'imposait malgré moi à ma conscience.

Nous n'avons rien à envier à l'Occident dans ses croyances religieuses, quoique nous ne nous placions pas au même point de vue. Aussi bien je ne discuterai pas sur le mérite des religions : l'homme est si petit, vu de haut, qu'il importe peu de savoir de quelle manière il honore Dieu. Dieu comprend toutes les langues, et surtout celle qui s'exprime dans le silence par les mouvemens intérieurs de l'âme. Nous possédons aussi les adorateurs par l'âme et les adorateurs par les lèvres. Les uns et les autres ne se connaissent pas ; nous avons la religion idéale, celle qui force au recueille-

ment de l'esprit, et nous avons la religion terrestre, celle qui force aux manifestations des bras et des jambes. En un mot, nous connaissons la contrefaçon et la sincérité.

Les religions sont au même niveau que l'esprit. Nous avons la religion des lettrés, qui correspond à l'état de culture du corps le plus éclairé de l'empire : c'est la religion de Confucius, ou mieux sa philosophie, car sa doctrine est celle d'un chef d'école qui a laissé des maximes morales, mais qui ne s'est pas livré à des spéculations philosophiques sur les destinées de l'homme et la nature de la Divinité.

Confucius vivait au VIe siècle avant l'ère chrétienne, et son souvenir a tant de prestige qu'il n'y a pas une ville en Chine qui n'ait un temple élevé en son honneur. Son système philosophique consiste essentiellement dans l'éducation du cœur humain et le mot éducation est vraiment celui qui exprime le mieux le but de cette doctrine. Élever, c'est-à-dire soulever de terre l'homme inerte, que le mauvais emploi de ses facultés a abaissé ; lui ouvrir les yeux, pour lui montrer la splendeur bleue du monde illimité ; l'habituer peu à peu à sortir de son néant et à se sentir esprit, être pensant, voulant et connaissant. Penser, vouloir, connaître, sont les trois degrés de cette éducation qui commence par le réveil et s'achève par la science, et dont le formulaire possède les plus belles maximes que jamais philosophe ait écrites sur l'humanité.

Il ne faudrait pas croire cependant que la doctrine de Confucius s'en tienne à des maximes ou à des conseils sans indiquer de méthode précise. Il y a un enseignement très exact dans cette doctrine, et c'est véritablement un cours pratique d'éducation morale. Je vais essayer d'en faire connaître le plan.

Le principe sur lequel repose ce système est de maintenir la raison dans des limites fixes.

Confucius disait que le cœur humain est semblable à un cheval au galop qui n'écoute « ni le frein ni la voix ; » ou bien à un torrent qui descend les pentes rapides des montagnes ; ou encore à une flamme qui éclate. Ce sont des forces violentes, qu'on ne peut se flatter de maîtriser qu'en les maintenant, sans attendre qu'elles se développent.

Il disait que le cœur humain a un idéal invariable : la justice et la sagesse, et que les cinq sens ont des puissances de séduction qui l'écartent de cet idéal. S'armer volontairement contre les dangers de ces séductions, tel est le moyen que Confucius conseille à ses adeptes, et l'arme invincible qu'il leur donne, c'est le respect.

Le respect est le sentiment général qui s'étend à chaque action de la vie. La cause première de la corruption est la négligence ; il n'y a pas de quantité négligeable pour la raison.

C'est la négligence qui nous met au pouvoir de l'habitude, qu'on a appelée cyniquement une seconde nature, comme si la nature n'était pas une et identique ! C'est le respect qui, s'étendant à tous les actes de la vie, surtout les plus insignifians, en écarte les influences malsaines et opère, de proche en proche, l'œuvre patiente de l'éducation.

Confucius nous fait observer que les cinq sens tels qu'on les définit constituent des facultés, mais non pas des dons. L'homme a cependant reçu de la nature des dons, et il nous les indique : ce sont : la physionomie respectueuse, la parole douce, l'ouïe fine, l'œil clairvoyant, la pensée réfléchie. Ces états particuliers de nos facultés doivent être développés sans relâche.

La base du système philosophique de Confucius est donc le respect, comme la charité est la base de la doctrine évangélique. Le respect s'adresse aux actions, la charité aux individus, ou pour parler exactement « à son prochain. »

J'imagine, — c'est un caprice de mon esprit, — que Confucius a pu entrevoir cette charité qui crée un prochain. Mais notre moraliste n'aura pas osé proposer un but aussi parfait ; il fallait la présomption d'un Dieu pour croire à l'existence d'un prochain. Il a préféré laisser à l'homme l'initiative de la charité, et s'il lui donne la clé pour parvenir à la perfection humaine, il ne désespère pas que l'humanité n'en reçoive quelques bienfaits.

Je n'ai pas la prétention de faire un cours de religion, encore moins de convertir, d'autant que Confucius laisse chacun libre d'adorer Dieu comme il l'entend. Mais je ferai remarquer que ce système qui consiste à élever le cœur de l'homme pour diriger ensuite toutes ses pensées vers Dieu, comme une sorte de conséquence du bien moral obtenu, ne manque ni de grandeur ni de logique. Il paraît juste que l'être humain se pare de toutes les splendeurs de la vertu pour communiquer avec l'Être divin, et présenter l'adoration comme un but est une idée élevée, sublime, qui satisfait l'esprit et enchante la raison.

On m'accusera peut-être d'embellir le sujet et de ne montrer que la beauté des théories. Mon lecteur sait bien mieux que moi que les livres ont de magnifiques reliures et qu'on ne les ouvre guère ; que les préceptes ne rendent pas tous les hommes sages ; et qu'il ne suffit pas de les connaître pour les appliquer. J'ai entendu dire que notre morale était semblable aux langues mortes, qui ne se parlent plus ; volontiers on lui donnerait l'épithète d'archéologique... Mais je connais bien des morales qui ont le même sort, et les maximes de fraternité et d'égalité, voire même de liberté, me paraissent occuper davantage les arrangeurs de mots que des

disciples sincères. Critique qu'il m'est aisé de faire : tour à tour les hommes composant la grande tribu humaine aiment à discuter sur la paille énorme du voisin et oublient la poutre imperceptible. Ce sont des inconséquences qui ne font que mieux ressortir l'utilité des maximes ; car avec un peu plus de respect et moins de négligence, la vie serait plus digne et plus estimable.

Je reviens encore aux maximes pratiques. Confucius a dans sa doctrine quantité de petits moyens qui combattent victorieusement les grosses erreurs : c'est comme l'homéopathie appliquée aux maladies de l'âme. Il défend, pour citer un de ces moyens, l'idée fixe, c'est-à-dire le préjugé. Il dit : Tous les hommes sont semblables, les anciens et les nouveaux ; ce qui est le bien pour les uns est aussi le bien pour les autres ; ils ne diffèrent pas. Les imiter dans la sagesse de leur conduite et s'appliquer à les connaître, c'est le meilleur chemin à suivre pour se connaître soi-même.

En un mot, il cherche à créer un point de vue d'ensemble qui réunira toutes les consciences ; personne n'échappera à ce magnétisme, et, sans arrière-pensée, sans la conception d'un autre idéal, tous les esprits se tourneront vers le soleil du monde moral pour en recevoir la bienfaisante lumière.

Il dit encore : « Entrez dans le domaine intime de la nature et étudiez le bien et le mal, vous serez pénétré par le sentiment de la nature elle-même, et, malgré les vastes dimensions de l'univers et les distances qui séparent les situations sociales, vous concevrez dans votre conscience le principe de l'égalité des êtres.

« Si vous maintenez la conscience, vous restreindrez le désir et arriverez à l'idéal de la vie terrestre, qui est la tranquillité de l'esprit.

« La tranquillité est une sorte d'attention vigilante. C'est lorsqu'elle est complète que les facultés humaines déploient toutes leurs ressources, parce qu'elles sont éclairées par la raison et maintenues par la connaissance. »

Je m'arrête : il n'est pas nécessaire de développer davantage cette magnifique doctrine qui constitue un des plus splendides hommages rendus par l'homme à son Créateur.

La religion de Confucius n'admettait primitivement ni images, ni prêtres. On a ajouté depuis à la doctrine certaines cérémonies qui ont établi les règles d'un culte. Mais ces cérémonies occupent peu les esprits qui considèrent les principes.

L'unité religieuse n'existe pas en Chine : où existe-t-elle ? L'unité est un état de perfection qui n'existe nulle part. Mais si la Chine a plusieurs religions, je m'empresse de dire qu'elle n'en a que trois ; c'est bien peu.

Outre la religion de Confucius, il y a celle de Lao-Tsé, qui n'est

plus pratiquée que dans la basse classe et qui a pour principe la métempsycose, — et la religion de Fô, ou le bouddhisme, doctrine qui appartient à la métaphysique et dans laquelle on trouve d'admirables points de vue.

Le bouddhisme doit son origine à un saint réformateur nommé Bouddha, qui vivait au VIe siècle avant l'ère chrétienne. Selon lui, le monde matériel est une illusion; l'homme doit tendre à s'isoler au milieu de la nature, à s'immobiliser. C'est la doctrine de la contemplation en Dieu, c'est-à-dire dans l'être immatériel. Le but de cette vie idéale est d'amener l'extase; alors le principe divin s'empare de l'âme, l'envahit, la pénètre, et la mort achève cette union mystique. Tel est le principe abstrait de cette religion, qui a ses temples, ses autels et un culte très pompeux. J'ajouterai que les moines bouddhistes, qui vivent dans de vastes monastères, possèdent de grandes richesses.

Comme on le remarque dans tous les pays, la religion a ses partisans sincères, ses détracteurs et ses indifférens. Ceux-ci sont nombreux en Chine. L'indifférence est une sorte de négligence qui s'attache aux choses de l'esprit, c'est une maladie qu'on ne soigne pas. Partout où il y a des hommes, il s'y produit des indifférens. Mais je n'ai pas à constater dans nos mœurs la haine religieuse : c'est pour moi une chose stupéfiante. Je comprends qu'on haïsse... le moi, par exemple, mais une idée religieuse, une religion!

Quant à l'athéisme, on a dit que c'était un produit de la civilisation moderne. Nous ne sommes pas encore assez civilisés pour n'avoir aucune croyance.

III. — LE MARIAGE.

En Chine, on considère comme des phénomènes le vieux garçon et la vieille fille.

C'est à dessein que je commence ce sujet sous la protection de cette observation, car il me sera plus facile de dire les choses les plus singulières sans exciter un trop grand étonnement.

Le vieux garçon et la vieille fille sont des produits essentiellement occidentaux, et cette manière d'exister est absolument contraire à nos mœurs. On dit en Europe que quiconque est bon pour le service est soldat; chez nous la formule peut rester la même; il suffit de substituer au mot soldat celui de marié.

Très sérieusement on considère le célibat comme un vice. Il faut avoir des raisons pour l'excuser; en Occident, il faut avoir des excuses pour expliquer le mariage. Cette forme est peut-être exagérée, mais elle est parisienne, et quand on parle du mariage en

Chine, on se trouve aux antipodes du mariage parisien. Les détails qui vont suivre sont donc nécessairement curieux.

Les Chinois se marient de très bonne heure, le plus souvent avant vingt ans. Il n'est pas rare de voir des jeunes gens de seize ans épouser des jeunes filles de quatorze ans, et l'on peut être grand'-mère à trente ans! On chercherait en vain des causes climatologiques à ces dispositions de nos mœurs. Elles sont une conséquence de l'institution même de la famille et du culte des ancêtres. Au nord ou au sud de la Chine, c'est-à-dire dans des régions où l'on peut éprouver la chaleur des tropiques ou le froid de la Sibérie, ces mœurs sont les mêmes : on se marie jeune dans toutes les provinces de l'empire.

La première préoccupation des parens, c'est le mariage de l'enfant, dès que l'adolescence se manifeste. Longtemps même avant que l'âge ait sonné, les parens font leur choix. Ceux-ci ont déjà fait part à des amis de leur intention d'unir leur fils à leur fille. Ils conviennent entre eux d'en réaliser le projet dès que le temps sera venu.

Souvent le choix de l'épouse est fait dans le cercle même de la famille. Il y a enfin les amis des amis qui s'occupent de faire les mariages, qui servent d'intermédiaires... désintéressés et ont quelquefois la main heureuse. Car, chez nous comme ailleurs, le mariage est une chance et les époux ne se connaissent que lorsqu'ils sont mariés.

Faire sa cour est un devoir inconnu et que nos mœurs, du reste, rendent irréalisable. En Europe, on s'accorde avant le mariage quelques semaines pour apprendre à s'aimer. C'est une sorte de stage, de trêve précédant le grand jour, et, pendant cet intervalle, on donne des fêtes et de grands dîners. C'est une existence charmante qui sert de préface au mariage et dont les souvenirs deviendront plus chers à mesure que croîtront les années de mariage. Il est clair que personne ne veut prendre la responsabilité de l'union projetée : on dit aux jeunes gens : Apprenez à vous connaître; vous avez deux mois, et alors vous direz oui ou non. Se connaît-on, ou plutôt peut-on se connaître? Évidemment non. Je conclus qu'il vaut mieux que les parens soient les seuls agens matrimoniaux responsables et que les enfans épousent, à l'heure dite.

J'ai entendu citer cette phrase : « Dans le mariage, la période la plus heureuse se passe avant le mariage. » Un Parisien jurerait qu'un homme marié seul a pu faire cette déclaration, mais il faut avouer que ces mœurs-là sont bien aussi curieuses que les nôtres!

Les mariages se font, par principe, entre familles de même situation sociale. Il y a certainement des mariages excentriques, mais c'est l'exception.

Lorsque le choix est résolu, c'est-à-dire lorsque la jeune fille a été désignée, les parens du futur font officiellement la demande en mariage. Cette demande est suivie de la cérémonie des fiançailles.

A cette occasion, les parens échangent les contrats de mariage signés par les chefs de famille et les parens. Chez nous, les chefs de famille remplacent les officiers de l'état civil et les notaires. Puis le fiancé envoie à sa future deux bracelets en or ou en argent, selon la fortune de la famille. Ce sont les cadeaux de fiançailles. Ces coutumes sont exactement les mêmes qu'en Occident, mais en Chine elles s'accomplissent hors la vue de la fiancée. Les bracelets sont attachés par un fil rouge qui symbolise le lien conjugal.

La remise de la corbeille a lieu quelque temps après et est l'occasion de cérémonies pompeuses. Le fiancé envoie à sa future plusieurs dizaines de corbeilles richement ornées et contenant la soie, le coton, les broderies, les fleurs, en un mot tout ce qui constitue la toilette de la mariée.

A ces cadeaux, qui peuvent être d'une grande richesse, se trouvent joints des mets exquis pour la famille, et particulièrement des gâteaux de circonstance que la famille de la fiancée doit distribuer à tous ses amis en leur faisant l'annonce officielle du mariage de leur fille. De son côté, la fiancée, après réception de la corbeille, envoie à son futur un costume ou l'uniforme de son rang, s'il est déjà mandarin, costume qui sera porté par le futur le jour de son mariage. Dans chacune des deux familles, un grand festin réunit, le jour des fiançailles, les parens et amis respectifs.

Le mariage doit toujours être célébré dans l'année où a été fait l'envoi de la corbeille. La veille du jour fixé pour la cérémonie, les parens de la jeune fille envoient au futur tout ce qui constitue la dot de sa femme, ses toilettes, l'argenterie, les meubles, le linge, en un mot, son ménage. L'envoi de ces divers objets se fait toujours avec une grande mise en scène.

Le soir du même jour, à sept heures, la famille du marié envoie à sa fiancée une chaise à porteurs garnie de satin rouge brodé. Cette chaise est conduite par un orchestre de musiciens, des domestiques portant des lanternes ou des torches si la famille a un rang officiel, un parapluie rouge, un écran vert (ce sont les insignes officiels), puis les tablettes sur lesquelles sont inscrits tous les titres que la famille possède depuis plusieurs générations. Ce même soir, la famille de la mariée donne un grand dîner, appelé invitation, et la chaise est exposée au milieu du salon pour être admirée par les invités. Pendant le dîner, les musiciens envoyés par le futur font entendre des airs joyeux. La famille du marié donne également le grand dîner de l'invitation, et tous les objets constituant la dot de la mariée sont exposés aux regards de tous.

Le jour du mariage, dès le matin, quatre personnes choisies parmi les parens ou les amis du futur se rendent au domicile de la mariée et l'invitent à se rendre chez son fiancé. Elle monte dans sa chaise et est portée par quatre ou huit hommes, selon le rang de sa famille ou de celle dans laquelle elle doit entrer. Sa chaise est précédée par celles des quatre envoyés, et le cortège, ainsi formé, se rend vers la maison où habite la famille de son fiancé. Son arrivée est annoncée par des fanfares joyeuses et des détonations de boîtes d'artifices. Aussitôt après, la chaise est apportée dans le salon où sont rangés les membres de la famille, les amis, les dames d'honneur et les garçons d'honneur. Un de ceux-ci, portant devant sa poitrine un miroir métallique, se présente devant la chaise, dont le rideau est encore baissé, et salue trois fois. Ensuite une des dames d'honneur, entr'ouvrant le rideau, invite la mariée (elle est encore voilée) à descendre de sa chaise et à se rendre dans sa chambre, où l'attend son fiancé en costume de cérémonie. C'est à ce moment que les époux se voient pour la première fois. Après cette entrevue, ils sont introduits dans le salon, conduits par deux personnes déjà mariées depuis longtemps et ayant eu des enfans du sexe masculin. Ce sont les anciens du mariage, et nous les appelons « le couple heureux. »

Au milieu du salon se trouve une table sur laquelle on a disposé un brûle-parfums, des fruits et du vin. Dans notre esprit, cette table est placée à la vue du ciel. Les mariés se prosternent alors devant la table pour remercier l'Être suprême de les avoir créés, la terre de les avoir nourris, l'empereur de les avoir protégés et les parens de les avoir élevés. Puis le marié présente sa femme aux membres de sa famille et à ses amis présens. Pendant toute la durée de la cérémonie, la musique continue de jouer, et pendant le dîner qui suit cette cérémonie.

On remarquera la simplicité de ces cérémonies. Elles ne sont ni religieuses ni civiles; aucun prêtre n'y assiste, aucun fonctionnaire ne s'y présente; il n'y a ni consécration ni acte. Les seuls témoins du mariage sont Dieu, la famille, les amis.

Pendant toute la soirée, après le dîner, les portes de la maison restent ouvertes et tous les voisins, même les passans, ont le droit d'entrer dans la demeure et d'y aller voir la mariée, qui se tient debout dans le salon, séparée du public par une table sur laquelle sont posés deux chandeliers allumés.

Le lendemain du mariage, c'est au tour de la mariée à conduire son époux dans sa famille, où les mêmes cérémonies s'accomplissent.

Voilà quelles sont, vues d'ensemble, les coutumes du mariage. Elles ne varient que par la splendeur des détails dans les familles

riches, et l'on peut aisément se rendre compte de ce qu'il est possible de réaliser avec un tel cadre. Si les mœurs accordaient aux riches de l'Occident la coutume des cortèges, les cérémonies du mariage seraient aussi imposantes que le sont celles des obsèques. Mais il en est tout autrement : le cérémonial est une coutume qui a disparu des mœurs occidentales ; on le supprime autant qu'on peut, et il n'y a plus guère que les campagnes où les mariages soient encore des noces. On y danse, on y chante, on y fête une grande joie.

Les mariages que j'ai vus dans la société élevée sont bien la chose la moins gaie du monde. On ne va pas à la célébration du mariage civil : ceux qui admettent la consécration religieuse se hâtent de sortir de l'église. A peine rentré chez soi, on change de toilette et on prend le train. Vraiment on ferait mieux de faire venir le maire et le curé dans un sleeping-car et de procéder rapidement à la célébration du mariage avant le départ du train. Les invités se tiendraient sur le quai de la gare et l'on pourrait même prier les locomotives d'exécuter un chœur pour impressionner la mariée. Je crois qu'on finira par en arriver là.

J'ai la naïveté de croire à l'influence des cérémonies : elles obligent au respect de l'acte accompli. Malgré vous, vous sentez la grandeur de quelque chose que vous ne définissez pas, mais qui existe. Les cérémonies font sentir le mystère et, par elles, nous savons nous élever au-dessus de nos petitesses. Moins les cérémonies sont imposantes, moins l'action accomplie est importante. C'est pourquoi le mariage a perdu son charme.

Chose curieuse ! les honneurs rendus aux morts restent les mêmes ; les cérémonies publiques sont respectées et le deuil ne les discute pas. C'est que l'on peut ridiculiser à bon compte les cérémonies des vivans ; mais, en présence de la mort, on laisse faire la coutume, et les plus sérieux ne contrôlent pas les cérémonies de la douleur.

Le culte du sérieux a remplacé dans la civilisation moderne tous les autres cultes. Il y en avait jadis de charmans que des livres anciens m'ont appris à connaître. On vivait alors en communication plus directe avec la nature. J'ai retrouvé dans ces anciennes descriptions bien des traits de ressemblance avec nos mœurs actuelles qui me font conclure que les changemens ne sont pas des progrès, du moins rarement. Quand je contemple les beaux costumes du temps, les chapeaux à plumes et les manteaux brodés, je ne puis m'empêcher de trouver très laids le tube noir qui sert aujourd'hui de couvre-chef et cet habit noir si étrange que tout le monde porte, surtout les domestiques.

Je parierais fort que, si on faisait l'histoire complète du costume

et des coutumes, on remarquerait que leurs changemens correspondent à quelque événement de nature sérieuse. Toutes les coutumes locales entretenaient l'affection du sol natal; le costume maintenait le rang. Aujourd'hui tout le monde se ressemble dans tous les pays de l'Occident, et on ne tient plus à grand'chose. Si c'est là le progrès désiré, il est complet, et j'admire sans envie.

IV. — LE DIVORCE.

Le divorce existe en Chine, mais d'une certaine manière. J'ai dit que le mariage créait un lien indissoluble au point de vue de la famille; le législateur seul a introduit une disposition d'exception, et il ne l'a introduite que dans l'intérêt même de la famille. A vrai dire, le divorce est une nécessité légale.

Que le lecteur ne cherche pas ici une thèse favorable ou contraire à la loi du divorce. Je ne fais concurrence ni à Alexandre Dumas fils ni à M. Naquet. Je raconte ce que nous pensons du divorce en Chine; je ne peux donc pas dire ce qu'on en penserait si la famille était organisée en Chine comme elle l'est chez les nations occidentales.

On fait des lois pour les sociétés à mesure que ces sociétés se transforment; les lois marquent les évolutions : j'allais dire les révolutions. Il se peut donc que les législateurs trouvent le moment favorable d'introduire le divorce; cela est très admissible, mais je n'en ai pas fait la preuve.

Ce que je sais, c'est qu'en l'an 253 avant l'ère chrétienne, époque à laquelle fut publié notre code, le divorce existait en Chine. Quand fut-il promulgué comme loi? La réponse est obscure; mais Voltaire, fort heureusement, nous l'apprend : « Le divorce est à peu près de la même date que le mariage : je crois que le mariage est de quelques semaines plus ancien. » L'esprit vient toujours à bout de tout.

Quoi qu'il en soit de l'âge exact du divorce, il n'a pas été institué à la légère et il est entré dans le code accompagné d'un dispositif qui en fait une mesure sérieuse. La loi a prévu d'avance certaines circonstances qu'il est inutile de rappeler ici et qui sont dans la mémoire de tous les gens mariés. Sur ces chapitres, l'Orient et l'Occident s'entendent à merveille. Mais il y a chez nous une originalité. Nous possédons deux cas de divorce inédits en Europe. Ils consistent dans la désobéissance poussée jusqu'à l'injure envers les parens de l'un ou de l'autre des conjoints, et dans la stérilité constatée à un âge fixé par la loi.

Que ces principes paraissent étranges, je n'en disconviens pas; mais si l'on se rappelle l'organisation de la famille selon les principes que j'ai déjà exposés, on comprendra la raison de ces deux cas particuliers. Ils viennent confirmer l'opinion que j'ai avancée au sujet du rôle social de la famille dans la société chinoise.

Toutes ces observations ne sont que des préliminaires. La seule question intéressante dans le divorce est de savoir si on en use. Toutes les personnes que j'ai rencontrées et qui m'ont interrogé sur nos mœurs m'ont toujours adressé cette question : Divorce-t-on beaucoup en Chine? La première fois, cette demande m'a étonné; puis, en réfléchissant, j'ai compris que c'était, en effet, la seule chose qu'il importe de savoir. Lorsque, pour la première fois, la souffrance vous oblige à aller chez un dentiste, vous demandez à vos amis si « ça fait bien mal. » Vous avez l'inquiétude de l'inconnu. Il se passe quelque chose de semblable pour le divorce : on en a peur, et c'est pourquoi on questionne : « Divorce-t-on beaucoup chez vous? » Rassurez-vous, esprits timorés et naïfs, le divorce n'est pas si terrible qu'il en a l'air. A force de le craindre, vous le rendez menaçant, comme Croquemitaine, lorsqu'il suffit pour l'annihiler qu'il soit *un remède pire que le mal.* Voilà sa vraie définition en Chine. Il suffit qu'il puisse être utile pour que sa présence soit excusable; mais il a un vice originel de « mal nécessaire, » parce qu'il est un témoignage de l'imperfection humaine et qu'il rompt le *charme* que nous voyons dans le mariage, union projetée et contractée par la famille pour la famille.

Le seul cas sérieux de divorce, à part celui de l'adultère, qui est puni par le mari de main de maître, consiste dans la stérilité, puisque le but du mariage est de donner des enfans à la famille pour honorer les parens et continuer le culte des ancêtres. Eh bien! même lorsque la stérilité de la femme est constatée à l'âge voulu par la loi, même dans ce cas-là, le mari n'use pas de son privilège légal. Le divorce est une rupture violente, et, pour s'y résoudre froidement, il faut pouvoir oublier la femme qu'on a aimée en dépit de sa stérilité. Peut-elle être rendue responsable d'un malheur dont elle souffre autant que son mari? Mais non; alors les époux restent unis. Voilà la leçon de l'expérience. Il est certain qu'on raisonne toujours profondément avant de changer sa vie; on se demande si, en prenant une autre femme légitime, on en aura des enfans; peut-être n'est-ce qu'une chance à courir... A quoi bon alors attrister son existence par des essais aussi douteux? On reste donc unis et on adopte un enfant choisi parmi les enfans de la famille, conformément à la loi sur l'adoption. C'est là un moyen dont on use fréquemment pour guérir le mal de la stérilité, surtout lorsque la famille est riche.

Je multiplierais les exemples que j'arriverais à la même conclusion que le divorce autorisé par la loi est condamné par l'usage. C'est un fait indéniable. On aura beau dire, le divorce n'est pas une loi de nature; c'est la conséquence d'un certain état social, et, en fait, qu'il soit légal ou illégal, n'existe-t-il pas partout? Que sont les séparations, sinon une sorte de divorce? Seulement je suis porté à croire que, dans les pays où le divorce n'existe pas légalement, il y aurait moins de divorces qu'il n'y a actuellement de séparations, s'il existait. Etre divorcé! passe encore la séparation; mais le divorce! on réfléchirait comme chez nous avant d'arriver à cette extrémité; les demi-mesures ne font pas réfléchir sérieusement. Que de gens qui se séparent et qui, dans les mêmes circonstances, ne divorceraient pas!.. Mais je m'aperçois que je plaide pour le divorce, ce dont je m'excuse, parce que les situations respectives de la société occidentale et de la nôtre sont absolument différentes. Chez nous, la femme se marie sans dot. Le mot sublime d'Harpagon : « Sans dot! » n'aurait aucun sens. L'argent et la femme n'ont aucun rapport entre eux; les femmes n'héritent pas. Ah! certes, je ne veux pas médire du sexe féminin, mais c'est là une des institutions les plus heureuses de la Chine, et une des plus habiles. Le mariage d'argent n'existe pas.

J'ai cherché à expliquer à mes compatriotes ce qu'on entendait par un mariage d'argent; ils ont toujours compris que c'était un acte de commerce, une affaire. Chez nous, les parens comptent longtemps à l'avance les titres d'honorabilité de la famille à laquelle on va demander une épouse. On s'informe au sujet des qualités de la jeune fille. Ailleurs, en Occident, on compte les écus de la dot; on calcule les espérances, c'est-à-dire les décès des parens, et, quand on a bien compté, additionné et qu'on arrive à un chiffre rond, le mariage est fait : bon parti. N'est-ce pas ainsi? Pourquoi le : « Sans dot! » de Molière serait-il sublime s'il n'en était pas ainsi?

Les mariages d'argent sont l'injure la plus violente qu'on puisse faire aux femmes. Mais elles ne sentent pas l'affront, puisque, se laissant acheter, elles ont souvent même le courage de se vendre.

J'avoue que le divorce ne me paraît plus nécessaire quand on examine un tel état social. On est si peu uni par le mariage! Ah! nos mœurs sont plus solides, plus dignes, et il m'est impossible d'admirer, malgré la meilleure volonté du monde, ce mélange de traditions solennelles et de petites choses mesquines qui ressemble à une pièce d'opéra-bouffe. Ainsi constitué, le mariage est devenu si fragile qu'il faut des procédés d'une grande délicatesse pour le traiter dans ses écarts, et le divorce étant une pièce d'artillerie de siège, je crains fort qu'il n'emporte dans sa foudre ce qu'il reste de

bon dans le mariage. Mais ce n'est pas mon affaire. Le bon ménage est très en honneur en Chine. Une vieille chanson du *Livre des vers* célèbre les bons ménages dans une ode naïve dont voici la traduction :

Le coq a chanté! dit la femme.
L'homme répond : On ne voit pas clair,
Il ne fait pas encore jour.
— Lève-toi! et va examiner l'état du ciel!
— Déjà l'étoile du matin a paru : —
Il faut partir; souviens-toi
D'abattre à coups de flèches
L'oie sauvage et le canard.

Tu as lancé tes flèches et atteint le but.
Buvons un peu de vin
Et passons ensemble notre vie :
Que nos instrumens de musique s'accordent,
Qu'aucun son irrégulier
Ne frappe nos oreilles!

Telle est la chanson des époux, qui ne sont ni Roméo ni Juliette, quoiqu'on pourrait s'y méprendre. Elle n'a d'autre ambition que d'enseigner les devoirs et non de poétiser les grandes passions. Et ce chasseur, n'allez pas croire que ce soit un pauvre montagnard indigne de votre intérêt, obligé de chasser pour soutenir sa dure existence. C'est un homme d'une condition opulente, car l'ode se termine ainsi :

Offre des pierres précieuses
A tes amis qui viennent te voir;
Ils les emporteront
Suspendues à leur ceinture.

J'ai dit que le divorce était condamné par l'usage. C'est surtout dans la société aristocratique qu'il est le plus méprisé. Plutôt que de livrer au grand jour les secrets de la vie intime, lorsque les causes de la rupture ne sont pas extrêmement graves, on préfère le système des concessions mutuelles.

Du reste, la femme est intéressée, pour des questions de vanité, à conserver la paix et à ne pas désirer le divorce, car elle ne possède rien que les honneurs attachés à sa qualité d'épouse.

Le mariage donne à la femme tous les privilèges dont jouit le mari, même celui de porter l'uniforme de son rang. Dans ces conditions, divorcer serait d'une extrême maladresse, et, si la femme le comprend, le mariage restera uni.

Pour être chinoises, ces dispositions de nos législateurs au sujet de l'influence de la femme n'en sont pas moins habiles. Il est presque impossible chez nous qu'on puisse dire : Cherchez la femme! C'est un principe d'Occident. Comme je l'établirai dans un autre chapitre, la femme est tout aussi heureuse en Chine qu'en Europe; mais, n'ayant pas l'esprit de personnalité trop développé, elle ne songe ni aux scandales ni aux intrigues.

Dans les familles aristocratiques, on est surtout aristocrate; on a la fierté du rang qui maintient l'esprit de conduite, et l'on chercherait en vain des occasions de plaisanter aux dépens des nobles. En Occident, on a écrit cette phrase : « Je ne connais aucun endroit où il se passe plus de choses que dans le *monde*. » Cela est vrai; tout s'y passe. Ce monde-là se retrouve partout; mais je constate qu'on le plaisante, ce qui ne se voit pas en Chine.

Dans les classes ouvrières, le divorce ne se produit que très rarement. Là, tous les membres de la famille travaillent pour assurer le pain quotidien; les discussions sont une perte de temps. Le père, la mère, les enfans s'en vont ensemble aux champs, comme dans la vie antique. S'ils se querellent, ce qui leur arrive bien quelquefois, ils en sont quittes pour se réconcilier : après la pluie, le beau temps. Quand, par hasard, les motifs de la brouille deviennent graves, lorsque le mari dissipe le bien de la communauté et que la femme s'adresse au magistrat pour obtenir le divorce, le plus souvent le magistrat s'abstient de prononcer la séparation définitive. Il est le juge, et, à ce titre, il attend que les bons conseils opèrent un changement dans le cœur du coupable. Sa prudence est presque toujours clairvoyante.

Enfin il est encore une autre considération qui peut arrêter à temps la femme résolue à demander le divorce : ce sont ses enfans et l'espoir qu'elle fonde dans leur avenir. En Chine, c'est la mère qui élève ses enfans, et nous ne serons jamais assez civilisés pour comprendre une éducation plus parfaite. La mère fait passer son ambition dans le cœur de ses enfans : par eux, elle peut devenir noble, honorée, et quand un sentiment pareil réside dans le cœur de la femme, *il est une force*. Nous avons fait de la femme *un être espérant toujours*. C'est cet espoir qu'elle oppose sans cesse aux douleurs qui l'assiègent lorsque son mari la rend trop malheureuse. Elle patiente pour que ses enfans la récompensent un jour et la vengent des mépris du mari.

Il me serait impossible de terminer ce sujet sans dire quelques mots de l'adultère, que les lois, en Europe, ne punissent pas comme un crime. Chez nous, il est admis que le mari seul a le droit de tuer sa femme lorsqu'il la surprend en flagrant délit. Voilà qui résout la question du divorce.

Cependant on a dit, au sujet des pénalités châtiant la femme adultère, des excentricités telles que je ne puis m'empêcher de les citer. Alexandre Dumas fils dit dans son livre, *la Question du divorce* : « Dans le Tonkin et en Chine, la femme adultère est livrée à un supplice que Philyre, la mère du centaure Chiron, avait trouvé fort agréable sans doute. Il est vrai que c'était un dieu qui avait pris pour elle la forme d'un cheval. Après ce supplice, un éléphant dressé à ces exécutions saisit la femme avec sa trompe, l'élève en l'air, la laisse retomber et l'écrase sous ses pieds. » Je pourrais me contenter du texte; il se réfute assez de lui-même. Mais cet exemple montre le système adopté pour dépeindre nos mœurs. Il est de fait qu'il y a bien moins d'éléphans en Chine qu'en France : à peine y en a-t-il deux ou trois à Pékin, que l'on va voir, par curiosité, comme les animaux des ménageries. Mais c'est de mode de faire de la Chine l'asile de la barbarie. Existe-t-il quelque part une coutume inhumaine, cruelle : Comment! vous n'avez pas deviné dans quel pays? C'est en Chine.

Il faudrait revenir sur ces fantaisies de l'imagination, et, ne serait-ce que par amour de la vérité, les prouver ou se rétracter.

V. — LA FEMME.

On se représente généralement la femme chinoise comme un être amoindri, pouvant à peine marcher et emprisonnée dans son intérieur au milieu de ses servantes et des concubines de son époux. C'est là une de ces fantaisies de l'imagination qu'il faut cesser d'admettre, quoi qu'il en coûte à l'amour-propre des voyageurs.

Il en est de tout ce qu'on dit à propos de ces mœurs comme de l'écrevisse qu'un dictionnaire célèbre définissait : un petit animal rouge qui marche à reculons. Il est évidemment difficile de changer une opinion à laquelle on s'est habitué, mais devant l'évidence il faut être de bonne foi et avouer qu'on ne vous y reprendra plus. Donc l'écrevisse n'est pas rouge et ne l'a jamais été. De même, la femme chinoise marche aussi bien que vous et moi; elle court même sur ses petits pieds, et, pour mettre le comble au désespoir des conteurs de merveilles, elle sort, se promène dans sa chaise et n'a même pas de voile pour se protéger contre les regards trop indiscrets.

Quel livre curieux, — pour les Chinois, — on composerait avec tout ce qui s'est dit sur eux! Quel ne serait pas leur étonnement de se savoir si mal connus lorsque tant de voyageurs ont parcouru leurs villes et reçu leur hospitalité! Mais une des erreurs qui nous

flattent le moins et pour laquelle je me risque à donner une rectification, c'est celle qui fait de la femme un être ridicule, grotesque, sans influence, uniquement créé pour mettre au monde nos enfans.

C'est se faire une singulière idée de la femme. Sans nul doute notre femme ne ressemble pas à la femme d'Occident, mais c'est toujours la femme, avec tout ce qui ne se définit pas, et, à quelques nuances près, elles sont toutes filles d'Ève, s'il faut entendre par cette expression la disposition instinctive qui les pousse à dominer le genre masculin. Le meilleur service qu'on puisse rendre à la femme, c'est de la diriger et de lui laisser croire qu'elle dirige pour flatter son amour-propre. Nos traditions nous permettent de faire le bonheur de la femme en ce que, chez nous, le masculin est représenté par le Soleil et le féminin par la Lune. L'un éclaire, l'autre est éclairé; l'un est éblouissant de clarté, l'autre lui doit ses pâles reflets. Mais le soleil est l'astre bienfaisant et généreux, et la lumière qu'il cède à la lune a le don d'éclairer aussi : elle a une douceur tempérée qui calme les esprits chagrins et apaise les passions du cœur.

La nature elle-même a donc servi de modèle à ces distinctions et personne n'aurait l'idée bizarre de penser que ses préceptes ont pu être mal interprétés.

J'ai remarqué que le soleil était du genre masculin dans la plupart des langues, sauf dans la langue allemande, où la lune est du genre masculin et le soleil du féminin. C'est une exception très curieuse et qui serait très commentée par un lettré du Céleste-Empire. Il croirait que ce sont les Allemandes qui conduisent la politique et dirigent les administrations de l'état et que les Allemands travaillent au trousseau de leurs filles; ce qui ne serait pas tout à fait la vérité.

Quoi qu'il en soit, puisque les exceptions confirment les règles générales, il est permis d'établir comme une loi la supériorité du masculin sur le féminin. En Chine, cette loi a la force d'une loi naturelle et elle a donné naissance à certaines conséquences qui ont fondé des coutumes et créé des devoirs.

L'homme et la femme comme membres de la famille ont des devoirs spéciaux auxquels se rapportent des systèmes d'éducation différens. Leur rôle social est défini d'avance, et ils sont chacun élevés pour suivre la direction qui convient à leur classe. L'homme et la femme reçoivent donc une éducation séparée. L'un entreprendra les études qui conduisent aux emplois de l'état; l'autre ornera son intelligence de connaissances utiles et apprendra la science précieuse du ménage.

Nous pensons que la science approfondie est un fardeau inutile

pour la femme; non pas que nous lui fassions l'injure de supposer qu'elle nous est inférieure pour l'étude des lettres et des sciences, mais parce que ce serait la faire dévier de sa véritable voie. La femme n'a pas besoin de se perfectionner : elle naît parfaite; et la science ne lui apprendrait jamais ni la grâce, ni la douceur, ces deux souveraines du foyer domestique qui s'inspirent de la nature.

Ces principes sont essentiels dans les mœurs chinoises, et ce qui les distingue, c'est qu'ils sont appliqués à la lettre, comme une nécessité.

Que la femme ne connaisse pas les antichambres des ministères où l'Européenne se pare de toutes les séductions de son sexe pour charmer la société des hommes, elle n'a pas à le regretter. Sa vie n'a pas d'importance au point de vue politique, et les hommes font seuls leurs affaires. Mais passez le seuil de la maison, vous entrez dans son royaume et elle y gouverne avec une autorité que n'ont certes pas les femmes européennes.

En France, la femme suit la condition de son mari, mais en aucun lieu du monde elle n'est plus soumise au mari. J'ai cru naïvement que ce mot de condition avait une grande étendue, mais je me suis aperçu qu'il fallait étudier le droit pour le connaître, afin de savoir qu'il n'accorde aucun pouvoir à la femme. En se mariant, la femme devient une mineure, une interdite; elle est en tutelle, et la loi arme le mari contre sa femme de manière à lui enlever même la liberté de disposer de ce qui lui appartient. Voilà des détails de mœurs qui étonneraient... les femmes chinoises; car la femme chinoise peut remplacer le mari dans toutes les circonstances où il fait acte de maître, et la loi lui reconnaît le pouvoir de vendre et d'acheter, d'aliéner les biens en communauté, de contracter des effets de commerce, de marier ses enfans et de leur accorder des dots qu'il lui plaît de leur donner. En un mot, elle est libre et l'on comprendra d'autant plus facilement qu'il en soit ainsi qu'il n'existe chez nous ni notaires ni avoués, et que par suite il n'a pas été nécessaire de créer des exceptions légales pour pouvoir ensuite s'en débarrasser au moyen d'actes de procédure.

La vie de famille forme la femme chinoise, et elle n'aspire qu'à être une savante dans l'art de gouverner la famille. C'est elle qui dirige l'éducation de ses enfans; elle se contente de vivre pour les siens, et si le ciel lui a donné un bon mari, elle est certainement la plus heureuse des femmes.

J'ai dit ailleurs que l'éclat des honneurs obtenus par le mari rejaillissait sur elle et que même, par ses enfans, elle pouvait obtenir toutes les satisfactions de la vanité, ces faiblesses du cœur humain excusables sous tous les cieux. Elle a donc un intérêt en se

mariant : celui d'élever son rang; elle a le même intérêt en accomplissant tous les devoirs de la maternité.

L'existence de la femme n'est donc pas à critiquer, mais à louer, puisqu'elle est conforme à l'ordre établi par la Providence, et je connais bon nombre d'Européens qui seraient de cet avis s'ils l'osaient.

Ce sujet ne serait pas intéressant si je ne parlais pas du... concubinage : c'est le mot à effet de cette étude.

Le mépris qui s'attache au mot lui-même m'empêchera de trouver un lecteur impartial : car on peut avoir toutes les maîtresses du monde, hormis une concubine. Le mot seul excuse la chose. On eût dit que les Chinois avaient des maîtresses que pas la moindre critique ne les atteindrait. Ce sont des nuances qu'il est difficile de faire comprendre. La maîtresse ou la concubine diffère en Chine de la maîtresse telle qu'elle est en Europe, en ce que, en Chine, elle est reconnue : c'est une sorte de maîtresse légitime.

Il existe des circonstances, — elles peuvent exister, — où le mariage entre deux époux cesse d'être... ce qu'il doit être. Il peut survenir des raisons spéciales qui peuvent briser la carrière matrimoniale du mari. Souvent le changement d'humeur, les infirmités en sont la cause. En Europe, les hommes trouvent facilement des maîtresses, et le double ménage n'est pas une institution inconnue dans le monde chrétien. Dans nos mœurs, où le sort de l'enfant intéresse plus spécialement qu'aucun autre et où la prospérité de la famille est l'honneur même de la famille, cette dispersion des enfans nés en dehors du mariage eût été contraire aux usages admis. Le concubinage a donc été institué dans ce dessein, et il dispense l'homme de chercher ses aventures hors de chez lui.

L'institution en elle-même est très difficile à admettre, au premier abord, — pour un Européen, elle ne paraît pas délicate, — mais sous prétexte de délicatesse, on commet des crimes bien plus grands, lorsque des enfans issus de relations galantes seront jetés dans la vie avec une tache ineffaçable dans leur état civil et se trouveront sans ressources et sans famille. Je trouve ces maux plus graves que la brutalité du concubinage.

Ce qui excuse le concubinage, c'est qu'il est toléré par la femme légitime ; et le sacrifice qu'elle fait, elle en connaît la valeur, car l'amour lie les cœurs en Chine comme partout. Mais l'amour vrai calcule entre deux maux et choisit le moindre dans l'intérêt de la famille. Il ne faut donc pas voir dans la présence de la concubine au foyer de la famille un autre but que l'intérêt de la famille.

La monogamie est le caractère du mariage chinois. La loi punit très sévèrement toute personne qui aurait contracté un second

mariage, le premier étant valable. L'institution du concubinage n'enlève rien au caractère d'indissolubilité du mariage. Je pourrais même dire, au risque d'étonner mes lectrices, qu'il fortifie cette indissolubilité. La concubine ne peut entrer dans la famille sous ce nom qu'avec l'autorisation de l'épouse légitime, et dans des circonstances déterminées. Ce consentement n'est pas donné à la légère, et il ne s'accorde que par esprit de dévoûment à la famille et pour que le mari ait des enfans qui honorent les ancêtres.

Je cherche à excuser cette coutume plutôt qu'à la justifier et j'oublie qu'elle n'est en somme que la copie fidèle des mœurs des anciens âges. On lit en effet dans la Bible : « Or Sarah, femme d'Abraham, n'avait pas encore donné d'enfant à son mari; mais elle avait une servante égyptienne nommée Agar, et elle dit à Abraham : « L'Éternel m'a rendue stérile; viens, je te prie, vers ma servante; peut-être aurai-je des enfans par elle. » Alors Sarah prit Agar et la donna pour femme à son mari. Voilà donc l'exemple si horrible que nos mœurs imitent ! Pour être véridique, je dois reconnaître qu'imitant à leur tour la conduite d'Agar, les concubines abusent souvent de la situation particulière qu'elles ont reçue pour mépriser la femme légitime. Ce sont les inconvéniens de l'institution. Aussi, quoique l'usage existe et qu'il soit dans les mœurs, il n'est pas rare de trouver des familles où la concubine n'entrera jamais, quelles que soient les circonstances.

Dans tous les cas, les concubines sont prises le plus souvent dans la basse classe ou parmi les parens nécessiteux. Les enfans de la concubine sont considérés comme les enfans légitimes de la femme légitime dans le cas où celle-ci n'en a aucun; ils sont, au contraire, considérés comme enfans reconnus, c'est-à-dire ayant autant de droits que les enfans légitimes, si la femme légitime a déjà des enfans.

La concubine doit l'obéissance à la femme légitime, et se considère comme étant à son service.

Et c'est tout.

TCHENG-KI-TONG.

UNE

DERNIÈRE PAGE

D'HISTOIRE ROMAINE

L'ancienne école disait de l'histoire : *Scribitur ad narrandum*, la considérant comme matière excellente pour d'éloquens discours ou d'intéressans tableaux. L'historien moderne a une tâche moins brillante, mais qui peut devenir plus utile : il essaie de retrouver les vérités de détail et de temps qui donnent la représentation fidèle d'une société, et les vérités générales qui sont de toutes les sociétés et de tous les temps. Il a besoin de science pour la recherche et la critique des textes, de philosophie pour l'interprétation des faits et des idées, d'art pour la mise en œuvre des documens et pour la vie qu'il faut rendre aux personnages historiques. Voilà l'idéal aujourd'hui proposé ; mais le fonds qui doit porter tout, c'est la vérité.

Pour la découverte de la vérité, le géomètre et le physicien ont deux méthodes puissantes : la déduction et l'expérimentation. Comme l'un, l'historien observe ; comme l'autre, il déduit, ou plutôt il constate les déductions que le temps a tirées. S'il ne peut, à l'exemple du chimiste, isoler un fait et le reproduire par des expériences multipliées, afin de l'étudier sous toutes ses faces et d'en faire sortir une loi, l'humanité est pour lui un immense creuset où tous les phénomènes de la vie des peuples et des individus se mani-

festent dans des conditions différentes de temps et de lieu, ce qui permet d'aller saisir, sous la variété infinie des formes, certaines lois permanentes qui sont les lois mêmes de l'esprit humain.

On n'arrive point par cette méthode à des prévisions certaines, parce que l'histoire ne se répète pas. Tandis que la fatalité règne partout en dehors de l'humanité, celle-ci porte dans son sein un principe, la liberté, qui, si faible qu'elle soit, empêche cependant de prévoir toutes les conséquences que produiront les faits dans le drame dont l'homme est l'acteur parfois inconscient. L'histoire ne peut donc annoncer quel sera le jour de demain, mais elle est le dépôt de l'expérience universelle ; elle invite la politique à y prendre des leçons, et elle montre le lien qui rattache le présent au passé, le châtiment à la faute.

Cette justice de l'histoire n'est pas toujours celle de la raison, elle épargne parfois le coupable et saute des générations; mais jamais les peuples n'y échappent. Pour ceux-ci, sagesse et grandeur, impéritie et décadence sont les termes d'une équation dont l'historien doit dégager l'inconnue en découvrant les causes qui ont amené les chutes ou les prospérités.

Il est toutefois pour cette étude une condition essentielle, c'est de ne pas oublier le peu de place qu'une génération occupe dans la durée. Les anomalies qui nous choquent, si nous regardons de près, c'est-à-dire mal, disparaissent lorsque nous considérons l'ensemble, et alors se vérifie la loi que nous venons d'énoncer. La nature a le plus absolu dédain pour l'individu et la sollicitude la plus prévoyante pour l'espèce. On trouve dans l'histoire quelque chose de cette loi mystérieuse. Que d'héritiers innocens, individus ou sociétés, ont payé la rançon d'aïeux coupables!

Considérée ainsi, l'histoire devient le grand livre des expiations et des récompenses; de sorte qu'en montrant aux peuples le lien étroit de solidarité qui unit le passé et l'avenir, elle peut leur rappeler la parole biblique : « Faites le bien ou le mal et vous serez récompensé ou puni dans votre postérité jusqu'à la septième génération. »

Cette doctrine de la responsabilité historique n'est pas nouvelle; Polybe la connaissait. Nous pourrions le prendre pour un contemporain, malgré les vingt siècles qui nous séparent de lui, car il est des nôtres par sa curiosité savante, par le besoin qu'il éprouve de se rendre compte de tout ce qu'il voit et de tout ce qu'il entend. Il l'est encore par la moralité de ses récits. Ce païen portait dans sa conscience « le témoin et l'accusateur formidable » qu'il aurait voulu que tout homme trouvât dans la sienne : aussi n'avait-il pas besoin des dieux du vulgaire. Il les a chassés de l'histoire, comme

nos savans, pour constituer leurs sciences, ont chassé du monde matériel les puissances capricieuses que l'antiquité et le moyen âge avaient mises partout. Il ne croit pas à cette déesse tant adorée des anciens et qui l'est encore des modernes, la Fortune, pas plus qu'il ne croit au hasard, au destin : mots commodes pour la faiblesse et l'ignorance. Il a des pensers plus virils. C'est dans l'âme humaine qu'il cherche les mobiles des faits humains et non dans la volonté des dieux. Pour lui, les états s'élèvent ou tombent s'ils sont bien ou mal gouvernés, et les peuples, complices des fautes commises en leur nom par l'assentiment qu'ils y donnent, sont les artisans de leur destin. Ce n'est pas, comme le veut une école fameuse, le fort qui tue le faible; dans l'humanité du moins, c'est le faible qui se tue lui-même : l'individu par les excès, les gouvernemens par l'incurie, et cependant la désolante doctrine que le succès fait la justice est souvent un mensonge.

Nulle part la loi de solidarité entre les générations ou l'enchaînement des causes et des effets ne se laisse mieux saisir que dans l'histoire de la domination romaine, qui commence au pied du Palatin, dans un berceau d'enfant, et qui finit par couvrir un univers : *orbis Romanus*.

J'ai raconté comment cette fortune s'est faite; je voudrais résumer les causes qui l'ont produite et celles qui l'ont précipitée.

Après Bossuet et Montesquieu, il ne resterait rien à dire en un pareil sujet si les révolutions ne nous avaient appris à interroger Rome sur des questions qui ne pouvaient pas, il y a deux siècles, préoccuper ces grands esprits. J'en donnerai un exemple : dans ses *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, Montesquieu ne parle point de la tentative faite par les Gracques pour sauver la république et il ne prononce leur nom qu'en passant. Aux regards du voyageur qui gravit une montagne, l'horizon s'étend et, sans que sa vue soit meilleure, il distingue des sites dont il n'avait pas, dans la plaine, soupçonné l'existence. Le temps rend le même service à l'histoire : il a pour elle des révélations que seul il peut faire, et c'est pour cela qu'elle recommence souvent son œuvre en l'élargissant.

I.

L'action que les peuples subissent d'abord est celle du milieu où ils se trouvent, et la géographie, je veux dire l'ensemble des influences physiques qui dérivent du sol et du climat, explique la moitié de leur histoire. Une vertu particulière est même attachée à

certains lieux. « Constantinople vaut un empire, » disait Napoléon, et on le pense encore. Mettez Rome à Naples ou à Milan, et il n'y a plus d'histoire romaine, comme il n'y aurait plus d'Angleterre si les deux rives de la Manche se réunissaient.

C'est entre les plaines du Latium et de l'Étrurie, au-dessous des montagnes de la Sabine, que s'éleva la cité qui devait être la ville éternelle, à cinq lieues de la mer, au bord du Tibre, le plus grand des fleuves de l'Italie péninsulaire, et sur sept collines de facile défense où la *mal'aria* ne montait pas. Au nord et au sud, de riches contrées invitaient au pillage; à l'est, les montagnards devaient rendre l'armée invincible en l'exerçant par des attaques peu dangereuses, mais continuelles. Placée sur la limite de trois civilisations et de trois langues, entre les Rhasénas de l'Étrurie, les Ausones du Latium, les Sabelliens de la chaîne apennine, Rome se trouva, par sa situation, le grand asile des populations italiennes. Elle fut la ville de la guerre, car partout autour d'elle étaient des étrangers, des ennemis; la cité *riche en hommes*, aux mœurs sévères, à la vie frugale et laborieuse, parce que son territoire ne donnait rien que par un rude travail qui, pendant six cents ans, éloigna la mollesse. Assez près de la mer pour la connaître et ne la point redouter, assez loin pour n'avoir rien à craindre des pirates grecs, volsques ou étrusques, elle n'était ni Sparte ni Athènes, ni exclusivement maritime ni exclusivement continentale. Établis à proximité des montagnes, des plaines et de la côte, les Romains, sans ressembler aux pâtres, aux laboureurs, ou aux marins, réunissaient ces trois caractères des races italiennes, de sorte qu'il n'y eut pas entre eux et ces peuples l'opposition de mœurs et de croyances qui aurait empêché la formation, dans la péninsule, d'un grand état fortement uni. A chacun de ses voisins, Rome pouvait, après le combat, montrer un visage connu et tendre une main amie.

De même que Rome était au milieu de l'Italie, l'Italie était au milieu du monde ancien, très exposée, par conséquent, aux attaques extérieures, mais inexpugnable s'il s'y trouvait un peuple capable d'en faire une forteresse : les Romains furent ce peuple-là. D'ailleurs les seuls ennemis à craindre, les Grecs et les Carthaginois, avaient porté leur ambition, ceux-là à l'orient, ceux-ci à l'occident. Quant aux Gaulois de la vallée du Pô, dangereux pour une incursion, ils ne l'étaient pas pour un établissement durable, au milieu de tant de villes défendues par des murailles cyclopéennes; s'ils arrivèrent jusqu'au pied du Capitole, ce fut à la suite d'une surprise, et ce jour fut le seul où les légions aient cédé à l'épouvante. Rome eut donc le temps, avant les grands assauts de Pyrrhus et d'Annibal, de soumettre et d'organiser la péninsule. Dès lors, elle n'eut plus qu'à désigner à ses consuls sur quel point de

ce monde qui entourait l'Italie, ils devaient aller lui chercher des sujets.

A l'influence géographique il faut ajouter : celle qui vient des instincts héréditaires, si le peuple appartient à un même groupe ethnique; les traditions qu'il apporte de ses divers lieux d'origine s'il est un mélange de plusieurs tribus; les réactions de ces divers élémens les uns sur les autres, lesquelles constituent le caractère national; enfin les circonstances historiques, c'est-à-dire les influences extérieures qui déterminent le cours que prendra sa fortune. Appliquons ces règles au peuple romain.

Les sept collines étaient un camp de refuge tout préparé. Latins, Sabins, Étrusques, émigrans de tous les pays italiotes, s'y rendirent. Comment s'opéra le mélange? L'histoire traditionnelle le dit, l'histoire positive l'entrevoit à travers les ombres de l'âge légendaire. Cependant c'est dans la période royale, terminée par le règne éclatant d'un Toscan à demi Grec, Tarquin le Superbe, que se précisent les mœurs, la religion, les institutions civiles et politiques du peuple romain. Alors il a déjà deux qualités qui resteront longtemps le fond de son caractère : l'esprit d'ordre et l'esprit de discipline.

Pour faire vivre en paix les étrangers qu'il avait reçus ou subis, il avait eu besoin de déterminer rigoureusement, par un lent travail d'organisation intérieure, les rapports des citoyens entre eux. Ce fut l'œuvre originale de la constitution centuriate. Pour résister aux ennemis qui l'entouraient, il avait dû reconnaître l'omnipotence de l'état et son droit à réclamer, selon ses besoins, le courage, les biens, la vie des citoyens : servitude générale dans l'antiquité gréco-latine, mais nulle part, Lacédémone exceptée, aussi forte qu'à Rome. Dès le temps du roi Servius, cette ville était une immense forteresse et sa population une armée toujours prête à combattre.

Les mœurs de ce Romain des premiers âges sont sévères, économes, laborieuses; sa religion, celle du paysan courbé sur le sillon, est un culte sans grandeur, comme son esprit est sans idéal, parce que son unique préoccupation est de se défendre et de vivre. Ses dieux sont de petites gens; ses prières, des demandes intéressées; ses sacrifices, un marché avec la divinité. Il lui donne à la condition qu'elle rende, et il est toujours prêt à lui dire ce qu'un de ses grands pontifes dira un jour à Jupiter : « Sinon, non. »

Sur le champ de bataille, personne ne l'égale en courage et en ténacité, et, dans la vie ordinaire, tout le fait trembler, l'oiseau qui passe, la souris qui court, le bruit inusité qu'il entend. Cette basse superstition, cette piété sans élan du cœur qui se borne à réciter des formules et des rituels qu'elle ne comprend pas lui ôte toute

poésie, toute gaîté. Il ne sait ni rêver ni chanter, parce qu'il n'a point eu de jeunesse. Le Grec, même celui qui a longtemps vécu, n'a souvent que vingt ans; le Romain en a toujours quarante. Regardez les Trastévérins d'aujourd'hui, ils ont gardé sa gravité triste et son culte intéressé.

Il a mis le dieu Terme au bout de son champ pour qu'il le lui garde et donne à sa terre un caractère sacré; aussi malheur à celui qui y touche, ne fût-ce qu'à la moisson! *Cereri necator,* et malheur au pauvre qui ne peut payer sa dette! De celui-ci, les Douze Tables font un esclave, et Valentinien Ier enverra des débiteurs du fisc à la mort, comme le faisaient peut-être les créanciers des anciens jours, *si plusve minusve secuerit sine fraude esto.* Pendant cinq siècles et plus, le Romain n'écrit pas, sauf de sèches annales pour marquer la chronologie, et il n'a nulle curiosité d'esprit. Point de grand commerce, quoiqu'il possède le port d'Ostie et qu'il ait un traité avec Carthage, point de voyages. De ce qui se passe au-delà de son horizon, il ne sait rien. Son pré, sa vigne, sa moisson et le soin de faire travailler durement son argent l'occupent tout entier.

Mais comme sa vie est bien ordonnée! La même discipline gouverne la famille et la société. Dans la maison, le *paterfamilias* est le prêtre des dieux et le maître absolu de sa femme, de son fils, de ses esclaves, comme les *patres gentium* sont les chefs de la république. Dans l'état, il a la place que sa naissance et son bien lui donnent : rien n'est laissé au hasard. Aux jours d'élection ou de combat, chacun va prendre, aux comices ou à l'armée, le rang que la loi lui assigne, et tous ont, dans la vie publique, le sentiment du devoir qu'impose cette discipline inexorable. C'est parce que les Romains ont gardé ce sentiment durant des siècles qu'ils sont devenus un grand peuple.

Un autre sentiment joue un rôle considérable dans leur histoire. La société entière était dominée par la religion, qui ne laissait accomplir aucun acte sérieux de la vie publique et privée sans que le ciel fût consulté. En d'autres pays, cette disposition d'esprit aurait donné naissance à une caste sacerdotale; mais à Rome, comme le chef de famille était le prêtre de la maison, les magistrats étaient les prêtres de l'état, de sorte que la religion officielle, servante docile de la politique, était moins un culte qu'un rouage administratif. Rome n'eut donc ni clergé véritable, ni enseignement religieux, ni gouvernement des âmes; le *jus pontificium* était le règlement des rites à l'aide desquels on pouvait contraindre la divinité. Aussi ne trouve-t-on pas dans son histoire de guerres religieuses, et l'on n'y voit de persécutions violentes que contre les sociétés secrètes comme les bacchanales, d'où sortaient des crimes,

ou contre les communautés chrétiennes, dont les doctrines furent la négation absolue du culte de l'état et le renoncement aux devoirs civiques.

Cette croyance à la continuelle intervention du ciel dans leurs affaires eut, pour les Romains, un autre effet : les dieux étant les maîtres de la victoire, le consul, tout en gardant l'honneur du succès, ne fut pas responsable de la défaite. Carthage envoyait au supplice le général malheureux, et c'était quelquefois justice : le sénat sortit au-devant de Varron, le vaincu des dieux. Délivrés de tout souci sur les suites d'une expédition téméraire, les consuls osèrent davantage, et cette audace, qui épouvanta les nations et les rois, permit à Rome d'obtenir de très grands résultats avec une très petite dépense de force : deux légions suffirent à chasser les Macédoniens de la Grèce et Antiochus de l'Asie-Mineure.

II.

Les divers élémens qui composaient le peuple romain se combinèrent d'abord de manière à former deux peuples absolument distincts : patriciens et plébéiens. Les premiers étaient les fondateurs de la ville et ceux qu'ils avaient admis à partager leurs droits ou qui leur avaient imposé ce partage. Ils possédaient le sol que leurs cliens et leurs esclaves cultivaient. Leurs chefs, réunis au sénat, y délibéraient sur toutes les affaires de la cité, et tous, dans l'assemblée curiate, nommaient les magistrats ou votaient les lois. Ils ne formaient pas une noblesse, un corps aristocratique ; ils étaient à eux seuls Rome tout entière.

Au-dessous d'eux, et en dehors de la cité politique, se trouvaient les descendans des premiers occupans qu'ils avaient dépossédés ; les étrangers accourus à Rome pour y chercher un asile ou des moyens d'existence ; les vaincus transportés au pied des sept collines, après la destruction de leurs villes ; tous ceux enfin que Rome attirait ou retenait et que les patriciens n'avaient pas reçus dans leurs *gentes*.

Cette dualité était dangereuse. Un sage prince, Servius Tullius, essaya de réunir ces deux peuples en substituant, comme principe d'organisation sociale, la considération de la fortune à celle de la naissance ou de l'origine. Tous les citoyens furent répartis, d'après leur bien, en classes et en centuries, de manière à donner aux riches, dans les comices, le plus grand nombre de voix, à l'armée le meilleur équipement et les postes importans. Il en résulta que, dans les assemblées, la majorité se trouva toujours faite avant que les pauvres fussent appelés au scrutin et que, pour l'armée, les

citoyens qui n'avaient point de garanties à offrir à l'état, en laissant derrière eux, dans la cité, un bien quelconque, furent exclus des rangs. Ceux qui, sans être riches, n'étaient pas absolument pauvres, eurent des armes plus légères, une armure moins coûteuse, mais aussi moins défensive, et un service d'ordre inférieur, où il n'y avait point d'honneur à gagner. Cette constitution ne déplaçait donc pas le pouvoir, car le sol, unique richesse en ce temps-là, était surtout aux mains des patriciens, et l'assemblée nouvelle ne pouvait commettre de témérités, contenue qu'elle était par des prescriptions législatives et de vieux usages que la religion avait consacrés. S'agissait-il d'une résolution à prendre, le magistrat parlait le dernier : c'était la défense arrivant après l'attaque et l'affaiblissant. Pour le vote, les *seniores*, beaucoup moins nombreux que les *juniores*, avaient le même nombre de voix, de sorte que la sagesse tempérait l'inexpérience. Dans les élections, le président de l'assemblée n'admettait de suffrages que sur les noms des candidats qu'il avait présentés et dont l'élection avait été jugée, par les sénateurs, utile à l'état, par les augures, agréable aux dieux. Si les votes tournaient mal, quelque présage funeste survenait; au besoin, Jupiter tonnait; du moins les pontifes avaient vu l'éclair ou entendu la foudre. Enfin, lorsque l'élu déplaisait aux grands, l'assemblée patricienne des curies avait le droit de lui refuser l'*imperium*, c'est-à-dire les pouvoirs nécessaires pour l'exercice de sa charge. L'élection était, au fond, une *cooptatio* que l'assemblée ratifiait.

Par les lois de Servius, Rome fut marquée d'un signe indélébile. Jusqu'à la dernière heure de l'empire, elle fera, pour l'exercice du pouvoir, la part de la noblesse, mais aussi et surtout celle de la fortune. Même quand les plébéiens auront tout envahi, sa constitution conservera un caractère aristocratique qui lui permettra de mettre la prudence dans les desseins, la persévérance dans l'action. Avec ces qualités, un gouvernement fait de grandes choses, et le sénat en a fait.

Quelque nombreuses que fussent les restrictions mises à la liberté, telle que nous l'entendons, la constitution dite de Servius atteignit son but : les deux peuples n'en firent plus qu'un divisé en deux ordres, les patriciens et les plébéiens, les riches et les pauvres. Elle était même libérale, puisque, si l'on ne peut changer d'origine, on peut changer de fortune, et qu'en acquérant le cens nécessaire, on montait dans les classes supérieures. C'est le premier symptôme de cette sagesse qui donna place dans l'état d'abord aux plébéiens, ensuite aux alliés, plus tard aux provinciaux, même aux affranchis. L'édit de Caracalla accordant le droit de cité à tous les habitans de l'empire ne sera que l'achèvement d'une politique commencée huit siècles auparavant.

Le peuple romain n'apparaît avec les principaux organes de sa vie sociale qu'après l'expulsion des rois et l'établissement de la république. La révolution avait été faite par les grands et pour eux; aussi, dans les institutions nouvelles, tout fut calculé pour empêcher le retour d'un maître. Au roi viager ils substituèrent deux consuls annuels, qui durent être toujours de race patricienne.

Investis de pouvoirs égaux, les consuls se faisaient l'un à l'autre équilibre, car chacun d'eux avait la faculté d'arrêter les actes de son collègue par la seule déclaration qu'il s'y opposait. Ce droit d'*intercessio* et la courte durée de la magistrature rendaient une usurpation si difficile que, durant plus de quatre siècles, on n'en vit point. Comme réserve suprême contre un danger qui menacerait l'état ou la constitution, le sénat rétablit une royauté temporaire et absolue, la dictature; mais il en fixa la durée légale à six mois et, en fait, jusqu'à Sylla, elle ne dura le plus souvent que peu de jours. Le dictateur excepté, Rome n'eut point de magistrats uniques. Toutes les charges avaient plusieurs titulaires, et la censure, le consulat, la préture, l'édilité, le tribunat, les sacerdoces formèrent autant de *collèges*, afin que le principe de l'*intercessio* pût toujours être appliqué. Ce principe entra si profondément dans les mœurs politiques des Romains qu'ils le portèrent dans leurs colonies, où le droit de *veto* fut exercé par le magistrat d'ordre égal ou supérieur, *par majorve potestas*. La *provocatio*, ou le droit d'appel à l'assemblée nationale, fut pour les citoyens une autre et puissante garantie.

En possession du consulat et de la dictature, chefs de la religion, de la justice et de l'armée, ayant, par le sénat et l'assemblée centuriate, la direction de la politique et de la législation, les grands se trouvèrent, après l'expulsion de Tarquin, les vrais maîtres de Rome. Ce gouvernement de la cité par le patriciat fut la première forme de la république romaine (1); la seconde apparaîtra quand les plébéiens seront admis aux charges publiques; la troisième après les grandes conquêtes qui favoriseront le rétablissement d'une oligarchie.

Au début de la république, les patriciens pouvaient se croire établis dans une forteresse inexpugnable. La guerre y fit brèche. La grande domination élevée par Tarquin s'était écroulée après son exil. Les sujets, les alliés de la Rome royale devinrent les ennemis de la Rome républicaine. Afin de résister à Tarquin, à Porsenna, aux Latins coalisés, l'aristocratie eut besoin des plébéiens; ils ne

(1) Quelques plébéiens furent admis au sénat en 509 probablement avec le droit des *gentes*, comme le fut, vers la même époque, le Sabin Atta Clausus; d'autres y entrèrent après avoir géré le tribunat consulaire; mais, jusqu'en 367, le sénat garda son caractère d'assemblée patricienne.

refusèrent pas leur sang pour la défense du patriciat, mais ils l'obligèrent à payer leur concours en lui arrachant le droit de se donner des chefs, les tribuns du peuple. De toutes les révolutions de Rome, celle-ci fut la plus modeste à ses débuts, la plus grande par ses effets.

Servius avait divisé le territoire romain en trente districts ou tribus. Les habitans de ces trente régions, rapprochés par de communs intérêts, eurent des réunions que les nouveaux chefs du peuple organisèrent, et l'assemblée des tribus se trouva un jour assez forte pour obtenir que le sénat lui reconnût un pouvoir législatif : le droit de voter des plébiscites. Les décisions étant prises par tête dans ces comices, le nombre y fit la loi, tandis que la richesse la faisait dans les centuries. L'histoire intérieure de Rome est le récit de la lutte des deux assemblées, qui finiront par se fondre en une seule. Des deux côtés, cette guerre sans violences extrêmes fut admirablement conduite : de la part des tribuns, des efforts persévérans et des demandes légitimes ; de la part de leurs adversaires une résistance habile qui cède à propos, de manière à empêcher qu'une révolution subite emportât tout. Le sénat abandonne peu à peu l'un ou l'autre de ses privilèges ; même il entr'ouvre insensiblement les portes de la cité patricienne pour y laisser entrer quelques-uns des chefs populaires, et, au lieu d'affaiblir par ces concessions le corps aristocratique, il le fortifie. Un sang plus jeune y circule ; des idées plus vraiment politiques y naissent et les classes se rapprochent, sans que le peuple perde son respect héréditaire pour ces nobles qu'il honore, tout en leur résistant, parce qu'il voit en eux les pontifes particulièrement aimés des dieux, les chefs qui combattent toujours sous d'heureux auspices, les gardiens des anciennes et bonnes coutumes, *mos majorum*, cette seconde religion des Romains. Comme une armée disciplinée, redoutable encore dans sa défaite, les grands reculaient à chaque pas fait par les plébéiens et ils prenaient en arrière une forte position où, longtemps encore, ils arrêtaient les assaillans. Progrès et conservation furent les deux pôles entre lesquels oscilla cette histoire. Tour à tour sollicitées et contenues par les deux factions populaires et aristocratiques, les dissensions intestines ne réduisirent jamais la patrie à devenir une proie facile pour l'étranger, et elles firent l'éducation politique du peuple, qui, heureusement pour lui, ne fut pas soudainement précipité dans la victoire.

Les diverses étapes de cette longue campagne, où se forma la robuste jeunesse du peuple romain, sont marquées par la promulgation d'une législation écrite et l'autorisation des mariages entre les deux ordres, ou l'égalité civile ; par la création du tribunat, l'organisation politique des tribus et l'avènement des plébéiens à toutes

les charges curules, ou l'égalité politique; enfin par le partage des sacerdoces, ou l'égalité religieuse. Le privilège passa même du côté de la plèbe, puisque les patriciens n'eurent jamais le droit d'être tribuns du peuple ou édiles plébéiens.

La plupart de ces conquêtes politiques furent le butin de ceux qui avaient si bien conduit la campagne populaire et dont les fils épousèrent des patriciennes, tandis qu'eux-mêmes allèrent s'asseoir au sénat, à côté des descendans des dieux; mais le peuple eut aussi sa part. L'éternel problème de la misère agitait Rome, comme il trouble nos sociétés modernes : dans leurs revendications, les tribuns avaient compris les intérêts d'où naissent les questions sociales. L'établissement de la solde militaire, l'envoi de colons sur les terres conquises, diminuèrent la pauvreté; les lois sur l'usure et la contrainte par corps protégèrent les débiteurs; et la loi agraire, qui arrêta pour un temps l'usurpation de l'*ager publicus* par les grands, laissa des terres aux plébéiens pour leurs troupeaux et pour leurs charrues. Il y eut donc, dans la cité, plus de justice, moins de misère, et le cercle où l'état prenait ceux dont il réclamait les services s'était élargi, de manière que tout homme signalé par son mérite pouvait y entrer. A la fin de ce long labeur d'améliorations sociales, qui fut le triomphe du bon sens appliqué avec persévérance aux affaires publiques, les deux ordres étaient réconciliés, l'écart entre les fortunes beaucoup moins grand, la campagne romaine couverte de petits propriétaires qui balançaient dans les *centuries* les suffrages des grands et qui portaient dans les *tribus* la sagesse courte mais tenace du paysan, dont, aux jours de comices, le patricien serrait les mains calleuses. Garanti dans sa liberté par la *provocatio,* le droit d'appel et la suppression de la détention préventive, dans sa dignité par l'abolition des peines corporelles, l'inviolabilité de la demeure, la liberté religieuse et l'égalité politique, le citoyen fut prêt à tous les sacrifices pour une ville qui lui assurait des biens aussi précieux. Durant plus d'un siècle, la paix régna au Forum et des coups terribles purent être frappés sur l'ennemi. Ce fut l'âge d'or de la république.

III.

Rome avait des magistrats annuels; chacun d'eux voulut signaler son temps de commandement par un exploit qui lui valût le triomphe, et les citoyens accoururent joyeusement sous les enseignes dans l'espoir que l'expédition leur donnerait soit du butin, dont le partage se faisait avec une religieuse loyauté, soit des terres fertiles cédées par l'ennemi vaincu. La ville

étant elle-même entourée de pillards, les occasions ne manquaient pas, et, chaque année, au temps où les blés jaunissent, les Romains étaient appelés à défendre leurs moissons ou à enlever celles de l'ennemi. Aux Èques, aux Sabins, aux Volsques, ce brigandage n'apprit rien; les Romains, gens graves et réfléchis, y trouvèrent de continuelles leçons. Comme ils avaient pris aux uns leurs dieux et leurs rites; aux autres, leurs fêtes, leurs collèges sacerdotaux et les insignes de leurs magistrats, ils prirent aux Sabins leurs boucliers; aux Samnites, leurs armes; et la guerre, qui était pour eux une étude, leur enseigna à constituer un admirable instrument de combat : la légion. Aucune des organisations militaires de l'antiquité, ni l'armée de Sparte ou celle d'Athènes, ni le bataillon sacré d'Épaminondas ou la phalange macédonienne n'est comparable à ce corps souple et nerveux, propre aux mouvemens rapides comme à l'attaque en masse, qui, chaque nuit, dans le pays ennemi, s'enfermait en un camp retranché, et le jour marchait à raison de 30 kilomètres en cinq heures, le soldat portant ses armes, des vivres pour cinq jours, et les pieux pour camper. Composée de l'élite de la population, la légion n'admettait ni l'étranger, ni l'affranchi, ni le prolétaire; la solde lui permettait les longues campagnes, et les enseignes étaient ses dieux, *numina legionis*. C'est une divinité, dit Végèce, qui inspira aux Romains la légion. Les dieux n'eurent point tant de complaisance. Le même esprit qui avait constitué l'état organisa le service militaire; la légion fut la cité en armes. Deux choses firent sa force : elle ne recevait que des hommes vigoureux, habiles à tous les exercices, propres à tous les travaux, et le plus noble des Romains ne pouvait être élevé à une magistrature qu'après avoir fait dix campagnes.

L'expulsion des rois avait coûté à Rome un tiers de son territoire et tous ses alliés. Il lui fallut cent soixante-cinq ans de combats pour retrouver les frontières qu'elle avait perdues. Elle s'était donc bien lentement relevée; mais ce sont les lentes croissances qui font les grandeurs durables. Dans ces longues guerres, elle acquit les qualités militaires et politiques qui, plus tard, lui soumirent le monde.

La lutte contre les Samnites, où l'Italie perdit sa liberté, lui prit encore quatre-vingts années marquées chacune par d'héroïques dévoûmens ou de douloureux sacrifices pour l'affermissement de la discipline. C'est le temps des dictateurs pris à la charrue, des consuls qui reçoivent sept arpens de terre pour récompense triomphale et où le sénat répond aux ambassadeurs de Pyrrhus victorieux : « Qu'il sorte d'abord de l'Italie, on verra ensuite à traiter. » Ce sénat, si fier dans la défaite, est, après la victoire, le plus habile des conquérans. Dans l'organisation donnée par lui à la péninsule

italienne, se révèle la sagesse politique, qui, continuée jusque sous les premiers empereurs, tint mille peuples réunis sans regrets sous la tutelle d'une seule ville.

C'est que cette ville avait eu la plus difficile des vertus : la modération dans la victoire. Sparte, Athènes, Carthage, qui ne renoncèrent jamais à leur orgueil municipal, ne furent jamais aussi que des cités ; Rome, qui l'oublia souvent, devint un empire. Avec la même prudence qui avait fait ouvrir la citadelle patricienne aux plébéiens, elle ouvrit ses portes aux vaincus en conférant à une partie d'entre eux le droit de bourgeoisie, de sorte que la défaite les égalait aux vainqueurs : exemple nouveau dans ce monde si dur de l'antiquité. Mais aussi elle eut alors trente-cinq tribus s'étendant de la forêt Ciminienne au milieu de la Campanie, et, sur ce vaste territoire, les censeurs comptèrent près de 300,000 citoyens en état de combattre. Elle était déjà la plus grande puissance de l'Occident, et cet empire tenait debout tout seul, sans administration vexatoire ni impôts onéreux.

C'est qu'aux Italiens restés en dehors des tribus elle avait fait, par des faveurs ou des sévérités, des conditions inégales qui les empêchaient de s'entendre pour une action commune. Afin d'avoir autour d'elle des sentinelles vigilantes et des remparts qu'il faudrait abattre avant de l'atteindre, elle avait placé, au milieu de ses alliés ou sujets, soixante-dix colonies qui les surveillaient et les contenaient, *specula et propugnaculum* ; et elle avait relié ces forteresses par des voies militaires que ses soldats, marcheurs infatigables, parcouraient rapidement. Enfin, comme elle avait, presque toujours, respecté leurs dieux, leurs lois, leur autonomie municipale, elle avait pu, sans les blesser, leur imposer son alliance, et, en cas de danger national, le service militaire à côté de ses légions. Lorsqu'en 225 une formidable invasion gauloise menaça l'Italie, 770,000 hommes s'armèrent pour l'arrêter. Aucune puissance au monde n'avait alors une telle force militaire.

Bossuet, qui croit si peu à la sagesse humaine, émerveillé cependant de ces résultats de la prudence politique, écrit : « De tous les peuples du monde, le plus fier et le plus hardi, mais tout ensemble le plus réglé dans ses conseils, le plus constant dans ses maximes, le plus avisé, le plus laborieux et enfin le plus patient a été le peuple romain. De tout cela s'est formée la meilleure milice et la politique la plus prévoyante, la plus ferme et la plus suivie qui fut jamais. »

Pyrrhus étonna les Romains ; mais il n'était qu'un aventurier, et les Romains étaient un peuple ; il courait incessamment d'une entreprise à une autre, et le sénat n'en poursuivait qu'une seule : entre eux la partie n'était pas égale.

Elle parut l'être entre Rome et Carthage. Cependant cette reine de la Méditerranée n'avait pu venir à bout de Syracuse ; et son empire, allongé sur un littoral immense, sans profondeur, facile à couper en mille points, était une domination mal faite, très difficile à défendre, parce qu'aux divisions des partis dans la cité s'ajoutait la haine des sujets dans les provinces. Quelle différence avec Rome, où toutes les classes étaient alors unies dans une même pensée; qui avait transformé en alliés ceux qu'elle avait vaincus et qui, placée au centre de son territoire, était couverte par plusieurs lignes concentriques de forteresses que gardaient ses colons en armes! Si, par une pointe téméraire, l'ennemi pénétrait jusqu'en vue de ses murs, c'était sans déterminer une seule défection ; au milieu de ce cercle redoutable, Pyrrhus, Annibal lui-même ne tinrent que l'espace occupé par leur camp ; encore fallait-il quitter en toute hâte ce camp d'un jour avant de l'avoir achevé. La force de Rome était dans la construction géographique de son empire, dans la politique libérale qu'elle avait suivie, une fois l'œuvre de la guerre achevée, et dans les liens étroits qui réunissaient toutes les parties de l'état : masse homogène, difficile à rompre, et dont le choc finissait par briser tout ce qui osait se heurter contre elle.

Grâce au fils d'Hamilcar, Carthage se crut un moment victorieuse, et il n'est pas dans l'histoire de spectacle plus dramatique que ce duel entre un grand homme et un grand peuple. La ténacité romaine triompha du génie d'Annibal. Carthage, ville de marchands, sans art, sans littérature, prenant aux peuples leurs richesses et ne leur donnant rien, ne pouvait avec ses mercenaires, qui servaient pour de l'or, l'emporter sur ces armées de citoyens qui se battaient pour la patrie et pour eux-mêmes. Devons-nous le regretter? Carthage détruite, il y eut un comptoir de moins dans le monde ; Rome abattue, c'eût été l'héritage de la Grèce délaissé, la seconde civilisation classique perdue et l'Occident abandonné pour de longs siècles à la barbarie.

Après les guerres puniques, la conquête de la Grèce et d'une portion de l'Asie ne fut qu'un jeu, car la Grèce n'avait plus d'hommes et l'Asie n'avait que des multitudes. Il suffit à Rome de toucher du doigt ces monarchies vermoulues pour les faire crouler ; encore y employa-t-elle une politique perfide et rusée qui n'allait pas à sa force et dont elle n'avait pas besoin. La Macédoine seule, derrière ses montagnes, fit une sérieuse résistance : la patrie d'Alexandre tomba avec honneur à Pydna, et le sort de Persée, celui de Jugurtha, l'insolence des triomphes, 150,000 Épirotes vendus comme esclaves, firent trembler les rois sur leurs trônes, les peuples derrière les murs de leurs cités. Si Mithridate ébranla un moment la domination des Romains en Asie

et en Grèce, c'est qu'ils expiaient alors dans la guerre civile leur trop brillante fortune et les scandaleux excès de leurs proconsuls.

IV.

Après la chute de Carthage et de la Macédoine, les Romains eurent un empire; ils n'eurent plus les mœurs, les dieux et les institutions qui l'avaient fondé. Ils s'étaient épris des arts, des lettres, de la philosophie de la Grèce; et la Grèce, mourante, s'était vengée de sa défaite en leur donnant la corruption qui avait déshonoré sa vieillesse.

Dans l'Orient, où, depuis des siècles, le commerce et l'industrie avaient accumulé d'immenses richesses que la victoire livra aux conquérans, les proconsuls perdirent la modération de leurs pères. Rentrés dans Rome avec les dépouilles des provinces, ils y étalaient un faste royal, des vices qu'on n'y avait jamais connus, et le mépris pour tout ce qui était au-dessous d'eux. Ces rudes esprits qui avaient vécu si longtemps sans agiter un seul des grands problèmes, éblouis par l'éclat de la civilisation grecque, s'étaient mis à l'école de cette philosophie qui accomplissait alors, contre les religions nationales, une œuvre de destruction. Il était à présent de bon ton parmi la noblesse de lire Ennius, le traducteur d'Évhémère, d'applaudir Pacuvius ou le riche Lucilius se moquant des aruspices et des douze grands dieux. Le peuple n'allait pas aussi loin, mais il allait ailleurs, aux dieux de l'Orient, qui, l'un après l'autre, se glissaient dans Rome et y gagnaient une popularité fatale aux vieilles déités de la république.

C'était une des bases de la société romaine qui s'écroulait.

Une autre, en même temps, va lui manquer.

La classe moyenne des petits propriétaires, celle qui avait fait la force de Rome et la liberté, usée par tant de guerres, disparaissait. Un vide funeste s'était donc produit dans la cité, entre les grands à qui le pillage du monde donnait des richesses royales et les pauvres qui, recrutés de captifs affranchis, n'avaient plus rien du Romain des anciens jours, ni les sentimens, ni les souvenirs, ni la vie laborieuse et le respect de la loi. Comme, après les longues guerres de Charlemagne, on ne trouvera plus d'hommes libres dans l'empire des Francs, mais seulement des seigneurs, des vassaux et des serfs, à Rome, après la conquête de l'Afrique, de la Grèce et de l'Asie, il n'y eut que des nobles, des cliens et des prolétaires, avec une multitude infinie d'esclaves : un seul citoyen en possédera vingt mille. Or c'est une loi de l'histoire qu'il ne peut exister de classe moyenne dans les états où l'esclavage a pris un grand déve-

loppement. Cette classe avait été le lest qui maintenait le navire en équilibre ; elle perdue, tout chancela.

L'armée avait changé ainsi que le peuple, non pas dans son organisation, mais dans son esprit. Comme il fallait suivre les consuls au fond des provinces et y rester dix ou vingt ans, le service militaire cessa d'être un devoir patriotique pour devenir une profession, et le soldat, au lieu d'être un citoyen armé, fut un mercenaire. Il sera donc aisé à ceux qui voudront renverser l'ordre nouveau de trouver dans la foule famélique qui encombre la ville des instrumens de sédition, et ces légions à vendre donneront aux généraux le moyen de bouleverser l'état. Au dernier siècle de la république, on voit des soldats de Marius et de Sylla, de Pompée et de César, on ne voit plus l'armée de Rome.

Ces conséquences ne furent pas les seules : la constitution aussi se modifia, tout en paraissant rester dans son ancien cadre. Le sénat avait naturellement attiré à lui le gouvernement de ce vaste empire, qui ne pouvait être régi par une assemblée populaire. Chargé de traiter avec les rois et les peuples, de distribuer les armées et les provinces, de fixer les tributs des nations et d'en déterminer l'emploi, il se trouva aussi haut placé dans l'opinion du peuple que dans la sienne, et un vieux jurisconsulte romain a pu dire : « Comme il était difficile de réunir le peuple, la nécessité fit passer au sénat le soin de la république ; tout ce qu'il décréta fut obéi. »

Ce nouveau sénat devint la citadelle d'où la noblesse née de l'union du patriciat avec les grandes familles plébéiennes dominait le gouvernement. Les nobles n'avaient plus à redouter l'opposition politique des tribuns ou la justice populaire des comices ; ils remplissaient toutes les places de la judicature et ils avaient annulé le tribunat en se le faisant donner par leurs cliens, qui remplaçaient au forum la classe disparue. Aussi avaient-ils tout envahi : les commandemens, dont ils interdisaient l'accès aux hommes nouveaux, les terres publiques, que leur livrait la connivence des censeurs, les petits héritages, ravis ou achetés au rabais à des propriétaires ruinés ; et ils amassaient ces fortunes colossales qu'ils se tourmenteront à dépenser en monstrueux plaisirs et en constructions insensées : *vexant divitias.*

Rome se trouva soumise alors à une oligarchie qui fut la troisième forme du gouvernement républicain. Son histoire est marquée par les exactions des Verrès et des Appius ; par la révolte des Italiens, des esclaves et des provinciaux ; par la guerre civile, les proscriptions et le bouleversement des fortunes ; enfin, honte suprême, il fallut réunir toutes les forces du peuple romain contre des pirates et des gladiateurs ! La politique intelligente de l'ancien sénat, pour

l'extension de la communauté romaine, fut même abandonnée. Les Italiens n'arrachèrent le droit de cité qu'après une lutte sanglante et, avant César, deux terres italiennes, la Sicile et la Transpadane, ne l'avaient pas encore.

Au-dessous de cette noblesse que Salluste appelle la faction des grands et au-dessus de la foule des déshérités, apparaît un élément très nouveau pour les Romains, les manieurs d'argent. Le sénat affermait les impôts et les travaux publics. Des hommes sortis des échoppes du commerce et des comptoirs de la banque, des entrepreneurs de construction, des munitionnaires d'armée, des membres de l'ordre équestre, retenus par le sénat loin des honneurs, se formaient en compagnies qui expédiaient leurs agens dans les provinces pour lever les contributions : ce furent les publicains. Ils ont été maudits et ils ont souvent mérité de l'être; mais ils représentaient une chose très moderne et que nous ne trouvons pas mauvaise, la puissance du capital. Dans les dernières révolutions de Rome, ils joueront un rôle qui ne sera pas sans importance. Troublés dans leurs spéculations par la guerre civile, ils aideront César et Octave à rétablir l'ordre dans l'état et la sécurité dans les transactions.

Au milieu du IIe siècle avant notre ère, il n'y avait plus, à vrai dire, de république romaine ni de peuple romain. De bons citoyens essayèrent de reconstituer l'une et l'autre; de ramener la liberté, en affaiblissant l'oligarchie; de refaire une classe moyenne, en distribuant aux pauvres les terres publiques usurpées par les nobles; de guérir la plaie du paupérisme, en obligeant les propriétaires d'employer sur leurs terres, au lieu d'esclaves, des ouvriers libres et, avec l'idée que les Romains se faisaient des droits de l'état, toutes ces réformes étaient possibles. C'est aux Gracques que revient l'honneur d'avoir entrepris la régénération du peuple par la propriété et par le travail, sans rien prendre aux riches qu'on n'eût légalement le droit de leur ôter. Les deux frères furent tués; leurs amis, égorgés; leurs lois, abolies; mais, la réforme pacifique ayant échoué, l'ère des révolutions commença.

Les Gracques n'étaient cependant pas de vulgaires agitateurs; ils appartenaient à la meilleure noblesse, et ils avaient eu pour amis, pour conseillers, quelques-uns des personnages les plus respectés. Dans le sein de l'oligarchie se trouvaient des familles vouées depuis plusieurs générations à la défense des intérêts populaires, comme l'Angleterre en a toujours eu, et des ambitieux, tels qu'on en a vu dans tous les temps et en tous les pays, qui, désespérant de faire leur chemin avec l'appui des grands, cherchaient à s'ouvrir la voie à l'aide du peuple. Les premiers, en voyant les provinciaux opprimés, les Italiens mécontens, une foule de citoyens tombés dans la

pauvreté, et la puissance militaire de Rome amoindrie par la diminution du nombre de ceux que la loi appelait au service, ne redoutaient pas seulement la perte de la liberté, ils craignaient celle de l'empire. Les seconds s'inquiétaient peut-être de ce double péril, mais, de plus, ils voulaient jouer dans l'état le rôle qu'ils croyaient dû à leur mérite, et partager des honneurs, des profits qui leur étaient refusés. La formation de l'oligarchie avait donc eu comme contrecoup inévitable la reconstitution d'un parti démocratique avec des nobles à sa tête pour le conduire, et les Gracques, en rendant au tribunat sa sève populaire, avaient montré de quelles armes il fallait se servir pour le nouveau combat. Après eux, il y eut toujours, au banc des tribuns, un héritier, sinon de leur esprit politique, du moins de leur puissance factieuse à soulever la masse des pauvres ou celle des Italiens.

Un ancien client des Metellus, devenu le vainqueur des Cimbres, vengea les Gracques sur les fils de leurs meurtriers. Aux proscriptions de Marius qui décima la noblesse, répondirent celles de Sylla, qui crut détruire le parti populaire. On ne tue pas les foules, encore moins la justice. La dictature de Sylla, ses meurtres, ses lois ne purent supprimer la question que se faisaient des hommes avides, mais aussi des hommes honnêtes : Pourquoi un petit nombre de citoyens jouiraient-ils seuls des profits de la conquête que tous avaient payée de leur sang! Pourquoi les consulats, les prétures, les gouvernemens lucratifs et les triomphes seraient-ils le patrimoine héréditaire de certaines maisons? Pourquoi, enfin, le mouvement ascensionnel qui, au grand avantage de l'état, avait porté en haut tout ce qui s'était produit en bas de vertu, de courage et de sagesse, serait-il arrêté? Quand ces idées-là se discutent, la révolution est proche. Et elle l'était d'autant plus que les débiles héritiers de Sylla, n'ayant gardé de son esprit politique que le mépris de la vie humaine, ne cachaient pas leur résolution d'en finir, comme lui, avec le parti populaire, par des égorgemens.

V.

Ce que des votes n'avaient pu faire, l'épée l'accomplit; les soldats prirent la place du peuple et les généraux celle des tribuns. Trois des plus renommés, tenus à l'écart par les grands, ou qui se crurent mal récompensés de leurs services, mirent en commun leurs rancunes et leur ambition, pour abattre le gouvernement oligarchique, qui, détesté du peuple, venait encore de s'aliéner l'ordre équestre en refusant une modification nécessaire aux contrats souscrits par les publicains. César, porté au consulat par une coalition

de tous les adversaires du parti des grands, présenta des lois d'une extrême importance : aux pauvres, des terres publiques, et, si elles ne suffisaient pas, des héritages achetés avec l'or conquis sur Mithridate et Tigrane ; aux provinciaux, de sérieuses garanties de bonne administration; aux concussionnaires, des sévérités capables de les intimider; aux publicains, une diminution d'un tiers sur la ferme des impôts de l'Asie que les guerres récentes avaient ruinée. C'étaient les Gracques qui renaissaient dans un homme de génie. Les trois premières de ces lois étaient d'excellentes réformes pour le peuple, comme pour l'empire, et la dernière un acte peut-être intéressé mais juste. Le sénat les regarda toutes, non sans raison, comme dirigées contre lui, et il les combattit. Le peuple les vota, puis en récompensa l'auteur par la glorieuse mais difficile mission d'arrêter en Gaule une formidable invasion germanique.

Pendant que César gagnait, au-delà des Alpes, le renom du plus grand capitaine de Rome, un autre des triumvirs, Crassus, allait se faire tuer sottement par les Parthes, et le troisième, Pompée, blessé dans son orgueil par la réputation croissante du conquérant des Gaules, passait à l'oligarchie. La situation se simplifiait, la lutte était moins, à présent, entre deux partis qu'entre deux hommes : Pompée devenu le chef de la faction des grands, César resté le représentant des intérêts populaires, et tous deux, par des raisons très différentes, résolus à prendre le premier rang.

L'un, vaniteux personnage, sans autre idée politique que celle de sa grandeur personnelle, avait servi toutes les causes et, après avoir aidé à détruire la constitution aristocratique de Sylla, il revenait à ceux qu'il avait désarmés. « Étaler, dans Rome, une toge triomphale » suffisait à cet orgueil stérile. L'autre, non moins ambitieux, mais d'une ambition plus noble, voulait le pouvoir pour commander, et aussi pour agir. Il avait reconnu que cent années de guerres civiles et de scènes sanglantes avaient produit un besoin extrême de repos et de sécurité. Le peuple ne pouvant gouverner dans ses comices cet empire immense, et les grands le gouvernant mal, il ne restait qu'une solution, celle d'une monarchie républicaine dont le chef reprendrait la politique des anciens tribuns pour la protection du peuple et la sagesse de l'ancien sénat pour l'assimilation progressive des sujets aux citoyens. Comme toutes les solutions, celle-ci avait ses dangers; mais, dans la situation présente de Rome, elle était la meilleure. Tacite l'a pensé et il a eu raison.

Dans la faction des grands se trouvaient des hommes que nous respectons encore pour leur caractère, leur vertu ou leur talent; mais la politique est faite de sagesse, non de vertu, ni d'éloquence; ces qualités valent à l'homme public plus d'autorité; elles ne lui donnent pas nécessairement l'intelligence des vrais besoins de l'état.

L'oligarchie, qui ne sut ni se conduire elle-même ni conduire les autres, expia ses fautes à Pharsale, et, avec elle, tomba ce gouvernement qui, sous les mots trompeurs de république et de liberté, voulait que Rome et le monde restassent le butin de cent familles.

Rome abdiqua aux mains de César: le peuple et le sénat lui remirent tous les pouvoirs et par cette concentration de l'autorité, l'intérêt des gouvernés se confondit enfin avec celui des gouvernans. Mais la guerre civile et l'assassinat laissèrent peu de temps au dictateur pour exécuter les réformes qu'il méditait. Quelques-unes de celles qu'il put accomplir sont pourtant significatives.

Aux pauvres de Rome, que les révolutions avaient privés de travail, il donne le loyer d'un an; à quatre-vingt mille d'entre eux, il distribue des terres; pour ceux qui restent dans la ville, il régularise le service alimentaire de l'annone et il renouvelle l'obligation, imposée par sa loi consulaire aux possesseurs de biens-fonds, d'employer un tiers au moins de travailleurs libres.

Aux provinciaux il ouvre le sénat, l'ordre équestre, la cité; et le *jus civitatis*, qui élève les sujets au rang des maîtres, est par lui multiplié au point que le chiffre du cens sera bientôt décuplé (1). Lorsque l'état ne comptait qu'un petit nombre de citoyens et qu'il avait des millions de sujets, il ressemblait à une pyramide placée sur la pointe; la pyramide repose maintenant sur une large base que l'empire élargira encore.

Les citoyens peuvent se défendre par le cri : *Civis Romanus sum*, et ils ont le droit d'appel, mais les sujets ne l'ont pas. Pour les protéger contre l'arbitraire des juges, César fait entreprendre la codification des édits prétoriens, et il paie les gouverneurs de provinces, afin qu'ils cessent de se payer eux-mêmes.

Quelles causes avaient fait le succès de César? Ses qualités personnelles, le dévoûment de ses soldats et l'universelle lassitude, mais plus encore l'incapacité du gouvernement oligarchique, dont le plus fidèle représentant est ce Bibulus qui s'assoit silencieux sur sa chaise curule, comme s'il voulait y attendre, à l'exemple des consulaires de l'ancien temps, que les Gaulois arrivent.

Comme les Gracques, César périt de la main des grands, et l'état retomba pour quatorze années dans le plus épouvantable désordre. Auguste, avec moins de génie et plus de souplesse, pacifia le monde ébranlé. Il prit tous les pouvoirs républicains, mais il laissa sub-

(1) 4,003,000 en l'an 28, au lieu de 450,000 en 70. Le chiffre de 900,000 donné par le plus ancien manuscrit de Tite Live, celui de Heidelberg, s'il est véritable (cf. Mommsen, ap. Borghesi, *OEuvres epigr.*, t. IV, p. 9), accuserait une augmentation beaucoup moins forte, mais elle suffirait encore à montrer la tendance du gouvernement impérial à accroître le nombre des citoyens.

sister presque toutes les charges républicaines, de sorte qu'à juger sur les apparences, on ne voyait dans Rome qu'un magistrat de plus. « La terre fatiguée de discordes civiles, dit Tacite, accepta Auguste pour maître et les provinces saluèrent de leurs acclamations la chute d'un gouvernement débile qui ne savait réprimer ni ses magistrats avides ni ses nobles insolens. » Auguste partagea les provinces avec le sénat, mais le sénat n'eut pas un soldat dans les siennes, et, dans celles de l'*imperator* fut cantonnée une armée permanente de trois cent mille hommes. Une caisse, alimentée par de nouveaux impôts et dont Auguste tint la clé, garantit le paiement régulier de la solde et les avantages promis aux vétérans. Cette armée, établie sur la frontière, allait protéger l'empire contre les barbares et l'empereur contre les conspirations, jusqu'au jour où les soldats seront les conspirateurs.

A Rome, ce maître de vingt-cinq légions vit en simple particulier et ne semble occupé qu'à remettre l'ordre en tout; dans les rangs, dans les conditions, dans les costumes; il voudrait même le rétablir dans les mœurs et dans les croyances, quoiqu'il ne soit un modèle ni pour les unes ni pour les autres. Ce tribun perpétuel qui pacifie l'éloquence et rend le forum désert, veut une société de tenue décente, soumise à une sévère hiérarchie. Il classe et il divise. Il refait une noblesse sénatoriale, à laquelle sont réservées toutes les charges de l'état, et un ordre équestre qu'il partage en deux classes: les fils de sénateurs, héritiers nécessaires des privilèges de leurs pères, et les simples chevaliers à l'anneau d'or qui remplissent les tribunaux civils. La plèbe a ses nobles et ses vilains : ceux qui possèdent 200,000 sesterces, *ducenarii*, forment une quatrième décurie de juges et occupent les mille places de quarteniers; ceux qui ne les ont pas tendent la main les jours de distribution, et sont relégués, les jours de fêtes, aux dernières places de l'amphithéâtre. L'argent fixe les conditions: il faut un cens déterminé pour être sénateur, chevalier ou ducenaire. Là même où il ne peut être question de la fortune, Auguste établit des distinctions, dans le droit de cité, par exemple, dans les affranchissemens et dans la loi pénale, laquelle ne met pas au même rang celui qu'elle appelle l'*homme de rien* et ceux qui pour elle sont les *honnêtes gens*, parce qu'ils ont la richesse. *Ordinavit*, dit le biographe d'Auguste : ce mot est toute la politique de ce révolutionnaire devenu conservateur depuis qu'il est arrivé, et qui rend à la société romaine le caractère aristocratique qu'elle semblait avoir perdu dans les dernières tourmentes. Un de ses jurisconsultes a écrit : « Le pauvre, *humilior*, ne peut être admis à porter temoignage contre le riche. » Mais cette noblesse d'Auguste, aristocratie d'argent, non de vertu,

de services et d'honneur, est sans force, surtout lorsque l'or qu'elle possède a été ramassé dans la boue; et beaucoup de ces parvenus n'en ont pas d'autre.

Le successeur de César n'a donc point de tendresse pour ceux que son poète favori appelle l'*ignobile vulgus*, mais il conserve une institution créée par les Gracques, développée par Caton, régularisée par César et dont on pourrait trouver la trace dans certaines pratiques du sénat patricien. Anciennement le patron était tenu de donner à ses cliens un morceau de terre ; Auguste, devenu le patron universel, donna aux siens un morceau de pain. L'oligarchie elle-même ne l'avait pas refusé aux pauvres.

Quelque peu de titres qu'eussent les prolétaires de la ville à s'appeler le peuple romain, ils avaient hérité de ses droits à tirer profit de la conquête du monde. Le sol provincial étant devenu propriété romaine, les sujets n'en avaient conservé la jouissance qu'à la condition de payer l'impôt en espèces et en nature. Ils donnaient de l'or pour les dépenses publiques et ils livraient une partie de leurs récoltes pour l'armée, l'administration, le palais du prince et le peuple. Tout citoyen, habitant sédentaire de Rome, prenait part à ces distributions : on avait vu des consuls recevoir leur mesure de blé annonaire. Auguste réglementa ce service comme les autres ; il fixa à deux cent mille le nombre des parties prenantes : ceux qui étaient inscrits sur les listes d'attente remplaçaient les morts. La ration annuelle, 60 *modii* ou 520 litres de blé, ne pouvait pas plus faire vivre une famille sans travail, que les 3 francs donnés par mois à nos assistés ne les dispensent de toute prévoyance.

Un autre devoir des anciens magistrats était de célébrer des jeux qui, à l'origine, avaient été, comme ceux de la Grèce, des fêtes religieuses : on en promettait aux dieux, en échange d'une victoire et l'on portait au cirque leurs statues, puisque ayant combattu pour Rome, comme les Dioscures au lac Rhégille, ils devaient être à l'honneur après avoir été à la peine.

Les combats de gladiateurs avaient eu aussi le caractère d'une cérémonie sainte : ce rite, né auprès des tombeaux, devait apaiser les mânes, « qui aiment le sang. »

Auguste conserva ces fêtes. En remplissant des obligations qui étaient un legs de la république, et non pas la rançon d'une usurpation nécessaire, il n'avait point passé un marché avec une prétendue démagogie césarienne : l'empire, pour du pain et des plaisirs. Depuis Actium, le peuple n'a joué d'autre rôle politique que de traîner « à l'escalier des gémissemens » les condamnés et les victimes des césars.

Mais ces jeux, ces libéralités ont eu de désastreuses conséquences. La charité officielle de l'annone, bien qu'elle coûtât beaucoup moins

que notre assistance publique, fit un peuple de mendians que les riches méprisèrent : les jeux charmèrent son oisiveté, sans réveiller ses sentimens religieux, et les combats de gladiateurs surexcitèrent sa férocité native. Juvénal a donc à demi raison quand il jette son cri accusateur : *Panem et circenses!* Si le peuple n'avait pas été habitué à ces spectacles sanglans que les Grecs, avec leur délicate nature, n'ont jamais voulu connaître, s'il n'avait pas vu tant de milliers de captifs livrés aux bêtes, il n'aurait pas si souvent crié : « Les chrétiens aux lions ! »

Dans les provinces, Auguste suivit la politique prudente de l'ancien sénat et de son père adoptif : aux sujets, de la justice ; aux privilégiés, le respect de leurs droits. Ceux-ci remplissaient les villes alliées ou libres, les colonies romaines ou latines, les municipes récemment organisés en Gaule, en Espagne, et dans tous les pays où la vie urbaine avait jusqu'alors manqué et ils avaient les libertés nécessaires : un sénat, une assemblée publique, des élections, la juridiction duumvirale, la police de leur territoire et leurs lois particulières, quand ils n'avaient pas copié celles que César avait rédigées pour l'Italie. Auguste fortifia ce grand régime municipal par deux innovations, l'une très sage, l'autre très singulière, mais accomplies toutes deux à l'aide de vieilles idées qui existaient partout. Au-dessus des religions locales qu'il laissa subsister, il éleva une religion officielle, celle de Rome et des Augustes, qui parut aux peuples une conséquence naturelle du culte des Génies ; puis généralisant une coutume chère aux Grecs, et que les Italiens avaient autrefois pratiquée, il autorisa les députés des villes, librement élus par leurs concitoyens, à se réunir chaque année en assemblées provinciales ; et ces assemblées eurent le droit de porter devant lui les plaintes de la province contre le gouverneur. C'était soumettre, dans une certaine mesure, les successeurs des proconsuls républicains au contrôle des sujets.

Si l'on ajoute à cette garantie celles qu'assureront plus tard le *syndicus*, ou avocat des villes, et le *defensor civitatis*, on reconnaîtra que le patronage des petits était une vieille coutume romaine qui, avec des formes très différentes, se retrouve dans cette histoire depuis le jour où Rome eut des sujets jusqu'à celui où elle cessa d'en avoir.

Notons encore qu'Auguste fit peser sur les citoyens, et non sur les provinciaux, les impôts établis pour l'entretien de l'armée, et que les voies militaires dont il couvrit l'empire opérèrent pour le commerce et le bien-être général une révolution analogue à celle que les chemins de fer ont accomplie de nos jours.

De toutes ces mesures résulta pour le monde une longue prospérité, et, dans ces mille cités qui étaient alors, quant à leur gou-

vernement intérieur, de véritables républiques, se formèrent les hommes qui, après avoir été les meilleurs lieutenans du prince, devinrent empereurs à leur tour et s'appelèrent les Antonins.

Une seule ville n'eut pas ces libertés. Satisfaite de sa grandeur incomparable, Rome ne réclama point ce que possédaient de simples communes urbaines, un sénat municipal, et, jusqu'à la fin de l'empire, elle resta soumise à un régime exceptionnel qui garantissait la sécurité du gouvernement contre une émeute populaire.

L'administration d'Auguste, suffisamment sage et paternelle, lui assura un règne paisible de quarante-quatre ans. Mais où étaient les garanties pour l'avenir?

La république n'avait eu qu'une constitution de cité; il aurait fallu donner à l'empire une constitution d'état. Auguste entrevit le problème et essaya de le résoudre. Mais les différences mises par lui dans les conditions ne réussirent pas mieux que la religion officielle et les assemblées provinciales à former un corps de nation. Sa monarchie resta un assemblage de villes soumises au même pouvoir, sans être animées d'un même esprit. Aux anciens jours, il y avait eu un peuple romain; l'empire n'en aura pas, et sans peuple uni par des souvenirs et des affections héréditaires, point de patriotisme. Ceux qu'on appelle encore les Romains feront souvent des sacrifices pour leur municipe; ils n'en feront pas pour l'état.

L'armée permanente fut une conception heureuse; durant deux siècles et demi elle fit face victorieusement aux barbares. Mais en exigeant vingt années de service, et souvent davantage, Auguste rendit le recrutement annuel si faible que les peuples se déshabituèrent des armes: après le désastre de Varus, personne en Italie ne voulait déjà plus les prendre. D'autre part, les soldats, constamment réunis en des camps, où ils pouvaient se compter et s'entendre, comprirent que le prince et le trésor étaient à leur discrétion. Aussi vit-on presque autant d'émeutes militaires que d'avènemens d'empereurs. En trois siècles et demi, sur quarante-neuf césars, trente et un furent assassinés, sans parler des trente tyrans qui, moins deux ou trois, périrent de mort violente. Tant de meurtres prouvent que la constitution impériale était mauvaise pour le prince, qu'on assassinait; mauvaise aussi pour l'empire, qu'on ébranlait. A une monarchie il faut des mœurs et des institutions monarchiques; il n'y en avait pas, et, puisque la république semblait conservée, on parla de liberté; quelques-uns y crurent et la cherchèrent le poignard à la main. Un homme seul, sans cour, sans prêtres, sans noblesse, sans rien qui le protégeât en le couvrant, était maître du monde; beaucoup le menacèrent: *assiduæ in eum conjurationes*. Il se défendit en s'appuyant sur les légions, et, comme en souvenir des libéralités que les triomphateurs répu-

blicains faisaient à leurs soldats, chaque prince nouvellement proclamé vidait le trésor public dans les mains de l'armée, celle-ci multiplia les vacances du trône pour multiplier les dons de joyeux avènement.

Enfin, la nouvelle constitution n'avait, au fond, d'autre principe que la volonté de l'empereur, de sorte qu'en un pays où n'existaient point de grands corps politiques capables d'imposer une certaine retenue au prince, l'empire sera à la discrétion du sage ou du fou, du général habile ou de l'enfant capricieux et cruel qu'une émeute de caserne ou une hérédité malheureuse portera au pouvoir. La *Lex regia* et la définition de l'autorité impériale donnée par Sénèque sont la formule la plus complète du despotisme oriental. Ce régime se dégagera lentement des apparences républicaines sous lesquelles Auguste l'avait caché; lorsqu'il apparaîtra sans voiles, la première monarchie césarienne aura du moins donné au monde le singulier spectacle d'un empire de cent millions d'hommes régi durant deux siècles, à l'intérieur, sans un soldat. Cette merveille venait sans doute de l'impossibilité d'une révolte heureuse, mais aussi et surtout de la reconnaissance des sujets pour un gouvernement qui n'exerçait alors qu'une haute et salutaire protection, sans intervenir d'une façon tracassière dans l'administration des intérêts locaux.

VI.

Rome a eu d'abominables tyrans, comme Caligula, Néron, Caracalla, Élagabal, dont les vices et les cruautés ne sont comparables qu'aux sanglantes orgies de certaines cours asiatiques; mais elle a eu aussi de bons princes qui ont jeté sur elle un nouvel éclat et retardé son déclin. Au début, le prince gouvernait, il n'administrait pas, et le régime municipal florissant préparait les hommes de talent et d'expérience dont l'empire avait besoin pour conduire ses grandes affaires. Après les premiers Flaviens, l'Italie épuisée ne donna plus un empereur, excepté pour un moment, au temps des Gordiens, et le règne des provinciaux commença.

Ces héritiers d'Auguste, nés loin de la vieille terre de Saturne, sont d'abord les glorieux Antonins, venus de l'Espagne et de la Gaule, puis l'Africain Septime Sévère. Récemment appelées à la vie romaine, ces provinces l'avaient embrassée avec tant d'ardeur qu'elles avaient déjà envoyé, aux bords du Tibre, des orateurs, des poètes, des philosophes et qu'elles ont gardé, cachet ineffaçable mis sur elles par le génie de Rome, les ruines les plus nombreuses et les plus belles qui se puissent voir hors de l'Italie. Le règne de

ces princes est la brillante époque de l'empire; l'humanité n'en a pas eu de plus heureuse. La charité, si peu connue des anciens états, entrait même dans les mœurs publiques : la grande institution alimentaire de Trajan fut un noble effort de bienfaisance officielle que nombre de villes et de particuliers imitèrent. C'est que les empereurs étaient alors les serviteurs du pays qui, au IVe siècle, sera le serviteur des princes. Ils maintenaient la discipline dans l'armée, la liberté dans les villes, la justice dans l'administration, les barbares dans le respect d'une domination qui semblait inébranlable; leurs jurisconsultes s'appelaient les prêtres du droit, et le sénat était recruté de tous les talens qui se révélaient dans les cités, dans les charges, dans les légions. Aussi, à la pensée d'une fortune contraire, Tacite s'épouvante. « Si les Romains disparaissaient de la terre, veuillent les dieux empêcher ce malheur! qu'y verrait-on désormais, sinon la guerre universelle entre les nations? » Et ce fut, en effet, ce que l'on vit lorsque le colosse tomba.

Vers le milieu du IIIe siècle, des circonstances malheureuses firent passer la dignité impériale à des hommes nés en des pays de vieille culture ou de grossière barbarie, à des Syriens pourris de luxure ou de caractère efféminé, à un Goth, à un fils de voleur arabe. Avec eux commencèrent, dans l'ordre politique, les convulsions qui menacèrent l'empire d'une prochaine dissolution, et, dans l'ordre religieux, l'invasion des cultes orientaux qui changèrent l'âme de la société romaine. Après les trente tyrans, de rudes soldats, venus des belliqueuses régions de l'*Illyricum*, parurent rendre à l'état son ancienne vigueur. Mais que de ruines! Ruine des cités et des campagnes; ruine aussi de l'esprit qui s'affaisse ou s'égare! Pourquoi de vaillans princes, tels que Claude, Aurélien, Probus, Dioclétien, Constantin, ne purent-ils arrêter la décadence politique? C'est qu'une révolution silencieuse s'était produite au cœur de l'empire et en avait vicié tous les organes.

L'empereur n'était plus le magistrat qui vivait en simple citoyen, avait des amis et s'en allait dîner sans gardes là où il était prié; qui s'habillait de la laine filée par sa femme et sa fille, et dont la demeure n'était reconnaissable qu'aux branches de laurier qui en décoraient la porte. Son palais est une ville; son costume est de soie, de pierreries et d'or; ses serviteurs sont une armée, et on ne l'approche qu'en adorant sa majesté redoutable. Cet homme, entre les mains de qui le peuple, le sénat et les dieux ont abdiqué, est un monarque de l'Orient : *in Tiberim defluit Orontes;* et, à son tour, il abdique entre les mains des courtisans et des eunuques qui lui cachent l'empire, dirigent sa volonté et réduisent toute sa politique à exiger chaque jour des peuples de nouvelles ressources pour des dépenses chaque jour croissantes.

Le sénat, d'abord grand conseil de l'empire et incomparable école d'administration, mais trop nombreux et trop peu sûr pour que toutes les questions lui fussent soumises, avait cessé, dès le temps des Antonins, d'être le centre du gouvernement, le pivot de l'état. Ce rôle était passé au conseil du prince, qui devint plus tard le consistoire impérial, et les sénateurs, exclus de l'armée par suite des fonctions actives, n'avaient plus que des charges d'apparat sans pouvoir.

Tandis que l'assemblée qui avait conquis le monde descendait peu à peu à la condition d'un conseil municipal de Rome, l'administration impériale se développait et envahissait tout.

L'empire avait eu, à l'origine, un très petit nombre de fonctionnaires; si, dans les villes stipendiaires, rien ne se faisait que sous le bon plaisir du gouverneur, les villes privilégiées, qui étaient en très grand nombre, s'administraient en toute liberté. Mais, obéissant aux tendances instinctives du pouvoir absolu, le gouvernement se trouva conduit à regarder de près aux choses que d'abord il avait regardées de loin. Il crut qu'il ferait mieux les affaires des sujets que les intéressés, et il multiplia ses agens; il accrut leurs droits, favorisé qu'il fut, dans ses empiétemens involontaires, par le mouvement de concentration qui, de Rome, avait gagné les provinces. Sous la pression des officiers impériaux, mais avec le concours inconscient des populations, surtout des notables qui visaient à constituer une noblesse urbaine, comme Rome avait constitué une noblesse d'empire, le régime municipal du Ier siècle fut profondément altéré.

De très vieilles coutumes exigeaient que les fonctions municipales fussent gratuitement exercées. Quand les villes, à la faveur de la sécurité croissante et de la prospérité générale, voulurent s'embellir; lorsqu'elles bâtirent des aqueducs, des thermes, des cirques et des amphithéâtres; lorsqu'enfin elles devinrent de grandes cités ayant chacune un vaste territoire à administrer, les citoyens se disputèrent les titres de décurions et de duumvirs, qui pouvaient mener à de plus grands honneurs, et ce furent l'argent offert, les statues promises, les spectacles et les festins donnés qui l'emportèrent. Les riches seuls purent faire ces sacrifices et s'exposer aux graves responsabilités financières que le magistrat encourait pour sa gestion. Le caractère aristocratique de la société romaine se marqua donc chaque jour davantage dans les provinces : les mœurs et les institutions y portaient, et dans les cités, comme à Rome, le peuple finit par n'être plus rien. Peu à peu les anciennes libertés disparurent; l'assemblée publique et les élections tombèrent presque partout en désuétude; la curie, qui se recruta par *cooptatio*, nomma les duumvirs; la condition des curiales devint, en fait, héréditaire,

et le pauvre fut enfermé dans son humble condition par la loi politique, qui lui interdit les honneurs municipaux, par la loi pénale, qui lui réserva des supplices que le riche ne subissait pas. Quoique l'édit de Caracalla parût établir l'égalité entre tous les Romains, la plus grande partie des habitans de l'empire continua de former la classe déshéritée des *humiliores*.

Mais quelques-uns de ceux qui achetaient les dignités municipales entendaient se ménager des compensations. Les abus qui s'étaient produits à Rome, quand l'oligarchie avait eu le pouvoir, se renouvelèrent dans les villes : l'empire eut ses Verrès municipaux, comme en eurent nos communes du moyen âge et les villes libres de l'Allemagne, comme l'Irlande en avait encore, il n'y a pas longtemps. Les uns commettaient des malversations ; d'autres s'allouaient des indemnités prises sur les fonds de la commune, malgré le caractère absolument gratuit des fonctions municipales ; et cet usage était ancien, car il est interdit par la *lex Genetiva Julia*, qui est du 1er siècle.

Cette noblesse des villes que séparaient du peuple sa fortune, ses privilèges et son orgueil, provoqua, par sa mauvaise gestion, l'ingérence progressive du gouvernement dans les affaires de la cité. Déjà les Antonins avaient donné à certaines villes des curateurs, afin de remettre l'ordre dans leurs finances dilapidées ; la juridiction municipale fut restreinte, pour soustraire la justice aux passions locales ; des taxes ne purent être établies, des travaux exécutés, qu'avec l'autorisation du légat impérial, et les nominations faites par la curie, les décisions prises par elle furent cassées quand elles déplurent au gouverneur, *ambitiosa decreta*. Au lieu des fières paroles de la loi *Genetiva Julia*, qui permettait aux décurions de faire sortir les citoyens en armes, pour la police du territoire, sous la conduite d'un duumvir investi des pouvoirs du tribun légionnaire de Rome, le code renferme des prescriptions qui obligent la curie à soumettre la désignation du gardien de la paix, *irenarcha*, à l'approbation, c'est-à-dire au choix du magistrat impérial. Les désordres de la liberté avaient rendu la tutelle administrative nécessaire, et celle-ci, exagérant son rôle, changea des cités autrefois vivantes en des corps sans âme. Il faudra que l'empire tombe, et avec lui cette administration tracassière, pour que le régime municipal, comme un tronc robuste qui, après l'orage, pousse des branches nouvelles, retrouve en beaucoup de lieux d'Italie et de France son ancienne vigueur.

Ces villes où, comme à Rome, le forum était pacifié et le sénat docile, parurent à l'autorité centrale pouvoir servir d'utile instrument pour une fonction d'état. Les curiales, qui devaient déjà pourvoir aux travaux publics, aux besoins de la poste impériale, à la

perception de l'annone ou impôt en nature, même à la levée des recrues, lorsque le gouvernement en demandait, furent encore chargés de recouvrer l'impôt foncier payable en espèces, avec la condition menaçante qu'ils prendraient sur leur fortune pour combler le déficit quand il s'en produirait. A ces services d'état s'ajoutaient ceux qu'imposait la cité : administration financière du municipe; entretien de ses édifices, des ponts et des routes; célébration des jeux et des fêtes, acquisition du blé et de l'huile nécessaires à la ville et surveillance des distributions faites à prix d'achat ou à prix réduit; hébergement des magistrats et des troupes de passage; défense des intérêts municipaux en justice ou par devant le prince et, dans ce dernier cas, voyage pénible et coûteux; en un mot, les innombrables obligations comprises sous les mots de *munera personarum*, qui devaient être personnellement remplies, et de *munera patrimonii*, qui imposaient des dépenses parfois considérables. Cette longue énumération prouve que toute la vie sociale de l'empire était dans les curies. De là deux conséquences qui se produisirent l'une dans le Haut-Empire, l'autre au IVe siècle : les curies sont-elles florissantes, tout prospère; sont-elles dans la gêne, tout décline.

L'empire souffrit doublement du malaise causé par ses exigences: les villes s'appauvrissant, la richesse générale diminua; et du jour où les curiales eurent à garantir la meilleure partie des revenus du prince, ils devinrent l'objet de son infatigable sollicitude. Le code Théodosien contient, à lui seul, au titre *de Decurionibus*, cent quatre-vingt-douze décisions qui ont pour but de faire entrer dans la curie et d'empêcher d'en sortir quiconque a du bien. Enchaîné à sa condition, le curiale ne put se faire ni soldat ni prêtre, à moins de laisser son avoir au corps qu'il abandonnait, et l'accès de l'administration impériale lui fut interdit; une loi l'empêchera même d'arriver au sénat de Rome ou de Constantinople. De toutes ces mesures il résulta que le mouvement ascensionnel qui, aux deux premiers siècles, renouvelait, par un afflux de sang nouveau, le sang appauvri de la classe dirigeante, s'arrêta; que, les fonctions publiques ne se recrutant plus d'hommes préparés à les bien remplir, l'empire perdit ses meilleurs auxiliaires et que la valeur morale de l'administration baissa. L'histoire de l'empire répète ainsi celle de la république : après les lois Liciniennes, l'avènement des plébéiens et la grandeur de Rome; après les premiers empereurs, l'avènement des provinciaux et la prospérité de l'empire; puis le refoulement des uns par l'oligarchie consulaire et celui des autres par le despotisme fiscal; mais au bout de l'une de ces périodes s'était trouvé César, au bout de l'autre se trouvèrent les barbares.

Dioclétien et Constantin n'accomplirent pas une révolution poli-

tique; les changemens opérés par eux ne furent que de grandes mesures administratives. Ils coordonnèrent les élémens qui leur avaient été légués, en ajoutèrent quelques-uns et donnèrent à la monarchie impériale sa forme dernière, celle de l'empire byzantin qui réunit deux choses qu'on voit souvent ensemble : la faiblesse et la cruauté. Le peuple qui avait eu, pour les citoyens, la législation pénale la plus douce finit par avoir la plus atroce.

Le nouveau gouvernement s'appuya comme l'ancien sur l'armée, mais plus encore sur une administration qui pénétra partout, afin de tout surveiller et de tout contenir. La vie active et féconde était jadis éparse sur la surface entière du territoire, une centralisation extrême la concentra dans les bureaux, *officia*, que remplirent les agens de l'empereur : armée innombrable dont la principale fonction fut de faire de l'or pour le prince, par l'impôt, et qui en fit pour elle-même par la vénalité. Cette froide main, étendue sur l'empire, glaça les sources de la vie et tout s'immobilisa. Comme le curiale était devenu le serf de l'état, et le colon celui de la terre, l'ouvrier des manufactures impériales le fut de son métier, le soldat de sa cohorte, l'artisan de son collège; et pour qu'on les pût aisément retrouver, s'ils s'échappaient du camp ou de l'atelier, on les marqua sur le bras ou la main d'un signe indélébile, comme le bétail que le fermier parque dans son enclos. Les servitudes du moyen âge commençaient.

VII.

Le mouvement, la grande loi du monde physique, est aussi la loi du monde moral. La société romaine, semblable à un corps affaissé sous le poids des liens qui l'enveloppent, n'agit plus et ne pense pas. Plus d'écrivains, plus d'artistes, plus de poètes qui la charment et l'excitent en lui montrant un idéal, le *Sursum corda et spiritus* qui fait les nations glorieuses. La patrie n'existe pas; les dieux sont morts et, comme une terre usée qui ne donne plus de fruits, le monde païen ne produit plus d'hommes. Une grande leçon sort donc de cette histoire : là où le gouvernement veut tout faire, les citoyens ne font rien. L'état s'était proposé d'assurer le travail en l'organisant par des corporations réglementées et par l'établissement de conditions héréditaires, il n'organisa que la misère publique.

Au milieu de ce monde finissant se trouvaient pourtant des hommes qui, eux, agissaient et pensaient, mais en regardant au ciel et non pas à la terre, en se préoccupant de la vie d'outre-tombe

et non pas de l'existence d'ici-bas. La pensée de la mort est salutaire, excepté quand elle fait oublier de vivre. Les chrétiens ne s'inquiétaient point de toutes les servitudes qui avaient remplacé la libre existence des anciennes villes. Pour eux, la société romaine était « la grande prostituée » que leurs livres saints avaient condamnée. — Ils en fuyaient les honneurs; ils ne voulaient pas en remplir les devoirs; ses malheurs les laissaient indifférens, et comme ils ne voyaient pas dans les barbares des ennemis, il se refusaient à les combattre. Lorsqu'ils n'eurent plus à craindre la persécution, ils passèrent un siècle en aigres disputes sur leurs croyances, sans aucun profit pour l'ordre civil, et, durant ce siècle, les Germains arrivèrent. L'évangile avait fait des saints, il n'avait formé ni des citoyens, ni des hommes d'état. Pour l'empire païen, les chrétiens avaient été un élément de dissolution ; quand ils en furent les maîtres, ils ne surent pas le défendre. Le rôle social de l'église ne commencera qu'au moyen âge, alors qu'elle revendiquera, au milieu de la barbarie féodale, les droits de l'esprit, qu'elle opposera l'élection à l'hérédité, l'étude à l'ignorance, la charité à l'égoïsme, l'équité à de brutales passions et, qu'à force de prêcher le perfectionnement des âmes, elle préparera les voies à ceux qui réclameront le perfectionnement des sociétés. Ces mérites, qu'elle n'a pas toujours gardés, elle les avait au IVe siècle, mais pour quelques individus; le monde de ce temps-là n'en profita point. A ses fidèles l'église donnait une grande chose, l'espoir du ciel; par contre, elle leur imposait une chose terrible, la peur de l'enfer. Le monde se peupla d'anges gardiens; mais le malin rôdant partout, sous toutes les formes, empoisonna la vie. On eut des joies célestes et des souffrances morales qui provoquant, les unes et les autres, des macérations et des tortures volontaires, poussèrent dans la solitude, loin de la société active, les meilleurs, peut-être, de ceux qui avaient été appelés à l'existence.

Il faut encore, dans l'histoire de cette grande ruine, faire la part des conditions économiques de la société romaine.

Comme le trésor demande ses principales ressources à l'impôt foncier et que cet impôt a pour gage les biens et la personne des propriétaires, l'agriculture accablée laisse en friche des provinces entières : l'heureuse Campanie, qui n'a pas encore vu un barbare, compte déjà 120,000 hectares où ne se trouve ni une chaumière ni un homme. Les contributions indirectes avaient fait la richesse du Haut-Empire; au IVe siècle, elles rendent peu, parce que, la vie industrielle étant immobilisée dans les corporations, le travail se ralentit, la production baisse et le commerce s'arrête. Les mines épuisées ne renouvelaient pas le numéraire dépensé au dehors pour

les importations et les pensions aux barbares, ou perdu au dedans par les enfouissemens de monnaies faits à chaque invasion nouvelle. Cette raréfaction des métaux précieux donnait au capital une prépondérance écrasante. Celui qui le possédait en usait comme l'ancien Romain : la grande industrie était encore l'usure. En trois ans, l'intérêt doublait la dette, et l'emprunteur, bien vite ruiné, abandonnait au créancier sa terre ou sa maison. Il ne pouvait en être autrement dans une société où, le crédit étant nul et le travail précaire, le pauvre devenait toujours plus pauvre et le riche, qui avait des capitaux disponibles, toujours plus riche. Hérode Atticus l'était assez pour pensionner Athènes tout entière; Didius Julianus et Firmus, pour acheter la pourpre argent comptant; Tacite, pour payer la solde de toutes les armées; et Symmaque dépensait allègrement, aux fêtes de sa préture, deux mille livres pesant d'or. On voyait donc dans l'empire quelques fortunes colossales et, à côté, une extrême misère, c'est-à-dire le contraire de ce qui convient à une société bien ordonnée.

La nouvelle doctrine religieuse, réaction énergique et salutaire contre la sensualité païenne et l'égoïsme des grands, avait raison de prêcher la charité. Mais, au lieu de dire comme Septime Sévère : *Laboremus*, ce qui est le mot d'ordre de la société civile, elle enseignait que vendre son bien et en distribuer le prix aux nécessiteux était un des moyens de gagner le ciel. Ce fut souvent un gaspillage de la richesse, qui ne soulagea les pauvres qu'un moment et qui, loin de restreindre leur nombre, multiplia la fausse mendicité.

Enfin la population diminuait par les pestes et les famines, par les guerres civiles et les incursions des barbares, mais aussi par les prédications du nouveau clergé qui, s'imposant à lui-même le célibat, l'encourageait chez les autres et faisait supprimer par Constantin les avantages que le premier empereur avait réservés à la paternité féconde. Il semble même que la durée moyenne de la vie ait diminué au IVe siècle : presque toutes les impératrices meurent jeunes, et les empereurs qu'on ne tue pas ne peuvent arriver à un grand âge.

Un prince enivré de pouvoir et d'adulations, des courtisans et des eunuques exploitant sa faveur, une administration qui avait déjà les mains rapaces des fonctionnaires orientaux, des cités appauvries, une industrie languissante, le désert gagnant de fertiles provinces et l'abaissement continu de ce qu'on pourrait appeler le recrutement social, sont des maux avec lesquels des états vivent misérablement, mais peuvent vivre longtemps. Les causes actives de la perte de Rome sont dans la politique funeste qui durant quatre siècles peupla de Germains les provinces frontières; dans la force

croissante des barbares qui, n'étant plus contenus, s'organisèrent pour l'attaque, et dans la décomposition de l'armée romaine, qui rendit la résistance impossible. Quand les barbares, instruits par tant de guerres, furent en état de combiner des opérations offensives, l'empire aurait eu besoin des soldats de Trajan, et il ne se trouvait sous les enseignes que des mercenaires sans discipline ni fidélité. Les anciens légionnaires avaient conquis le monde avec la pioche autant qu'avec l'épée; leurs indignes successeurs sont incapables de tracer un camp. Les vieilles armes pèsent trop à leur mollesse; ils veulent de petits boucliers et des casques moins lourds; même en campagne, ils entendent vivre commodément, et, pour n'y pas manquer, ils s'embarrassent d'un train immense de bagages et de convois qui portent les vivres que les soldats ne portent plus. L'armée romaine ne sait plus marcher : il faut des mois à Constance et à Théodose pour joindre leurs adversaires.

Cet affaiblissement des qualités militaires était un mal déjà grave; plus funestes furent les changemens dans la composition de l'armée. La crainte des conspirations sénatoriales, et le besoin de ne pas laisser le curiale échapper à ses trop nombreuses fonctions, avaient décidé les princes à interdire le service militaire à la noblesse d'état et à celle des villes. L'armée se recruta d'abord dans les bas-fonds de la population, d'où sortaient encore quelques Romains, mais, au IVe siècle, elle demanda ses soldats aux barbares. Un Germain coûtait peu, et le gouvernement vendit très cher aux *possessores* la dispense de fournir des recrues. Le trésor fit ainsi double gain; mais cet expédient financier priva l'empire de troupes nationales. Des Francs, des Alamans, des Goths, des Vandales commandent l'armée romaine, et ils commandent à des soldats de même origine, qui souvent trahissent le secret des expéditions, tandis que leurs transfuges dressent l'ennemi à la discipline romaine, lui fabriquent des armes et lui révèlent les circonstances propices pour l'invasion d'une province. La garde de l'empire est remise à ceux qui le démembreront. Savons-nous ce qu'il y eut de défections à la journée d'Andrinople, cette seconde bataille de Cannes, où une partie de l'armée s'enfuit sans avoir combattu?

Depuis Auguste, les empereurs avaient cru arrêter la barbarie en transportant des barbares sur la rive gauche du Rhin et sur la rive droite du Danube. Avec une armée vraiment romaine, le danger aurait pu être conjuré; il devint redoutable avec une armée de Germains, dont les chefs, nommés par le prince ducs, comtes, membres du consistoire impérial, même consuls, tenaient le sort de l'empire dans leurs mains. L'invasion pacifique était faite dans les provinces et dans les dignités avant l'invasion violente; l'une avait préparé

l'autre. Jordanès appelle Théodose « l'ami des Goths; » l'empereur méritait ce titre : Alaric qui prit Rome avait été un de ses généraux. Ainsi tombera un autre grand empire, le khalifat de Bagdad.

A l'exemple du prince, l'église leur ouvrait ses bras, et de ces hommes dont Grégoire de Tours montrera la profonde dégradation, elle faisait déjà une race prédestinée. Bientôt un prêtre éloquent s'écriera, au bruit de l'empire qui s'écroule : « Saül maudit et déchu, voilà Rome! David béni et triomphant, voilà les barbares! » Nous avons eu longtemps la naïveté de répéter cette parole de Salvien, que redisent toujours les descendans de ces grands destructeurs; pour eux le monde n'a connu que deux civilisations, celle de l'antiquité et le *Germanenthum*.

L'empire aurait-il pu éviter son destin? Oui, dans une certaine mesure, si Auguste, Trajan et Hadrien avaient eu des héritiers au lieu de successeurs indignes. Malheureusement, il y a dans les affaires humaines une force des choses, provenant d'influences très diverses et parfois très anciennes, contre laquelle les individus ne peuvent réagir, surtout quand de vulgaires ambitieux ont remplacé les hommes d'expérience. La monarchie orientale du Bas-Empire procède du principat demi-républicain d'Auguste, et la formation d'une administration innombrable fut la conséquence du pouvoir absolu du prince, qui, pour mettre l'ordre en tout, mit partout sa volonté, ses agens et la servilité. Les dépenses d'une cour fastueuse, le salaire d'une armée de fonctionnaires, les subsides fournis aux barbares pour qu'ils se tinssent en repos et livrassent des soldats, enfin l'énorme destruction de capital faite par les révolutions et par les invasions, obligèrent d'accroître les impôts. La propriété foncière, le commerce, l'industrie, en furent accablés, et l'usure dévorait incessamment ce que le fisc avait épargné. Aussi les populations se désintéressèrent d'un gouvernement qui les ruinait sans les défendre. Elles avaient montré leur reconnaissance pour cette *paix romaine* qui permettait à chacun de vivre tranquille à l'ombre de sa vigne et de son figuier; elles eurent de sourdes colères et des malédictions contre des princes qui laissaient les barbares courir impunément les provinces, comme bandes de bêtes fauves. L'horizon des esprits se rétrécit; on s'enferma dans sa ville. Marc Aurèle eut beau écrire : « L'Athénien disait : O cité bien-aimée de Cécrops! Et toi ne peux-tu dire : O cité bien-aimée de Jupiter! » on resta citoyen de Tours, de Séville, d'Alexandrie ou d'Ephèse, on ne le fut pas de l'empire, et on ne prit nul souci des maux dont les autres souffraient. Un des derniers poètes de Rome se trompe quand il glorifie la ville éternelle d'avoir fait d'un monde une cité : *Urbem fecisti quod prius orbis erat*. Les mille cités de l'empire,

étrangères les unes aux autres, n'avaient point cette communauté de sentiment qui donne un seul cœur à des millions d'hommes inconnus les uns des autres; mais chacune sentait douloureusement peser sur elle l'omnipotence de l'état. Malgré les liens, tout à la fois fragiles et lourds, dont l'administration avait enveloppé la société, tout s'en alla pièce à pièce sous la main des barbares, et l'empire, colosse fait de grains de sable, tomba. Isolement municipal, centralisation excessive : deux mots également funestes. La Grèce mourut de l'un, l'empire de l'autre, ou plutôt de tous les deux, car il souffrit en même temps de cette double infirmité sociale.

On recule cette fin jusqu'en 476. La vieille Rome est morte beaucoup plus tôt : Théodose fut véritablement le dernier des empereurs romains. Après lui, il n'y a plus que des ombres sur le trône de l'Occident; l'Orient est l'empire byzantin et le moyen âge commence, car les Germains sont partout et l'esprit des Grégoire et des Boniface règne dans l'église.

VIII.

Le peuple romain est-il mort tout entier? Il en est des empires comme des individus : les uns et les autres ne vivent avec honneur dans la mémoire des hommes que par les grandes œuvres qu'ils ont accomplies. Sanctuaire de l'art et de la pensée, la Grèce, comme son poète,

> Est jeune encor de gloire et d'immortalité.

Rome mérite moins d'admiration, mais elle reste pour le monde l'école de la politique, du droit, de l'administration et de la guerre.

Dans la première partie de son histoire, on voit les heureux effets d'une politique progressivement libérale qui a fait la fortune d'un autre grand peuple; dans la seconde, les conséquences funestes du pouvoir absolu gouvernant une société servile avec une administration vénale.

Les états de l'Europe moderne ont imité son organisation administrative, qui leur apprit à conduire de grandes multitudes d'hommes, et certaines royautés ont copié le faste de la cour de Byzance, qui les enveloppa, elles aussi, comme d'un suaire.

Les anciennes légions de Rome, par leur discipline et leurs travaux, auraient encore des leçons à donner aux nôtres; mais il n'en

faudrait pas demander à celles de Théodose, qui étaient une cohue de barbares et n'étaient pas une armée.

Son droit survécut à l'invasion et dépassa les anciennes frontières de l'empire; les rois barbares le laissèrent à leurs sujets comme loi personnelle; l'Allemagne lui garde encore une valeur juridique et il a inspiré beaucoup de nos lois.

Ses jurisconsultes ont posé les réels fondemens de la justice et de la morale sociales lorsqu'ils ont mis en tête de leurs livres cette définition du droit par Celsus : *Jus est ars boni et æqui,* ou les trois préceptes d'Ulpien : *Honeste vivere, alterum non lædere, suum cuique tribuere.* Ils ont pris en main la cause des faibles, donné des droits à ceux qui n'en avaient pas, flétri quinze siècles avant nous la torture et déclaré l'esclavage un état contraire à la loi naturelle.

Son régime municipal, qui nous a transmis des règles administratives encore appliquées, a duré plus longtemps qu'on ne pense. Les consuls de Marseille, Arles, Nîmes, Narbonne, Toulouse, Périgueux, etc., étaient les héritiers des duumvirs, qui, eux-mêmes, avaient pris le nom et les insignes des consuls de Rome. Et n'y a-t-il rien de commun, pas même un lointain souvenir, entre les états de nos provinces du Midi au moyen âge et les assemblées provinciales, dont nous suivons l'existence des premiers aux derniers jours de l'empire? Une de nos récentes lois, qui autorise plusieurs départemens à se concerter en vue d'un intérêt commun, se trouve au code Théodosien. Par une heureuse inconséquence, c'est de l'amas de ruines faites par le despotisme que sont sorties quelques-unes de nos idées de justice sociale et peut-être nos premières libertés.

Nous ne pouvons revenir à la constitution de la famille ni à celle de la cité telles qu'elles existaient chez les Romains. La cité des premiers siècles de l'empire était encore une république et la famille un royaume que le père, prêtre pour tous les siens, par les *sacra privata,* gouvernait absolument. Mais que d'exemples de dévoûment patriotique, d'obéissance à la loi, de généreuses libéralités envers les concitoyens, on trouve dans l'histoire de leur régime municipal. et comme la famille était forte, le père respecté! Certaines vertus qui diminuent de nos jours pourraient se ranimer au foyer de ce vieux peuple.

L'étendue de la domination romaine, l'esprit que la philosophie grecque y avait répandu et le mouvement monothéiste qui entraînait les intelligences éclairées ont facilité la propagande chrétienne. Les premières communautés de fidèles ont vécu à l'abri de la loi sur les collèges funéraires, et l'église s'est servie du moule

des institutions impériales pour établir sa hiérarchie : les cités sont devenues des évêchés ; les provinces des circonscriptions métropolitaines; les assemblées provinciales, des synodes ; plus tard enfin, le pape héritera de l'infaillibilité légale des empereurs.

Mais c'est l'âme même de l'empire qui a passé dans les monarchies du moyen âge; qui, après l'émiettement féodal, a reconstitué les états, en donnant l'idée d'une organisation supérieure ; qui, enfin, fit prendre aux descendans d'Alaric et de Radagaise le titre de chefs du saint-empire romain et dire par saint Louis : « Si veut le roi, si veut la loi, » paroles que des souverains répètent encore. Deux principes romains ont rendu les rois maîtres de la justice par les appels et de la loi par la puissance législative : *constitutio principis legis vicem habet.*

C'est aussi en se souvenant d'une des plus vieilles institutions de Rome que des royautés modernes ont pris en main le protectorat des intérêts populaires : *tribunicia potestas.*

Rome n'a rien fait pour la science théorique; le temps des grandes conquêtes sur la nature n'était pas encore ; pour les arts et pour les lettres, butin de guerre rapporté au bord du Tibre, elle est au second rang; du moins l'occupe-t-elle honorablement. Phidias, sans doute, n'est pas né sur l'une des Sept-Collines et il n'y a qu'un Parthénon. Mais, tout en copiant les temples, les statues et les médailles de la Grèce, les Romains ont donné une grande importance à des élémens d'art qu'Athènes et Corinthe négligeaient ou ignoraient, l'arc, par exemple, et la voûte (1). Pour leurs grands capitaines, pour les besoins de leur empire et les plaisirs de leurs cités, ils ont construit des arcs-de-triomphe, le dôme du Panthéon, des aqueducs, des cirques, des amphithéâtres; et ces voies militaires qui portaient si rapidement leurs légions et leur volonté aux extrémités du monde; et ces ponts sur de grands fleuves que nous n'avons pas encore tous rétablis ; et le Colisée, les Thermes de Caracalla, montagnes de pierre qui pèsent lourdement, mais avec tant de majesté, sur le sol, qu'on pourrait les prendre pour une figure de la domination romaine. Dans ces œuvres la Grèce n'a rien à réclamer, tout au plus la main qui exécutait, non l'esprit qui avait conçu. Elle avait créé, après l'Égypte et l'Orient, une nouvelle architecture religieuse; Rome créa l'architecture civile et a fait comprendre la nécessité des grands travaux publics.

Si, dans les lettres, elle ne fut bien souvent qu'un écho de la

(1) La voûte exige des culées puissantes, des massifs inertes où se dépensent, inutilement pour l'effet général, de la force, de l'espace et des matériaux. Le sobre génie de la Grèce s'était refusé à cette prodigalité.

Grèce, elle a civilisé tout l'Occident, pour lequel les Grecs n'avaient rien fait. Sa langue, qui a donné naissance aux idiomes des nations latines, est au besoin un moyen de communication entre les savans de tous les pays, et ses livres seront toujours, à les bien choisir, les meilleurs pour la haute culture de l'esprit et l'éducation du cœur. Ils ont mérité, par excellence, le titre de *litteræ humaniores :* les lettres qui font les hommes. Un cardinal lisant les *Pensées* de Marc Aurèle, qui sont en grec, mais écrites par un Romain, s'écriait : « Mon âme devient plus rouge que ma pourpre au spectacle des vertus de ce gentil. » Supposez Rome anéantie par Pyrrhus ou Annibal, avant que Marius et César eussent refoulé les Germains hors de l'Occident, l'invasion germanique s'accomplissait cinq siècles plus tôt et, comme elle n'eût trouvé devant elle que d'autres barbares, quelle longue nuit sur le monde !

Il est vrai que lorsque ce peuple eut mis la main sur les trésors des successeurs d'Alexandre, le scandale des orgies romaines dépassa, durant un siècle, ce qu'on avait pu voir au fond de l'Orient ; ses plaisirs furent des jeux sanglans ou des représentations immondes ; son esprit, que la philosophie grecque avait raffermi, alla se perdre dans le mysticisme oriental ; enfin, après avoir aimé la liberté, il accepta le despotisme, comme s'il avait voulu étonner le monde par la grandeur de sa corruption autant que par celle de son empire. Mais d'autres temps n'ont-il pas connu la servilité dans les âmes, la licence dans les spectacles, la bruyante dépravation des mœurs que l'on rencontre partout où se trouvent réunis l'oisiveté et l'or ?

Aux legs de Rome qui viennent d'être énumérés il faut en ajouter un que nous placerons parmi les plus précieux. Malgré la piété poétique de Virgile et la crédulité officielle de Tite Live, la note dominante de la littérature latine est l'indifférence d'Horace, lorsqu'elle n'est pas l'audace de Lucrèce. Pour Cicéron, Sénèque, Tacite et les grands jurisconsultes, le plus impérieux des besoins fut la libre possession d'eux-mêmes, l'indépendance de la pensée philosophique. Cet esprit, qui prétendait ne relever que de la raison pure, fut à peu près étouffé durant tout le moyen âge. Il reparut, quand l'antiquité eut été retrouvée, et de ce jour le monde *renaissant* se remit en marche. Dans la voie nouvelle, la France fut longtemps son guide. Pour l'art, en ses formes les plus charmantes, pour la pensée, éclose dans la lumière, elle a été la plus légitime héritière d'Athènes et de Rome. Puisse-t-elle l'être toujours !

VICTOR DURUY.

L'INNOCENT

DEUXIÈME PARTIE (1).

VIII.

Elle n'était pas en train de dormir cette nuit-là, Bernade. A peine assoupie, un rien l'éveillait, la faisait se dresser sur son lit, et elle demeurait accoudée au traversin, l'œil clair dans l'obscurité de la chambre, l'idée nette ; une idée toujours la même, hélas ! un doute qui la ressaisissait, aussitôt échappée du rêve, et qui la blessait chaque fois comme d'une piqûre au cœur.

Était-ce bien réel, ce qu'elle avait cru sentir, ce frémissement de ses entrailles qui l'avait si terriblement alarmée, la semaine avant, un certain soir ? Aucun signe n'avait reparu depuis ; et cependant elle restait agitée, inquiète, l'esprit au noir, trop ébranlée par cette secousse pour retrouver son aplomb.

Le jour, ça allait encore. Tant bien que mal, la tête suivait le travail des bras occupés à mener la barque, à tendre les filets, à monter le pot-au-feu. Mais, la nuit arrivée, le corps étant au repos dans les draps, la tête partait. Tout de suite, la peur la reprenait, l'idée de la honte, du déshonneur possible, et les tristes pressenti-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

mens, les regrets, les mauvais rêves ne la quittaient plus jusqu'au matin.

Triste compagnie pour la pauvre fille, et bien nouvelle. Elle dormait si dur jusque-là, et si elle s'éveillait par hasard, ce n'était pas pour penser à rien de chagrinant, au contraire. Elle songeait au baiser que Donat lui avait appliqué dans le cou la veille, en lui disant adieu, et qui la chatouillait encore ; au rendez-vous qu'elle lui avait assigné pour la nuit suivante ; et déjà elle se figurait l'entendre marcher pieds nus dans la grange, gratter au mur pour l'appeler. Ce qu'elle entendait maintenant, c'étaient, au lieu de son amoureux, les fouines qui prenaient leurs ébats sur le plancher ou le chien gîté devant la porte de l'étable, qui jappait en rêvant ; et là-dessus, venant du dehors, l'égouttement tranquille, continu de la pluie, une de ces pluies de printemps sans averses, sans bourrasques, douce, lente, bue à mesure par l'herbe nouvelle, par les feuilles tendres des cognassiers sauvages et des lilas prêts à fleurir.

Blottie dans un têteau de saule au fond du jardin, une chouette jetait son appel monotone; une plainte étouffée, mystérieuse à laquelle une autre plainte répondait affaiblie avec la régularité d'un écho.

Hou! hou!

Bernade ennuyée se tournait et se retournait dans son lit. Ce hôlement l'apeurait à la longue. Pour qui chantait-il, le triste oiseau?

Mais, coupant la funèbre complainte, le rossignol bientôt se mit à moduler. C'était la première fois de l'année sans doute; on eût dit qu'il s'essayait, qu'il écoutait sa voix d'or se perdre dans les profondeurs du silence. Il s'enhardit peu à peu, il enfla le gosier et d'un grand élan, à tire-d'aile la chanson monta, s'épanouit comme un lis de feu sous le ciel noir.

La pluie tombait, la chouette continuait de hululer. Bernade n'entendait pas la pluie, n'entendait pas la chouette; elle était toute au rossignol. Non pas qu'elle portât grande attention à ses roulades; mais à mesure qu'il chantait, c'était comme si un charme avait opéré en elle. Toujours triste, mais d'une autre manière. Il lui semblait que quelqu'un lui contait ses peines, mais d'une si jolie façon, si délicate, si tendre, qu'elle avait presque du plaisir à pleurer.

De très loin, comme appelés par la musique, des souvenirs lui revenaient; c'étaient d'autres printemps, des odeurs fraîches de lilas et d'épine blanche, des chants de rossignols encore plus pénétrans, encore plus purs.

Le rêve et la chanson finirent brusquement. Un pas inégal, traînant sur le sable, buttant aux cailloux, avait mis le rossignol en fuite.

La porte de la chambre s'ouvrit et se referma dans un juron.

— Est-ce vous, père? demanda Bernade accoutumée à ces rentrées tardives de l'ivrogne.

Mataly lâcha un hoquet pour réponse. Accoté au mur, il se dépouillait à la hâte, soulier par-ci, veste par-là, et à peine tombé sur son lit, les quatre fers en l'air, le sommeil le prenait, un sommeil de brute.

Adieu les rossignols! Les chouettes, un moment effrayées, étaient revenues, les mauvaises idées de Bernade aussi. L'œil sec, le front plissé, elle réfléchissait. Que fallait-il faire? Avant tout, s'assurer de son état, éclaircir ses doutes. Mais à qui se fier pour cela? qui consulter?

La Tantare?

Vingt fois depuis huit jours, ce nom s'était offert à elle; vingt fois elle l'avait écarté d'un geste de dégoût.

La Tantare!.. Elle revoyait aussitôt la maison basse, isolée, au bord du canal, la porte toujours fermée, la fenêtre aveuglée de rideaux et, sur la façade, un lange d'enfant grossièrement imité, une *perne*, peinte en blanc sur la saleté du mur. La *Perne blanque* comme on disait à Sarraïs; une enseigne toute gaie, tout innocente, et dedans, une sentine; dix métiers pour un, tous plus ou moins inavouables; une nourricerie d'enfans qui ressemblait à une fabrique d'anges, — une herboristerie pour femmes embarrassées, une auberge d'amoureux passé minuit...

La Perne blanque! Quand les filles passaient devant, revenant en bande du marché ou de la vote, elles se poussaient du coude et chuchotaient en riant. Mais malheur à celle qu'on aurait vue rôder seule en ces parages! L'air qu'on y respirait était mortel pour l'honneur des filles à marier.

Bernade hésitait.

Ah! si Mataly avait été un vrai père, un père comme les autres!

Mais comment se confesser à un être pareil, bon ou mauvais, muet ou bavard selon la qualité du vin qu'il avait bu à son souper! Mieux valait encore demander conseil à la Tantare. Après tout, ce ne serait jamais qu'un quart d'heure de mauvais chemin à passer. Et qu'était ce quart d'heure auprès de la semaine d'angoisses qu'elle venait d'endurer?

Deux heures tintèrent à la pendule dressée contre le mur du logis.

Le timbre criard vibrait encore et, comme s'il avait donné l'impulsion à la volonté hésitante de Bernade, elle avait déjà sauté du lit. Chaussée, vêtue en un tour de main, elle ouvrit doucement

la porte et, sans jeter un regard sur son père, qui ronflait, étalé comme une masse sur ses couvertures, elle franchit le seuil de la maison.

La pluie avait fini de tomber.

Une lune brouillée, épaissie de vapeurs, pâlissait vaguement à travers les feuillages. De l'herbe luisait et un commencement de sentier blanchissait en avant dans le sillon de clarté que laissaient entre elles deux rangées de peupliers. Le sentier menait droit à la gaure de Tortonde, un ancien lit de la Garonne qui communiquait encore par un bout avec le fleuve. Arrivée à un certain arbre qu'elle connaissait bien, la fille de Mataly se pencha, tira l'amarre du bateau ; et déjà, plantée à l'arrière, elle godillait.

Nuit noire au bord de l'eau, sous les saules.

A de certains endroits reconnaissables à des chiffons de papier blanc attachés aux branches basses du rivage, Bernade lâchait l'aviron, plongeait la gaffe et ramenait une corde, un verveux. A la corde se tortillaient, crochées à fond, de jeunes anguilles, ou bien c'était un barbeau qui se débattait sciant l'eau, entraînant la barque jusqu'à ce que, serré fortement aux ouïes, il tombât avec les autres dans le panier.

Du fond d'une nasse, la pêcheuse, mordue au doigt, retira une lamproie énorme, une anguille de mer. Juste le poisson rare, la pièce de choix qu'il lui fallait pour apprivoiser cette gourmande de Tantare !

Bernade avait du bonheur.

Et tout ça s'était fait si vite !

La cueillette finie, elle avait encore une bonne heure de nuit devant elle ; autant et plus qu'il n'en fallait pour faire son affaire à la Perne blanque, avant que les plus matineux de Sarraïs eussent ouvert l'œil. Déjà le bateau quittait la gaure, aussitôt pris par le courant du fleuve, mais si exactement manœuvré à travers les remous, qu'il touchait juste en face à une certaine brèche de la digue connue de Bernade et qu'elle avait visée sans la voir, par habitude, dans l'obscurité de la nuit.

Une fois à terre, il n'y avait que dix pas jusqu'à la grand'route qui s'en allait toute droite et fort tranquille vers un lumignon tremblotant au fond, qui éclairait l'entrée du faubourg. Après on tournait à gauche dans une ruelle en contre-bas du canal, on suivait une rangée de masures basses, espacées, coupées de jardinets. La Perne blanque était au bout.

Bernade hésita un moment, prise de timidité devant la porte. Rien ne bougeait dedans, et ce silence l'épouvantait. Un chien qui se mit à japper de l'intérieur l'obligea de se décider.

— Tantare! Tantare! appela-t-elle, aussi rassurée que si elle avait demandé le diable.

Un volet s'entr'ouvrit au bout d'un moment.

— Que voulez-vous? fut-il grommelé.

— C'est pour un remède, mentit Bernade. Quelqu'un d'Estorrebaque qui va mourir...

Le volet refermé, la porte, une minute après, fut entre-bâillée discrètement, et dans l'ouverture, comme un coup de pistolet au visage de la petite, la lumière d'une lampe à schiste éclata brusquement.

— C'est mon père, Mataly, balbutia l'enfant; il a pris une sanglaçure avant hier à la pêche; tout à l'heure il s'étouffait. Alors j'ai pensé à la Tantare. Et découvrant son panier : Tenez, ajouta-t-elle; voici une lamproie que j'ai prise en passant à la gaure de Tortonde. Si ça peut vous faire plaisir...

— Entre donc tout à fait, répondit la Tantare en poussant le verrou derrière Bernade. Dans la salle nous serons mieux pour parler. Par ici; attends que je t'éclaire.

C'était comme une salle d'auberge; des tables à manger le long des murs et une alcôve avec un lit à l'ancienne mode, enveloppé de courtines. Sans doute, on y avait fait quelque débauche la veille. Il y avait encore de la desserte sur une table, des verres avec du vin au fond, et dans l'alcôve les draps pendaient, à moitié tirés hors du lit.

Entrée la première, Bernade fit mine de se reculer.

— N'aie crainte, il n'y a personne, dit la Tantare.

Elle avait posé la lampe sur une table et curieusement, en détail, elle examinait la lamproie : — C'est la première que je vois cette année, soupirait elle. La Pétrille des Gourgues m'en portait quelques-unes autrefois. Mais avec le temps, on oublie ceux qui vous ont rendu service... Elle pèse bien six livres, celle-là! continuait-elle en soupesant l'animal, qui remuait, se tordait dans ses mains; et justement, j'ai des poireaux jeunes, tendres comme la rosée qui poussent dans le jardin. Avec une bouteille de vin vieux ça va faire une sauce!..

La Tantare geignit : — Que veux-tu, ma fille? Il faut bien que les vieux prennent leur plaisir à quelque chose. — Puis, riant en dessous, et d'un geste amical prenant le menton à Bernade : — Ah çà, parlons de toi présentement, dit-elle. Tu racontais que Mataly... Pourquoi mentir? Pas plus tard qu'hier, à sept heures, j'ai vu passer ton père rue Gilaque, et, à l'entendre rire et goguenarder avec l'un et avec l'autre, on ne se serait pas douté qu'il fût si près de tourner l'œil... C'est donc pour toi que tu venais, petite?.. Allons, bon! la voilà qui pleure à présent!

— C'est rien! ça va passer, Tantare, balbutia Bernade.

— Mais regarde-moi donc, est-ce que j'ai quelque chose sur moi qui te fait peur? C'est curieux; elles sont toutes comme ça la première fois, après ça change. Lève un peu le nez, pour voir!

Effrayante? Mon Dieu, non, elle ne l'était pas, la Tantare. Grosse, courte, tassée, le ventre en avant, elle avait une figure débonnaire, blette, mollasse, duvetée comme un fruit moisi, avec deux taches de pourpre étincelant aux pommettes, vivante enseigne de son péché d'habitude, la gourmandise, l'amour de la viande rouge et du bon vin. Évidemment il n'y avait pas là de quoi s'effrayer. Et puis elle était si avenante, si pateline!

— Allons, parle ma fille; on t'écoute, disait-elle.

Mais Bernade ne desserrait pas les lèvres. C'était plus fort qu'elle, elle ne pouvait pas.

— Si timide, sainte Vierge! reprenait la Tantare. Si tu ne parles pas, il faudra donc que je te devine. Et pardi, ce n'est pas si malin que tu crois. Si tu ne dis rien, tes yeux parlent. De si beaux yeux! On les a donc fait pleurer? Oh! je ne te demande pas le nom. Tous les hommes s'appellent traître. Il t'a enjôlée, dis, le scélérat! il a fait de toi à sa volonté, est-il pas vrai? Et maintenant, pécaïré, après le plaisir, le déplaisir! Tu es embarrassée?

— J'en ai peur, mais je n'en suis pas sûre, et c'est pour ça...

— Pas sûre! En voilà une innocente!.. Eh bien! compte sur moi. Viens, on va te dire le oui ou le non sur-le-champ.

Et un moment après, quand Bernade, rouge de honte, sortit de l'alcôve où l'avait menée la Tantare:

— Eh bien! c'est oui, ma fille, prononça la vieille. Quand tu voudras, tu peux l'annoncer à ton bon ami.

— Hélas! lundi a fait huit jours, nous nous quittâmes brouillés.

Bernade tremblait, soupirait.

— T'inquiète donc pas, fillette, reprit la Tantare. Si tu veux, on arrangera cela et bientôt fait. Ni vu ni connu, tu seras comme avant, je te le jure...

— Non, non, je ne veux pas.

— A ton aise, mon enfant! On ne te guérira pas de force. Tu as raison, pardi! on t'approuve, on te loue. C'est ennuyeux; seulement, si jeune, de renoncer à tout, à danser la polka, à s'attifer. Rien à faire avec ce diable de ventre! Une jolie fille comme toi, quel dommage! Si bien faite, la peau si blanche, une peau de demoiselle! Et puis il y aura les affronts à supporter, les petites amies qui tourneront la tête pour ne pas te saluer. Et le père? Ah! quelle jolie danse tu vas recevoir lorsqu'il saura...

— Tant pis! faisait Bernade.

— Oui, tant pis, quand il serait si facile! un remède de rien, de l'herbe seulement; une herbe du bon Dieu, qu'on fait bouillir trois heures environ, jusqu'à ce que l'eau soit réduite de moitié. Tu bois ça à cuillerées, le matin en te levant. Et crac! la maladie de neuf mois est enlevée au bout de huit jours. Tu ne veux pas? Ça te regarde. Cependant, j'en connais plus d'une qui fait la brave maintenant, qui mettra de la fleur d'oranger à son bonnet le jour de ses noces, et qui, sans moi, bercerait maintenant son poupon. Si je t'en nommais une, ça t'étonnerait.

Bernade hochait la tête.

— Écoute, continuait la Tantare, tu me promets au moins de ne pas me trahir? Eh bien! la Fine des Clottes, elle avait fauté avec le valet de son père, le grand Toine. Pauvre Finette! elle pleurait, elle aussi, elle ne voulait pas de mon remède. Elle est bien contente de l'avoir pris, maintenant. Et tant d'autres, qui ne s'en vantent pas! Suzon la boulangère, Génie des Couchurles, et des riches et des huppées, des boutiquières, des bourgeoises... C'est-à-dire qu'en mettant deux par deux celles que j'ai débarrassées, ça ferait une procession aussi longue que celle de la Saint-Alpinien.

Tout en bavardant, la Tantare avait tiré d'une armoire un petit paquet soigneusement ficelé; elle l'offrait à Bernade :

— Prends toujours, disait-elle, tu ne risques pas grand'chose à mettre ce paquet dans ta poche. Prends. Tu verras, tu réfléchiras après. Une ou deux pincées pour une tasse d'eau. C'est compris?

Bernade n'ouvrant pas la main, la vieille insinua le paquet dans le fichu, le glissa entre la peau et la chemise.

Incapable de dire un mot, l'enfant se laissa faire. Et comme elle se levait pour partir :

— Pour les autres, c'est vingt francs, insista la Tantare; pour toi, rien. Seulement, un de ces jours, si vous prenez quelque alose, une belle, eh! parce que les autres il n'y a que des arêtes, laisse-la-moi en passant.

La porte n'était pas encore refermée, Bernade touchait le franc bord du canal.

Il y faisait déjà moins noir et moins désert que tout à l'heure. Une lueur d'aube tremblait sur l'eau blême, des brumes flottaient, crevées au bord, à la pointe des joncs; des moineaux piaillaient dans les branches, des jardinières roulaient dans la rue Neuve.

Sarraïs s'éveillait.

Une paille dans les cheveux, les bras nus, le garçon d'écurie poussait, en bâillant, les battans de la porte charretière au *Grand Saint Alpinien*. Des commis, en manches de chemise, déboîtaient les volets des boutiques; une pharmacie, un magasin de modes

entre-bâillés, avaient l'air de sommeiller encore, l'œil à demi ouvert. Et, de rue en rue, le panier de Bernade s'allégeait, laissait couler à poignées, dans le plat de faïence rouge tendu par les ménagères, les barbillons et les sièges, les perches zébrées de noir, les platusses, qui sont les soles de rivière, et les anguilles vivaces, qui se débattaient, prêtes à fuir.

Le panier se vidait et la poche s'emplissait à mesure de monnaie et d'argent blanc. Une jolie récolte! Plus de gros sous que de piécettes, mais des uns et des autres assez pour faire bouillir le pot-au-feu. En une heure, Bernade avait gagné sa journée.

Avec le soleil luisant clair, avec la musique de l'argent dans sa poche, la fille de Mataly reprenait courage.

Ça la remontait, au lieu de rêvasser tête à tête avec son chagrin, comme ces derniers jours, de remuer, d'agir, de parler avec le monde. Même quand il lui revenait à l'idée, son malheur ne l'accablait pas autant. Après tout, elle tenait le remède dans sa main. Si sa faute lui pesait, elle pouvait se débarrasser de sa faute. Avec ce paquet d'herbes qu'elle portait sur elle, elle se sentait comme dégagée, presque absoute.

Les mauvaises raisons, les encouragemens administrés tout à l'heure par la Tantare, lui revenaient plus amollissans, plus persuasifs. Rien que d'avoir passé cette porte, d'avoir respiré l'air de la Perne blanque, elle était toute retournée, la petite; indulgente pour elle-même, disposée à mal juger les autres.

Ces filles qui passaient, qui la coudoyaient en riant, qui sait si elles n'en avaient pas fait autant qu'elle? Méchamment, elle les toisait, elle cherchait à découvrir leur faute sur leur visage. De la hardiesse lui venait; elle parlait plus haut, elle gesticulait plus librement qu'elle n'en avait l'habitude.

Cela jusqu'au bout du faubourg.

Une fois seule sur la grand'route, plus seule encore dans le sentier qui coupe vers la Garonne, son excitation tomba peu à peu. La fumée de vice qui lui était montée à la tête s'évaporait, la laissait aussi faible, aussi irrésolue que devant.

Et, vraiment, il y avait bien de quoi hésiter, de quoi frémir.

Boire une tasse de tisane ou deux, ça paraît bien simple. Qui le verra? Qui saura ce qu'il y avait dans la drogue? Personne sans doute; mais, une supposition: le remède agit trop fort, le médecin appelé se méfie!.. Et, sans ça même, la Tantare, qui ne vaut pas cher, ne peut-elle pas être arrêtée demain? Et, une fois devant le juge, si elle parle!.. Un mot de cette vilaine femme, il n'en faut pas plus pour conduire une pauvre fille en prison. Et Bernade se souvenait d'une d'Estorrebaque, la Tôn des Cabals, une malheureuse que

les gendarmes avaient emmenée un matin. Elle la voyait encore passer devant elle, pieds nus, un paquet de hardes à la main.

Jésus! s'il allait lui en arriver autant!

Cheminant toujours, elle était arrivée au bord de la Garonne.

Une faiblesse la prit au moment de détacher l'amarre du bateau et l'obligea de s'allonger au pied d'un saule.

Les yeux à demi fermés, distraite, elle suivait les soufflées des remous qui s'étiraient au fil de l'eau.

Et, comme elle hésitait toujours, la tête rompue, le cœur malade, suant la peur et la honte, voilà, comme un appel à sa pitié, qu'une pulsation de vie, de cette vie obscure qu'elle balançait à détruire, battit à son flanc.

Remuée au vif, attendrie par cette caresse inconsciente, elle prit le paquet d'herbes de la Tantare, et, d'un geste de dégoût, le lança devant elle, très loin, dans la rivière.

IX.

Avril est une bonne saison de pêche pour les riverains de la Garonne. C'est l'époque où les aloses quittent leurs hivernages de l'Océan pour frayer en eau douce. A de certaines années, c'est une véritable invasion. Les filets en crèvent, les marchés en regorgent; pendant quelques jours, les villages du bord de l'eau sentent la friture d'une lieue.

Or, comme on était déjà à la fin d'avril, Mataly, qui, par hasard, n'avait pas bu la veille, s'avisa un beau matin de décrocher le trémail et de descendre en rivière avec Bernade. Rentrant à la tombée de la nuit de Sarraïs, il avait entendu les aloses jouer sur le gravier de Bramelaïgue et ça l'avait mis en fantaisie de pêcher.

Ils pêchaient donc.

Arrivé au bon endroit, sur un fond de cailloux, en eau basse, le bateau s'arrêtait. On fixait le trémail à un pieu, à une souche d'arbre, au bord du rivage; on le dépliait ensuite en gagnant vers le large et on le ramenait en biaisant vers le gravier. Tout cela sans parler, avec des mouvemens très doux. Le cercle étant ainsi fermé, il n'y avait plus qu'à tirer le filet, toujours silencieusement, maille à maille, de peur d'effaroucher les poissons.

A mesure que s'étrécissait l'espace libre, les aloses, qui d'abord avaient fait les mortes, se débattaient affolées, cabriolaient en l'air, buttaient contre les lièges flotteurs, jusqu'à ce que, traînées à sec, cueillies à travers les mailles, elles fissent le plongeon dans le bateau où leurs ventres nacrés chatoyaient au soleil.

Le filet vidé, Mataly secouait les épaules, Bernade tordait ses jupes ruisselantes, et l'on allait recommencer un peu plus loin.

L'un pas plus que l'autre d'ailleurs ils n'avaient l'air de porter une attention extrême à leur travail. Ça allait tout seul; le bras, la jambe manœuvraient d'eux-mêmes avant d'être commandés. Et ils manœuvraient juste. A les voir opérer, on aurait dit que les pêcheurs connaissaient aussi bien le dessous que le dessus de la rivière. Et c'est vrai qu'à force de la labourer d'amont en aval et d'aval en amont, ils la savaient à peu près par cœur. Ici il y avait deux pieds d'eau et là cinq; à ce endroit, il fallait soutenir le filet en nageant et le soulever à cet autre à cause d'un arbre mort couché au fond.

Rien ne les étonnait. A peine si un juron partait, lâché par Mataly quand une alose rompait les mailles du filet. Le juron envoyé, il revenait à son calme, à ses gestes d'habitude, qu'il faisait en pensant à autre chose.

Il pensait au procès.

Une grosse affaire à mener pour un petit monsieur comme lui et qui n'avait pas fini de lui donner du mal. C'était bien quelque chose d'avoir endoctriné l'un après l'autre, d'avoir ameuté ces gens d'Estorrebaque, un tas d'endormis contens de vivre au jour le jour et qui, sans lui, n'auraient jamais osé lever les yeux sur les terres de Miquel.

C'était beaucoup encore d'avoir empaumé le fameux avocat Ricapel de Sarraïs, d'avoir obtenu, moyennant la promesse peu coûteuse de quelques voix aux élections du conseil général, qu'il prît en mains gratis les intérêts des plaidans.

C'était beaucoup; ce n'était pas tout. Il y avait le tribunal, les juges, des réactionnaires, qui se laisseraient couper la main, pensait-il, plutôt que de ruiner leurs copains des Albarèdes. Tant que la république n'aurait pas fait sauter ces citoyens-là, on ne serait sûr de rien.

Et puis, s'il avait bien travaillé, l'autre, le Miquel n'avait pas dû perdre son temps. Que cuisinait-il dans sa marmite, ce sournois? Mataly aurait bien donné dix sous pour le savoir. Samedi dernier, le jour du marché de Sarraïs, il n'avait pas été content de l'air ni des réponses du nommé Biro-Soulél, un des principaux de la bande; et, au moment de partir, il l'avait trouvé parlant serré dans un coin de l'auberge avec Trégan, le beau-frère de Miquel. Que pouvaient-ils bien comploter?

Mataly était inquiet, et, se raidissant des bras ou des reins pour tirer le filet, pousser la barque, il lui semblait qu'il pesait sur la volonté des juges, qu'il faisait violence au mauvais sort.

Bernade aussi avait de quoi songer. L'idée de sa faute l'obsédait. Il lui semblait maintenant que ça se voyait sur elle. Le regard un peu hardi d'un voisin lui faisait baisser les yeux; elle tremblait, croyant y deviner une perfidie aux questions les plus innocentes. Elle avait peur surtout de sa figure un peu gâtée, comme il arrive dans les premiers temps de la grossesse, et c'est à peine si elle osait chaque matin se regarder dans son miroir.

Elle n'avait qu'une chance de salut, qui était de se déclarer à Donat. Et il n'était que temps de se confesser à lui si elle ne voulait pas qu'il fût instruit par tout le monde.

Cependant elle hésitait, elle remettait chaque jour cette démarche, épouvantée à la pensée du désespoir où la laisserait un refus. Le mieux qu'elle aurait à faire, dans ce cas, ce serait de se jeter à la Garonne. Et pendant qu'elle godillait, penchée au-dessus de l'eau, elle imaginait voir une figure au fond qui la regardait, une figure de morte qui ressemblait à Bernade.

Une chose lui arriva qui la troubla beaucoup. Une plombée du trémail, frappant sa main appuyée au bordage, brisa net son anneau de cornaline, un souvenir de Donat, qui n'avait pas quitté son doigt depuis un an. La bague valait vingt sous, mais le souvenir valait plus cher. C'était, dans son idée, comme un anneau de fiançailles, un dernier lien qui lui restait avec son amant. Bien sûr, cet anneau brisé présageait quelque malheur.

Et le malheur, en effet, ne se fit pas attendre.

Presque au même instant, comme appelée par le pressentiment de Bernade, une barque venait vers eux, menée très rondement par Jeanil des Ilettes, un voisin des Albarèdes.

— Où vas-tu si pressé, l'ami? interrogea Mataly dès que le batelier fut à portée de l'entendre.

— Peut-être que je me presse pour rien, répondit l'autre, car j'ai bien peur que ce soit fini quand le médecin arrivera aux Albarèdes.

— Aux Albarèdes? Que se passe-t-il donc?

— Donat, tout à l'heure, a reçu un coup de pied de la Blonde, qui lui a ouvert la tête; il était comme mort quand je l'ai quitté.

Tout en débitant son affaire, Jeanil avait dépassé le bateau de Mataly, qui n'eut pas besoin de cacher la joie qui sortait sur son visage.

— A la bonne heure! grommelait-il, voilà une nouvelle que je ne donnerais pas pour vingt aloses. Enfoncés, les Trémissal! Vive nous! Qu'en dis-tu, ma fille? ajouta-t-il en avisant Bernade immobile à l'arrière de la barque, pâle, consternée. Tiens, ajouta-t-il, j'ai assez travaillé pour aujourd'hui. Mets le poisson dans le panier;

je vais le porter au Grand Saint-Alpinien. Il faut que je parle à Ricapel. Eh bien! tu n'entends pas? Faut-il t'envoyer une potée d'eau à la figure? Allons, bonjour! Ne m'attends pas pour les soupes. Je déjeunerai probablement à Sarraïs.

Gai, alerte, filant d'un bon pas, Mataly avait disparu dans les ramilles.

Bernade n'avait pas fait un mouvement.

Le bateau, livré à lui-même, dérivait comme une épave; le courant l'attirait; un remous le prit, le fit tourner deux fois, le jeta en pleine eau.

Il était déjà loin quand Bernade secoua sa torpeur. Réveillée tout à coup, elle sauta sur l'aviron, et, godillant en désespérée, remonta la Garonne. Arriverait-elle à temps?

Le courant était dur, l'aviron était lourd. Il lui semblait qu'elle n'avançait pas. Quand elle fut au droit des Albarèdes, elle aborda n'importe où, noua l'amarre au plus tôt fait, et, sans plus réfléchir, prit sa course en droite ligne à travers luzernières et guérets jusqu'à la maison, jusqu'à la chambre.

Pas besoin de frapper d'ailleurs; tout était ouvert, la porte, la fenêtre, les battans de l'armoire mise au pillage pour faire des compresses au blessé.

Donat était sur son lit, les bras pendans, les yeux fermés, endormi ou mort et, sur le front terreux, un trou béait, une fente écarlate au-dessus de la tempe, d'où sortait, comme un serpent rouge, un long caillot de sang.

C'était fini sans doute.

Quelqu'un le craignait du moins; un homme, assis les coudes aux genoux, plié en deux sur sa chaise et qui sanglotait la tête prise dans ses mains.

Pauvre Miquel!

L'Innocent regardait, affairé, curieux. Il avait trempé le doigt dans le sang de Donat et il s'amusait à peindre avec sur le mur.

— Où est Bièbe? interrogea Bernade en entrant.

— Au marché de Sarraïs, répondit Miquel sans se demander ce que venait faire là la fille de Mataly.

— Alors je vous engage à courir au plus vite vers les Gourgues; la Pierrille vous donnera sûrement de l'eau de verveine. Il n'y a que ça qui puisse le remonter un peu. Toi, petit, commanda-t-elle ensuite à l'Innocent, prends ce cruchon et vas le remplir à la pompe. Je vais lui envoyer de l'eau fraîche sur la blessure.

De quel droit ordonnait-elle à l'un, conseillait-elle à l'autre, cette fille? Miquel ne prit pas le temps d'y penser. Trop heureux d'agir, d'espérer, par conséquent, il sortit à la hâte.

— Soyez tranquille, lui cria Bernade comme il franchissait la porte, je le soignerai jusqu'à ce que vous soyez revenu.

En même temps, elle fermait la fenêtre, par où le grand soleil tombait droit sur la figure de Donat. Puis, l'eau fraîche arrivée, elle prit son poste sur une chaise, un doigt sur la gueule du cruchon pour amortir la force de l'eau qui s'épanchait doucement sur le front du blessé.

Au bout de quelques minutes, la garde-malade vit passer comme un frémissement sur les tempes de son ami; les sourcils se contractèrent.

La vie revenait.

— C'est moi, m'entends-tu? moi, ta Bernade.

Donat souleva le bras, ébaucha un geste.

Se baissant alors, mettant sa bouche à l'oreille du malade :

— Je suis enceinte, enceinte, entends-tu? articula la fille de Mataly.

Donat entr'ouvrit les paupières.

— Le veux-tu, cet enfant? Veux-tu m'épouser?

Elle avait mis sa main dans celle de Donat. Donat la serra deux fois faiblement. Ce fut tout.

Du monde arrivait. Chemin faisant, Miquel avait rencontré M. Oustric, le médecin, qui venait escorté de Jeanil et de Bièbe, et il rentrait avec eux, le docteur en tête.

C'était un tout jeune monsieur, récemment débarqué de Montpellier avec son diplôme dans la poche et qui tâchait de rattraper en semblant de gravité ce qui lui manquait en âge. Noir de la tête aux pieds, avec un chapeau de vieux à larges bords et un air solennel sur une figure de bon vivant fraîche épanouie et qui n'aurait demandé qu'à rire, il s'avançait lentement.

Arrivé près du lit, avant de s'occuper du malade, il se fit expliquer l'affaire à nouveau. Puis, coupant la parole à Miquel :

— Ote-toi de là, petite! ordonna-t-il à Bernade, toujours plantée au pied du lit. Ouvrez grandement la fenêtre; je vais examiner Donat... Soutenez donc la tête!.. ordonna-t-il encore.

Palpant la blessure, il continua à voix basse, comme pour lui-même :

— Forte lésion de l'os frontal; le muscle sourcilier est intéressé...

Et, s'étant tourné vers Miquel :

— Un pouce plus bas, il était mort, expliqua-t-il.

En même temps, il tâtait le pouls de Donat : Très déprimé par l'hémorragie, et il fronçait le sourcil : — Mais il n'y a pas de fièvre, — et il souriait avec satisfaction. Puis, abandonnant la main

du blessé : — Il y a de l'espoir, conclut-il ; beaucoup d'espoir ! Si, d'ici à demain, il ne survient pas d'accident cérébral, le malade sera en voie de guérison.

Sur une page déchirée du livre de comptes de Miquel, il écrivait, parafait son ordonnance :

— Une cuillerée à café toutes les demi-heures, de l'eau fraîche sur la blessure et du silence autour du malade, beaucoup de silence. — Et mettant le doigt sur la bouche, comme pour donner l'exemple, il sortit avec solennité.

Quand Miquel revint, ayant reconduit le médecin jusqu'au hangar, ce n'était plus le même homme, le désespéré de tantôt, l'attendri à qui Bernade avait pu commander comme à un enfant. Il avait repris son air de tous les jours, le pli narquois de la lèvre, la ride profonde entre les sourcils. Son œil clignotant ne promettait rien de bon :

— Maintenant, tu sais ce que tu voulais savoir? dit-il lentement en toisant la fille de Mataly. Tu pourras porter des nouvelles toutes fraîches à ton père. Seulement, elles ne seront pas telles qu'il pourrait les souhaiter. Dis-lui que, si M. Oustric ne se trompe pas, Donat sera sur pied d'ici à cinq ou six jours. Allons, merci, petite, et bonsoir !

— C'est que,.. articula Bernade. Et, au lieu de s'en aller, elle fit un pas vers Miquel, comme si elle avait à lui parler. Mais au moment d'avouer sa grossesse et de réclamer ses droits dans la maison, le courage lui manqua. D'ailleurs, puisque Donat allait guérir, il était plus séant de le laisser s'expliquer avec son père.

Bernade envoya donc un salut tout sec à Miquel et partit.

Elle n'était pas tout à fait contente, ni rassurée; mais un peu. Donat vivant, son secret confessé, c'était un gros poids ôté de sur son cœur. Elle pouvait espérer maintenant et elle ne se refusait pas ce plaisir.

Bientôt peut-être, acceptée bon gré mal gré par Miquel, elle rentrerait tête haute dans cette maison dont la porte venait de se fermer si brusquement sur elle.

Justement, comme si elle la saluait déjà pour gouvernante et souveraine des Albarèdes, Vaillante, la chienne qu'elle avait eu occasion de caresser plusieurs fois, étant avec Donat, se leva du fumier où elle sommeillait, couchée en rond et vint se frotter amicalement à ses jupes.

Et cela lui sembla de bon augure.

Elle marchait d'un pas plus assuré le long des luzernières, le cœur gonflé de joie à la pensée que tout ça, tout ce qu'elle voyait,

serait à elle un jour, à lui plutôt, souriait-elle en pensant à celui qui allait venir.

Donat me veut, Donat consent. Tout ira bien pourvu que Donat guérisse! se disait-elle encore. Et ce doute seul faisait ombre à ses perspectives de bonheur.

Elle avait quitté le couvert des ramiers, et, devant elle, au-delà de la grève blanche, incendiée de soleil, au-delà de la Garonne, vive, pressée, étincelante, loin, dans une coupure entre les peupliers, un clocher montait, rouge dans la vapeur tremblante de l'azur.

Saint Pinian, le grand guérisseur, le thaumaturge de la Garonne!

Subitement inspirée, touchée au cœur, Bernade s'était mise à genoux.

Les yeux sur le clocher, les mains jointes, elle priait :

— Saint Pinian! bon saint Pinian, écoute-moi! Si tu guéris Donat, dimanche qui vient, jour de ta fête, je te voue un cierge de trois livres tout en cire!

A peine avait-elle fini de prier, comme une réponse à son oraison, un son de cloche, un tintement grave venait vers elle à travers la solitude des ramiers, mourait en ricochets sur la rivière. L'*Angelus* de midi sonnait au clocher de Saint-Pinian.

X.

Il faisait obscur dans la chambre des Albarèdes. Rien qu'une tache de jour pâle tombant de la cheminée très large sur les cendres du foyer. La tranquillité des dimanches remplissait, enveloppait la maison. Et cette tranquillité paraissait plus profonde à cause du tintement recueilli des cloches voyageant à travers le vide des campagnes.

Donat sommeillait dans son lit.

Une voix partit tout à coup d'à côté de l'étable, où l'Innocent, laissé seul pour garder le malade et le bétail, s'occupait à panser les bœufs; une voix suraiguë, frêle et vibrante comme un son de cristal.

L'Innocent chantait la mélopée du jour, la complainte de saint Pinian, dont la fête, célébrée ce dimanche-là à Sarraïs, attirait tous les gens du pays.

C'est, en forme de légende rimée, l'histoire du saint décapité; la tête nimbée, trouvée par les pêcheurs, flottant sur la Garonne :

De peur alors ils s'enfuirent;
Mais la tête les appelant
Dit : « Je suis saint Pinian. »

Ces trois vers, pas une syllabe de plus, pas une de moins, s'étaient logés dans la cervelle du petit, le reste ayant fui par tous les trous de sa mémoire. Il les disait sans les comprendre, défigurant l'air et les mots et s'arrêtant net au milieu du couplet comme un merle au même endroit de la chanson, qu'il ne finira jamais d'apprendre.

Le chanteur faisait son entrée dans la chambre.

— Assez! tu me casses la tête! gronda Donat. Et, pour être plus sûr de rester en paix : Écoute! ajouta-t-il; on a caché le pain, il est en haut dans l'armoire. Monte sur la chaise; bien! Maintenant, coupe une tranche, je te le permets, à condition que tu iras la manger dehors, où tu voudras. Je n'ai pas besoin de toi jusqu'à ce qu'on rentre de la messe.

L'Innocent obéit. Accroupi sur le seuil, près de Vaillante, au chaud, dans la réverbération du mur blanc, il mangea son pain en tartine avec du soleil dessus.

Au lieu de l'engourdir comme la chienne, le piquant de la chaleur l'émoustillait, lui donnait envie de marcher.

Et il se donnait pour but d'aller au-devant de Miquel et de Bièbe en longeant la rivière. Un sentier accourcissait, coupant à travers les cultures. L'Innocent le suivit jusqu'à la sortie du ramier des Albarèdes.

C'était juste le bout du monde pour le pauvre enfant, qui, dans ses plus lointains vagabondages, n'avait jamais dépassé les terres familiales.

Qu'y avait-il après?

Une curiosité l'attirait ce jour-là, quelque chose lui disait d'avancer.

Il semblait que le passage de tout ce peuple en marche vers le pèlerinage eût établi un courant où il se trouvait entraîné.

Sans trop savoir ce qu'il faisait ni où il voulait aller, il prit le sentier qui, chevauchant la palissade, remonte en droite ligne vers Sarraïs.

Une troupe de pèlerins venait derrière lui, chantant à tue-tête. C'étaient des gens de Castelferrus, des garçons, des filles, endimanchés, les femmes avec des coiffages blancs, les hommes avec de larges cols de chemise frais empesés, tous avec des figures ouvertes, réjouies, pavoisées d'œillades et d'éclats de rire.

Ce monde-là, entrevu en tournant la tête, troubla fort l'Innocent, qui pressa l'allure pour le distancer et qui le distança en effet, mais pour tomber sur une autre bande qui cheminait en avant, le prenant ainsi entre deux feux.

Que faire?

Dégringoler au plus vite de la palissade et se couler dans le

fourré. Mais là aussi, il y avait du monde; un bonnet à rubans rouges, un béret bleu qui se levèrent de l'herbe et détalèrent sans regarder derrière eux.

Le pays était décidément trop peuplé.

Pris en queue et en tête, menacé à droite, effarouché à gauche, désorienté, mort de peur, l'Innocent finit par donner dans une de bonshommes qui cheminaient sur la palissade : un homme et trois garçons coiffés du béret blanc des meuniers. La vue de l'Innocent, accoutré comme d'habitude de sa vieille jupe et de sa veste en lambeaux, mit la troupe en belle humeur :

— Eh! Court-d'Esprit? où vas-tu si pressé? cria l'aîné des garçons. Méfie-toi, l'ami; tes culottes te tombent!

— Laisse-le donc tranquille, intervint le père, un farceur, la bouche fendue d'une oreille à l'autre à force de rire. Ne vois-tu pas que le pauvre diable a sa place retenue à la Chapelle-des-Fous? Il n'a pas une minute à perdre s'il veut que saint Pinian le guérisse.

Ces risées firent hâter le pas à l'Innocent, mais sans profit; d'autres plaisanteries, un peu plus loin, le cinglèrent au passage. Et bientôt le sentier débouchant sur la route nationale, en pleine cohue de voitures et de piétons, ce fut une huée terrible qui salua l'arrivant.

— Ahou! ahou! l'Innocent!.. A la chapelle! à la chapelle!

Et les coups de fouet claquaient en l'air, les grelots carillonnaient, les galopades des poulinières écrasaient le sol, entraînant dans un nuage de poussière les jardinières, les charretons, cahotés, dansant à hue et à dia avec leur charge, une pleine voiturée de monde, des rubans envolés, des blouses bleues ballonnées au vent de la course.

Ballotté, bousculé, écorché par une roue, visé par la pointe d'un brancard, l'Innocent avait perdu la tête. Il fuyait.

A un moment donné, la route s'étrécit, le sol se fit plancher. Des barrières de bois peint en noir couraient des deux côtés en manière de rampe; des câbles en fil de fer s'effilaient en longues courbes et des morceaux d'eau vive luisaient sous les pieds dans les fentes, entre deux solives.

L'Innocent traversait la Garonne sur un pont suspendu. Après le pont, c'était, devant lui, une chaussée entre des marécages, une route pavée où la foule s'entassait toujours plus serrée, à mesure qu'on approchait de la ville, du clocher de Saint-Pinian dont la coupole romane portée sur un double rang d'arceaux de briques rouges, emplissait presque l'étroite perspective ouverte entre les murailles vertes des peupliers.

On arrivait.

Des files de chariots, les brancards en l'air, encombraient la

montée du faubourg. Des portes d'écuries toutes grandes ouvertes montraient des alignemens de chevaux encaqués l'un dans l'autre comme des sardines dans un baril.

Et dans la rue, les chrétiens n'étaient pas moins tassés. Un bruit montait de la foule, comme une vapeur de cris et de paroles, déchirée à de certains momens par le glapissement des marchands d'images peintes et de chapelets.

O cette rue! ces murs de brique qui se rapprochaient, se rejoignaient au fond comme pour le prendre, quelle épouvante pour l'Innocent. Et tous ces curieux empilés, ces figures en grappes suspendues en l'air, dans l'embrasure des croisées, que faisaient-ils là? Qu'avaient-ils à crier après lui :

— A la chapelle! à la chapelle!

Il galopait et les rues défilaient, tournaient, se croisaient devant lui, entrevues dans le pêle-mêle, l'incohérence d'un rêve...

Cela, jusqu'à ce que, franchissant sans s'en douter un parapet, il vint tomber au beau milieu d'une procession de pèlerins; toute une paroisse suburbaine qui, bannières au vent, se rendait à la basilique. Encore quelques minutes, et coupant obliquement une placette noire de monde, houleuse et bruissante, le cortége gravissait entre deux rangées d'éclopés, de manchots tendant leur sébile et hurlant leur complainte, les marches de pierre usées et branlantes qui donnent accès dans le parvis.

Du seuil, l'église parut immense à l'Innocent; peu s'en fallut qu'il ne se reculât, qu'il ne se rejetât dans la foule, effaré à l'aspect des voûtes en surplomb, épouvanté par le regard douloureux des martyrs dont les figures pâles ressortaient sur la joaillerie fulgurante des vitraux.

Mais avant qu'il fût revenu de son trouble, il se trouva appréhendé au corps par deux hommes galonnés, armés de hallebardes, et poussé dans une chapelle voisine du maître-autel. La grille s'ouvrit et se referma à grand bruit de ferraille, et les barreaux noirs, solidement forgés, se dressèrent entre l'église et le prisonnier. — Où était-il? Mystère.

Les cierges du maître-autel n'étant pas allumés, le lumignon du sanctuaire envoyait seul des lueurs mourantes dans l'angle du mur ou on l'avait jeté. Encore ce peu de jour s'éteignait au bord de la grille; au-delà, dans l'intérieur de la chapelle, du coin où il gîtait, l'Innocent ne distinguait rien. Des marches descendaient on ne sait où; un peu d'humidité luisait à droite; un suintement de la muraille; au dessous, les ténèbres...

N'osant pas regarder de ce côté, le prisonnier tournait ses yeux vers le sanctuaire.

Là de l'or brillait presque à portée de sa main; c'était la châsse de saint Pinian, une boîte longue avec un toit doré aussi; dans le ventre de la boîte un œil s'ouvrait, une sorte de lucarne très ornée avec du verre par-dessus. Du monde remuait autour; des hommes, des femmes venaient avec un piétinement silencieux, posaient sur le couvercle des bouquets de fleurs des champs, des narcisses jaunes, des glaïeuls roses qui poussent dans les jeunes blés. Ayant laissé leur offrande, ils s'agenouillaient et baisaient l'un après l'autre les compartimens où l'on voyait représentés debout avec un cercle d'or autour de la tête, des personnages tout en or. La cérémonie faite, les hommes se redressaient, ôtaient la poussière de leurs pantalons à coups de mouchoir et s'en allaient à la file. Quelquefois des femmes menaient avec elles de petits enfans et les soulevaient pour leur faire embrasser les reliques. D'autres portaient un cierge allumé qu'elles remettaient, leurs dévotions une fois terminées, aux mains d'un individu à blouse noire qui soufflait dessus aussitôt.

Hommes et femmes passaient en remuant les lèvres; tous ayant la tête baissée et les regards très doux.

L'Innocent s'amusait à les dévisager à mesure, et tout à coup, parmi ces figures indifférentes, une venait vers lui, éclairée de la flamme d'un cierge qu'elle portait devant elle; une figure connue celle-là, et cependant tout autre qu'il ne la voyait d'habitude, attendrie, la prunelle ardente, la bouche crispée par un sourire douloureux et suave.

Ah! qu'avait-elle donc Bernade, et pourquoi cette larme qui perlait au bord de ses longs cils?

L'enfant avait envie de l'appeler, mais avant qu'il eût ouvert la bouche, elle avait disparu et d'autres figures de femmes s'avançaient, s'encadraient entre les barreaux noirs; des jeunes, des vieilles, des brunes, des blondes, celles-ci pleines, rebondies, vives et rouges autant que l'aube, celles-là ridées, hâlées aux quatre vents du ciel, labourées de mille plis par la griffe de la vieillesse.

Il s'en présenta une après cent autres, une figure d'homme qui fit frissonner l'Innocent. La mine dure et soucieuse à son habitude, les yeux secs, les lèvres rentrées, Miquel s'agenouillait au pied de la châsse, et ce qu'il avait à demander à saint Pinian ne manquait pas d'importance, à en juger par l'ampleur de ses génuflexions et le sérieux de ses prières.

Presque à la suite du maître des Albarèdes, ses ennemis, les plaideurs d'Estorrebaque, Biro-Soulél, Gorjolis et compagnie, tous grands contempteurs des curés pendant la semaine, mais dévots le dimanche à leur manière, vinrent, Mataly en tête, offrir un énorme

cierge qui devait amadouer le saint et faire pencher du côté de la bonne cause les faveurs du Très-Haut.

Pauvre saint Pinian! Comment allait-il faire pour contenter tout ce monde?

Hélas! ils n'étaient pas, — les trois quarts, — plus purs ni plus désintéressés, que ceux des plaidans, les vœux que ces pèlerins de campagne lui adressaient en frottant le nez à ses reliques.

L'un pensait à sa vache sur le point de vêler, l'autre à ses fèves roussies par les gelées tardives, et cet autre encore au champ de son frère, un morceau de ramier qui carrerait si bien le domaine, si le pauvre garçon, déjà valétudinaire et pas trop bon à grand'chose, s'en allait en paradis.

La santé, la récolte, l'héritage, ils ne sortaient pas de là. La récolte surtout. Du blé, du vin, des arbres. Changée en grenier ou en cuve, remplie jusqu'au bord de froment ou de vin, la vaste nef de l'église aurait été trop petite si le bon thaumaturge avait exaucé les vœux de ces quémandeurs.

Les fleurs laissées par eux en offrande avaient beau sentir bon, leur parfum ne suffisait pas à purifier l'âcre odeur d'argent émanée de ces âmes rustiques. A peine sur le nombre, si quelque souhait plus délicat sortait du cœur d'une mère en souci pour la vie de son enfant, ou d'une fille navrée d'un chagrin d'amour. Tout le reste ne soupirait que pour les écus.

Cependant, le défilé touchait à sa fin. Les visiteurs s'espaçaient auprès des saintes reliques. Des chuchotemens étouffés, un bruit de chaises remuées, annonçaient l'heure prochaine de la grand'-messe.

Bientôt un homme parut agitant un lumignon au bout d'un roseau et les cierges l'un après l'autre étoilèrent la pénombre; des lustres étincelèrent en l'air, des candélabres déployèrent leurs branches fleuries pareilles à des constellations.

En même temps, les richesses de l'autel resplendirent; les peintures des murs, les monstres des chapiteaux commencèrent à vivre, les pierres, les émaux insérés dans l'orfèvrerie de la châsse jetèrent des éclairs.

« *Pater noster qui es in cœlis,..* » gémit une voix dans le fond de la chapelle.

L'Innocent se retourna. La chapelle était habitée.

Sur le fond de vieil or des *ex-voto* qui faisaient aux murs et à la voûte comme un revêtement, un relief de miracles, des figures se mouvaient au bas des marches dans une espèce de crypte taillée dans l'épaisseur du mur.

Près de l'enfant, sur les dalles humides, des individus se tenaient

les uns accroupis, les autres à genoux, quelques-uns adossés aux murailles. En face, un être chétif, un corps grêle assommé, semblait-il, sous le poids d'un crâne énorme, se balançait en gloussant, assis sur ses talons. Un fil de bave lui pendait du menton et coulait sur sa veste.

Une femme priait, agenouillée à côté ; une figure encore jeune, effroyablement maigre, exsangue, l'œil fixe, tranquille, d'ailleurs, mais d'une tranquillité inquiétante, la face immobilisée en une rigidité cataleptique avec un frémissement des lèvres, qui remuaient sans proférer aucun son.

Le voisin péchait par l'excès contraire ; jamais en repos, celui-là, secoué à chaque instant, détraqué par des grimaces électriques qui le désarticulaient, le tiraient comme un pantin, crispaient à la fois son nez, ses yeux, ses jambes, dans des poses funambulesques et douloureuses.

Au fond de la crypte, des maniaques gesticulaient, la figure tournée vers le mur, se battaient avec des êtres imaginaires, des idées fixes qu'ils souffletaient à tour de bras ou serraient entre les doigts d'une forte pincée.

Si absorbés qu'ils fussent, chacun dans son coin, étrangers à tout, isolés comme à mille lieues les uns des autres, ils s'interrompaient pour regarder faire un camarade, un agité, les poignets pris dans les menottes et qui, assez calme tant que la chapelle était restée dans l'ombre, éveillé maintenant par la lumière des cierges, se débattait en jetant des cris.

Gagnés par la contagion, les voisins se tordaient convulsionnés, hurlaient en escaladant les marches; et le plus jeune de la troupe, un enfant possédé du diable, grimpait à la grille et se meurtrissait le front aux barreaux.

Un coup de sonnette fit diversion à la terreur qui poignait l'Innocent. Une porte à deux battans s'ouvrit en face, de l'autre côté du sanctuaire, et le cortège de la grand'messe fit son entrée. Des soutanes noires, des soutanes rouges, des dentelles flottantes, des chasubles raides à plis de métal et balancés en l'air, envolés dans la fumée bleue, l'éclair des encensoirs.

Ébloui, extasié, le prisonnier regardait. La messe avait commencé.

Le miracle planait appelé par les grondemens de l'orgue, imploré par les supplications monotones des litanies.

Les fibres amollies ou surexcitées des malades n'attendaient plus que l'attouchement de la grâce. Le moment approchait.

Une tradition constante a marqué l'élévation de l'hostie, qui est le point culminant du mystère eucharistique, pour l'intervention

céleste et la fuite des démons logés dans le corps des malheureux possédés. Au coup de sonnette qui l'annonce, un silence effrayant se fit dans la basilique.

— Écoutez! écoutez! murmurait-on.

Comme un concert sauvage, des hurlemens partis de la chapelle des fous éclatèrent subitement. Des juremens affreux, des cris rauques, aboyés, miaulés, glapis, déchirèrent l'écho des voûtes. Tout ce que la douleur suraiguë, les affres des agonies les plus torturantes peuvent arracher d'un gosier d'homme ou de bête meurtrit les oreilles des fidèles épouvantés.

D'autres cris bientôt répondirent dans la nef, du côté des assistans; des femmes sanglotaient, des filles se pâmaient évanouies, des névrosiaques tombaient en convulsions.

Dans le sanctuaire, les clercs, les diacres, les prêtres eux-mêmes osaient à peine lever les yeux sur la chapelle.

La sainte hostie tremblait dans les mains pâles de l'officiant.

La grâce opérait; contraints par la vertu du miracle, les possédés vomissaient le diable avec des contorsions et des gémissemens à fendre l'âme. Un sabbat monstrueux renversait ces misérables dans de postures effrayantes de damnés; les yeux roulaient désorbités, les lèvres jettaient de l'écume; des mâchoires claquaient d'un mouvement automatique; et les gâteux étaient encore plus effrayans à voir secoués par des rires involontaires, la bouche béante démesurément..

Ce paroxysme céda peu à peu; les gosiers faussés, les muscles fourbus manquèrent à ces frénétiques; le calme se refit. Les ronflemens de l'orgue emportèrent les dernières plaintes.

La cérémonie continuait, mais sans intérêt à présent. Il tardait à chacun de vérifier les effets de la grâce divine, de voir les fous miraculés ou non sortir de derrière les barreaux.

La grille s'ouvrit enfin; les parens vinrent reconnaître leurs malades, les assister ou les maintenir au besoin pendant le trajet de la procession. La plupart se laissèrent emmener sans résistance et, comme le fou dangereux, son accès fini, paraissait plus calme, on le dit miraculé.

L'Innocent sortit à son tour; docile aux commandemens des prêtres, il prit rang dans le cortège; et il ne fut pas le moins regardé de la troupe à cause de ses jambes nues et de sa figure enfantine curieuse à voir dans l'ébouriffement des cheveux.

Qu'eût dit Miquel, lui si glorieux, s'il eût aperçu son fils, son propre sang offert en spectacle aux badauds, soumis à la honte d'une exposition publique? Mais Miquel n'était pas là. A peine la messe dite, le maître des Albarèdes avait pris le chemin de l'îlot

des Mirgoules en compagnie de son beau-frère, Trégan, le maître sabotier de la rue Neuve, avec qui il était en marché pour une coupe de saules.

Quant à l'enfant, il n'avait aucun sentiment de cet affront. Sa frayeur étant passée, il prenait plutôt plaisir à figurer dans le cortège, à renifler l'odeur de l'encens.

La cérémonie l'amusait, et il n'aurait pas songé à la quitter sans la vue d'un champ de blé et d'une allée d'arbres apparus au bout d'une petite rue du faubourg qui coupait la procession.

Cette verdure donna dans l'œil au prisonnier. Sans plus réfléchir, d'instinct, il prit sa course, et comme la petite rue se trouvait à peu près déserte et la campagne toute proche, il n'eut pas trop de mal à s'échapper.

XI.

Cependant le fugitif continuait de faire aller les jambes, croyant avoir la procession à ses trousses, et chaque fois qu'il retournait la tête, le clocher de Saint-Pinian l'inquiétait, juché par-dessus les toits comme pour l'observer. Il repartait alors de plus belle; mais à mesure qu'il s'éloignait, le clocher au lieu de rapetisser montait, montait encore, si bien que l'Innocent commençait de se décourager, quand un pli de terrain se rencontra fort à propos pour le mettre en sûreté.

Le clocher ayant disparu, l'enfant tranquillisé s'assit au bord d'une haie de néfliers qui clôturait un héritage et jeta les yeux autour de lui. Où était-il? Il y avait devant lui un champ de colzas en fleurs qui s'abaissait en pente douce, et tout de suite après, des arbres, des saules d'un vert tendre et d'autres derrière, aussi loin qu'on pouvait voir. Sûrement la Garonne était par là. L'Innocent se remit en marche.

Mais, une fois au bord du fleuve, quelle déception fut la sienne! Cette large nappe d'eau qui s'en allait côtoyant des îles, c'était la Garonne peut-être; mais ce n'était pas sa Garonne. Il n'en revenait pas. Il cherchait à droite, il cherchait à gauche, il s'obstinait à découvrir quand même les arbres, les graviers, les morceaux de rivage qu'il voyait chaque jour aux Albarèdes, n'imaginant pas qu'il pût y en avoir d'autres et très effrayé des changemens qui s'étaient faits depuis le matin. Des peupliers d'un an avaient poussé de manière à masquer le tournant de la rivière; des oseraies s'étaient faites sainfoin. Ni l'embarcadère du bateau, ni le bateau ne se trouvaient à leur place, et la maison familiale elle-même, les Albarèdes, il avait beau les chercher, les Albarèdes avaient disparu.

Ce fut le coup de grâce du malheureux enfant. Aussi navré qu'un chien qui court après son maître, le museau à terre, quêtant au hasard sur une fausse piste, puis qui s'arrête à la croisière de deux chemins et aboie tristement au perdu, l'Innocent s'était allongé dans le sable, au bord de la rivière, et pleurait, ne sachant que devenir. Il pleurait encore quand il entendit tout près de lui un pas sur le sable.

Une coiffe blanche paraissait au même instant entre les saules et, encadrée dans la neige de la mousseline, une figure douce, des yeux gris, un sourire fin.

— Bernade! Bernade!

L'Innocent avait bondi hors de son gîte; il riait, il sautait:

— Bernade! Bernade!

— Hé! que fais-tu là, petit? demanda la fille. On m'a dit qu'on t'avait vu à la procession. Qui t'y avait conduit?

— Sais pas! répondit l'Innocent, à qui les incidens de la journée dansaient dans la cervelle en un tel désordre qu'il était incapable d'en débrouiller le fil. — Sais pas! répéta-t-il encore. Ils m'ont poursuivi, ils m'ont poussé dans l'église...

— Et je vois bien que le bon saint Pinian ne t'a pas tout à fait guéri, mon pauvre Court-d'Esprit, conclut Bernade, apitoyée des efforts que le malheureux faisait pour rattraper ses souvenirs. Eh bien! que veux-tu? tant pis! Le saint devait commencer par guérir ton frère Donat et il l'a fait. Toi, tu peux bien attendre jusqu'à l'an prochain.

— L'an prochain!.. répéta docilement le petit.

— Et maintenant, reprit Bernade, si tu veux, nous allons rentrer ensemble aux Albarèdes,

Au mot d'Albarèdes, l'Innocent se prit à soupirer.

— Il n'y a plus d'Albarèdes! dit-il. Plus!.. Regarde.

Et, de la main, il indiquait à Bernade la place où, dans son idée, aurait dû paraître la maison.

Et Bernade de rire:

— Là-bas, là-bas les Albarèdes, répondit-elle en montrant le bord opposé de la Garonne.

Il avait donc passé le pont le matin sans s'en apercevoir?

Pauvre Innocent! Rive droite ou rive gauche, il n'y mettait pas de différence, et après les explications de son amie, il n'était pas plus instruit qu'avant. Soucieux, une ride au front, il écoutait.

Elle alors, posant la main sur son épaule:

— Tranquillise-toi, petit, dit-elle. Tu les retrouveras bientôt, tes Albarèdes. Le bateau n'est pas loin. Dans une demi-heure, si tu veux me suivre, tu débarqueras devant chez ton père.

Ils marchaient.

Devant eux, le sentier, quittant le bord de l'eau, s'enfonçait dans le sable tiède, à travers les ramilles.

La saison les poussant, les arbres avaient sorti leurs feuilles, qui luisaient, dépliées du matin, fripées encore et comme lasses, gardant le vernis et l'odeur du bourgeon. Les fleurs des saules tombaient, secouant en l'air la poussière jaune des pollens. Ça sentait bon le miel et l'amande amère.

Après qu'ils eurent marché un peu de temps, l'Innocent tira la jupe de Bernade.

— Je t'ai vue dans l'église, dit-il; tu portais un cierge et tu pleurais; pourquoi?

— Pourquoi? Ce n'est pas une histoire pour toi, mon garçon; tu n'y comprendrais rien. Et puis, qu'est-ce que ça te fait que mon galant soit décidé ou non à m'épouser?

— Demandes-y, pardi...

— Et s'il me refusait?

— Ne te chagrine pas, Bernade, si lui te veut pas, moi je t'épouserai...

— C'est ça qui serait curieux à voir, répliqua Bernade. Ah! le drôle de mari que tu ferais!

L'Innocent riait aussi de la voir rire. Alors elle lui prit le menton comme elle aurait fait à un enfant, disant :

— C'est pas que tu sois trop mal bâti, au moins, ni vilain à regarder. Il n'en manque pas, bien sûr, qui sont pourvus de maîtresse, et même qui les plantent là, sans avoir la figure aussi douce ni les yeux aussi bien fendus que les tiens, mon petit Innocentou. C'est dommage que tu ne sois qu'une moitié d'homme.

— Une moitié? interrogea l'enfant.

— Ou le quart, je ne sais pas au juste; avec ce que tu es, on ne ferait certainement pas un mari. Un mari, connais-tu seulement ce que c'est? Dis un peu voir...

Tout en bavardant, — et, de sa vie, l'Innocent n'en avait dit ni pensé aussi long, — voilà que nos amis étaient entrés dans l'îlot des Mirgoules, un taillis en pleine croissance et déjà fourré d'herbe et de feuillage à ne pas y voir à deux pas. Les merles, en train de s'apparier, s'en donnaient de flûter et de ramager là dedans, et de se becqueter aussi, à peu près sûrs de n'être pas interrompus.

Un couple s'envola dans les pieds de l'Innocent, qui cherchait toujours la réponse à la question de Bernade. Et celle-ci lui poussant le coude :

— En voilà deux, dit-elle, qui répondent pour toi, mon garçon.

L'Innocent ne répliqua pas et ils marchèrent encore un peu de temps sans se parler.

Mais, à un endroit où le sentier étréci les obligeait de s'avancer l'un après l'autre, Bernade, qui s'en allait la première, sentit son camarade qui la tirait en arrière, secouant son jupon.

— Je voudrais t'embrasser, demanda-t-il.

Quelle idée !

Bernade se retourna très surprise, et déjà elle commençait à rire. Mais la figure de l'Innocent lui ôta l'envie de plaisanter. Elle était toute changée, cette figure, muette d'habitude, éveillée maintenant, inquiète...

Ah çà, qu'est-ce qui le prenait, cet endormi?

Évidemment le garçon eût été bien en peine de le dire.

Étaient-ce les secousses de la journée, les troubles, les ravissemens de l'église, qui avaient mis ses nerfs en danse, ou bien était-ce une crise longuement mûrie, préparée par la force de l'âge, et qui éclatait à son heure, dans la tiédeur de cette journée de printemps, dans la douceur aussi de ce tête-à-tête prolongé sous les verdures? Le fait est qu'il n'était plus le même, cet Innocent.

Ses regards, hardiment plantés sur elle, firent baisser les yeux à Bernade. Tout de suite, elle renoua le fichu de soie rouge un peu lâche qui découvrait sa gorge; au risque de l'abîmer à travers les ronces, elle laissa tomber les plis de sa robe relevée sur la jupe un peu courte qui montrait un joli commencement de jambe montant sous le droguet.

Mais, sans doute, il était un peu tard pour mater les velléités du jeune homme, qui, loin de se rebuter, se mit à la suivre très serré, les yeux sur sa nuque, les lèvres tout près, si près qu'elle sentait sur sa peau la tiédeur de son haleine. Effrayée alors, Bernade se mit à courir.

La Garonne n'était pas bien loin, et il lui semblait qu'une fois hors des arbres, à découvert, sur le gravier, elle se débarrasserait plus aisément de ce drôle d'amoureux.

Mais le sentier perdait du temps à tourner les fourrés, et l'Innocent, qui broussait droit à travers, eut bientôt fait de lui couper la retraite.

Alors ce fut une fuite au hasard dans les méandres de l'îlot avec tantôt une mare entre eux deux, tantôt seulement l'épaisseur d'un saule.

A la fin, une ronce fit trébucher Bernade, et, à peine avait-elle roulé à terre, l'Innocent la tenait sous lui, les mains liées dans ses poignets.

— Prise! tu es prise! criait-il.

Et à pleines lèvres, sur le cou, sur les yeux, il l'embrassait.

Elle se débattait encolérée.

Être soumise à cet être, quelle honte!

Si quelqu'un la voyait! Justement, au moment de tomber, elle avait cru distinguer un passant, une veste de cadis apparue et disparue aussitôt entre deux branches.

Un d'Estorrebaque peut-être!

D'y penser, une rage la prenait, et, ne sachant que faire pour se défendre, elle mordait le bras, la main de l'Innocent.

Mais lui ne se rebutait pas. Il embrassait, embrassait toujours les habits, les cheveux, ce qu'il pouvait attraper, et plus il en prenait, plus il avait envie d'en prendre, lorsque un certain morceau de pain bénit apporté de la grand'messe par Bernade échappa de sa poche et roula sur l'herbe, aussitôt guigné par l'enfant.

Qu'allait-il faire?

Il hésita un peu; puis, lâchant les mains de la blonde, il se jeta goulûment sur le gâteau.

Pensez que le garçon était à jeun depuis le matin, et le pain bénit sentait si bon! Une pâte fine, soufflée, avec des œufs dedans, du sucre peut-être, et des grains d'anis semés à profusion.

Jamais lèvres de fille n'avaient eu si délicate saveur! Elle pouvait se relever maintenant, Bernade, remettre sa jupe et son fichu en ordre, ramener les cheveux échappés sous le bonnet. L'Innocent ne s'en occupait guère : il mangeait.

Le voyant opérer si tranquillement, mordre et avaler le pain à fortes bouchées avec sa mine bonasse de tous les jours, la fille de Mataly haussait les épaules, dépitée d'avoir eu peur :

— Bon appétit, toi! lui dit-elle en manière d'adieu. Et elle leva le pied promptement.

Une inquiétude lui restait, et, par moment, elle fronçait le sourcil à la pensée de la veste de cadis aperçue tantôt et de la paire d'yeux qui l'avaient peut-être surprise en vilaine posture, terrassée par l'Innocent.

Mais avait-elle bien vu? Elle avait beau épier, personne ni de près, ni de loin ne se montrait dans l'îlot, et même, une fois hors des ramilles, postée pour mieux observer, à la cime de la palissade d'où elle pouvait explorer jusqu'en ses moindres plis cette solitude de feuilles et les sentiers qui la traversent, elle ne découvrit rien de suspect.

Rien que les merles flûtant toujours d'un air de se moquer d'elle...

Sans doute, elle avait rêvé.

Rassurée tout à fait, elle s'achemina vers la barque amarrée pas trop loin dans une coupure de la digue et elle avait commencé déjà de déclaver la chaîne, quand son galant d'un quart d'heure parut sur la palissade courant et criant :

— Attends, Bernade, attends-moi !

— Eh bien ! non, riposta celle-ci ; tu as été trop méchant et trop hardi tout à l'heure. Je veux te punir. Je m'en vais. Adieu ; de ta vie, tu ne reverras les Albarèdes.

En même temps, le bateau démarrait, gagnait le large poursuivi par les lamentations de l'enfant.

— Prends-moi ! Prends-moi. Bernade !

Il sanglotait.

Elle se laissa toucher à la fin, vira de bord, le cueillit toujours pleurant sur la berge.

Et tout en godillant :

— J'ai une commission à te donner, petit. Ne pleure plus et écoute. C'est trois mots à dire de ma part à Donat. Quand tu le verras seul, ce soir, tout seul, entends-tu ? tu lui diras de se trouver mardi soir à la tombée de la nuit à la croisière des Gourgues. As-tu compris ? Répète un peu pour voir.

Après trois fois l'enfant répéta la leçon mot pour mot.

Le bateau, glissant sur la vase, allait accoster aux Albarèdes.

L'Innocent n'eut pas la patience d'attendre. Dans l'eau jusqu'à mi-jambe, il courut jusqu'au rivage ; et une fois là, content d'être rapatrié, de toucher le sol familial, il sautait, il jetait des cris.

— Mardi soir, croisière des Gourgues ! insista Bernade.

Et le bateau filant droit, sabrant les remous, déjà se faisait petit sur l'ampleur de la Garonne.

ÉMILE POUVILLON.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

M. GAMBETTA

ET

SON ROLE POLITIQUE

L'histoire de ce siècle, au lendemain de chaque révolution, nous présente un douloureux spectacle : le gouvernement tombé est couvert de reproches, d'accusations, d'outrages; parmi ceux qui les lui prodiguent, on trouverait plus d'un de ses serviteurs, de ses complaisans de la veille, de ses complices. N'attendons pas que ceux qui nous gouvernent aient été précipités du pouvoir pour dire nettement et hautement ce que nous pensons de leur conduite. Les régimes déchus, même les pires, ont droit à une indulgente justice. Il y a quelque chose de bas et de grossier à accabler ce qui est à terre. C'est aux hommes encore debout, encore puissans, qu'on doit la vérité.

Si l'on jette sur les années que nous venons de traverser un coup d'œil d'ensemble, voici ce qui frappe le plus. Tandis que la France se donne à la république et lui confie sa fortune, son relèvement, son avenir, la république devient plus étroite, plus mesquine, plus soupçonneuse. Du 2 juillet 1871 au 20 février 1876, le parti républicain se distingue par ses aspirations nationales; pendant la lutte du 16 mai, il est encore une grande école; à partir du 14 octobre, il se laisse peu à peu absorber ou dominer par un groupe actif, remuant, ambitieux, que dirige un chef audacieux et entreprenant : nous avons nommé le groupe opportuniste et M. Gambetta.

L'histoire des sept dernières années est l'histoire de l'opportunisme. L'opportunisme s'est personnifié longtemps dans M. Gambetta, il s'incarne aujourd'hui dans ses successeurs. Qu'y a-t-il sous ce grand barbarisme? Quelle est l'œuvre de M. Gambetta? Quelle est l'œuvre de ses successeurs? Il est urgent de le révéler au public.

I.

Avant de soumettre la doctrine opportuniste, — si doctrine il y a, — à une rigoureuse analyse, il faut que nous connaissions la vraie physionomie de celui qui en a fait le succès éphémère. L'homme nous expliquera le système. Suivons-le donc à travers sa carrière orageuse. Sa vie privée ne nous occupera pas; ce genre de critique qui consiste à fouiller une existence jusque dans ses replis les plus cachés, pratiqué de nos jours avec trop peu de discrétion, nous répugnerait absolument. L'orateur même ne nous arrêtera guère, quelque intérêt que pût présenter l'étude de son talent, de sa manière, de ses procédés oratoires. Nous ne retenons ici que l'homme politique, révolutionnaire à ses débuts, porté tout à coup par les circonstances et les malheurs du pays à la tête de nos armées, enfin, prétendant ouvertement déclaré au gouvernement de la France. Observons-le dans ces trois phases.

Nous sommes à la fin de 1868. Après vingt années de repos et d'indifférence politique, les partis s'agitent partout, bruyamment à Paris. Les deux récentes lois sur la liberté de la presse et la liberté des réunions ont émancipé tout ce qui vit de politique et tout ce qui veut en vivre. Les révolutionnaires, rendus à eux-mêmes après une longue compression, sont en pleine effervescence. On manifeste, on menace, on défie. Dans les réunions populaires gronde la voix des vieux faubourgs; la fièvre de l'émeute s'empare de la multitude; l'ivresse des barricades envahit les cerveaux. Les chefs seuls, bien qu'agités comme la foule elle-même, sont encore contenus par la prudence et le souci de leur sécurité.

M. Gambetta a plus de trente ans. C'est l'âge où les jeunes hommes studieux de l'École de droit, de la Sorbonne, de la Faculté de médecine prennent leurs derniers grades et préparent leurs premières œuvres. M. Gambetta n'appartient pas à cette élite. Il n'a appris ni la science, ni la philosophie, ni les lettres; ses études de droit ont été peu sérieuses; les longs loisirs de sa jeunesse n'ont été consacrés ni à l'histoire, ni à la diplomatie, ni à l'économie sociale, ni aux langues étrangères. Il a pour tout savoir général et spécial cette

culture superficielle du français qui n'est que l'ignorance universelle. Qu'a-t-il donc fait depuis dix ans qu'il a quitté la faculté de droit? Il a parlé. M. Gambetta n'a pas eu à choisir sa vocation, de fortuites circonstances ne la lui ont pas dictée, elle s'est imposée à lui comme s'impose à l'homme tout ce qu'il apporte en naissant. M. Gambetta n'avait pas seulement le goût de la parole; il en avait le besoin, il en avait la nécessité. Il était né pour parler ainsi que d'autres pour penser.

M. Gambetta a donc parlé depuis dix ans, broyant et triturant, dans les réunions du quartier Latin, tous les problèmes sociaux et politiques avec l'audace et la sécurité de l'incompétence. Que, dans ces assemblées improvisées, où, depuis tant d'années, il discourt plusieurs heures par jour, il ait faussé les lois, les traditions, la politique, l'histoire; qu'il ait mêlé les paradoxes aux principes, les sophismes à la raison, l'erreur à la vérité; qu'il ait souvent parlé avant d'avoir pensé, nous n'y contredirons pas. Mais on doit convenir que M. Gambetta ne s'est pas inutilement livré pendant dix ans, dans un milieu aussi intelligent et vif, aussi raisonneur et avide de disputes que le quartier des Écoles, à une pareille escrime : il en sortit armé pour les combats de la parole. Que lui aurait d'ailleurs servi de travailler, d'étudier, d'apprendre, de méditer? L'étude l'aurait rendu circonspect, et la témérité est la première vertu de l'orateur populaire; le savoir lui eût inspiré des doutes sur lui-même, et la confiance en soi est la seconde qualité du tribun; le travail prolongé lui aurait communiqué la lenteur des solitaires, et l'impétuosité seule réussit à soulever les foules; l'effort de la méditation aurait donné de la pesanteur à sa parole, et il fallait que les accens en fussent vigoureusement frappés; une culture trop étendue lui eût inspiré le dédain de la polémique oratoire, où il faut mettre son plaisir quand on veut y trouver le succès. Mais, en revanche, il sait engager et dégager de mauvaises raisons avec assez d'adresse et d'habileté pour qu'elles éblouissent un instant; il sait opposer à un solide argument une parade brillante et rapide qui empêche l'auditoire d'en sentir la valeur; il sait lancer ses ripostes avec assez de vivacité, de promptitude, de sûreté pour prévenir les retours de l'adversaire. Il a compris ce que peuvent mécaniquement sur les hommes le retentissement de la voix, la force du geste, l'imposante hauteur d'une attitude. Qu'on le transporte dans une assemblée populaire excitée par l'attente d'une révolution, ou sur quelque place publique, quand la foule enivrée attend le signal de l'émeute, il sera un Cléon rugissant. Il connaît aussi, pour avoir pratiqué la sophistique, l'utilité des finesses captieuses, des subtilités bien tendues, des tours habilement enlacés, quand la

finesse, la subtilité et le tour sont relevés par une étincelante saillie, de plaisans caprices, un savoureux esprit. Sophiste, tribun, escrimeur, athlète, mais parfaitement ignorant, tel est M. Gambetta lorsque, dans le Paris bouillonnant du mois de novembre 1868, éclate soudain le procès Delescluze.

Il ne plaide pas. Il pousse un cri redoublé. Ce cri, grossi par la presse dans un pays où la presse décerne avec une égale tranquillité la gloire et le ridicule, devient un coup de tonnerre. Le nom de Gambetta est répété, acclamé, consacré. Le voilà candidat, député, demain puissance, comme a dit Villemain parlant de Mirabeau. C'est le moment de sonder la pensée politique de cet homme que la parole a d'un seul coup porté si haut.

Chez nous, les opinions viennent rarement de la naissance. Parmi toutes les causes qui contribuent à les former, les circonstances ont certainement le plus de part. Le tempérament ne suffit pas à décider des enrôlemens politiques. L'intérêt peut y aider. La réflexion est ce qui pèse le moins dans le choix d'un drapeau. Avant le procès Delescluze, M. Gambetta avait une ambition déjà fixe, mais de vagues tendances, et point d'opinion. On a dit qu'il avait sollicité d'un garde des sceaux l'honneur d'entrer dans la magistrature impériale; nous ne le lui reprocherions pas. On a dit, — et c'est M. Darimon, — qu'il avait applaudi à la conversion de M. Émile Ollivier et qu'il avait été sur le point de s'engager à sa suite; il n'y aurait là rien d'étonnant. Mais nous n'avons nul besoin de ces faits pour connaître l'état d'esprit de M. Gambetta à la fin de 1868. Il n'avait pas à cette époque et il ne pouvait pas avoir d'opinion. Sa naissance ne lui en avait fait aucune. Son tempérament ne l'entraînait pas nécessairement vers la révolution, car, en un temps de luttes violentes, sa parole fougueuse aurait, dans tout parti, débordé librement. Sa situation de parvenu ne lui interdisait pas plus l'accès de l'empire que l'accès de la monarchie; dans un pays, en effet, où les distinctions et les inégalités sociales ne reposent plus sur la naissance, les partis s'empressent d'ouvrir leurs rangs à quiconque leur apporte la force de l'intelligence, du caractère, ou simplement de la passion. Ses réflexions personnelles auraient pu, il est vrai, lui suggérer une opinion, mais il n'avait pas encore réfléchi. L'exercice oratoire et sophistique qui l'avait jusqu'alors absorbé, très propre à faire de lui le parleur dont nous connaîtrons plus tard la puissance, aurait été mortel à l'esprit d'un penseur. Comment une semblable gymnastique, qui eût arrêté dans son évolution une intelligence naturellement méditative, aurait-elle éveillé la réflexion dans un esprit qui n'avait qu'à un faible degré les aptitudes du méditatif? Aussi est-il exact d'affirmer qu'en 1868, M. Gambetta

avait moins pensé que parlé. La devise curieuse de l'expérimentateur Magendie : « Je n'ai pas de cerveau, » lui aurait convenu admirablement.

En 1868, M. Gambetta attendait donc que les événemens, les circonstances, le hasard, lui vinssent donner une opinion à soutenir ou au moins une tâche à remplir. Il n'était pas le seul qui fût alors dans cette incertitude. Qu'ils étaient nombreux, au déclin de l'empire, les Gambetta dont la gêne ou l'ambition attendaient un procès de presse ! L'espèce n'en est pas épuisée. Jamais peut-être, depuis l'antiquité, l'école des rhéteurs et des sophistes ne fut plus fréquentée que de nos jours. Il y a dans Paris des réunions où de jeunes hommes s'exercent, avec la même ardeur que les Romains de la décadence, dans l'art de soutenir toutes les causes. Lorsque, dans cet apprentissage desséchant pour les caractères et les âmes, ils ont perdu toutes leurs illusions sur les hommes, et lorsqu'ils ont acquis la plus sereine indifférence sur les opinions, ils sont mûrs pour la vie politique. Le père de Mirabeau s'effrayait, au dernier siècle, de l'invasion de l'écritoire. L'espèce des rhéteurs nous réserverait bien d'autres maux. Dieu veuille nous garder de l'éclosion de tous ces Gracques !

Les circonstances et le choix de Delescluze décidèrent de l'avenir de M. Gambetta. Delescluze était un révolutionnaire violent, aigri par de longues souffrances. Il ne perdait pas son temps, comme les philosophes du dernier siècle, à construire de chimériques systèmes ; il déployait toute son activité contre un état social qu'il accusait de ses propres maux, et dans la destruction duquel il trouverait un premier soulagement aux rancunes dont son âme était pleine. Delescluze ne combattait pas seulement pour une révolution politique ; il rêvait, sans aucun dessein de reconstruction, une révolution sociale. Il avait contre la république de février les mêmes injures à venger que contre l'empire de décembre, et n'acceptait pas plus la république parlementaire de M. Jules Favre que l'empire libéral annoncé. « Je cherche un homme, » aimait-il à répéter. C'était pour renverser. S'il avait eu le pouvoir de le faire surgir des temps révolutionnaires, il eût préféré Danton à tous les autres ; à défaut de Danton, il se serait contenté d'un des agitateurs de ce siècle, Ledru-Rollin. Celui qu'il rencontra avait certainement la parole aussi puissante et plus variée que celle de Danton ; nous saurons bientôt s'il en avait la brutale énergie.

Entre M. Gambetta et Delescluze l'accord fut vite conclu : le premier cherchait un rôle plutôt qu'une opinion ; le second cherchait un acteur, à défaut d'un croyant. Arrêtons-nous un court instant au procès Delescluze. Il y avait deux manières de le plaider.

Agrandir le débat; le considérer du triple point de vue de l'histoire, de la politique et de la morale; faire revivre dans la salle d'audience la société romaine au temps de César, la société anglaise à la mort de Cromwell, la société française sous le directoire et dans les derniers jours de la république de 1850; se demander hardiment devant sa conscience et devant la majesté du juge si un homme, prince, soldat, politique, a le droit de sortir de la légalité pour sauver son pays de l'anarchie ou du despotisme et répondre résolument par l'affirmative; puis, après avoir confondu dans une même flétrissure les excès du césarisme et les excès de la démagogie, opposer au rôle des Césars et des démagogues le noble rôle d'un Hampden en Angleterre, d'un Washington en Amérique, des constitutionnels de 1789 en France, et ne reconnaître la légitimité des révolutions et des coups d'état qu'autant qu'ils procurent à un pays ces grands biens qui contiennent tous les autres : l'ordre et la liberté, — voilà ce qu'aurait fait l'avocat de Delescluze s'il avait su se dégager des passions révolutionnaires et s'il avait senti s'agiter en lui les grandes aspirations de l'homme d'état. Mais ni l'instruction tout à fait insuffisante de M. Gambetta, ni son éducation pernicieuse à toute intelligence ne lui auraient permis d'atteindre à cette conception, en supposant que son esprit l'eût entrevue. Son plaidoyer ne pouvait être que ce brutal assaut de parole qui précède, dans la marche des événemens politiques, l'appel à l'insurrection.

II.

M. Gambetta est désormais en possession de son rôle. C'est en pur révolutionnaire qu'il a parlé du 2 décembre. C'est en candidat révolutionnaire qu'il s'est présenté aux élections de 1869. C'est un programme révolutionnaire qu'il a signé; un mandat révolutionnaire dont il est investi ; une œuvre révolutionnaire qu'il s'est donné la mission d'accomplir. On voit aussitôt que son rôle diffère essentiellement de celui des Jules Favre, des Picard, des Jules Simon. Ces derniers sont des républicains qui aimeraient à ne tenir la république que du consentement universel. La position prise par M. Gambetta l'obligera, l'heure venue, à ne pas reculer devant la violence, quand même il la condamnerait. « Je n'aime pas à mettre les foules en mouvement, » dira plus tard M. Jules Simon; M. Gambetta sera tenu de précéder le mouvement révolutionnaire, au moins de le suivre, sous peine de déchéance; il est le chef du parti violent, Ledru-Rollin des temps nouveaux, il sera l'apôtre et l'acteur

de la révolution nouvelle. Apporter sa pierre aux barricades, exalter la foule quand elle fondra houleuse sur le palais des représentans, recevoir à l'Hôtel de Ville le sacre de l'émeute triomphante, voilà la destinée des chefs populaires. Ce fut celle de Ledru-Rollin, ce sera celle de M. Gambetta. Qu'importe le lendemain d'un si beau jour! Le lendemain des révolutions, pareil au lendemain d'un règne indigne, c'est le déluge!

Mais il plut à la fortune d'abaisser notre pays et de grandir M. Gambetta. La guerre est déclarée avec autant de légèreté que de précipitation. L'empereur et ses conseillers poussent nos régimens incomplets vers la frontière, répétant, en fatalistes qu'ils sont, le triste mot de Marc Antoine : « Le malheur est déchaîné, arrive que pourra! » Au moment de prendre une offensive nécessaire, ils hésitent et nous perdent. Nos armées sont attaquées, battues, avant d'être formées. Les défaites de Reischoffen et de Forbach tombent sur le pays comme un coup de foudre; le sol national est foulé par l'invasion; les débris de l'armée de Mac-Mahon viennent se reformer à Châlons; l'armée du Rhin, coupée de la ligne de la Meuse, sera cernée et bloquée sur la ligne de la Moselle. Et cet immense écroulement se fait en un jour!

Quelle force d'âme montrera M. Gambetta en face de ces événemens? Nous sommes au mardi 9 août. Le corps législatif se réunit en proie à toutes les angoisses. Le trop coupable ministère qui nous avait jetés dans la guerre sans s'y être préparé, tombe sous la réprobation générale. Les justes ressentimens de la population n'en sont pas soulagés. Aux abords du Palais Bourbon, sur le quai, dans toute l'étendue de la place de la Concorde, une foule immense s'agite frémissante. Des groupes fiévreux demandent des armes. Les cris de : *Déchéance! Levée en masse!* se succèdent, menaçans. Dans la salle des séances, les interruptions les plus violentes de la gauche ne soulèvent plus d'orages. Ses propositions sont écoutées en silence. La révolution n'est pas proche; elle est faite; il suffit de la proclamer. M. Gambetta l'osera-t-il?

Au lendemain des premiers désastres de Reischoffen et de Spicheren, l'état d'esprit de Paris était tel que la défense de la capitale et la continuation de la guerre étaient impossibles sans un coup d'autorité qui réduisît la population à l'obéissance passive, ou sans une révolution qui la poussât au combat en exaltant ses généreux instincts. Le coup d'état qui aurait fait ployer toutes les résistances sous la force aurait difficilement réussi. On se demande qui aurait pu l'exécuter. Ce n'était pas le cabinet du 10 août, dont le chef incapable devait accumuler en une semaine plus de fautes qu'il n'en faudrait pour perdre un grand empire et devait consommer, par sa

faiblesse et ses hésitations, la destruction de deux armées qui jusque-là n'étaient que partiellement battues. C'était encore moins l'empereur. L'empereur n'avait ni la force de gouverner, ni la force de combattre, ni la force de mourir, ni la force de vivre : vivant encore et déjà mort, pour lui appliquer la forte parole de l'Arioste. L'impératrice eût-elle pu le tenter? Si elle avait su profiter de l'incroyable pusillanimité que montrèrent les chefs populaires dans les journées décisives des 7, 8 et 9 août; si, élevant son âme jusqu'à la hauteur de ses grands devoirs de souveraine et des immenses périls que la France courait, elle se fût rendue devant le corps législatif; si elle eût invité la représentation nationale à constituer un comité de gouvernement et de défense, peut-être eût-elle pu, plus heureuse que ne le fut vingt ans auparavant la veuve du duc d'Orléans devant l'émeute qu'elle affronta, sauver en même temps son pays et sa couronne. Qui sait même si cette courageuse attitude de l'impératrice-régente, — rappelant au monde l'attitude de Marie-Thérèse devant les magnats et les députés de la diète hongroise, et sur ce mont du Défi où l'impératrice reine brandit aux quatre points de l'horizon la vieille épée nationale, — qui sait si cette courageuse conduite n'aurait pas changé les dispositions de ce peuple parisien, violent, passionnément railleur, cruel à tous ceux qui l'ont gouverné, mais respectueux aussi de ce qui est vraiment grand, prompt à s'ouvrir à la pitié, facile à s'émouvoir pour l'infortune vaillamment supportée? Hélas! tout devait être petit dans notre histoire contemporaine.

Il n'entre pas dans notre dessein de discuter le degré de légitimité des révolutions en général, et en particulier des révolutions qui s'accomplissent en présence de l'ennemi. Ce que nous savons bien, c'est qu'au lendemain de notre première défaite, l'empire, à moins d'un de ces coups d'audace qui changent le cours de l'histoire, était frappé à mort. Ce qui est trop certain, c'est que l'empereur, l'impératrice et ses conseillers n'avaient plus assez de force pour diriger la défense de Paris. Ce qui est malheureusement trop prouvé, c'est qu'à partir de Châlons les opérations militaires allaient être subordonnées à des considérations politiques secondaires et à des nécessités dynastiques. Voilà pourquoi toute révolution faite le jour ou le lendemain du 10 août devient à nos yeux légitime, nécessaire, patriotique, pourvu qu'elle soit nationale. Mais qui l'accomplira?

Il aurait fallu, nous le reconnaissons, beaucoup plus d'audace, de résolution, d'énergie que n'était capable d'en montrer l'entourage de l'impératrice, pour imposer à la capitale déchaînée l'autorité de la régente. Au contraire, aucun obstacle ne devait arrêter

la révolution, et il n'y avait qu'à la proclamer. L'opposition royaliste ne pouvait pas le faire. Elle comptait au nombre de ses adhérens une partie du public éclairé de la capitale; elle était sans influence sur la masse de la population. Elle devait accepter la révolution; elle devait la servir pour relever nos armes humiliées; elle ne pouvait ni ne voulait la déchaîner. L'opposition républicaine modérée était dans le même cas. Elle représentait alors cette fraction démocratique, qui, de révolutionnaire qu'elle avait été sous la restauration et sous la monarchie de juillet, s'était peu à peu détachée du jacobinisme pour se transformer, au contact de l'Union libérale, en parti de gouvernement régulier. M. Jules Favre et M. Jules Simon en étaient les chefs. Leur situation était embarrassante. Républicains, ils avaient horreur de l'empire; modérés, ils repoussaient la violence; les mêmes principes qui les tenaient éloignés de l'empire les attachaient à la légalité. Cela nous explique pourquoi M. Jules Favre, M. Jules Simon et leurs amis sont restés, du 9 août jusqu'au 4 septembre, dans une inaction qui a perdu notre patrie. La position de M. Thiers n'était pas moins difficile. Sans être encore républicain, M. Thiers inclinait déjà vers la république. Son état d'esprit lui défendait également de se rallier à l'empire et de provoquer à l'insurrection. Il était absolument paralysé à l'heure où il fallait agir, agir vite et vigoureusement.

Si l'opposition royaliste, si l'opposition républicaine modérée, si M. Thiers étaient condamnés à l'inaction, il n'en était pas de même de M. Gambetta. Le défenseur de Delescluze, l'accusateur du 2 décembre, l'antagoniste de M. Carnot à La Villette, le compagnon de M. Rochefort aux élections de 1869, l'ennemi irréconciliable des institutions impériales, le continuateur accepté de l'œuvre de Ledru, avait justement pour mission de conduire à l'assaut du corps législatif toutes les forces révolutionnaires de la capitale. La logique du rôle dont il s'était chargé lui prescrivait en tout temps de renverser l'empire; au lendemain de nos désastres, elle lui en faisait une impérieuse loi. Nous savons bien ce qu'on peut nous répondre : que M. Gambetta, lui aussi, se souciait peu de recourir à la force, qu'il en avait blâmé l'emploi, qu'il était ou au moins qu'il devenait un homme de légalité. Toutes les objections seront vaines. L'homme politique n'échappera jamais aux exigences du rôle qu'il aura pris. Sa force dépendra du degré de conviction, d'audace et de persévérance qu'il mettra à le remplir.

Sur la fin de l'empire, c'était une vérité courante, non pas seulement dans le milieu révolutionnaire, mais parmi les hommes modérés, que la république seule peut sauver notre pays de l'invasion étrangère par l'enthousiasme qu'elle excite dans les masses

populaires. Illusion, sans doute! Mais cette illusion donnait au Paris du mois d'août 1870 une physionomie particulière. M. Gambetta, considéré jusque-là comme un Ledru-Rollin, apparaissait aux révolutionnaires comme le Danton des temps nouveaux. Il n'avait pas besoin d'audace; dans la journée du mardi 9 août, il n'avait besoin que de décision. D'où lui seraient venus les obstacles? De l'empereur? Mais l'empereur n'osait se montrer ni dans Paris, ni au milieu des troupes, qui lui reprochaient d'avoir terni leur lustre. De l'impératrice? Mais ses conseillers étaient incapables d'une détermination vigoureuse. Du corps législatif? Mais, accablé sous le poids de sa responsabilité et retenu par son serment, il semblait attendre que l'orage l'emportât. De ses collègues de la gauche? Ceux-là étaient faits pour tout subir, le 4 septembre comme une autre journée. Aurait-il craint le maréchal Baraguey-d'Hilliers? « Le 9 août serait devenu le 4 septembre, a dit M. Piétri, sans l'énergie du commandement militaire. » Le 9 août serait devenu le 4 septembre sans la faiblesse de M. Gambetta. Le préfet de police n'avait pas vu le maréchal, pressé de tous côtés par le flot des manifestans et captif de la foule qu'il avait ordre de disperser. Mais le déplacement seul de cette multitude, semblable au roulement de la vague, l'aurait précipité dans la Seine. Le 9 août, la révolution était faite. Elle était faite dans les esprits, faite dans les journaux, faite sur la place publique. Déjà la foule avait envahi le jardin du Palais-Bourbon. Elle y cherchait son chef, M. Gambetta s'était dérobé...

Ce que nous venons de dire permet déjà au lecteur d'entrevoir ce que seront, aux heures décisives que tout homme politique traverse, l'esprit et le caractère de M. Gambetta. Les événemens du mois d'août 1870 ne nous donnent pas encore sa mesure. Ils nous font seulement pressentir ce que l'homme vaudra. On l'a comparé quelquefois à Danton. Le 9 août, la fortune lui a offert l'occasion d'être un Danton, — moins les crimes; il a fait défaut à la fortune. Il n'a eu d'audace que dans la parole; dans l'action, il a été timide jusqu'à l'effacement volontaire. Il est sorti de cette épreuve comme un Danton manqué. Parleur audacieux et puissant, esprit indécis, cœur faible, caractère irrésolu, voilà M. Gambetta à la veille de la révolution du 4 septembre.

III.

Le maréchal de Mac-Mahon, après de cruelles hésitations, est allé se perdre dans sa fatale marche sur Montmédy. L'empereur est prisonnier. L'armée est captive. Les ministres du 10 août, comme

des convulsionnaires, agitent des projets de répression lorsque l'empire a signé sa déchéance en signant la capitulation. Le corps législatif délibère sur la proposition de M. Thiers et les moyens de pourvoir légalement à la vacance du pouvoir. Trop tard! Les assemblées ne survivent pas au pouvoir qui les a vues naître. L'irrésistible entraînement des choses emporte à son tour la représentation nationale. M. Gambetta n'a pas su, n'a pas voulu, ou n'a pas osé se mettre, le 9 août, à la tête de la révolution pour la maîtriser : il va la subir. Il est poussé vers l'Hôtel de Ville, où les exaltés, en l'investissant d'une fragile royauté, lui imposent leurs conditions et le font prisonnier en même temps que roi.

Pourquoi le faible gouvernement dont il est membre ne s'est-il pas hâté de convoquer la France? Pourquoi s'est-il enfermé dans Paris? Pourquoi, constamment assiégé par l'émeute dans une ville assiégée par l'ennemi, n'a-t-il pas dirigé contre l'invasion étrangère toutes ces passions, toutes ces colères, toutes ces exaltations qui devaient se retourner contre la patrie? Que serait-il advenu de M. Gambetta, s'il était resté dans la capitale? Se serait-il rapproché des démagogues pour finir son existence dans les discordes civiles? Se serait-il rallié à la majorité du gouvernement pour en partager les fautes, les malheurs, l'humiliation? Il comprit promptement que la province offrait un champ plus vaste à l'ambition.

Il arrive à Tours, s'empare fortement du pouvoir, centralise tous les services importans, parle, agit et commande en maître, donnant quelque temps au pays tout entier, par les accens chaleureux de ses proclamations, l'impulsion que nous avions si longtemps attendue; puis, irritant tout le monde avec ses déclamations sans fin, son optimisme irréfléchi, ses hésitations perpétuelles, bientôt visibles sous l'apparence d'un langage résolu. Au premier examen, il semble défier toute critique. Qui osera dire du mal de celui qui a jeté sur le chemin de l'invasion six cent mille hommes pourvus d'une artillerie de quatorze cents canons? Nous dirons la part qui lui revient dans ce patriotique effort. Quand on étudie les événemens avec réflexion, il est impossible de l'absoudre. Comment dire du bien de celui qui a condamné à la stérilité les immenses ressources de défense que possédait notre pays?

Il est nécessaire de faire justice, en passant, de deux affirmations que les partis ont essayé d'accréditer depuis 1871. Les uns ont dit qu'après Sedan la France ne pouvait plus résister à l'invasion, et qu'elle ne le voulait pas : ceux-là ont calomnié leur pays. Les autres, opportunistes plus soucieux de la gloire de leur chef que du bon renom de leur patrie, ont prétendu que la France était abattue dans son courage et que M. Gambetta l'avait relevée en lui communiquant l'ardeur

de son patriotisme : ces derniers, pour exalter un homme, n'ont pas craint d'amoindrir leur pays. Oui, il y a eu des défaillances et il n'y en a eu que trop; mais l'impuissant dictateur ne les a pas ranimées. La France, prise dans son ensemble, si elle fut ébranlée par la catastrophe du 1er septembre, n'en fut pas désespérée. Elle voulait la résistance; elle n'entendait pas livrer son sol à l'étranger; elle l'aurait prouvé par des élections générales comme elle le prouva par son empressement à concourir à la défense, par sa docilité à obéir à l'étrange délégation que lui expédiaient les prisonniers de l'Hôtel de Ville, par sa résignation patriotique à se courber sous la capricieuse volonté du dictateur qui, seul, osait s'imposer au pays, en lui promettant le salut, et qui allait consommer notre ruine. C'est un malheur irréparable que le pays n'ait pas été consulté. Le gouvernement aurait tiré de l'assemblée l'autorité nécessaire pour diriger toutes les pensées et toutes les énergies vers la résistance, pour inspirer confiance à la nation et à l'armée, pour dicter aux généraux les résolutions suprêmes et en imposer à l'ennemi. Mais laissons les plaintes inutiles. Nous n'écrivons pas l'histoire du gouvernement de la défense; nous cherchons dans ces douloureux événemens de 1870 ce qui peut nous éclairer sur l'esprit et le caractère de M. Gambetta.

Trois fois, comme ministre de la guerre, chef souverain des armées, dictateur civil et militaire, il s'est trouvé dans la nécessité de prendre des résolutions décisives : le 10 novembre, au lendemain de Coulmiers ; à la fin de novembre, en avant d'Orléans ; lors de la formation de l'armée de l'Est. Examinons aux prises avec les difficultés son esprit, son cœur, son caractère; c'est le seul moyen d'en juger la vigueur.

M. Gambetta semble n'avoir eu qu'une pensée durant ses trois mois de pouvoir : débloquer Paris. Après Coulmiers, il a dans la main les troupes du 15e et du 16e corps. Elles viennent de combattre et de vaincre. Elles forment un effectif de soixante-dix mille combattans. Le général d'Aurelles est d'accord sur ce chiffre avec M. de Freycinet. Ajoutez-y les troupes de Martin des Pallières, qui viennent d'arriver à Orléans; elles comptent trente mille hommes en bon état. L'armée est admirable de bonne volonté (1). C'est avec

(1) « Nos troupes, admirables d'élan et de sang-froid, n'avaient pas eu un moment d'hésitation dans cette première rencontre (La Vallière, veille de Coulmiers). L'aspect de cette grande ligne de bataille (le jour de Coulmiers), traversant la plaine nue et à peine accidentée qui la séparait de l'ennemi, était des plus imposans. » (Chanzy, *la Deuxième Armée de la Loire*, p. 26.) « En passant en voiture, car je ne pouvais encore monter à cheval, sur le flanc de cette longue colonne qui marchait en ordre et en silence sur quatre rangs, les officiers et sous-officiers à leur place, laissant à peine

résolution qu'elle s'avancera contre un ennemi qu'elle connaît pour l'avoir vu reculer la veille. Quels obstacles rencontreront devant eux ces cent mille hommes? Les troupes bavaroises de von der Thann qui se retirent en désordre sur Artenay? Quand même elles opéreraient leur jonction avec les Mecklembourgeois avant d'être atteintes par notre armée, les forces réunies de von der Thann et du duc de Mecklembourg ne nous arrêteraient pas une demi-journée. L'armée ne s'expose à aucun péril. Sa gauche ne sera pas menacée, car les troupes allemandes qui occupaient la ligne de Chartres l'ont abandonnée pour couvrir le secteur sud de l'investissement de Paris. Sa droite est à l'abri de toute surprise, car les têtes de colonnes de l'armée de Frédéric-Charles ne paraîtront pas à la hauteur de Fontainebleau avant le 17 et ne pourraient en aucun cas rien entreprendre sur la route de Paris, avant le 23 ou le 24 (1). M. Gambetta veut marcher, M. de Freycinet l'y pousse vivement. Le ministre de la guerre quitte Tours avec l'intention bien arrêtée de lancer ses généraux à la poursuite de l'ennemi.

Il arrive à Orléans. Il voit le général d'Aurelles; il le trouve hésitant. L'hésitation le gagne. Il perd son temps en conférences, en conciliabules, en conseils de guerre, comme tous les hommes indécis. Il était parti de Tours avec le dessein de marcher sur Paris; il repart d'Orléans avec la résolution de se fortifier en avant de cette ville. Voilà l'homme. M. de Freycinet lui dicte un plan de conduite: il l'approuve; il s'en pénètre; il en fait ressortir les avantages avec abondance, chaleur et conviction; il le fera exécuter. Le général d'Aurelles fait des objections, les répète, y insiste: M. Gambetta en est touché, puis, frappé, il finit par se rendre. Il apportera à défendre auprès de M. de Freycinet le plan du général d'Aurelles la même abondance, la même chaleur, la même conviction qu'il a mises à soutenir auprès du général en chef la pensée

derrière elle quelques fiévreux du 38e, qui revenait d'Afrique, et dont les forces trahissaient la bonne volonté, je me demandais si c'étaient bien là les mêmes hommes qui, un mois auparavant, criaient, se révoltaient et ne connaissaient aucun frein. » (Martin des Pallières, *Orléans*, p. 66.) « L'armée solide, disciplinée, avait confiance en elle et en ses chefs. » (D'Aurelles, *la Première Armée de la Loire*, p. 112.)

(1) « Il eût peut-être été possible, en mettant à profit l'enthousiasme de la victoire du 9, d'atteindre et d'achever de battre l'armée du général de Thann avant qu'elle eût pu être secourue par celle du grand-duc, sur laquelle on se serait porté ensuite, et de prendre ainsi les Allemands en détail avant l'arrivée du prince Charles. » (Chanzy, *la Deuxième Armée*, p. 95.) Rapprocher de ce passage du livre de Chanzy les passages du grand ouvrage de l'état-major prussien où il est parlé : 1° de la nécessité de la retraite des Bavarois sur Artenay (IIe partie, t. I, p. 406); 2° de la nécessité de la jonction des Mecklembourgeois et des Bavarois pour couvrir Paris (p. 410); 3° de la surprenante inaction des Français (p. 410).

du délégué au ministère de la guerre (1). Ainsi fut abandonné, le lendemain de Coulmiers, le projet de marcher sur Paris. Malheur aux nations dont les chefs ne savent penser que par les autres!

M. Gambetta s'est décidé à attendre l'ennemi à Orléans. Le général en chef a sous la main les troupes éprouvées du 15e et du 16e corps, les soldats déjà solides de Martin des Pallières. Cette première armée de cent mille hommes va se renforcer sur sa droite du 18e et du 20e corps, sur sa gauche du 17e et bientôt du 21e. L'armée, protégée, au nord-est, par la forêt d'Orléans, dont tous les défilés seront occupés par des corps francs, à l'ouest, par les bois de Montpipeau, couverte par de puissantes batteries de marine et par des travaux de retranchemens qu'on aura tout le temps d'exécuter, atteindra, vers les premiers jours de décembre, au chiffre de deux cent dix mille combattans effectifs. Frédéric-Charles peut venir maintenant, après avoir rallié sur son chemin les troupes de von der Thann et du grand-duc de Mecklembourg. Quelque vigueur qu'il y déploie, il échouera contre Orléans. Mais il faut que nous comptions avec la mobilité du ministre de la guerre.

La défensive a été arrêtée et les travaux marchent rapidement. Le caprice a tourné. Il faut reprendre l'offensive, et dans quelles conditions! Certes l'offensive était possible à la fin de novembre. L'armée la désirait. Les Prussiens, qui s'y attendaient, étaient fort circonspects à Pithiviers (2). Mais, c'est surtout à la guerre qu'il faut de la décision. Jamais armée ne fut victime d'une plus coupable incohérence d'idées. Observez M. Gambetta. Il prend la direction du 18e et du 20e corps et, sans rien connaître de la situation de l'ennemi, leur donne pour objectif indéterminé Baune-la-Rollande, Pithiviers. Le général d'Aurelles est commandant en chef de l'armée. Les 18e et 20e corps forment sa droite. Il n'a aucune action sur elle. Il ne pourra pas l'appeler à lui en cas de besoin. Elle opère du reste à 50 kilomètres de son centre. Ce n'est pas tout. Martin des Pallières est sous les ordres directs de d'Aurelles depuis le lendemain de Coulmiers. Sans tenir compte de la susceptibilité légitime du général en chef et des nécessités du commandement, le ministre de la guerre détache Martin des Pallières avec l'ordre vague de se diriger sur Pithiviers. Ce dernier, ne sachant que faire ni à qui obéir, ne se relie ni au 15e corps, resté sous la direction de d'Aurelles, ni aux 18e et 20e, abandonnés à leur isolement, et il

(1) M. de Freycinet (*la Guerre en province*) et le général d'Aurelles (*la Première Armée de la Loire*) sont d'accord sur le revirement de M. Gambetta.

(2) Voyez à ce sujet l'ouvrage de l'état-major prussien et le livre du major von der Goltz, *les Armées de Gambetta*.

dissémine à l'entrée des défilés de la forêt d'Orléans des forces qui sont désormais perdues pour la défense. Ce n'est pas tout encore. A l'aile gauche, le général Chanzy, communiquant difficilement avec le général d'Aurelles, ne pourra coordonner ses opérations avec les mouvemens du reste de l'armée et, au premier succès de l'ennemi, il sera rejeté vers l'Ouest. Vit-on jamais semblable incurie? Les Allemands, jusque-là si inquiets, abandonnent les 18e et 20e corps, frappent contre Chanzy des coups redoublés, et, perçant notre centre dégarni, coupent en deux tronçons l'armée qui nous eût sauvés si elle n'eût été victime d'une présomptueuse incapacité. Ce qu'a pu la moitié de cette armée, sous les efforts chaque jour réitérés des Prussiens, de Loigny (1) jusqu'au Mans, nous dit assez ce qu'aurait accompli l'armée entière, si la France avait eu un gouvernement digne d'elle (2).

Nous avons subi le troisième revers de cette guerre désastreuse. Les 18e et 20e corps se retirent par Gien sur la rive gauche de la Loire. Les troupes de Martin des Pallières, dans le désordre de leur retraite, ont perdu leur artillerie. Le 15e corps, forcé sur la ligne Artenay-Orléans, a laissé des milliers de prisonniers aux mains de l'ennemi. C'est un grand malheur. Tout n'est pourtant pas désespéré. Les 16e et 17e corps, bientôt soutenus par le 21e, commencent sous la direction de Chanzy cette belle retraite, admirée de nos ennemis, retraite qui n'a été qu'une série de batailles avec des fortunes diverses. Le 20e corps n'a eu à supporter que la journée indécise de Baune-la-Rollande et il n'est pas fortement entamé. Le 18e, qui n'a pris aucune part à la bataille du 28 novembre (3),

(1) Le public connaît peu cette bataille de Loigny, dont l'état-major prussien a parlé en ces termes : « Telle était cette journée de Loigny, par laquelle l'aile gauche de l'armée de la Loire se voyait contrainte, après avoir perdu quatre mille hommes, à renoncer à son mouvement vers le nord. Les pertes des Allemands dépassaient aussi quatre mille hommes. » Nos pertes de Reischoffen et de Spicheren n'étaient pas plus élevées. Le 16e corps et quelques troupes du 17e avaient combattu à Loigny. Cela prouve encore une fois ce que valait cette armée, victime de l'incapacité du dictateur. Le général d'Aurelles ne serait pas pardonnable s'il n'avait pour excuse le parti-pris du gouvernement de l'annihiler. Sans vouloir entrer dans aucun détail, il y a une dépêche de ce général datée du 4, où il dit qu'il appelle les 16e, 17e, 18e, 20e corps à Orléans. Or, depuis quarante-huit heures, ces corps étaient coupés d'Orléans.

(2) M. de Freycinet a accusé le général d'Aurelles d'incapacité. Le général d'Aurelles a accusé M. de Freycinet de duplicité. D'Aurelles, Martin des Pallières, Chanzy se sont renvoyé les responsabilités. Nous n'écrivons pas en ce moment l'histoire militaire d'Orléans. Ce n'est pas que les élémens nous manquent; mais tel n'est pas notre dessein. Nous ne voulons pas défendre d'Aurelles, très faible à Orléans; mais la faiblesse de ce dernier n'excuse nullement la conduite affolée de M. Gambetta.

(3) Le récit de la journée du 28 novembre (Baune-la-Rollande) est très exactement rapporté dans l'Histoire de M. de Mazade, et dans les comptes-rendus de la commission d'enquête. (Rapport n° 1416 F.)

n'a point souffert. Les débris du 15e corps et des troupes de Martin des Pallières, une fois ralliés, constitueront des forces importantes. On va les employer sans nul doute à seconder les opérations du général Chanzy. Tandis qu'une partie surveillera la rive gauche de la Loire, le gros des forces qui composent les 18e et 20e corps et le 15e reformé iront soutenir au Mans le suprême effort de Chanzy. M. le ministre de la guerre caresse d'autres plans. Quand nous lisons aujourd'hui, dans l'ouvrage de l'état-major prussien (1), que le soir de la seconde journée du Mans, la bataille flottait indécise et que tous les bataillons allemands avaient été engagés, comment ne pas exprimer le regret douloureux et amer que le général Chanzy n'ait eu auprès de lui, pour attacher la fortune indécise, ces trois corps d'armée que le gouvernement de Bordeaux devait envoyer périr inutilement dans les neiges du Jura?

Nous ne dirons rien de cette campagne de l'Est, combinaison insensée, sottise militaire qui ne peut être comparée dans les annales guerrières des peuples qu'à la fameuse manœuvre des généraux prussiens de 1805 qui s'imaginaient, la veille d'Austerlitz, faire reculer Napoléon jusqu'au Rhin, en menaçant ses derrières. Mais les circonstances qui ont précédé le départ de l'armée nous révèlent trop exactement la physionomie de M. Gambetta pour que nous ne les rapportions très sommairement ici. Le ministre se trouvait au quartier-général de Bourbaki. Il l'exhortait à marcher sur Paris par Montargis et Fontainebleau; il lui exposait, avec une conviction chaleureuse, les avantages de cette pointe hardie; il mettait toute son extraordinaire fougue à réveiller chez le soldat d'Inkermann sa vaillance, son diable-au-corps d'autrefois. Bourbaki demeurait sombre, mélancolique, résigné. Survient M. Serres qui remplissait auprès de M. de Freycinet les fonctions de chef de cabinet et d'homme de confiance. Il prend à part M. Gambetta. Il le dissuade de diriger l'armée sur Montargis. Il lui expose un autre plan plus audacieux. Il faut porter les troupes, par Dijon, dans la Haute-Saône, débloquer Belfort, puis marcher par les places du Nord à la rencontre de Faidherbe et se rabattre ensemble sur les lignes d'investissement. M. Gambetta est converti. Il revient auprès du général. Il refait devant lui, avec son éloquence, l'exposé stratégique qu'il vient d'entendre de la bouche de M. Serres (2). Bourbaki, dont l'âme accablée est aussi incapable de concevoir un plan que de l'exécuter, se résigne mélancoliquement à obéir au nouveau

(1) Deuxième partie, t. 1er (le Mans).

(2) Voyez M. Freycinet, *la Guerre en province*, et Commission d'enquête (Rapport n° 1416 F).

coup de tête du ministre de la guerre (1). Voilà comment fut décidée la fatale campagne de l'Est. Voilà les solides esprits qui régissaient la France!

IV.

La guerre n'est pas un arcane. C'est un art qu'apprendra vite tout homme doué d'un esprit net, d'une volonté forte, d'un caractère ferme. La netteté de l'esprit, la force de la volonté, la fermeté du caractère ne sont pas les qualités de M. Gambetta. Il a été dictateur militaire sans rien savoir et sans rien apprendre sur la direction, la conduite, et l'administration d'une armée. Il a été aussi dictateur civil. Il a suspendu la justice, il a biffé les lois, il a brisé les conseils généraux; il voulait briser la banque. Il a commis tous les attentats contre les lois civiles, mais pas un seul jour il n'a donné la preuve d'un grand esprit et d'un grand caractère. Ses actes civils comme ses actes militaires ne sont que des coups de tête. Ils tiennent dans ces deux mots : violence et faiblesse. Nous venons de rappeler sa violence. Faut-il rappeler sa faiblesse devant ces préfets qui le bravent et le provoquent souvent, qui toujours lui refusent obéissance? sa faiblesse devant ce Garibaldi, qui ne préviendra pas Bourbaki du mouvement de Manteuffel, mais qui retrouvera ses forces pour insulter notre patrie? sa faiblesse devant ce médicastre d'Avignon, Bordone, qu'il fait colonel, qu'il fait général, et dont l'insolence croît avec le grade, tandis que diminue sa volonté de combattre? sa faiblesse misérable devant cette odieuse ligue du Midi qui devait envoyer cent mille mobilisés sur les derrières de Bourbaki, et dont la fureur de parole se résolvait en crimes contre les lois, en lâchetés envers la France? Voilà le dictateur! On connaît l'œuvre.

Cependant les prisonniers de l'Hôtel de Ville ont rendu la capitale aux Prussiens, bientôt à la commune. Celui qui trois fois a

(1) On peut lire, dans le rapport n° 1416 F de la commission d'enquête sur les actes de la Défense nationale, à la page 258, une dépêche de M. de Freycinet à M. Gambetta. Elle est si curieuse que nous nous en voudrions de ne pas la reproduire. Le ministre se rend à Orléans. M. de Freycinet lui télégraphie : « Ne chauffez pas trop nos généraux; ne les perturbez pas par un excès d'énergie. » Est-ce qu'on ne voit pas apparaître ici le fougueux orateur, dont la parole peut tout remuer, mais aussi tout troubler? M. de Freycinet, avec son esprit remarquablement lucide, l'a deviné. « Prolongez votre séjour le moins possible, continue la dépêche; à mon sens, vous devriez rentrer ce soir. Une entrevue d'une heure et repartir serait le mieux. » Voilà bien l'homme impressionnable, mobile, changeant, aussi facile à accepter une opinion que prompt à en changer. M. de Freycinet craint qu'il ne modifie en présence des généraux les dispositions qu'il lui a fait sanctionner et il le presse de revenir à Tours. Cette dépêche fait connaître M. Gambetta.

compromis en province nos chances de succès reçoit, à Bordeaux, M. Jules Simon. Alors éclate entre M. Gambetta et son gouvernement un conflit qui nous révélera le dictateur dans toute sa nudité. M. Jules Simon le prie de faire exécuter l'armistice, M. Gambetta refuse. M. Jules Simon ordonne, M. Gambetta refuse encore. M. Jules Simon menace, M. Gambetta refuse toujours. On porte ce grave différend devant le conseil municipal de Bordeaux. M. Gambetta paraît. Il prend la parole, en homme dont les desseins sont arrêtés : il veut la guerre et il la fera ; il invective les « gens de l'Hôtel de Ville (1) ; » il demande au conseil sa confiance pour mener à bonne fin la délivrance de la patrie. On l'approuve, on l'encourage, on l'acclame ; Bordeaux veut lui offrir la dictature (2). De toutes les grandes villes, on le presse de l'accepter. Il sait que Chanzy et ses généraux veulent combattre à outrance. Ce n'est certes pas de Paris que lui viendront les désaveux, car Paris oppose son nom aux noms des Jules Favre, des Jules Simon, des Trochu, qu'il est fatigué de répéter. Vous vous croyez en présence d'un homme résolu à sauver son pays, ou à mourir au milieu des derniers combattans. Non ! non ! le tragédien a fini son rôle. Il donne purement et simplement sa démission.

L'histoire nous a appris que M. Gambetta n'a fait preuve, soit avant la révolution du 4 septembre, soit pendant sa dictature civile et militaire, ni d'un esprit assez grand pour juger les événemens, ni d'un caractère assez fort pour les dominer ou pour leur résister. Son séjour à Saint-Sébastien, sur lequel nous n'insisterons pas, nous le montre assez habile pour profiter des événemens s'il ne sait pas leur commander. Il a reculé devant la dictature ; il dira que c'est par soumission à l'ordre légal de son pays. Il a quitté la salle des séances de l'assemblée nationale avec les derniers représentans de la Lorraine : il répétera qu'il fut leur dernier défenseur. Il a refusé de ratifier le fatal traité qui livre Metz à l'invasion germanique : il se fera l'image même de la patrie. Et maintenant que la fortune prononce entre les combattans de la guerre civile (3) ! Sans écrire une ligne, sans prononcer une parole, il attend le résultat de la lutte sur la terre étrangère.

(1) M. Gambetta appelait ainsi le gouvernement de Paris.

(2) Lire dans M. Jules Simon (*Gouvernement de M. Thiers*), et dans Jules Favre (*Simple Récit*), le récit de cet événement.

(3) Les journaux qui ont fait et soutenu la commune sont très curieux à consulter au commencement de février. Les uns, comme la feuille de Félix Pyat, appellent Gambetta « le déserteur de la révolution. » Les autres, comme la feuille de M. Rochefort, exaltent l'ancien dictateur. Au fur et à mesure que les événemens se déroulent, Gambetta est complètement oublié.

Heureusement échappé aux embarras que pouvaient lui créer les hommes de la commune, M. Gambetta, candidat aux élections complémentaires du 2 juillet 1871, revient à l'assemblée. De ce jour, commence pour lui une carrière nouvelle. Elle a des phases diverses. La première, fort oubliée de nos jours, s'étend du lendemain des élections au 24 mai 1873. C'est la lutte contre M. Thiers et les représentans du pays. Dans l'assemblée nationale, dont nous décrirons plus tard les élémens, M. Thiers s'était définitivement engagé dans la république et y avait engagé avec lui les hommes modérés réunis sous la dénomination de centre gauche. Le titre même de chef du pouvoir exécutif de la république française, qu'il s'était fait donner à Bordeaux, était une première garantie pour les républicains. M. Thiers ne s'en était pas tenu là. Le 10 mars 1871, il avait rendu hommage « au désintéressement des hommes généreux de la république (1). » Le 27 du même mois, il avait protesté contre les calomnies « qui le représentaient s'apprêtant à renverser la république (2). » Le 8 juin, il avait dit à l'assemblée que toute menace contre la république « aurait été une souveraine imprudence (3). » L'attitude de M. Thiers n'avait pas échappé aux droites monarchiques. Des incidens divers avaient plusieurs fois marqué le mécontentement de ces dernières. Le plus grave s'était produit le 11 mai précédent entre M. Mortimer-Ternaux et le chef du pouvoir exécutif. M. Thiers y avait été cassant, blessant pour l'ensemble de la droite (4). Dans ces conditions, la conduite de M. Gambetta était toute tracée. M. Thiers voulait la république. L'ancien dictateur devait le soutenir, ne fût-ce que par intérêt, puisque les partis ne sont pas capables d'une vertu plus haute.

Mais, à cette époque, l'intérêt de la république ne coïncidait pas avec l'intérêt de M. Gambetta. Le dictateur commence contre le gouvernement aussi bien que contre l'assemblée la campagne ininterrompue dont nous allons raconter les incidens. Nous prouverons ainsi ce que vaut la légende qui nous donne M. Gambetta comme le collaborateur de M. Thiers et le fondateur de la république.

On a souvent écrit que M. Gambetta était l'homme d'une seule idée; il serait plus exact de dire : d'une seule préoccupation. La préoccupation, chez lui, arrivait vite à la passion. Du 2 juillet 1871 au 24 mai 1873, sa préoccupation fixe est d'empêcher M. Thiers et l'assemblée nationale de fonder la république conservatrice des centres. Il est facile de le prouver. Le 22 juillet, on délibère sur la

(1) *Discours de Thiers*, t. XIII, p. 89.
(2) *Ibid.*, t. XIII, p. 149.
(3) *Ibid.*, t. XIII, p. 315.
(4) *Ibid.*, t. XIII, p. 217.

pétition des évêques (1), qui fit tant de bruit en son temps. M. Thiers prononce un discours plein de prudence et recommande à l'assemblée de ne pas se créer des embarras avec l'Italie. Les centres se rallient à l'ordre du jour de M. Marcel Barthe, qui s'en rapporte à la sagesse de M. Thiers. Les débats vont être heureusement clos, lorsque M. Gambetta, intervenant dans la discussion, oblige M. Thiers à accepter un ordre du jour différent. Le 30 août, il combat la proposition Rivet (2) et accuse l'assemblée d'usurpation (3). Parfois il affecte de séparer la cause de M. Thiers de celle de la majorité. Le chef du pouvoir exécutif n'est pas dupe de cette tactique, mais il est obligé de ménager les amis de M. Gambetta, et il ne perd pas une occasion de dissiper le discrédit qui frappe l'ancien dictateur. Pour ne citer qu'un exemple, le 18 novembre 1872, l'assemblée, émue d'une harangue que M. Gambetta avait prononcée contre elle, supplie M. Thiers de le désavouer publiquement. M. Thiers ne répond pas. Le général Changarnier l'interpelle ; M. Thiers se tait. Le duc de Broglie le supplie de condamner l'insulteur des représentans; M. Thiers refuse. Il ne peut toutefois empêcher une majorité considérable d'adopter l'ordre du jour de M. Mettetal (4), qui réprouve les doctrines de M. Gambetta. Une semaine après, quand le dissentiment éclate publiquement entre M. Thiers et les droites monarchiques au sujet du message du 13 novembre, M. Gambetta, si l'intérêt de la république l'inspirait, se rapprocherait du chef de l'état. Mais l'intérêt de la république, nous l'avons dit, n'est pas ce qui le touche. Le 14 décembre, le lendemain même du jour où l'assemblée nationale, — à une faible majorité, il est vrai, — a consolidé les pouvoirs de M. Thiers et affermi la république, M. Gambetta réclame la dissolution (5). Le 28 février 1873, lorsque le centre gauche tout entier, désormais rallié à la république, s'efforce d'assurer au pays une organisation politique qui ne soit plus le provisoire, M. Gambetta vient faire de l'obstruction. D'accord cette fois avec une partie des droites, il se déchaîne contre le sénat et s'acharne contre la république conservatrice (6). La revision est

(1) Les archevêques et évêques demandaient à l'assemblée et au gouvernement de garantir diplomatiquement l'indépendance du saint-siège.

(2) Elle donnait à M. Thiers le titre de président de la république.

(3) Il ne put achever son discours.

(4) C'est le jour où le général Changarnier accusa M. Thiers d'ambition sénile, maladresse que le duc de Broglie eut peine à réparer.

(5) C'était la troisième fois qu'il prenait la parole devant l'Assemblée; il ne parvint pas à se faire écouter.

(6) Il faut se rappeler ce discours : « Nous, républicains, comment pourrions-nous consentir à ce qu'on examinât même la création d'une seconde chambre?.. Si c'est la république conservatrice, ce ne sera pas la république... » C'est d'un supérieur bon sens.

proche. Nous recommandons son discours aux membres de la gauche extrême qui veulent supprimer la chambre haute.

Voilà comment, dans l'assemblée, M. Gambetta secondait le gouvernement qui voulait donner à la république un rudiment d'organisation. Voilà comment il aidait au relèvement de son pays au moment où M. Thiers consacrait ses forces à délivrer, non pas toute la France, hélas! mais ce qui nous restait de territoire à l'Est de la présence de l'étranger. C'est surtout en dehors de la chambre que s'exerçait son action désorganisatrice. Pendant la seconde moitié de l'année 1871 il a préparé la campagne. Son journal, *la République française*, s'est fondé. Les anciens fonctionnaires de la délégation le répandent en province en même temps qu'ils se mettent à prononcer le nom de Gambetta, si unanimement décrié après la guerre. Le parti des mécontens d'un côté, des révolutionnaires de l'autre, le choisit pour chef. Dans les grandes villes et dans les centres bruyans du Midi, on se prépare à opposer la république de M. Gambetta à la république de M. Thiers (1). Pendant les vacances de Pâques de 1872, l'agitateur commence dans le pays ses prédications contre l'assemblée. Le 7 avril, à Angers, il pousse à la dissolution (2). Le 18, au Havre, il dénonce les « ruraux » au mépris public (3). Son audace et sa violence augmentent avec la faiblesse de ses adversaires. Le 22 septembre suivant, à Chambéry, il accuse l'assemblée d'impuissance (4). Le 26, à Grenoble, il ne garde plus de mesure et compare la représentation du pays à un cadavre (5). Épargne-t-il au moins M. Thiers? Nous saurons, dans un instant, qu'il va jusqu'à le soupçonner de trahison contre la république.

Quels peuvent bien être à cette époque, — du 2 juillet 1871 au 24 mai 1873, — la pensée, le but, l'état d'esprit de M. Gambetta. Pas plus qu'au temps où Delescluze lui confiait un rôle à tenir, il n'a de pensée politique arrêtée. Tous ses discours de 1872 varient avec les sentimens de l'auditoire qui l'écoute. Au Havre, il rassure le pays contre le socialisme (6). A Angers, il se donne pour un défenseur de la famille, de la propriété, de la liberté de conscience (7).

(1) Cette situation a été comprise par l'étranger à cette époque. (Voyez le procès d'Arnim.)

(2) Gambetta, *Discours*, t. II, p. 236.

(3) *Ibid.*, t. II, p. 264.

(4) *Ibid.*, t. III, p. 32.

(5) *Ibid.*, t. III, p. 107.

(6) « Croyez qu'il n'y a pas de remède social parce qu'il n'y a pas une question sociale. » *Discours*, t. II, p. 263.

(7) « Notre parti, l'ennemi de la famille, de la liberté de conscience, de la propriété! O triple mensonge! ô triples vipères qui colportez ce mensonge! » (*Discours*, t. II, p. 245.)

A Chambéry, au contraire, il annonce les questions politiques et sociales que le parti républicain résoudra (1). Dans cette région du Dauphiné et de la Savoie, où l'ardente population des villes est imbue de préjugés révolutionnaires, il fait revivre, avec son éloquence capiteuse, les souvenirs de la convention (2). Lorsque M. Gambetta jetait aux populations ces discours enflammés, il n'avait qu'un but : conquérir une situation dans l'assemblée, où on ne tolérait même pas sa parole; dans son parti, d'où les hommes sensés, M. Jules Favre, M. Jules Simon, M. Grévy, cherchaient à l'exclure; dans le pays, qui le considérait à juste titre comme un agitateur effréné. Il s'est trouvé des hommes pour appeler cette époque de sa vie un apostolat républicain : l'apôtre ne combattait que pour lui; il ne luttait que pour son existence politique. Il sentait très bien qu'il était tombé si bas après la guerre qu'il ne pouvait se relever qu'à force d'audace et en étonnant ses adversaires mêmes. De là son extraordinaire violence contre l'assemblée, ses attaques chaque jour renouvelées contre M. Thiers, l'emportement auquel il se livre contre la candidature de M. de Rémusat, les soupçons injurieux qu'il insinue dans les réunions populaires contre le chef du pouvoir exécutif, à la veille même du 24 mai.

V.

« Oui! si le malheur voulait que le chef de l'état, par défaillance, par complaisance,.. se laissât glisser du côté de nos ennemis et que, de près ou de loin, il prêtât la complicité de son patronage à des prétentions insensées, je dirai plus, criminelles, il ne faudrait pas désespérer (3). » Ainsi parlait à Nantes, le 16 mai 1873, une semaine avant la chute de M. Thiers, celui que des complaisans ont rangé parmi les fondateurs de la république et qui en a été jusqu'au 24 mai le plus violent agitateur. Il est bien peu d'hommes politiques qui n'aient prévu à cette époque le renversement de M. Thiers. M. Gambetta ne prévoyait que sa trahison. Cela prouve une fois de plus la clairvoyance de son esprit.

Le dictateur, retombé simple révolutionnaire, s'est donné le plaisir de passer en revue les forces radicales des grandes villes et de les faire défiler sous les yeux de M. Thiers. Il n'a pas compris, ou

(1) « Alors nous pourrons aborder les véritables questions politiques et sociales. » (*Discours*, t. III, p. 31.)

(2) Voyez surtout les discours prononcés à Albertville, Bonneville, Annecy. (*Discours*, t. IV, p. 141 à 186.)

(3) Gambetta, *Discours*, t. IV, p. 387.

n'a pas voulu comprendre que l'intérêt, à défaut de toute sagesse, lui faisait un devoir de respecter la candidature de M. de Rémusat. Les Parisiens ont élu M. Barodet; Lyon a choisi M. Ranc, ancien membre de la commune; Marseille s'est bien gardée de rester au-dessous de cette prudente manifestation. M. Thiers, battu devant l'assemblée, a donné sa démission (1). Le maréchal de Mac-Mahon occupe maintenant le poste qu'illustra le libérateur. La vice-présidence du conseil a passé de M. Dufaure à M. le duc de Broglie. Parmi les membres du cabinet qu'il dirige figurent MM. Ernoul et de La Bouillerie. M. de Goulard a paru trop peu conservateur pour entrer dans le nouveau ministère. Voilà les conséquences de l'apostolat républicain de M. Gambetta. Il est bon de les opposer aux insupportables prétentions de ses successeurs.

Du 24 mai 1873 jusqu'à cette journée, qui faillit encore n'être pas décisive, où l'assemblée vota, à une voix de majorité, la proposition Wallon, que de combinaisons, que de tactiques, que de stratégies, que d'incertitudes, que de contradictions, que de crises! Aujourd'hui cependant, quand nous jugeons à la lumière de la philosophie historique cette grande lutte des partis qui a duré vingt et un mois, de la chute de M. Thiers au 25 février 1875, tout ne nous semble pas stérile dans cette succession de malentendus, de disputes et de conflits. Il en ressort avec une clarté parfaite que la force et l'intrigue ont perdu leur influence sur la marche de nos affaires intérieures et que c'est à la libre discussion, à l'examen réfléchi, à la raison qu'il faudra dans l'avenir demander la solution de nos difficultés. Jamais hommes politiques ne déployèrent plus d'habileté que ceux qui entreprirent en 1873 la restauration de la monarchie légitime. Mais comme ils la voulaient ou l'acceptaient sans conditions, leur habileté fut inutile. A cette même époque, une vaste conspiration bonapartiste s'organisait pour rétablir l'empire. Elle échoua, et si elle eût tenté les chances d'un coup de main, elle eût fini misérablement. Il en résulte aussi (et qui ne s'en réjouirait) que la grande majorité des Français répugne aux solutions extrêmes et qu'elle ne souscrira jamais qu'à des institutions équitablement libérales. Ces vingt et un mois d'agitations se divisent en deux périodes très distinctes : la fin de 1873, entièrement consacrée aux tentatives de restauration monarchique; l'année

(1) Nous avons dit plus haut que bien peu d'hommes politiques avaient été surpris par la chute de M. Thiers. Nous croyons qu'il n'y en eut guère que deux qui ne prévirent pas le 24 mai : M. Thiers, d'abord, qui, par les immenses services qu'il avait rendus, par la confiance qu'il inspirait, par sa très grande expérience, se croyait absolument nécessaire; M. Gambetta ensuite, dont le défaut de clairvoyance n'aura plus besoin d'être démontré.

1874, toute pleine de combinaisons artificielles pour organiser un pouvoir qui n'eût été ni la république, ni la monarchie. De l'échec de toutes ces combinaisons devait sortir la constitution de 1875.

Durant la première période, M. Gambetta est au second plan, il faudrait dire au dernier. Ceux qui exploitent aujourd'hui ce nom retentissant répètent volontiers que M. Gambetta fit échouer, en 1873, la restauration de M. le comte de Chambord. Il n'y a qu'une chose à leur répondre : Si la monarchie n'avait eu d'autre ennemi que l'orateur du parti radical, il y a longtemps qu'elle serait faite et qu'ils en seraient les serviteurs. M. Gambetta, sans doute, durant les négociations de septembre, continuait à remplir sa fonction, c'est-à-dire à parler, mais la France n'accordait aucun crédit à sa parole. La restauration monarchique a eu pour adversaires le centre gauche et M. Thiers. Finalement, elle a échoué devant les répugnances des constitutionnels libéraux. On l'oublie trop aujourd'hui.

C'est encore M. Thiers qui a eu la plus grande part dans les événemens qui ont abouti à la constitution de 1875. On se souvient avec quelle persévérance ses amis du centre gauche demandaient la discussion et le vote des lois constitutionnelles. Mais le centre gauche et M. Thiers furent aidés, dans cette œuvre de conciliation, par une importante fraction du centre droit et par toutes les gauches (y compris M. Gambetta et le groupe qui lui obéissait). C'est à cette date (1874-1875) que commence, pour ce dernier, l'évolution politique qui le prit révolutionnaire et le laissa opportuniste. Il convient de s'y arrêter un instant. Allons-nous assister à une de ces transformations dont l'histoire nous offre de si nombreux exemples? L'opportuniste diffère-t-il de cet agitateur, qui, du 2 juillet 1871 au 24 mai 1873, a provoqué la chute de M. Thiers et compromis la république; de ce dictateur violent et faible qui, du 8 octobre 1870 au 26 janvier 1871, a précipité nos malheurs et achevé notre défaite; de ce révolutionnaire de 1870, qui, témoin impassible des événemens, n'a su ni se ranger du côté de l'ordre légal, ni exécuter une révolution qui eût épargné à l'armée de Châlons la catastrophe du 1er septembre? Non, l'esprit de M. Gambetta ne sera pas plus réfléchi; son caractère ne sera pas plus déterminé, sa nature ne sera pas moins vaine, moins personnelle, moins tyrannique. L'acteur aura changé de rôle. On ne s'expliquerait pas ce changement si on ne connaissait la composition de l'assemblée nationale à la fin de 1873 et au commencement de 1874. Nous la dirons rapidement.

Depuis le mois de novembre 1872, époque où M. Thiers s'était définitivement prononcé pour l'organisation de la république, l'assemblée nationale était partagée en deux grands partis à peu près égaux en nombre, en puissance, en intelligence. L'un voulait don-

ner au gouvernement de notre pays la forme républicaine; l'autre ne voyait d'avenir, de repos, de salut que dans la forme monarchique. De grandes nations ont rencontré l'équilibre politique dans l'antagonisme continu de deux partis opposés, mais ces partis acceptaient la même constitution fondamentale. Les monarchistes de 1871 auraient-ils été d'accord sur tous les termes de leur programme, les républicains se seraient-ils entendus sur tous les points de leur statut constitutionnel, l'ordre gouvernemental ne serait pas nécessairement sorti de leur rivalité nettement définie et réglée par la loi des majorités. C'est que l'ordre ne règne que là où les deux partis antagonistes se succèdent au pouvoir sans secousse. Là où ils ne peuvent se remplacer que par une révolution, éclate l'anarchie. La présence, à Versailles, en face l'un de l'autre, d'un parti républicain et d'un parti monarchique, également homogènes, aurait déjà suffi pour faire à notre pays une situation grave, mais non pas inextricable. S'il n'y avait eu ici que des monarchistes, là que des républicains, la sagesse de la France, ou, si l'on aime mieux, la fortune, aurait prononcé entre les premiers et les seconds, et notre pays aurait repris, sous la forme républicaine ou sous la forme monarchique, mais sans rien abdiquer de ses glorieuses traditions et de son génie, le cours de sa noble destinée. Les divisions de parti lui préparaient d'autres tristesses.

Ce n'étaient pas seulement deux grandes écoles politiques qui s'agitaient au sein de l'assemblée nationale. Le parti monarchique était divisé en trois groupes dont il était aussi difficile de concilier les idées que de réconcilier les représentans. L'extrême droite, royaliste avec Henri V, catholique avec Pie IX, entendait que le roi, appuyé sur l'église et sur son épée, n'eût d'autre frein que sa conscience et Dieu. La droite modérée était moins intransigeante. Elle obéissait, comme l'extrême droite, à ce qu'elle appelait le droit monarchique; mais elle reconnaissait que la charte devait en limiter l'exercice. Le centre droit était plus sage. Il voulait, reprenant la pensée des constitutionnels de 1791, des libéraux de la restauration, des hommes de juillet, acclimater parmi nous ces institutions libres dans lesquelles le monarque est un président de république héréditaire, institutions qui, jusqu'ici, ont fait l'honneur du gouvernement intérieur de l'Angleterre sans porter atteinte à sa grandeur au dehors.

L'ironie des événemens avait coupé de même en trois fractions le parti républicain de l'assemblée nationale. Le centre gauche était un groupe qui, sur toutes les questions politiques, sociales, économiques, pensait à peu près comme le centre droit. Peut-être en différait-il par une nuance religieuse. Nous voulons dire que le centre

gauche aurait observé la neutralité envers l'église, à laquelle le centre droit devait, par nécessité autant que par sympathie, marquer quelque faveur, quoiqu'il soit absolument injuste et faux de répéter, comme on l'a fait si longtemps, qu'il obéissait à la direction des évêques. D'accord avec le centre droit sur la plupart des questions qui peuvent être soulevées dans les assemblées, le centre gauche ne s'en séparait pas, en principe, d'une manière irrévocable, sur la forme de gouvernement. Les principes fléchissaient alors devant les circonstances. M. de Rémusat, M. Laboulaye, M. Dufaure, membres influens du centre gauche, étaient des parlementaires que rien n'éloignait de M. Bocher, de M. d'Audiffret-Pasquier, de M. Buffet, de M. de Broglie, rien, si ce n'est peut-être quelque souvenir historique diversement interprété, quelque attache politique ancienne, quelque nuance dans les habitudes sociales, et, il faut bien le dire, cette dissidence d'intérêts qui corrompt si vite l'état-major des partis. Après le centre gauche, le groupe le plus influent du parti républicain était la gauche modérée. Les membres qui en faisaient partie n'avaient pas, en 1873, sur l'ensemble de l'opinion publique l'influence que le centre gauche tenait de M. Thiers. Mais c'était vers eux que le parti républicain tournait toutes ses pensées, c'était sur eux qu'il fondait toutes ses espérances. Leur effacement devant le centre gauche leur méritait le respect général; la parole de M. Jules Favre, de M. Jules Simon, de M. Jules Grévy, leur donnait de l'éclat; leur modération leur gagnait chaque jour de nouveaux adhérens, et il est juste de dire que c'est grâce à leur sagesse que le pays en 1876 a pris confiance dans la république. Quel était le programme de ce groupe? Sur le mécanisme administratif, sur la pondération des pouvoirs, sur l'organisation de l'armée, sur l'institution judiciaire, sur les rapports de l'église et de l'état, sur presque toutes les grandes questions politiques, la plupart de ses membres avaient les mêmes vues générales que le centre gauche. Sur la forme du gouvernement, la gauche modérée voulait la république par principe, tandis que le centre gauche n'y était amené que par nécessité de circonstance. Il s'ensuivait entre les deux groupes une assez grande différence de tempérament. La troisième fraction républicaine de l'assemblée nationale, très confuse celle-là, quoiqu'elle portât le titre d'Union républicaine, obéissait à d'autres doctrines. Comme la gauche modérée, elle voulait la république, par principe, mais elle la voulait autrement. Elle devait transformer notre pays dans son administration, sa justice, son armée, son système d'impôts, son enseignement public, ses croyances. Ces profonds bouleversemens ne s'accompliraient pas sans un immense effort de propagande et de

pression révolutionnaire. Le groupe qui les promettait à la France, ou qui l'en menaçait, s'appelait radical (1). Au moment où nous nous sommes reporté pour tracer ce tableau rapide de l'assemblée (2), M. Gambetta était, aux yeux du grand public, le chef de ce parti révolutionnaire et radical. Nous allons démontrer qu'à ce moment-là même, il se préparait, sous le nom d'opportuniste, à embrasser un bien plus grand rôle. M. Thiers devait le favoriser à son insu.

VI.

En quittant la présidence de la république, le 24 mai 1873, M. Thiers, avec sa justesse de coup d'œil, avait compris la situation politique. M. le duc de Broglie devait tomber sous la coalition de l'extrême droite et des bonapartistes dès qu'il tenterait de sortir du provisoire. Le plan de M. Thiers était arrêté aussitôt. Il maintiendrait en un faisceau compact toutes les forces de gauche, depuis M. Casimir Perier jusqu'à Louis Blanc. Les groupes de gauche une fois liés, l'appoint des voix bonapartistes ou de l'extrême droite lui donnerait aisément la victoire chaque fois que le duc de Broglie essaierait une combinaison de nature à contrarier les projets des impérialistes ou les sentimens des légitimistes ultra. L'union du centre gauche et de la gauche modérée était facile. Le centre gauche était désormais attaché à la fortune de M. Thiers. La gauche modérée, sous l'influence de MM. Jules Simon, Jules Favre et Jules Grévy, sans se confondre avec le groupe précédent, avait autant de sagesse que lui et, s'il se peut, encore plus de patience. Mais comment amener les radicaux de l'Union républicaine et M. Gambetta à se ranger silencieusement et à marquer le pas derrière la

(1) Ce groupe de l'Union républicaine était fort mélangé. Il comptait une centaine de membres. Trente-cinq ou quarante étaient en même temps inscrits à la gauche modérée et ne sauraient en rien mériter le titre de radicaux. Beaucoup s'étaient attachés pendant la guerre à la fortune de M. Gambetta et devaient le suivre dans toutes les variations de l'opportunisme. Plusieurs, comme M. Brisson, étaient des sectaires disposés à s'adoucir quand la fortune leur sourirait. Il y avait là de purs jacobins, M. Madier de Montjau, M. Marcou. Il y avait les représentans d'une autre époque, comme M. Edgar Quinet. Il y avait le chef du socialisme d'état, M. Louis Blanc.

(2) On remarquera que nous n'avons rien dit du parti bonapartiste. C'est à dessein. Il était représenté à l'assemblée par une vingtaine de membres au plus. Il ne pouvait pas jouer de rôle. Il n'arrivait que comme appoint dans les combinaisons. Mais cet appoint était toujours décisif. Ces vingt voix ont rendu le 24 mai possible. Après avoir élevé le duc de Broglie, elles l'ont bien souvent contrarié dans ses projets. L'histoire de l'année 1874 est toute pleine d'alliances et de ruptures entre les vingt voix bonapartistes et les partis de l'assemblée.

gauche républicaine? Cette difficulté n'était pas au-dessus de l'habile esprit de M. Thiers. S'il avait jeté autrefois à M. Gambetta la qualification sanglante et trop méritée de *fou furieux*, il s'était appliqué, durant sa présidence, à ménager le dictateur et à lui faire oublier l'apostrophe qu'il lui avait lancée aux applaudissemens de la France. M. Gambetta était, de son côté, facilement oublieux quand il avait intérêt à l'être. Il avait, en outre, un penchant marqué pour l'intrigue et il était fort sensible à la flatterie. M. Thiers l'attaqua et le gagna par ces deux côtés à la fois. Il lui fit entrevoir le rôle que l'avenir lui réservait; il vanta sa sagesse : l'autre y crut. Assistons à la métamorphose.

Nous avons entendu M. Gambetta, le 16 mai 1873, insinuer devant les radicaux de Nantes que M. Thiers pourrait bien trahir la république. Écoutez-le maintenant, le 24 juin 1874, louer « l'homme d'état illustre qui a su donner à cette phalange, composée de parlementaires éprouvés, de grands propriétaires, d'industriels importans, de grands négocians, de citoyens considérables de tout rang et de tout ordre, l'exemple du sacrifice (1)... » A Grenoble, le 26 septembre 1872 (2), il avait menacé les classes dirigeantes, monarchiques ou républicaines, d'une révolution sociale qui allait les déposséder du pouvoir et des affaires. Le 3 octobre 1873, dans une réunion privée tenue près de Châtellerault, il rappelle la gloire de notre tiers-état et l'émancipation de 1789, et la France refaite « dans son unité législative, administrative, financière, militaire (3). » Il ne se contente pas d'exalter la bourgeoisie, le voilà qui sourit à la noblesse (4). C'est le temps de la république athénienne. Il se prend même à être réservé à l'égard de ce clergé catholique qu'il flétrissait, le 25 avril 1872, à Albertville, du nom de caste cléricale. C'est contre les bonapartistes que se donnent maintenant carrière tous les excès de sa parole (5). Ses actes dans l'assemblée sont d'accord avec ses discours. Il vote la proposition Casimir Perier, l'amendement Wallon, les lois constitutionnelles, et jusqu'à l'institution de ce sénat, qu'il fait accepter, le 23 avril 1875, à ses électeurs de la Seine (6).

(1) Gambetta, *Discours*, t. IV, p. 218.

(2) Discours cité.

(3) Gambetta, *Discours*, t. IV, p. 85.

(4) *Ibid.*, t. IV, p. 127.

(5) « L'appel au peuple! C'est là un sophisme, une tromperie, un mensonge. L'appe au peuple! Mais ses défenseurs l'ont installé sur quarante mille cadavres! L'appel au peuple! mais ils n'ont régné que par le silence! L'appel au peuple! mais je parle dans un département qui a été envahi par l'Allemand! » (*Discours*, t. IV, p. 259.)

(6) « Que va-t-il sortir des urnes? Un sénat? Non, il en sortira le grand conseil des communes françaises. » (*Discours*, t. IV, p. 318.).

Est-ce le politique qui a varié? Point du tout. L'acteur a changé de rôle. Il a pris au sérieux celui que M. Thiers lui a fait entrevoir. Solidement appuyé sur le groupe de l'Union républicaine, et nullement menacé du côté de sa gauche, il peut sans danger devenir entreprenant vers sa droite. Il faut rassurer le centre gauche. Les garanties qu'il lui donne ont satisfait les plus exigeans. Il avait refusé à l'assemblée nationale le pouvoir constituant; il vient de le lui reconnaître. Il avait ri du sénat; il le trouve excellent sous le nom de grand conseil des communes françaises. Il s'était moqué de la république conservatrice et bourgeoise; il a mis toute son éloquence à la défendre dans Belleville même. Directeur incontesté de l'Union républicaine, accepté par le centre gauche comme un utile allié, agréable à la gauche modérée, sinon à ses chefs, comme un collaborateur puissant, déjà il se voit maître de ce pouvoir qu'avant le 24 mai il ne pouvait ressaisir que par une révolution. Nous sommes en plein opportunisme. Comment l'habileté de M. Gambetta répétera-t-elle ce rôle que l'habileté de M. Thiers lui a soufflé?

Les républicains avaient battu les bonapartistes et la droite, avec l'aide du centre droit, dans le vote de la constitution de 1875. Ils avaient battu le centre droit, avec l'aide des bonapartistes et de l'extrême droite, dans l'élection des sénateurs inamovibles. C'était là, certes, de la grande intrigue. M. Gambetta seul ne l'aurait pas aussi lestement conduite. Mais le délire d'orgueil commençait à le gagner; il s'en attribua le succès et le mérite. Le rôle d'agitateur ne lui avait pas réussi; le rôle d'intrigant, — car l'opportunisme n'est qu'une intrigue, — lui convenait mieux. Il le crut du moins, et il se prépara à se servir de tous les hommes et à les jouer tous tour à tour, y compris M. Thiers. Il avait trop présumé de ses forces.

Le parlement s'est dissous. Les élections sénatoriales du 31 janvier, sans être favorables à la république, ne sont pas contraires à l'esprit de conciliation qui a fait la loi constitutionnelle. Les élections à la chambre des députés ont donné aux trois groupes réunis de gauche une majorité considérable, mais la prépondérance à aucun d'eux. Toutefois le groupe de M. Gambetta s'est grossi de nombreuses recrues. Lui-même, s'il n'est pas l'unique vainqueur du jour, est honoré de quatre élections significatives. Paris, Marseille, Bordeaux, Lille l'ont élu après une campagne des plus actives et des plus agitées. Dans les Bouches-du-Rhône, il a brisé l'intransigeance quand elle est apparue sous le personnage de M. Naquet. Nous allons juger de la sincérité de sa dernière conversion. Plusieurs des chefs éminens du centre gauche et de la gauche modérée

siègent maintenant au sénat. M. Jules Grévy prendra la présidence de la chambre des députés. M. Thiers veut se tenir en dehors et au-dessus des partis, ainsi qu'il convient à l'ancien président de la république. La chambre est jeune, inexpérimentée, facile à surprendre. M. Gambetta croit le moment favorable pour la dominer. Il provoque une réunion plénière. Il tente de s'emparer du gouvernement des trois gauches, il échoue. Sa manœuvre est déjouée par la manœuvre opposée de M. Dufaure et de M. Jules Simon. Il ne le leur pardonnera pas.

Suivons l'enchaînement des faits. Le maréchal de Mac-Mahon a été très correct. Il a chargé M. Dufaure de constituer un cabinet. M. Ricard, M. Waddington, M. Léon Say en font partie (1). C'est le centre gauche qui arrive aux affaires. Il y arrive avec la mission de protéger l'œuvre constitutionnelle du 25 février 1875. Le devoir de la chambre est de l'y aider; c'est le devoir aussi de M. Gambetta. Les circonstances lui apportent, une fois de plus, l'occasion de servir utilement son pays, qu'il a tant agité, et la république, qu'il a compromise le 24 mai 1873. Il ne saurait oublier que la constitution est menacée, à la chambre même, par une opposition de 200 membres; qu'au sénat, les trois fractions de gauche sont en minorité; que le cabinet du 10 mars représente tout ce que la chambre haute, la présidence et la majorité du pays peuvent supporter de république. S'il était sincère dans son rôle d'opportuniste, il s'emploierait aujourd'hui à défendre contre les menées de la coalition ces lois constitutionnelles dont il vantait, il y a un an, à Belleville l'excellence et les bienfaits. Si l'opportunisme n'était pas une hypocrite formule sous laquelle il abrite ses ambitieux desseins et ses coupables menées, il seconderait dans la chambre l'œuvre, bien difficile en présence d'une formidable opposition, qu'entreprennent M. Dufaure et le centre gauche de pacifier le pays; il la seconderait jusqu'au jour où la confiance générale du parlement et de la nation lui offrirait le pouvoir comme une récompense et non pas comme un fardeau. Mais sa personnalité ne s'effacera pas un instant. On lui a refusé la réunion plénière, la présidence des trois gauches, la direction de leur politique. M. Dufaure et, après lui, M. Jules Simon (2), éprouveront ses ressentimens. Le 16 mai sortit de ces conflits. Qu'on suppose le ministère Dufaure, plus tard le ministère Jules Simon, soutenus par la chambre dans leur lutte de tous les jours, et contre la majorité du sénat, et contre les intrigues de l'Élysée, qui eût osé tenter le 16 mai? Les piqûres

(1) Cabinet du 10 mars.
(2) Cabinet du 2 décembre 1876.

d'orgueil de M. Gambetta nous ont valu l'une des plus longues et des plus profondes agitations de ce siècle. Nous en subirons longtemps les conséquences.

Le 16 mai n'a profité ni aux idées ni aux intérêts de ceux qui ne craignirent pas de l'accomplir. L'histoire des huit dernières années nous dit assez que la république n'en a pas bénéficié. Il ne pouvait servir qu'à favoriser les desseins de M. Gambetta. Agitateur quand même, ce n'est que par l'agitation qu'il pouvait arriver à son but, c'est-à-dire au pouvoir. Le lendemain du 14 octobre, il crut qu'il le tenait. M. Thiers était mort; M. Jules Simon avait perdu la faveur républicaine; M. Dufaure vieillissait; M. Jules Grévy, qui bientôt allait succéder à M. le maréchal de Mac-Mahon, s'annonçait comme un président honoraire à l'ombre duquel s'exercerait la présidence effective qui ne pouvait écheoir qu'à M. Gambetta. Les ministres ne s'appelleraient plus Dufaure ou Jules Simon; ils ne pourraient ni penser, ni parler, ni agir, ni vivre sans la permission de M. Gambetta. Alors commence cette période, l'une des plus tristes et des plus médiocres de notre histoire, durant laquelle nous avons vu M. Gambetta, de son trône présidentiel, élever une série de ministres pour les abattre six mois après, bouleverser l'administration dans toutes ses branches, déclarer la guerre à la magistrature et chercher à la déshonorer, déchaîner contre le clergé séculier, les congrégations religieuses, toutes les consciences catholiques, des passions qui ne sont pas encore assouvies; s'affilier à des associations, à des sectes, à des corporations qui, dans la France entière, propagent son nom et font valoir ses titres à gouverner la république; faire tout concourir à sa frénésie ambitieuse, la lâcheté des uns, la corruption des autres, la bassesse du plus grand nombre; tout,.. excepté ce que conseillent l'honneur, la probité, la vertu. Dans ces années de 1879 à 1881, ce n'est pas le révolutionnaire qui siège, irresponsable, à la présidence de la chambre des députés; ce n'est pas l'opportuniste; c'est le jouisseur qui attend, avec un mépris tranquille de tout ce qui l'environne, la succession, qu'au besoin il hâtera par une agitation nouvelle, du président Grévy.

Tandis qu'à la présidence il regardait passer les jours, la France et ses représentans l'avaient observé. Il n'avait pas voulu mériter le pouvoir comme une récompense : on le lui imposa comme un châtiment. Sommé d'être ministre, il s'exécute, et aussitôt se découvrent à tous les yeux l'indécision de son esprit, l'irrésolution de son caractère, les défaillances de son cœur.

Au milieu des erreurs du temps présent, nous avons dû rappeler à ceux qui exploitent le nom, devenu presque légendaire, de M. Gambetta, l'histoire contemporaine. Nous avons déposé d'après

les faits, sans haine, sans crainte aussi. L'opinion jugera; elle est souveraine.

VII.

Nous connaissons la physionomie très saisissable, sous sa mobilité, de M. Gambetta. Ce n'est pas un de ces types arrêtés dont les révolutions nous offrent des exemples : Brutus à Rome, Ludlow en Angleterre, Robespierre chez nous. Aucune école républicaine ne le réclamera si elle exerce envers lui une saine critique. Les partis, dont la morale est peu sévère, l'épargneront peut-être, ne distinguant pas bien, à travers ses variations, où commence l'ami et où finit l'adversaire. L'histoire sérieuse, nous osons l'affirmer, ne l'absoudra pas. L'histoire sérieuse ne se trompera pas sur son œuvre délétère. Qu'a-t-il fait pour son pays? Démagogue aux élections de 1869, il a réveillé ces fureurs qui éclatent périodiquement dans notre histoire depuis la Saint-Barthélemy et la ligue jusqu'à la terreur et à la commune, pour épouvanter la capitale. Agitateur en 1872, il ne laisse pas une heure de repos au gouvernement qui répare les maux de la patrie, et l'ennemi campe encore sur notre territoire! Agitateur en 1876, il provoque par sa violence ce trop coupable 16 mai, qui faillit nous jeter dans la guerre civile et qui nous a plongés dans le désordre politique où nous nous débattons. Intrigant et corrupteur durant sa longue présidence, il tente de corrompre, pour le mieux asservir, ce noble pays de France, que les plus vils despotes ont bien possédé un instant, mais qu'ils ne sont jamais parvenus à avilir ni à déshonorer.

Il a, paraît-il, sauvé l'honneur de la France. Nous n'avons pas entendu une seule fois cette parole sans bondir d'indignation. L'honneur de la France n'est pas tombé à si bas prix que M. Gambetta ait pu le racheter. Il est fait de dix siècles d'histoire et il défie les coups de la fortune. L'honneur d'une génération peut souffrir; inviolable est l'honneur de la France. Au lendemain de la catastrophe de Sedan, au lendemain de la trahison de Bazaine et de la capitulation de son armée, notre génération avait le devoir de relever nos drapeaux humiliés. Elle l'a rempli, et son sacrifice n'eût pas été inutile si M. Gambetta n'avait pas été au-dessous de la mission qu'il avait usurpée. Ceux-là ont sauvé l'honneur de notre génération, qui sont tombés sur les champs de bataille, où nous n'avons pas vu le dictateur, Coulmiers, Villepion et Loigny, Pont-Noyelles et Bapaume, Villersexel, journées heureuses, et puis Saint-Quentin, Héricourt, Le Mans, stations douloureuses du martyre de la France.

M. Gambetta, au moins, par son activité fiévreuse, a rendu possible la résistance; bonne ou mauvaise, la défense nationale est son œuvre, et on nous invite à la respecter sous peine de manquement au patriotisme. Il serait injuste, il serait criminel en si grave matière de contester l'activité du gouvernement de Tours. Mais que l'honneur en revienne à M. Gambetta, nous le nions. Lorsque le dictateur arriva, le 15e corps était depuis longtemps formé et discipliné sous la main ferme de d'Aurelles. Le 16e achevait son organisation sous le général Pourcet. Les trente mille soldats de Martin des Pallières se réunissaient à Nevers (1). Ainsi les soixante-dix mille hommes qui combattirent à Coulmiers avaient été préparés à la lutte par d'autres que M. Gambetta. Ainsi les cent mille hommes qui, le lendemain du 9 novembre, auraient pu monter sur Paris avaient été réunis, organisés, disciplinés par d'autres que le dictateur. Dans les batailles en avant d'Orléans ne prirent part à la lutte que des troupes formées avant la dictature de M. Gambetta. Le 30 novembre, à Villepion, c'est le 16e corps qui combat. Le 1er décembre, à Loigny, c'est encore le 16e corps. Une partie seulement du 17e entre en action vers le soir. Les 2 et 3 décembre, sur la ligne Artenay-Orléans, c'est le 15e qui porte tout le poids. Le 28 novembre, à Baune-la-Rollande, le 20e corps seul s'était battu. Or le 20e corps (à ce moment, général Crouzat) n'était autre que l'ancien corps du général Cambriels, plus tard du général Michel. On l'avait porté très rapidement de l'Est dans l'Orléanais. Nous nous reprocherions beaucoup de diminuer l'activité du gouvernement de Tours, mais à ceux qui osent prétendre que M. Gambetta, c'est la défense, nous opposons les faits, l'histoire, la réalité. Son nom est inséparable de la guerre en province, puisqu'il a été ministre, dictateur, souverain maître des armées et de la nation, mais l'histoire vengeresse dira que son audace seule le fit notre chef et que son impuissance nous perdit.

Oui, avouent quelques hommes, il a débuté comme un démagogue; oui, pendant la guerre, il s'est conduit comme un insensé; oui, il a eu le tort grave de combattre la république de M. Thiers; mais il a fait un retour sur lui-même, il a reconnu ses erreurs, il a réparé ses fautes, il a mis tous ses soins à discipliner les républicains et nous lui devons une reconnaissance éternelle pour avoir

(1) Voyez les livres de d'Aurelles, Martin des Pallières, déjà cités. Voyez le livre du général Pourcet, *le* 16e *Corps*. Voyez surtout le rapport de la commission d'enquête, n° 1416 F. Nous regrettons que M. de Freycinet, à qui revient l'honneur, tout le monde en convient, de ce qui s'est fait à Tours après l'arrivée de M. Gambetta, ait oublié de mentionner ce qui avait été fait avant lui et de rendre justice à ses prédécesseurs.

fait de toutes ces écoles révolutionnaires, jacobines, absolutistes, un seul parti de gouvernement. L'unité du parti républicain, voilà son œuvre, ajoutent-ils, elle est inattaquable. On pouvait croire ces choses dans ces années 1878 et 1879, où les groupes républicains, extérieurement unis, semblaient n'obéir qu'à une seule pensée et se mouvoir sous la même impulsion. Comment réprimer un sourire quand on les entend répéter aujourd'hui? La confusion des rangs républicains n'a pas été causée par la mort de M. Gambetta, elle a éclaté avant sa chute. Cette confusion est son œuvre. Quand M. Thiers, M. Jules Simon, M. Jules Favre conseillaient et dirigeaient les républicains, il n'y avait parmi eux que trois écoles et souvent elles se confondirent. Sous la *dictature de la persuasion*, de M. Gambetta, le parti républicain vit fléchir sa discipline, commencer sa désunion, diminuer ses qualités morales. Quand M. Gambetta eut été dépossédé du pouvoir, il lui restait à compléter la désorganisation de la chambre. Sur les ruines du parlement il comptait rétablir sa fortune. Il travaillait à cette œuvre quand la mort le surprit. Singulière façon de constituer une école et un parti de gouvernement!

Et maintenant qu'on parle de son patriotisme! Nous nous tairons sur ce sujet. Le patriotisme est chose de conscience. Nous avons le droit d'étudier l'histoire, nous n'avons pas le droit de sonder la conscience de M. Gambetta. Si nous y touchions, nous nous exposerions à calomnier M. Gambetta ou à calomnier le patriotisme. Des hommes qui hier trouvaient leur grande âme à l'étroit dans la légende de Jeanne la Lorraine travaillent, sous nos yeux, à construire une légende gambettiste. Il n'y a ni à rire ni à s'affliger de pareilles tentatives, tous les régimes en ont vu de semblables. La France ne consacre pas ce que l'on fait en dehors de son assentiment. Elle a des légendes trop pures pour ne pas se détourner avec une pitié dédaigneuse de tout ce que l'esprit de parti lui présente de souillé ou de mêlé. Le peuple qui possède Jeanne d'Arc, Bayard, et ces guerriers héroïques de la révolution, au manteau sans tache : un Desaix, un Marceau, a le devoir d'être très difficile sur le patriotisme. On n'y atteint qu'en s'effaçant devant la France et en se dévouant pour elle.

AMAGAT.

LA

GUERRE DU PACIFIQUE

III[1].

BLOCUS DU CALLAO. — EXPÉDITION DE LYNCH. — CAMPAGNE DE LIMA. — BATAILLE DE CHORRILLOS. — BATAILLE DE MIRAFLORÈS. — CHUTE DE LIMA. — INCENDIE DE LA FLOTTE PÉRUVIENNE. — NÉGOCIATIONS DE PAIX.

Victorieux sur mer et sur terre, maître d'Iquique et de l'océan, le Chili venait d'écraser à Tacna et à Arica l'armée péruvienne, dont les débris se repliaient en désordre sur Arequipa. A Lima, la première nouvelle de ces désastres ne rencontra tout d'abord que des incrédules. On ne pouvait admettre qu'une armée retranchée dans une situation en apparence inexpugnable, abritée derrière des fortifications hérissées d'artillerie, eût cédé sous le choc de troupes harassées par une marche de plus de trois mois dans des déserts de sable, décimées par les fièvres, réduites à transporter vivres et eau et à traîner elles-mêmes leur artillerie. On ne croyait ni à tant d'audace ni à tant de fortune. Il fallut cependant bien se rendre à l'évidence.

L'opinion publique, confiante dans les succès que la presse, instrument docile du dictateur Pierola, annonçait comme certains, se montrait d'autant plus irritée qu'elle avait été mieux trompée.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet et du 1er décembre 1881.

Le gouvernement s'efforçait de détourner ses colères sur le contre-amiral Montero, qu'il déclarait responsable des désastres subis. Il fallait un bouc émissaire aux fautes des uns, à l'impéritie des autres, à l'aveuglement de tous. On jetait à la populace le nom de Montero. Par ses alliances, par sa famille il appartenait aux classes aristocratiques, et bien que le commandement en chef des armées alliées eût été aux mains du général bolivien Campero, bien que Montero eût fait son devoir à la tête des troupes péruviennes, on le dénonçait hautement à la vindicte publique. Émus du danger qui le menaçait, menacés eux-mêmes avec lui, ses amis et ses partisans protestèrent contre ces accusations, rejetant la responsabilité des fautes commises sur le gouvernement et réclamant une enquête. Pierola comprit qu'il était allé trop loin, que les partisans de Montero pouvaient, à un moment donné, s'unir à ses propres ennemis et précipiter sa chute, que Montero avait encore dans le pays et dans l'armée une influence avec laquelle il fallait compter. La presse dont il disposait cessa subitement ses attaques contre Montero et le dictateur publia une proclamation par laquelle il attribuait les revers subis à la bravoure impatiente des armées alliées, qui ne leur avait pas permis d'attendre, disait-il, à l'abri de leurs retranchemens, l'attaque des Chiliens et les avait entraînées à leur offrir le combat dans des conditions défavorables. A l'entendre, ces succès stériles ne pouvaient que conduire à sa perte l'armée chilienne engagée dans un pays ennemi, impuissante à combler les vides que la maladie et les combats faisaient dans ses rangs. « Pour nous, ajoutait-il, nous n'en sommes que plus forts et plus résolus. Mon devoir est de maintenir nos droits, sans relâche, sans défaillance. Je le ferai, soutenu par six millions d'hommes. »

En Bolivie, l'impression était autre, autre aussi l'attitude. Dès le 29 mai, le bruit courait à La Paz que les armées alliées de la Bolivie et du Pérou avaient été défaites à Tacna. Le lendemain, on recevait le rapport officiel du général Campero. Il ne contenait que quelques lignes, écrites à la hâte, dans un campement improvisé et au milieu de troupes débandées. « Hier, disait-il, à deux lieues de Tacna, l'armée alliée placée sous mes ordres a été détruite, après un combat meurtrier de plus de trois heures. » Il terminait en acceptant la responsabilité de ses actes et en déclarant se soumettre au jugement de la convention nationale. Cette dernière fut à la hauteur des événemens et de sa tâche. Réunie le même jour, elle entendit en silence la lecture de la dépêche, confirma par quarante-six votes sur soixante-quatre, le général vaincu dans ses fonctions de président de la Bolivie et députa une commission de trois membres pour lui en donner avis et l'inviter à revenir à La Paz.

Le 10 juin, Campero rentrait dans la capitale, où on accueillait avec respect le général vaincu et les débris de son armée.

Ni Campero, éclairé par sa défaite, ni les hommes d'état boliviens ne se faisaient d'illusions sur les revanches éclatantes que le Pérou espérait prendre, ni sur les excitations intéressées qui leur parvenaient de Lima. La Bolivie, ils le sentaient, était épuisée, à bout de forces et de sacrifices. Pays pauvre, elle ne pouvait continuer la lutte dans laquelle l'impéritie de Daza l'avait entraînée. D'autre part, on courait le risque de soulever la populace et de s'exposer à l'hostilité du gouvernement péruvien en négociant avec le Chili, sous le coup de défaites humiliantes, une paix isolée. Campero et ses ministres s'arrêtèrent au plan suivant : se tenir dans l'expectative, et renoncer à la défense du littoral occupé par les armées victorieuses du Chili ; en cas d'invasion transporter le siège du gouvernement dans l'intérieur des terres, où l'ennemi ne pourrait s'avancer qu'en s'éloignant de ses vaisseaux, base de ravitaillement, et en s'exposant à se voir couper la retraite dans le désert. C'était, en ce qui concernait la Bolivie, la fin de la guerre. Le Pérou restait seul à la soutenir.

Au Chili, la nouvelle des victoires de Tacna et d'Arica fut accueillie avec un enthousiasme d'autant plus vif que des succès aussi éclatans présageaient une paix glorieuse et prochaine. On ne pouvait croire que le Pérou persisterait dans une lutte désastreuse ; on ne se rendait pas un compte exact de la surexcitation des esprits à Lima, de la nécessité pour Pierola de continuer la guerre ou d'abdiquer le pouvoir, de la répugnance d'un peuple fier à se reconnaître impuissant et à subir la paix après d'écrasantes défaites. La proclamation du dictateur péruvien, les mesures prises par lui en vue d'une guerre à outrance, son refus hautain de négocier, ne laissèrent bientôt plus de doutes. C'était à Lima qu'il fallait dicter la paix, c'était sur Lima qu'il fallait marcher. On entrait dans une phase nouvelle. La mort de don Rafael Sotomayor, ministre de la guerre, laissait une place vacante dans le conseil. Le conseil lui-même était divisé ; quelques-uns de ses membres affirmaient que l'on avait assez fait, qu'il était sage de ne pas tenter la fortune, prudent de ne pas demander au pays de nouveaux sacrifices d'hommes et d'argent. Tout le sud du Pérou était conquis. Le Chili était maître du désert d'Atacama, des territoires contestés et convoités ; le succès dépassait son attente. S'emparer du Callao, réputé imprenable, emporter Lima d'assaut, affronter une campagne longue, difficile, s'exposer à un échec qui pouvait devenir un désastre et remettre en question les résultats acquis n'était pas, suivant eux, le fait d'une politique sage, d'une habile stratégie.

Les autres, au contraire, estimaient que rien n'était fait tant qu'il restait quelque chose à faire, et que, si les succès du Chili suffisaient à sa gloire, ils n'assuraient pas ses conquêtes dans le présent ni sa sécurité dans l'avenir. Le Pérou se refusant à traiter, pouvait-on l'y contraindre autrement qu'en poursuivant la lutte, en réduisant son orgueil et en consacrant par un suprême effort les succès obtenus?

Dans le parlement, dans la presse, dans les réunions publiques, l'opinion se prononçait dans ce sens avec une telle énergie que le président Pinto n'hésita pas. Le cabinet tout entier avait offert sa démission pour rendre au président la liberté de s'entourer d'hommes nouveaux. Don José F. Vergara, partisan résolu de la marche sur Lima, fut nommé ministre de la guerre; don Manuel Baquedano, général de division, fut appelé au commandement en chef.

L'armée avait subi de grandes pertes, plus de douze mille hommes avaient succombé sur les champs de bataille; on combla les vides des régimens de ligne en dégarnissant les postes frontières de l'Araucanie, on créa de nouveaux bataillons de garde nationale mobilisée et d'engagés volontaires. Les troupes furent échelonnées de manière à porter au nord les plus aguerries et à faire occuper les ports du littoral par les nouvelles recrues. La marine, renforcée par des achats de transports, reçut un complément d'hommes et d'armement. Chacun des bâtimens qui la composaient passa au dock flottant de Valparaiso pour y nettoyer sa carène et subir les réparations nécessaires.

On ne pouvait songer, en effet, à se rendre maîtres de Lima sans bloquer Le Callao. Ce port militaire, le premier du Pacifique, compte une population d'environ quarante mille habitans, et forme l'un des faubourgs de Lima, auquel il est relié par deux chemins de fer. La nature en a fait une forteresse naturelle à laquelle les rois d'Espagne avaient, au prix de sommes énormes, ajouté des fortifications formidables. Hérissé de batteries modernes, abondamment pourvu de munitions, le port du Callao abritait en outre ce qui restait de la flotte péruvienne et pouvait défier les efforts de toute l'escadre chilienne. Il n'y avait pas à songer à s'en emparer de haute lutte, mais la prise de Lima entraînait la chute du Callao. Il fallait attaquer à revers et par l'intérieur des terres cette position d'autant plus redoutable que les deux places se prêtaient un mutuel appui et que du Callao l'on pouvait transporter à Lima, en vingt minutes, l'artillerie, les munitions, les hommes nécessaires pour repousser une attaque et doubler l'effort de la défense.

Tant que le port du Callao restait ouvert, le Pérou pouvait continuer à s'approvisionner de l'étranger. Sur l'ordre du gouvernement chilien, le contre-amiral Riberos, à la tête d'une division composée

de la frégate cuirassée *Blanco Escalada*, du monitor *Huascar*, de la corvette *O'Higgins*, de deux croiseurs et de deux chaloupes-torpilles, vint établir le blocus et inviter les bâtimens neutres à quitter le port. Ses ordres étaient d'éviter tout engagement sérieux avec les forts, de couper les communications par mer et de saisir toutes les occasions favorables pour le tir de ses canons à longue portée. Le 22 avril, il ouvrit le feu et put constater que ses boulets atteignaient le bassin du Callao sans que ses navires fussent en danger. Il réussit même à balayer la voie ferrée qui relie Le Callao à Lima et, sur un parcours restreint, suit la plage avant de s'éloigner dans l'Est.

Impuissans par le tir de leurs batteries à maintenir l'escadre à distance, les Péruviens eurent recours aux torpilles. Le 6 juillet, le croiseur chilien, *Loa*, accosta dans la baie une chaloupe chargée de vivres qu'il remorqua près de son bord. Pendant qu'on procédait au déchargement, une explosion formidable se fit entendre, la chaloupe éclatait en mille pièces et le *Loa*, avec une trouée dans ses flancs, coulait à pic engloutissant avec lui son équipage. Le commandant, trois officiers et plus de cent matelots périrent. La chaloupe contenait une caisse de dynamite cachée sous les provisions dont le poids maintenait tendu le ressort de percussion. Le 13 septembre, la corvette *Covadonga* donnait à Chançay, à 30 kilomètres au nord du Callao, la chasse à des embarcations péruviennes. L'une d'elles, atteinte par un boulet, venait de sombrer, un petit canot surnageait. Avant de s'en emparer, le commandant l'envoie visiter; un examen méticuleux ne révèle rien de suspect. Le canot est remorqué près de la corvette et ordre est donné de le hisser à bord. Les palans sont raidis, le canot s'élève lentement, quand, tout à coup un choc effroyable emporte l'avant de la corvette, qui sombre. Trente-cinq hommes périrent dans cette catastrophe.

Exaspérés par ces pertes, les bâtimens chiliens, impuissans à causer de sérieux dommages au Callao, bombardèrent successivement Chorrillos, Ancon, Chançay, petits ports voisins du Callao, villes de bains fréquentées l'été par les riches négocians de Lima, mais ces représailles ne pouvaient amener de résultats sérieux. Elles surexcitaient l'opinion publique à Lima, où le dictateur Pierola décrétait l'organisation d'une armée de réserve, la levée en masse de la population, et annonçait dans des proclamations emphatiques et passionnées que les Chiliens trouveraient leur tombeau sous les murs de cette capitale. L'enthousiasme était tel que l'archevêque de Lima mettait à la disposition du gouvernement les trésors de ses églises et invitait les femmes péruviennes à sacrifier leurs bijoux pour la défense de la patrie.

Inactives jusqu'ici, les puissances neutres commençaient à se

préoccuper de la prolongation d'une lutte qui mettait en péril de grands intérêts, commerciaux pour les unes, politiques pour les autres. Si les gouvernemens anglais et français s'inquiétaient des risques que couraient leurs nationaux établis au Pérou, le gouvernement des États-Unis ne voyait pas sans quelques appréhensions les succès du Chili, la conquête du sud du Pérou et l'extension dans l'Amérique du Sud, d'une puissance maritime et militaire qui se révélait tout à coup par d'éclatans succès et pouvait un jour aspirer à grouper autour d'elle ou à soumettre à ses lois des républiques indépendantes, divisées entre elles et inconscientes de la force que leur donnerait l'union. Ce que n'avaient pu faire les armées et la flotte du Pérou : arrêter la marche victorieuse et l'essor redoutable du Chili, la diplomatie le ferait peut-être; tout au moins il importait de le tenter. Une intervention collective des puissances neutres demandait des pourparlers, du temps, et il n'y en avait pas à perdre au point où en étaient les choses. Au début de la guerre, la Grande-Bretagne avait offert sa médiation au Pérou, qui, confiant dans le succès, l'avait refusée. Le cabinet de Washington se décida donc à agir seul, et par l'intermédiaire de M. Thomas Osborn, ministre plénipotentiaire au Chili, fit faire des ouvertures à Valparaiso, à Lima et en Bolivie, offrant ses bons offices pour négocier la paix.

Ces ouvertures furent accueillies. De part et d'autre, on tenait à se concilier l'opinion publique et le bon vouloir des puissances neutres, surtout celui des États-Unis; mais le Chili, victorieux, entendait bien ne rien abandonner de ses prétentions, et le Pérou, surexcité et confiant dans un succès prochain, était de son côté résolu à ne pas souscrire à un traité qui eût consacré sa déchéance. C'est dans ces conditions défavorables que les conférences s'ouvrirent à bord de la corvette des États-Unis le *Lackawana*, en rade d'Arica, le 22 octobre 1880.

Le Pérou était représenté par don Aurelio Garcia y Garcia et don Antonio Arenas; le Chili, par son ministre de la guerre, le général Vergara, don Altamirano et don Eusebio Lillo; la Bolivie, par don Mariano Baptista et don Juan Carillo. Le ministre des États-Unis, M. Osborn, présidait la conférence. Les plénipotentiaires chiliens exposèrent les demandes de leur gouvernement et les conditions auxquelles ils étaient autorisés à négocier. Le Chili réclamait : 1° la cession du territoire péruvien et bolivien jusqu'au 19e nord (cent lieues de côte); 2° une indemnité de guerre de 20 millions de piastres (100 millions de francs); 3° la restitution des propriétés confisquées aux Chiliens; 4° la restitution du *Rimac*, pris en mer par le *Huascar;* 5° l'annulation de l'alliance offensive et défensive du Pérou et de la Bolivie; 6° l'occupation, par les forces chiliennes,

de Moquegua, Tacna et Arica jusqu'à la complète exécution du traité à intervenir; 7° la destruction des fortifications d'Arica et l'engagement de ne pas les relever.

Les plénipotentiaires péruviens déclarèrent qu'ils ne pouvaient entamer aucune négociation sur la base d'une cession territoriale quelconque et que leur gouvernement préférait s'en remettre aux chances de la guerre. On se sépara pour la continuer.

Au Chili comme au Pérou, l'on sentait que l'heure décisive avait sonné. Au reçu des nouvelles de la rupture des conférences, la marche sur Lima fut décidée; il n'y avait plus à reculer, on la préparait avec activité, sans se dissimuler cependant les difficultés qu'elle présentait. Transporter sous les murs de Lima, à travers un pays ennemi, une armée de vingt-cinq à trente mille hommes bien armés et bien équipés, pourvus d'une nombreuse artillerie; occuper fortement Tacna, Arica, Tarapaca; créer une seconde armée de réserve pour combler les vides inévitables; maintenir le blocus du Callao, et pour cela immobiliser devant ce port une partie de l'escadre nécessaire aux immenses transports de toute nature que nécessitait cette campagne hardie, tel était le problème qui s'imposait à l'état-major chilien et au ministre de la guerre. Établi à Tacna, ce dernier recevait les troupes que des bâtimens loués, achetés et frétés, amenaient sans relâche de Valparaiso et débarquaient à Arica, où l'encombrement était tel que les vivres frais et les fourrages menaçaient de manquer.

Tacna, où s'était livrée la dernière grande bataille gagnée par l'armée chilienne, est située à plus de 300 lieues au nord de Valparaiso, à près de 200 du Callao, et à peu de distance du port d'Arica. L'eau y est abondante, les plaines fertiles et bien cultivées, le pays riche. Le gouvernement chilien en avait fait sa base d'opération pour la campagne qu'il préparait. Son plan était de tenter un débarquement au sud du Callao, tout en inquiétant l'armée péruvienne par une diversion au nord de cette ville. Dans ce dessein, on résolut d'occuper d'abord Pisco, sur la côte, à 50 lieues environ au sud de Lima; on était assuré d'y trouver des ressources et un cantonnement convenable. Le 15 novembre 1880, une première division de huit mille quatre cents hommes s'embarquait à Arica et le 19, au matin, entrait, sans coup férir, dans Pisco. Le 30, arrivait la première brigade de la seconde division.

Excellent, comme point de ravitaillement, sur ces côtes où l'eau potable fait défaut et où les zones sablonneuses offrent de loin en loin seulement quelques rares puits et quelques oasis de verdure et de culture, Pisco était encore trop éloigné de Lima pour servir de point de départ à une attaque par terre. Il importait de se rapprocher. Le port d'Ancon, à 35 kilomètres au nord du Callao,

ou celui de Chilca, à 70 kilomètres au sud, offraient de bonnes conditions de campement. On résolut d'occuper ce dernier. Toutefois, pour détourner l'attention des Péruviens du véritable objectif de l'état-major chilien et pour leur faire croire que l'armée chilienne se proposait d'occuper les provinces au nord de Lima et de tenter de ce côté l'attaque de la ville, le général en chef décida l'embarquement d'une colonne expéditionnaire sous les ordres du colonel Lynch, à destination de Chimbote. Ses instructions étaient d'occuper Chimbote de manière à faire supposer un débarquement imminent de l'armée dont la colonne de Lynch ne serait que l'avant-garde, rayonner de là dans les riches provinces de Libertad, Ancachs et Lambayeque, et disperser les corps en formation levés dans ces provinces pour renforcer l'armée de défense de Lima.

D'origine irlandaise, entré très jeune au service du Chili, le colonel Lynch avait déjà servi dans la campagne de 1838 contre la confédération du Pérou et de la Bolivie. Depuis, et sous les auspices de son pays d'adoption, il avait complété son éducation militaire dans la marine anglaise, pris part à la guerre contre la Chine et était rentré au Chili ayant honorablement conquis son grade de lieutenant de vaisseau de la marine de la Grande-Bretagne. Officier distingué, d'une incontestable bravoure alliée à un rare sang-froid et à une grande fermeté, il avait joué un rôle important dans la guerre actuelle. Gouverneur d'Iquique après la capitulation de cette place importante, il avait été depuis appelé au commandement de la première brigade. L'expédition qui lui était confiée pouvait rencontrer des difficultés sérieuses; obligé d'agir isolément, sa responsabilité était grande, mais on lui laissait toute liberté d'action.

La colonne sous ses ordres comprenait 1,900 soldats d'infanterie, 400 cavaliers, de l'artillerie de montagne, une section du corps du génie et une ambulance complète, en tout 2,500 hommes.

Le 4 septembre, l'expédition quittait Arica à bord de deux grands transports escortés par la corvette de guerre *Chacabuco*, soutenue par la corvette *O'Higgins*, et le 10, le convoi mouillait en rade de Chimbote à 50 lieues au nord du Callao. La place, occupée par une faible garnison péruvienne, ne tenta aucune résistance; sans coup férir, on fit main basse sur le chemin de fer et le télégraphe, et, pour ne pas laisser à la garnison en fuite le temps de se rallier à quelque corps en formation ou de semer l'alarme, le colonel Lynch, à la tête de 400 hommes, se dirigea vers l'intérieur des terres et s'avança jusqu'aux riches domaines del Puente et de Palo Seco. Ces deux magnifiques plantations de canne à sucre appartenaient à don Dionisio Derteano, riche propriétaire, ami personnel du dictateur Pierola. Mis en demeure de payer immédiatement une contribution

de guerre de 100,000 piastres (500,000 francs), le directeur des plantations demanda trois jours pour en référer à Lima et se procurer l'argent. Le colonel Lynch y consentit, mais ajouta qu'en cas de refus, il détruirait les usines. A l'expiration de ce terme, le directeur lui communiqua un décret du dictateur Pierola, portant que le paiement de toute somme d'argent à l'ennemi serait considéré et puni comme acte de haute trahison, et que tout domaine dont le propriétaire aurait obtempéré aux injonctions des envahisseurs serait confisqué au profit de l'état.

Au reçu de cette communication, le colonel Lych, décidé à briser toute résistance et à imposer par la terreur, donna ordre de procéder à l'œuvre de destruction. A l'aide de la poudre et de la dynamite, on fit sauter les constructions, la voie ferrée fut détruite, les récoltes sur pied incendiées, les arbres à fruits coupés; on confisqua les chevaux et les mules, et l'on fit embarquer à bord des transports tout ce que l'on trouva de riz, de sucre et d'approvisionnemens. Ces belles propriétés, dont la valeur dépassait 10 millions de francs, furent anéanties, et les Chinois qui les cultivaient durent suivre l'armée comme guides et porteurs. De retour à Chimbote, le colonel Lynch fit incendier la douane, la station du chemin de fer, le quai et mit à la voile pour le port de Supe, où on lui avait signalé des débarquemens d'armes et de munitions. Il y confisqua, en effet, trois cents caisses de cartouches, qu'il fit sauter, faute de moyen de transport, détruisit les plantations environnantes et reprit la mer pour se porter au-devant d'un vapeur dont les dépêches capturées à Chimbote annonçaient l'arrivée prochaine dans ce port avec un important chargement pour le gouvernement péruvien. Le 18 septembre, en effet, il abordait et capturait le vapeur *Islai*, venant de Panama et ayant à son bord 7,290,000 piastres en papier-monnaie du Pérou. Après cette importante capture, la colonel Lynch, remontant au nord, vint mouiller à Payta, à laquelle il imposa une lourde contribution de guerre. Sur le refus de paiement, il fit incendier la douane et les édifices publics. Le 26 septembre, Eten eut le même sort.

Ces actes terribles paralysèrent toute résistance. Les détachemens qui parcoururent successivement la province de Lambayeque et celle de Libertad purent percevoir sans difficulté les contributions de guerre imposées par le commandant de la colonne expéditionnaire. Le 1er novembre, le colonel Lynch ralliait le port de Quilca et peu après Pisco, où était concentrée l'armée chilienne.

En moins de deux mois il avait parcouru sans rencontrer aucune résistance sérieuse près de cent lieues de côtes, envahi les plus riches provinces du Pérou, semé partout la terreur et la ruine; il

rapportait comme produit des contributions de guerre près d'un million de francs en numéraire, plus de 35 millions en papier-monnaie, de grands approvisionnemens de sucre, de riz et de coton, et cela sans avoir perdu plus de trois hommes.

Cette expédition, sans résultats réels au point de vue stratégique, porta à son comble la haine et l'exaspération des Péruviens. Ces destructions systématiques et cruelles provoquèrent les réclamations des neutres. Bon nombre de plantations saccagées étaient en effet commanditées ou possédées par des étrangers. L'absence de toute résistance à main armée donnait aux mesures prises un caractère d'exactions financières regrettable. La guerre a ses nécessités cruelles que la lutte excuse et que la victoire fait trop souvent oublier, mais pour lesquelles l'opinion publique d'abord, l'histoire ensuite, ont de justes sévérités. La campagne du colonel Lynch dans le nord du Pérou n'ajoute rien à la gloire du Chili. Devant certains actes, l'humanité se sent solidaire des vaincus et des opprimés.

A la fin de novembre, l'armée chilienne était réunie tout entière à Pisco. L'embarquement pour Chilca était décidé, mais il pouvait y avoir danger à laisser derrière soi vingt-cinq lieues de côtes aux mains de l'ennemi. On affirmait qu'entre Pisco et Chilca des corps expéditionnaires péruviens tenaient la campagne. Il importait de les refouler au nord ou de les disperser afin de n'être pas exposé à se voir pris à revers. Le commandant en chef donna ordre à la brigade Lynch, composée de troupes exercées et endurcies par des marches rapides, de suivre par terre la distance que l'armée allait franchir par mer et de se porter rapidement de Pisco à Chilca en déblayant le terrain devant elle. Le 13 décembre, cette brigade commençait sa marche en avant; marche rude et pénible à travers des déserts où hommes, mules et artillerie enfonçaient dans le sable, sans route tracée, et où l'on ne rencontrait qu'une aiguade, à mi-chemin, ombragée par un unique palmier.

En même temps, le gros de l'armée s'embarquait à Arica et le contre-amiral Riveros prenait le commandement du convoi. Il se composait de vingt-huit grands bâtimens escortés par les navires cuirassés, *Cochrane* et *Blanco*. La corvette *Mazallanes* éclairait la route, l'*Abtao* fermait la marche. Le convoi s'étendait sur une longueur de 10 milles et une largeur de 4, marchant à une vitesse régulière de 5 milles à l'heure. Il portait seize mille hommes de troupes, les mules, l'artillerie, les vivres, le matériel et les munitions nécessaires. Le 21 décembre, le convoi mouillait dans la baie de Chilca, soigneusement draguée par les chaloupes canonnières pour s'assurer qu'elle ne contenait pas de torpilles. Un détache-

ment de cavalerie, mis à terre, explora le port et les environs; nulle part on ne trouva trace d'ennemis. De son côté, l'amiral, longeant la côte à bord du *Blanco*, cherchait et trouvait à 5 milles au nord de Chilca la petite anse de Carayaco, où il décida d'effectuer le débarquement.

L'opération prit quatre jours et s'effectua sans incidens. On était à une journée de marche de Lurin, où se trouvaient les avant-postes de l'armée péruvienne, qui couvraient Lima. Le 22 décembre, cent cavaliers partaient en reconnaissance et constataient la présence à Lurin de détachemens ennemis. Il ne fallait pas laisser aux Péruviens le temps de concentrer des forces plus considérables sur ce point important. Lurin n'est qu'une bourgade, mais la petite rivière qui y coule était indispensable à l'armée chilienne. L'eau est tellement difficile à trouver dans ces pays sablonneux et brûlans que le plus mince filet d'eau joue un grand rôle dans les questions stratégiques. En ce moment même, la brigade Lynch, qui devait rallier Chilca, était arrêtée dans sa marche moins encore par un ennemi insaisissable qui la harcelait sans engager le combat, que par la nécessité d'élargir les aiguades autour desquelles hommes et bêtes altérés suivaient d'un œil avide les travaux et se disputaient quelques gouttes d'eau saumâtre. Les appareils distillatoires établis à bord des navires fonctionnaient bien sans relâche, mais ils étaient hors d'état de suffire aux besoins d'une armée, et si les troupes chiliennes avaient rencontré sur le Lurin une résistance sérieuse, leur situation fût devenue critique. Il n'en fut rien, et l'armée chilienne, refoulant les avant-postes péruviens, occupa Lurin sans combat, à la grande joie du camp, où soldats et officiers étaient hantés par la crainte du manque d'eau.

Le 25 et le 26, arrivait la brigade Lynch, rudement éprouvée par une marche de 180 kilomètres dans le sable et la poussière. Chaque heure il avait fallu donner un quart d'heure de repos aux troupes harassées ; aussi avait-on surtout marché de nuit. La brigade avait perdu peu de monde dans les quelques combats qu'elle avait dû livrer, mais la plupart des soldats cheminaient nu-pieds et faisaient porter leurs armes par un millier de Chinois, fuyards des plantations, qui suivaient l'armée avec l'espoir de piller Lima, et, en attendant, de gagner quelques réaux en se rendant utiles.

L'armée réunie à Lurin comprenait un effectif de vingt-quatre mille combattans, sans compter les équipages du train, les ambulances et les Chinois auxiliaires dont le nombre grossissait chaque jour et que l'on employait aux corvées du camp pour ménager les soldats. La première division marchait sous les ordres du colonel Lynch. La seconde était commandée par le colonel du génie Gana, qui

avait joué un rôle important dans les opérations militaires depuis le début de la guerre, ainsi que le colonel Pedro Lagos, chef de la 3e brigade. La réserve était sous les ordres de Martinez. Don Manuel Baquedano commandait en chef, assisté du ministre de la guerre en campagne, don José Vergara. L'artillerie, dirigée par le colonel Vélasquez, se composait de cinquante canons de campagne et vingt-sept de montagne attelés chacun de huit chevaux.

L'armée chilienne, campée derrière le Lurin, faisait face à Lima, située à 30 kilomètres au nord-ouest; l'aile gauche se reliait à la mer et s'appuyait sur la brigade Barbosa, campée près du vieux temple de Pachacamac; les avant-postes placés au-delà de la rivière se trouvaient portés à 6 kilomètres de la bourgade. Sur la droite s'étendaient de vastes plaines sablonneuses, dépourvues de végétation, semées çà et là de collines de sable, aux formes arrondies, nommées *cerros*. A gauche, la plage longeait la *mer sauvage*, golfe aux vagues houleuses fouettées par le vent du large et qui, déferlant sans cesse sur une côte abrupte, avait rongé le sol et créé des falaises verticales coupées de ravines profondes (*barrancos*), près desquelles s'élevait la jolie petite ville de Chorrillos. Au-delà, le sol s'abaissait en pente douce jusqu'à la riche plaine du Rimac et la baie du Callao. Au centre de cette plaine, Lima, située à cheval sur le Rimac, reliée à la mer par la place forte du Callao, étendait sur les deux rives ses habitations luxueuses, ses jardins, ses places publiques et ses monumens.

Une double ligne de défenses en couvrait l'accès. La première, à 12 kilomètres en avant de la ville, partait de Chorrillos et couronnait une chaîne de hauteurs, dont la plus élevée était le Morro Solar. Ces collines, reliées entre elles par un parapet de terre, étaient en outre protégées par de larges fossés et des abris sur l'avant desquels on avait creusé des mines et semé des bombes automatiques. Cent vingt pièces d'artillerie couronnaient ces hauteurs, dont le feu balayait la plaine et les pentes d'accès. Les murs de clôture des jardins environnans, les haies tout ce qui pouvait abriter un ennemi, avait été nivelé. Cette première ligne de retranchemens ne mesurait pas moins de 13 kilomètres; elle était occupée par vingt-deux mille combattans et décrivait un demi-cercle qui permettait de porter facilement les troupes, du centre, au point principal de l'attaque.

A 6 kilomètres en arrière de cette première ligne, et par conséquent à mi-chemin entre elle et Lima, s'élevait, près de Miraflorès, la seconde ligne de défense, mesurant environ 7 kilomètres de longueur. On avait utilisé pour l'établir des murs de clôture de forte épaisseur qui séparaient les unes des autres les propriétés rurales.

Ces murs crénelés abritaient l'infanterie. L'accès en était défendu par de larges fossés remplis d'eau et par des redoutes armées de soixante-dix pièces d'artillerie. L'armée de réserve, forte de dix mille hommes, occupait ce camp retranché, prête, suivant les circonstances, à se porter en avant pour défendre les lignes de Chorrillos, ou à rallier, en cas de défaite, les bataillons vaincus et à livrer derrière ces remparts une seconde bataille.

A Lima, la confiance était sans bornes; on n'estimait pas possible que l'armée chilienne pût attaquer de front des positions aussi redoutables, exposée à découvert à un feu formidable. Emporter Lima en présence de pareils obstacles semblait une tentative insensée. « Lima, répétait-on constamment, sera le tombeau des Chiliens. » Le 9 décembre, le dictateur Pierola inaugura la citadelle construite sur le mont Cristobal dans une grande fête militaire, où le clergé bénit les drapeaux de l'armée et l'épée du président. Pierola y prononça un discours qui porta à son comble l'enthousiasme et la surexcitation de la population et de l'armée. « Le Chili est insensé, s'écria-t-il. Il rêve d'occuper la ville de Pizarro, la cité des Titans, et d'y dicter des lois au Pérou et l'Amérique du Sud. Il veut venir à Lima; qu'il y vienne donc et là il recevra le châtiment terrible que mérite son audace. »

La confiance des défenseurs de Lima semblait justifiée, et dans le camp chilien on n'était pas sans appréhensions sur le résultat de la campagne. Dans l'état-major les avis étaient partagés. Aborder de front et à découvert les lignes de Chorrillos, puis de Miraflorès, semblait à quelques-uns des principaux chefs une entreprise périlleuse. En cas d'échec, on ne pourrait tenir à Lurin, force serait de se rembarquer, et un pareil embarquement sous le feu d'ennemis vainqueurs était une éventualité redoutable. Ils conseillaient de laisser sur la gauche, sans les aborder, les défenses de Chorrillos, de gagner par la droite la plaine du Rimac, et de prendre à revers les lignes de défense et la ville de Lima. Mais, pour cela, il fallait franchir par une marche, où l'on s'exposait à être surpris en flanc, des plaines sablonneuses au milieu desquelles l'artillerie n'avançait qu'avec de grandes difficultés; on se privait du concours des bâtimens de guerre dont les batteries couvraient la gauche de l'armée et, si l'on évitait les lignes de Chorrillos, on venait se heurter aux forteresses de San-Bartolome et de San-Cristobal qui croisaient leurs feux avec ceux de Miraflorès. Après une discussion d'autant plus vive que le ministre de la guerre penchait pour le second plan, alors que le général en chef se déclarait en faveur d'une attaque de front sur les lignes de Chorrillos, ce dernier finit par l'emporter et par rallier, dans le conseil de guerre, la majorité des suffrages.

En faisant prévaloir ses vues, le général Baquedano ne se dissi-

mulait pas que son plan d'attaque, plus hardi, ne s'exécuterait pas sans de grandes pertes, mais il comptait sur l'élan de ses troupes, leur impatience d'en finir, de quitter un campement épuisé pour trouver à Lima le terme de leurs fatigues, les jouissances et le butin de la victoire. Lima leur apparaissait comme la ville promise. Dans le camp, on ne parlait que de ses grandes richesses, de son luxe, de ses palais.

Depuis des mois, ces bataillons, recrutés, pour la plupart, parmi les postes-frontières de l'Araucanie, habitués à des luttes sanglantes contre des ennemis pauvres, parcouraient à marches forcées les déserts du sud du Pérou, ou bien entassés à bord des navires, abordaient sur des plages arides où tout faisait défaut. Aujourd'hui devant eux se déroulaient les riches plaines du Rimac, les bois d'orangers, les villas élégantes, les belles cultures, et enfin Lima, la ville de Pizarro, l'antique cité des Incas, où demain peut-être ils entreraient en maîtres et assouviraient avec leurs colères tous leurs appétits brutaux surexcités par des mois de privations et d'impatientes convoitises. Si près du terme, ils comptaient pour rien le danger et n'aspiraient qu'à engager la lutte suprême.

Le 12 janvier 1881, à midi, le général Baquedano passa une dernière fois la revue de ses troupes : « Vos longues fatigues sont sur le point de finir, leur dit-il. Depuis deux ans, astreints à la rude discipline des camps, vous avez soutenu la lutte, supporté les privations, les marches pénibles où la soif vous torturait. Endurcis à la fatigue, vous êtes prêts pour la victoire... Vous voici sous les murs de la capitale du Pérou. A vous de frapper le dernier coup. Soldats victorieux de Pisagua, de Tarapaca, d'Angeles, d'Arica, de Tacna, en avant!.. Derrière ces tranchées, vous trouverez la victoire et le repos, et là-bas, au Chili, la gloire et les acclamations de vos compatriotes vous attendent... Demain, à l'aube, vous aborderez l'ennemi. Vous arborerez votre drapeau sur ses tranchées conquises, vous marcherez sous les ordres de votre général en chef, fier de vous et qui envoie à la patrie absente le salut du triomphe en répétant avec vous : « Vive le Chili! »

A la même heure, à Lima, on se berçait des plus étranges illusions. Le bruit courait que l'armée chilienne découragée, insurgée contre ses chefs impuissans à l'entraîner à l'attaque des lignes de Chorrillos, se débandait et s'emparait des vaisseaux pour retourner au Chili. On citait l'opinion d'un officier étranger qui, après avoir parcouru les lignes de défense, déclarait que, pour s'emparer de Lima, il faudrait au moins quatre-vingt mille hommes des meilleures troupes européennes. On affirmait enfin que deux divisions chiliennes, en pleine retraite, se dirigeaient vers le sud. Lima, en fête, accueil-

lait avidement ces nouvelles qui confirmaient ses espérances et les officiers péruviens s'irritaient d'une retraite illusoire qui les privait d'une victoire certaine.

A quatre heures et demie du soir, l'armée chilienne, manœuvrant avec un ensemble parfait, se déployait en colonnes sur les bords du Lurin. A cinq heures, la division Lynch, forte de sept mille hommes, s'ébranle, et, suivant la plage, se dirige vers Villa, à une lieue de Chorrillos. Elle forme l'aile gauche et s'appuie à la mer. La seconde division, sous les ordres du général Sotomayor, longe les plaines sablonneuses de Manchay et marche sur Mesa Tablada, haut plateau, situé au sud-est des retranchemens ennemis et à portée de canon. Entre les deux ailes s'avance la 3e division, commandée par le colonel Lagos. Elle a l'ordre de soutenir la droite de la 2e division et d'arrêter au nord l'attaque de l'aile gauche péruvienne. La réserve et la cavalerie suivent à distance. La marche des colonnes est espacée pour éviter aux troupes la fatigue des nuages de poussière qu'elles soulèvent sous leurs pas. Avant le départ du camp et pour mieux accuser leur résolution de ne pas revenir en arrière, les soldats incendient les huttes de feuillages sous lesquelles ils s'abritent depuis des semaines; des cartouches abandonnées éclatent par milliers, une fumée épaisse couvre la plaine, dont les herbes desséchées s'enflamment. Les femmes qui suivent l'armée, les malades, les bagages sont cantonnés sur le rivage et gardés par deux compagnies. A dix heures du soir, il ne reste plus trace de campement sur les rives dévastées du Lurin; l'armée poursuit sa marche silencieuse à travers les plaines sablonneuses éclairées par les pâles rayons de la lune; sur ce fond blanc, de longues lignes noires de soldats défilent lentement, le sable amortit le bruit des pas et le roulement des caissons; l'artillerie avance péniblement; aux passages difficiles, il faut dételer une pièce sur deux pour franchir les mamelons, mais ni la fatigue, ni la soif, ni la poussière suffocante n'arrêtent les soldats. Derrière ces monticules hérissés d'artillerie qui bornent la plaine et qu'ils vont joncher de leurs cadavres, ils ne voient que Lima et ses palais, la fin de la guerre, des marches forcées et l'abondance succédant aux privations.

A minuit, l'armée occupait les positions d'attaque qui lui étaient assignées. On campa sur place. Après une distribution de pain et d'eau, les soldats se couchèrent sur le sable, attendant l'aube et le combat. A trois heures et demie, l'armée était sur pied, mais un brouillard épais lui voilait les lignes ennemies, dont elle était séparée par 4 kilomètres. A cinq heures, cette distance était franchie, le brouillard se dissipe et les batteries péruviennes de Villa ouvrent le feu contre la première division chilienne, qui s'avance en ligne

de bataille derrière ses tirailleurs. Le général Lynch donne ordre de réserver le feu et de ne commencer le tir qu'à une portée de 400 mètres. Les Chiliens abordent hardiment les pentes, escaladent les hauteurs, franchissent les fossés et repoussent les Péruviens; mais ces derniers ne tardent pas à se reformer. Derrière ces collines s'en élevaient d'autres dont le feu plongeant arrêtait l'effort des assaillans. La seconde division chilienne, qui devait attaquer le centre de l'armée péruvienne, arrêtée par les difficultés de sa marche, tardait à entrer en ligne. Pierola, détachant une brigade du centre, l'envoie soutenir l'effort de son aile gauche. L'élan de la division Lynch est brisé; elle se maintient avec peine sur les premières positions enlevées, mais ne peut avancer. Sa situation est compromise. Le général Baquedano la fait soutenir par sa réserve et envoie presser l'arrivée de sa seconde division, commandée par le lieutenant-colonel don Aristides Martinez; la réserve lancée au pas de charge vient grossir les rangs des assaillans; les Chiliens reprennent l'offensive; par un effort lent et soutenu, ils avancent, refoulant l'ennemi devant eux dans une lutte corps à corps. En deux heures de combat, ils gagnent le sommet des hauteurs, au moment où leur deuxième division entrait enfin en ligne sous les ordres de don Francisco Gana, culbutait les Péruviens, cernait l'aile gauche et enveloppant, par une marche hardie sur un sol semé de bombes automatiques, les bataillons ennemis, rejoignait les soldats victorieux de Lynch.

L'aile gauche et le centre de l'armée péruvienne étaient battus, ses débris se repliaient cependant en assez bon ordre sur Chorrillos. Le général chilien lance sur eux sa cavalerie, dont l'irrésistible élan achève de les disperser et qui les sabre sans relâche. Sous le galop des chevaux, sous les pas des fuyards, les bombes dissimulées à fleur de sol, éclatent et font éprouver autant de pertes aux Péruviens qu'aux Chiliens; mais elles ne ralentissent pas l'ardeur des cavaliers, dont elles surexcitent la colère et qui ne font pas de prisonniers. Les Péruviens fuient en désordre vers Chorrillos, qu'ils atteignent enfin, protégés par le feu des batteries du Morro Solar, qui arrête la poursuite des Chiliens.

A neuf heures du matin, l'armée chilienne occupait toute la gauche des retranchemens péruviens; mais, à droite, une division péruvienne résistait à tous les efforts. Placée sous les ordres du ministre de la guerre, don Iglesias, elle occupait Chorrillos et le Morro Solar. Située près de la plage, la petite ville de Chorrillos se relie au Morro Solar, hauteur escarpée de 270 mètres, par une chaîne de collines de sable d'un accès difficile. Cinq redoutes hérissées d'artillerie couronnaient les sommets. Renforcée par des troupes

fraîches expédiées de Lima et par les débris des colonnes péruviennes refoulées de San Juan et de Villa, cette division défiait l'attaque des assaillans. Derrière elle, le village de Chorrillos, fortement occupé, avait été converti en place forte. Les jolies villas de ce lieu de plaisance, solidement construites en pierres et entourées de rians jardins, avaient été crénelées et fortifiées, ainsi que les rues étroites du village. Les balcons et vérandahs, abrités par des sacs de terre et de matelas, garnis de tirailleurs, faisaient de chaque maison une sorte de place forte ; les escaliers, brisés, défendaient l'accès des étages supérieurs. En outre, pour aborder Chorrillos, il fallait s'emparer du Morro Solar, dont le feu plongeant dominait la plaine et la ville.

Emportée par son élan victorieux, la division Lynch, maîtresse des lignes de San-Juan, vint se heurter contre ces obstacles; mais une première tentative pour les enlever de haute lutte échoua. Les troupes, épuisées par une nuit de marche et une lutte acharnée de quatre heures, pouvaient à peine se maintenir sur les positions qu'elles occupaient. Le général Iglesias attendait l'attaque de pied ferme. Il laissa les Chiliens s'avancer à portée de ses batteries redevenues silencieuses depuis que leur feu a brisé l'élan de la cavalerie chilienne; par ses ordres, le sommet du Morro Solar s'éclaire des feux de son artillerie. Les balles des mitrailleuses, les boulets éclatent dans les rangs des colonnes chiliennes. La division Lynch oscille et plie. Les Péruviens voient son hésitation et reprennent l'offensive, rejetant sur les pentes couvertes de morts et de blessés le 4e de ligne et le régiment d'Atacama. Le 2e de ligne est obligé de lâcher pied. En vain, le colonel Lynch et son chef d'état-major s'efforcent de rallier leurs troupes. En dépit de leurs efforts surhumains, il faut céder. Lynch envoie prévenir le général en chef et demander des renforts et ramène en arrière ses troupes décimées pour leur faire prendre un repos chèrement acheté. Les soldats, épuisés, se couchent sur le sable sans quitter leurs armes et se préparent à un suprême effort. Le général chilien était décidé à le tenter. Une victoire décisive pouvait seule justifier les énormes sacrifices d'hommes que coûtait au Chili cette lutte glorieuse, mais indécise encore. Par un mouvement hardi, il ramène en arrière sa droite et son centre victorieux; les bataillons de sa première division, reformés et concentrés, sont, en outre, renforcés par la réserve sous les ordres de Martinez; le colonel don Pedro Lagos reçoit l'ordre d'amener également en ligne sa brigade et rejoint immédiatement. Lançant résolument cette masse de combattans, qui rallie la brigade Lynch, à l'assaut des pentes fortifiées, il lui donne l'ordre d'emporter les crêtes et d'enlever Chorrillos. Les colonnes chiliennes

s'ébranlent en bon ordre, franchissent rapidement la distance qui les sépare du pied des collines et commencent l'escalade. Le feu de l'artillerie péruvienne redouble, trouant les bataillons, jonchant les pentes de morts et de blessés; mais les Chiliens avancent, ils couronnent les hauteurs. La lutte s'engage corps à corps; sous leur irrésistible élan et leur ténacité, les Péruviens sont obligés de céder. Ramenés de tranchées en tranchées, ils se replient sur Chorrillos. La division péruvienne du général Iglesias tient cependant toujours sans lâcher pied; mais, à midi, cernée de trois côtés par l'ennemi victorieux, décimée et épuisée, elle est obligée, elle aussi, de se replier sur Chorrillos.

Maîtresses des hauteurs, les divisions chiliennes descendent au pas de course sur Chorrillos, mais, à peine engagées dans les rues étroites de la ville, elles sont accueillies par une grêle de balles qui arrêtent leur élan. Les fenêtres, les terrasses, les toits plats couverts de tirailleurs font de chaque maison une citadelle qu'il faut emporter d'assaut, dont les défenseurs, après avoir épuisé leurs munitions, luttent encore à la baïonnette, et sur le seuil desquelles les assaillans font, en forçant les portes, éclater des bombes automatiques. L'acharnement de la lutte est tel que, de part ni d'autre, on ne fait de prisonniers. Recabarren, officier péruvien, conduit pas à pas cette résistance obstinée; Cacérès, son lieutenant, rallie deux mille fuyards et les ramène grossir les rangs des défenseurs de Chorrillos. Incertain du succès, décidé à en finir à tout prix, voyant ses troupes décimées, Baquedano fait avancer l'artillerie chilienne à portée de mousquet; les bombes, les obus éclatent sur la ville, l'incendie s'allume, les Chiliens l'activent, les maisons s'écroulent dans les flammes, entraînant avec elles leurs défenseurs. A trois heures, la lutte est complètement terminée.

A Lima, on attendait avec impatience les nouvelles de la victoire prédite. Nous empruntons à l'excellent ouvrage que M. Diego Barros Arana a publié à Paris sous le titre de *Histoire de la guerre du Pacifique* (1), la traduction du récit d'un adjudant péruvien à Lima. Mieux que tout autre, dans son évidente sincérité, il nous trace le tableau mouvementé de ce qui se passait, en ces heures tragiques, dans la capitale menacée.

« C'était le 13 janvier, dit-il, le jour commençait à peine lorsque le galop allongé des chevaux, le pas précipité des allans et venans, les charrettes qui s'éloignaient et les cris nous réveillèrent brusquement.

« Une rumeur sourde bourdonnait à nos oreilles, quelquefois

(1) 2 vol. in-8°; Librairie militaire de Dumaine.

interrompue par un bruit plus prononcé : « La bataille a commencé ! » criâmes-nous tous. En une minute, nous étions habillés. Il était cinq heures et demie du matin. Nous parcourûmes les quatre redoutes. Tous faisaient leurs préparatifs pour la marche; les cartouchières étaient pleines, les officiers avaient le revolver à la ceinture et quelques caissons de munitions s'ébranlaient. On n'entendait que les cris de : « Vive le Pérou ! Vive le commandant général ! A Surco ! » criaient les officiers et mille voix frénétiques répétaient ces cris. Nous attendions l'ordre de nous mettre en marche. Mais l'ordre n'arrivait pas et il était sept heures et demie du matin. Le feu du côté de San-Juan devenait de plus en plus violent.

« Sur la gauche de notre ligne surtout, deux batteries échangeaient un feu des plus nourris. Une des deux dut pourtant céder; c'était maintenant à droite que le combat chauffait.

« Tout à coup, devant nous, à peu près à une lieue, nous voyons s'élever un épais nuage de fumée noire. San-Juan était la proie des flammes ! On ne se bat plus qu'à Chorrillos, pensâmes-nous tous en même temps. En effet, les corps de Davila, de Cacérès et une partie de celui de Suarez avaient lâché pied. Iglesias, abandonné, défendait héroïquement les positions de Chorrillos.

« Le premier fugitif que nous rencontrâmes dans le village de Miraflorès fut un simple soldat. « Tout va bien ! » nous répondit-il d'une voix défaillante, lorsque nous lui demandâmes des nouvelles du combat. Trois ou quatre blessés arrivèrent ensuite. Nous ne tardâmes pas à connaître la triste réalité. Le chemin était couvert de fugitifs qui se sauvaient dans le plus affreux désordre; quelques blessés se traînaient, d'autres imploraient du secours ; les uns conservaient leurs armes, d'autres étaient désarmés, couverts de sang et les vêtemens déchirés; c'était un spectacle navrant.

« Une longue file de gens arrivaient par la chaussée du chemin de fer; des groupes de soldats traversaient les prairies en courant. On les appelait, mais ils n'écoutaient pas; ils craignaient non pas les menaces, mais les balles. Ce n'était pas l'attitude d'une armée victorieuse. Un profond découragement s'empara de nous. Plusieurs compagnies des bataillons se déployèrent en tirailleurs et de petits détachemens de cavalerie s'échelonnèrent pour barrer le chemin de Lima aux fugitifs.

« Mais à mesure que le temps s'écoulait, le tableau de cette multitude qui fuyait épouvantée de toutes parts, devenait plus douloureux; la cavalerie arrivait par bandes; les mulets chargés de caisses de munitions, les canons et les mitrailleuses démontés; des chevaux sans cavalier et courant ventre à terre; des artilleurs, des colonels, des chefs de tout grade inondaient les avenues du chemin de fer et

y produisaient une confusion épouvantable. Ce n'était pas une division débandée, comme nous l'avions entendu dire; c'était toute une armée en fuite. Quelques bataillons au complet entrèrent dans notre ligne, et presque toute une division resta formée à gauche de la voie ferrée.

« Il pouvait être dix heures du matin lorsque Pierola arriva avec un état-major fort réduit, dans lequel on remarquait les généraux Buendia et Seguria et le colonel Suarez. Il passa à cheval au milieu des bataillons qui l'acclamaient frénétiquement. Il leur ordonna de défiler vers les redoutes et de se retrancher derrière les murs intermédiaires élevés entre chacune d'elles. Ces renforts augmentèrent considérablement notre ligne. Plus de cinq mille fugitifs avaient déjà été ralliés avant midi soit par la cavalerie, soit par les bataillons de la réserve; d'autres s'étaient présentés volontairement. On en voyait néanmoins beaucoup qui s'échappaient. On tirait sur eux, mais ils se dérobaient dans les tranchées et puis se remettaient à fuir.

« Pierola traversait la chaussée du chemin de fer, lorsqu'un soldat, — nous supposons qu'il était ivre, — s'avança vers lui et éclata en imprécations contre les chefs. « Pas de désordre ! » se contenta de répondre Pierola. Et il s'éloigna précipitamment.

« Au milieu de cette effrayante cohue, chacun disputait sur les causes de la défaite; ceux-ci en accusaient tel chef, ceux-là tel autre, quelques-uns en rejetaient la faute sur les soldats; mais bien peu se résignaient à croire que la bataille fût totalement perdue. On en vint à raconter que les positions de San Juan avaient été reprises par les Péruviens, et tout le monde ajoutait foi à ces absurdités. »

Cette terrible journée coûtait aux Chiliens trois mille trois cent neuf hommes et près de huit mille aux Péruviens. Les Chiliens ne firent que dix-sept cents prisonniers.

Le 14 au matin, le général chilien envoyait à Lima don Errasuriz, secrétaire du ministre de la guerre du Chili, avec ordre de déclarer qu'après une lutte aussi sanglante, l'honneur du Pérou était sauf et que le premier devoir de son gouvernement était d'éviter à Lima le sort de Chorrillos; il offrait un armistice pour traiter de la paix. Le général Pierola fit répondre qu'il ne recevrait qu'un envoyé muni de pleins pouvoirs pour négocier. Sur ce refus déguisé d'entamer des négociations, le général Baquedano fait immédiatement porter en avant de Chorrillos sa première division, appuyée sur la seconde, pendant que la troisième, occupant Barranco, menace Miraflorès, et la dernière ligne des défenses péruviennes. Ces mouvemens s'exécutent dans la nuit du 14 au 15 et tout est prêt dans le camp chi-

lien pour reprendre l'offensive à l'aube. Avant le jour, deux officiers neutres se présentaient auprès du général Baquedano, porteurs d'une lettre collective du corps diplomatique résidant à Lima, lui demandant une conférence. A sept heures du matin, les ministres de France et d'Angleterre, ainsi que le doyen du corps diplomatique, le ministre de San Salvador, arrivaient au camp par un train spécial. Sur leur demande, le général Baquedano dit être prêt à accorder un armistice sur la base suivante : remise entre ses mains du port militaire du Callao et de la flotte péruvienne ; en attendant leur réponse, il consentait à une suspension d'armes jusqu'à minuit, tout en stipulant que, dans cet intervalle, les deux armées belligérantes seraient libres d'effectuer les mouvemens de position qui leur conviendraient, tout en se maintenant hors de portée et sans engager le feu.

De retour à Miraflorès, où se trouvait le dictateur Pierola, les ministres étrangers lui communiquèrent la réponse du général chilien et le pressèrent d'ouvrir des négociations de paix ; ils insistèrent sur la nécessité d'éviter à Lima le sort de Chorrillos ; ils lui représentèrent que les nombreux comptoirs étrangers de cette ville couraient de grands risques, que la populace, surexcitée, menaçait déjà de pillage en cas de défaite, et que son devoir, en tant que chef militaire et politique de la république, était de négocier avant que la capitale fût aux mains des ennemis ou d'une insurrection victorieuse ; les amiraux anglais et français joignirent leurs instances à celles du corps diplomatique.

Pierola hésitait. Il avait en ligne, derrière les redoutes de Miraflorès, quinze mille hommes de bonnes troupes, renforcées d'heure en heure par les contingens du Callao et de Lima, par des volontaires décidés à lutter jusqu'à la dernière extrémité pour défendre la ville. Il disposait, en outre, d'une puissante artillerie et des munitions du port militaire du Callao ; il savait l'armée chilienne fort éprouvée par ses pertes de la veille, hors d'état de combler ses vides ; enfin il estimait de son devoir de tenir jusqu'au bout et de tenter un dernier effort.

La discussion se prolongeant jusqu'à deux heures de l'après-midi, il retint auprès de lui les ministres et les amiraux étrangers à déjeuner. Ils venaient de se mettre à table quand tout à coup le grondement de l'artillerie, suivi de nombreuses décharges d'infanterie et des clameurs des troupes, se fit entendre. Voici ce qui s'était passé.

Le général chilien, prévenu que, depuis le matin, de nombreux trains de Lima et du Callao amenaient dans les lignes de Miraflorès des renforts considérables, avait voulu se rendre compte par lui-

même des positions occupées par l'armée péruvienne. Escorté d'un nombreux état-major, il passa d'abord en revue son front de bandière et poussa ensuite sa reconnaissance très près des lignes ennemies. Un de ses officiers lui en faisait l'observation quand des coups de fusil partis des avant-postes péruviens le forcèrent à rétrograder. Les Chiliens ripostèrent et le feu s'engagea rapidement sur toute la ligne. Le général Baquedano essaya vainement de l'arrêter; l'artillerie ouvrait le tir; de part et d'autre, on était convaincu que l'attaque était préméditée; dans les deux camps, on croyait à une trahison; la lutte s'engageait, il n'était plus au pouvoir de personne de l'arrêter.

Pierola, suivi de son état-major, monte à cheval pour prendre la direction de ses troupes. Les ministres et les amiraux, exposés aux plus grands dangers, gagnent à pied la campagne et rentrent à Lima, où ils attendent les événemens. A deux heures et demie, la bataille commençait sur toute la ligne. La division chilienne, commandée par le colonel don Pedro Lagos, aborde la première les redoutes péruviennes; mais, accueillie par un feu meurtrier, elle ne peut avancer. Les Péruviens sortent des tranchées et l'attaquent à la baïonnette. Les Chiliens plient, la division Lagos est compromise et cède peu à peu sous l'effort de l'ennemi. Baquedano envoie un régiment de cavalerie la soutenir, avec ordre de tenir jusqu'à l'arrivée de la réserve. Malgré ce renfort, malgré sa résistance héroïque, la division chilienne est entamée, le désordre se met dans ses rangs, décimés par l'artillerie et menacés de flanc, quand des clameurs bruyantes se font entendre. La division Lynch arrivait au pas de course de Chorrillos, suivie de la réserve, sous les ordres de Martinez. Les soldats de Lynch pénètrent comme un boulet dans les bataillons péruviens, les rejettent en désordre sur les tranchées, rallient les troupes de Lagos et s'élancent avec eux à l'assaut des fortifications ennemies. L'escadre chilienne couvre de son feu les hauteurs. Les lignes péruviennes sont emportées du côté de Miraflorès. Soupçonnant une défense énergique de la ville et une lutte semblable à celle qu'ils ont soutenue la veille dans Chorrillos, les Chiliens incendient Miraflorès et, obliquant sur le centre des lignes péruviennes, les prennent de flanc pendant que la première division les abordait de front.

L'irrésistible élan de la division Lynch triomphe des obstacles. Les Péruviens débandés fuient, poursuivis par deux régimens de cavalerie que le général Baquedano lance sur eux. A six heures du soir, la lutte était terminée; les Chiliens vainqueurs occupaient les redoutes de Miraflorès et la dernière ligne de défense de Lima. Cette victoire leur coûtait trois mille cent vingt-quatre hommes, tués ou blessés et la mort du général Martinez, tombé à la tête de

ses troupes. Les Péruviens laissaient sur le champ de bataille soixante-dix canons, leur matériel, deux mille morts, trois généraux et de nombreux prisonniers.

A sept heures du soir, Pierola rentrait à Lima, ramenant avec lui les débris de ses troupes et ne rêvant encore que la prolongation d'une lutte impossible. Il voulait s'enfermer dans Le Callao, tourner contre Lima même les batteries du port et rendre l'accès de la capitale impossible à l'armée chilienne; mais le désordre et le découragement qui régnaient autour de lui ne lui permirent pas de mettre ses projets à exécution. A onze heures, il quittait Lima, accompagné d'un faible état-major et cherchait un refuge dans les montagnes. Lima et Le Callao étaient abandonnés à la merci d'une populace surexcitée et de bandes de soldats irrités de leur défaite, ivres de poudre et de vin.

En l'absence de toute autorité constituée, à même de traiter de la reddition de la ville, le corps diplomatique fit demander dans la nuit au général en chef chilien une entrevue pour le lendemain. Elle eut lieu, en effet, le 16, au quartier-général de Baquedano, où fut signé l'acte de capitulation de Lima dans les termes suivans :

Quartier-général chilien de Chorrillos.

« Le 16 janvier 1881, à deux heures de l'après-midi, se sont présentés don Ruffino Torrico, adjoint au maire de Lima; S. Ex. M. d Vorgès, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France; S. Ex. M. Spencer Saint John, ministre résident de S. M. Britannique; M. Stirling, amiral anglais; M. du Petit-Thouars, amiral français, et M. Sabrano, commandant des forces navales italiennes.

« M. Torrico expose que le peuple de Lima, convaincu de l'impossibilité de défendre la ville, l'a délégué pour s'entendre avec le général en chef de l'armée chilienne relativement à la reddition de la capitale.

« Le général Baquedano fait observer que cette reddition doit s'effectuer, sans condition, dans le délai de vingt-quatre heures, demandé par M. Torrico pour désarmer les forces qui restent encore organisées. Il ajoute que la ville sera occupée par des troupes choisies pour maintenir l'ordre. »

Les allées et venues du corps diplomatique, la conférence de Chorrillos, ne laissaient pas de doutes sur ce qui se passait. La populace de Lima, surexcitée par la défaite, enfiévrée par les proclamations qui, depuis huit jours, lui annonçaient une victoire certaine pour aboutir à une irrémédiable défaite, renforcée par les débris de l'armée, qui accusaient leurs chefs de trahison, n'étant

plus contenue par aucune autorité, par aucune police, se refusait hautement à livrer les armes et accusait la partie riche de la population, les étrangers et les Chinois qu'elle haïssait, de souhaiter l'entrée dans les murs de l'armée chilienne. Les menaces de pillage et de vengeance se multipliaient. Nous empruntons à une relation publiée à Lima et intitulée : *la Campagne de l'armée chilienne à Lima*, le tableau suivant de l'état de la ville pendant les heures qui précédèrent l'entrée des troupes chiliennes.

« Dès le 16 janvier, à la tombée de la nuit, on pouvait prévoir la tempête qui allait se déchaîner sur Lima. Des groupes d'aspect sinistre parcouraient les rues de la ville, menaçant les passans et rappelant les sacrifices qu'ils avaient faits pour le pays... Sous prétexte qu'ils n'avaient pas reçu de distributions de vivres, ils se ruèrent sur les magasins des Chinois désarmés ; ils forcèrent les portes à coups de carabines ou les brisèrent à coups de hache ; les maisons furent saccagées, puis incendiées.

« S'attaquant ensuite aux riches magasins où étaient entassés les bijoux, les étoffes, les objets d'art, ils les pillent et y mettent le feu. Il n'est resté que des ruines fumantes et ensanglantées du grand commerce que les Chinois faisaient à Lima ; on estime à trois cents, pour le moins, le nombre des négocians chinois assassinés soit chez eux, soit dans les rues. L'un d'entre eux, voyant incendier ses magasins, fit déposer ses livres de commerce à la légation anglaise. Il résulte de leur examen que la perte subie par lui s'élève à 140,000 livres sterling (3,500,000 francs).

« Les rues de Bodegones, Melcharmalo, Palacio, Polvos, Azules, Zavala, Capon, Albaquitas, Hoyos furent ensuite envahies et pillées... La rue Palacio était jonchée de cadavres... Vainement, les pompiers essaient d'arrêter l'incendie, on dirige sur eux un feu tellement nourri qu'ils sont obligés de se retirer... Le 17 au matin, les colonies étrangères s'arment enfin et, par leur attitude énergique, arrêtent les émeutiers, dont l'ivresse et la fatigue ralentissent l'ardeur...

Cette nuit coûta à Lima plus de 5 millions de francs d'édifices et de maisons détruites et plus de 25 millions de marchandises pillées et brûlées.

Prévenu des désordres dont Lima était le théâtre, le général Baquedano hâta l'occupation de la ville. Le 17, à quatre heures du soir, une division de quatre mille hommes, sous les ordres de l'inspecteur-général de l'armée chilienne, don Cornelio Saavedra, faisait son entrée dans Lima, occupait rapidement les principaux points stratégiques de la ville, pendant que les autres divisions chiliennes campaient aux portes.

Les scènes de désordre qui venaient d'ensanglanter Lima éclataient en même temps au Callao. La populace détruisait les canons, faisait sauter les mines, essayait d'incendier les forts. Les magasins, les boutiques étaient forcés et pillés. La rage de la populace se tourne ensuite contre la flotte, à laquelle elle met le feu. Toute la nuit l'incendie acheva de détruire ce qui restait de la marine péruvienne. De toutes parts, les obus, les torpilles éclataient dans le port. Pour sauver son vaisseau, le commandant de *l'Union* tenta une sortie désespérée, mais il vint s'échouer sur la côte. Le monitor *Atahualpa* est sabordé et coulé, les transports en feu sombrent dans le port. Le *Rimac*, le *Chalaco*, le *Talisman*, sautent avec leur artillerie à bord. Toute la nuit du 16, la journée et la nuit du 17, Le Callao en feu présente le lugubre spectacle d'un port militaire enfiévré de la folie du suicide et d'une populace achevant de ses propres mains l'œuvre de destruction de ses forces navales. Le 18, le colonel Lynch, à la tête de sa division, occupait la ville et le port, où achevaient de brûler les dernières chaloupes péruviennes.

Le général Baquedano pouvait, sans être accusé d'orgueil, terminer par ces lignes son rapport officiel sur les opérations qu'il avait si habilement dirigées :

« Le succès est complet. Il ne reste plus rien de la grande armée du Pérou. Elle a perdu plus de douze mille hommes, le reste est en fuite, ou a rendu les armes.

« Elle laisse en notre pouvoir un immense matériel de guerre, deux cent vingt-deux canons, cent vingt-quatre pièces de campagne, quinze mille fusils, plus de quatre millions de cartouches, de grands approvisionnemens de poudre et de dynamite.

« J'ajouterai que les forces navales du Pérou sont anéanties à tel point qu'il ne pourrait même pas mettre une felouque à la mer. »

Dans ces conditions, il ne restait plus qu'à traiter de la paix, mais avec qui?

Pierola en fuite s'était retiré dans les Andes, désespéré de ses défaites, mais prêt encore à tenter la fortune, accusant les Chiliens de trahison dans l'attaque des lignes de Miraflorès, croyant ou feignant de croire que, dupe d'un armistice trompeur, il avait été vaincu par surprise, incarnant en lui la haine de l'envahisseur et l'idée de résistance, rêvant de rallier, dans sa retraite presque inaccessible d'Ayacucho, les débris de ses bataillons dispersés, rachetant enfin par sa ténacité dans le malheur les erreurs de ses proclamations emphatiques et de ses présomptueuses assurances. Aux premières ouvertures de négociations qui lui furent transmises par l'intermédiaire du ministre des États-Unis, il répondit par un refus hautain de traiter sur la base d'une cession territoriale. Son

plan était d'entraîner à sa poursuite l'armée chilienne, de l'user par une lutte de guérillas, de lui disputer une à une les âpres vallées des Andes, où une poignée d'hommes déterminés peut tenir une armée en échec, de la harceler sans paix ni trêve, de soulever contre l'ennemi national les descendans des Indiens Huancas, dont la bravoure avait résisté à tous les efforts de Pizarro, et d'aller, s'il le fallait, jusqu'en Bolivie pour entraîner cette république dans la guerre qu'il méditait.

Pour réduire ces projets à néant, les chefs chiliens provoquèrent l'organisation à Lima d'un nouveau gouvernement avec lequel il leur fût possible de négocier. Le colonel Lynch, rappelé du Callao, est nommé gouverneur militaire de la capitale. Sous sa direction énergique, l'ordre se rétablit, mais l'occupation chilienne pesait lourdement sur les finances de cette malheureuse ville, où la partie riche et éclairée de la population n'aspirait qu'à une paix qui lui permît de panser les blessures de la guerre. Cédant aux sollicitations des citoyens les plus influens, don Francisco Garcia Calderon, célèbre jurisconsulte de Lima, homme riche et intègre, consentit à accepter les difficiles fonctions de président du Pérou; il s'entoura de conseillers estimés, et, avec l'autorisation du général chilien, il convoqua le congrès à Chorrillos. Composé en majorité de partisans de Pierola, le congrès se réunit le 23 août 1881, mais refusa au nouveau président les pouvoirs pour traiter sur la base d'une cession territoriale quelconque.

Ce gouvernement improvisé, quelle que fût la valeur personnelle des hommes qui le composaient, n'avait plus de raison d'être. Impuissant à traiter de la paix, considéré à tort comme imposé ou patronné par l'ennemi vainqueur, il dut se retirer le 28 septembre.

Deux mois plus tard, le 28 novembre 1882, Pierola, convaincu enfin de l'impossibilité de soulever les populations et de recommencer la lutte, successivement débusqué par les colonnes chiliennes de Cauta et de Cerro de Pasco, où il avait établi son quartier général, se démettait de ses fonctions de chef suprême de la résistance. Il abdiquait, comme président du Pérou, un pouvoir plus nominal que réel depuis la chute de Lima et quittait le pays.

L'amiral Montero lui succédait, en qualité de vice-président, et organisait à Arequipa un simulacre de gouvernement autour duquel il parvenait à réunir environ cinq mille hommes de troupes. Mais il ne pouvait songer à reprendre l'offensive. Le général Iglesias, ministre de la guerre de Pierola, illustré par sa défense héroïque de Morro-Solar, se maintenait encore dans les provinces du Nord par des prodiges d'activité et repoussait, en septembre 1882, l'attaque d'une colonne chilienne, qu'il battait à San Pablo et rejetait

en désordre sur Pacasmayo; mais un succès isolé, que le petit nombre de ses soldats l'empêchait de poursuivre, n'était pas fait pour ramener la fortune et pour changer le cours des événemens. Le pays, épuisé, lassé par une guerre malheureuse de trois années, à court d'argent et à bout de ressources, ne pouvait plus tenter un effort désespéré et soutenu. Le général Iglesias le savait, mais il savait aussi qu'un peuple vaincu se tourne d'instinct vers ceux qui n'ont pas désespéré de lui et qui, ne pouvant lui donner la victoire, ont illustré sa défaite et imposé le respect au vainqueur.

La retraite de Pierola, la chute de Calderon, l'impuissance de Montero mettaient en relief puissant la personnalité d'Iglesias. Le Pérou voyait en lui son dernier défenseur, le Chili le seul homme capable de constituer un gouvernement, même provisoire, avec lequel on pût négocier. Iglesias accueillit favorablement les ouvertures qui lui furent faites; des pourparlers s'engagèrent, et, le 19 octobre dernier, on signait un traité provisoire qu'Iglesias s'engageait à proposer au congrès. De leur côté, les chefs chiliens le reconnaissaient comme président du Pérou.

Le 20 octobre, l'armée chilienne évacuait Lima et Le Callao et se retirait à Chorrillos et Barranco; — le 24, Iglesias entrait dans la capitale pavoisée, sur laquelle il faisait hisser de nouveau le pavillon national.

La guerre est terminée. Sur mer et sur terre, le Chili a affirmé la supériorité de ses armes. La solidité de ses troupes, leur discipline, la tactique de ses généraux, ont triomphé de la bravoure chevaleresque et brillante de leurs adversaires. Ses finances, bien gérées; son administration, bien dirigée, lui ont permis de mener à bonne fin une campagne qui semblait, à l'origine, dépasser ses forces. Entreprise dans un dessein en apparence purement industriel, la guerre l'a rendu maître des riches dépôts de nitrate de la province d'Atacama et de plus de cent lieues de côtes du sud du Pérou. Rejetée dans l'intérieur du continent, la Bolivie a perdu l'accès de l'Océan-Pacifique et le Pérou a vu sa capitale occupée par une armée ennemie. Le Chili a fait l'essai de ses forces, et la fortune s'est montrée à la hauteur de son audace et de ses espérances.

Transplantée depuis trois siècles et demi dans le Nouveau-Monde, la race espagnole n'y a rien perdu des vertus militaires auxquelles elle dut d'occuper pendant tant d'années le premier rang en Europe. Ses qualités, comme ses défauts, se sont peu modifiées dans ce milieu lointain. En Amérique comme en Europe, elle est restée sobre et dure à la fatigue, tenace et résistante dans l'adversité, intrépide et vaillante dans la lutte. Les marins du *Huascar* sont bien les descendans des hardis compagnons de Cortez, et les soldats de Tacna,

d'Arequipa et de Lima ont montré, dans un camp comme dans l'autre, la solidité des vieux routiers de Pizarro.

Mais le même esprit séparatiste qui a fait si longtemps le malheur de l'Espagne et armé les unes contre les autres les fières populations de ses provinces, Basques contre Aragonais, Navarre contre Castille, Murcie contre Grenade, et qui mit plus d'une fois ce vaste empire à deux doigts de sa perte, ce même esprit se retrouve encore dans ces immenses territoires à peine peuplés de l'Amérique méridionale. Nous y voyons une race identique, une foi religieuse commune; la langue, les mœurs, l'origine sont les mêmes, mêmes aussi les qualités, les défauts, l'orgueil et le courage, même enfin l'organisation politique et la forme du gouvernement. Dans ces conditions, la guerre est véritablement une guerre civile et, de part et d'autre, on commence à s'en rendre compte. A l'entraînement de la lutte succède un apaisement relatif qui permet de mesurer les pertes subies, les résultats obtenus, et de discerner les causes du succès du Chili et de la défaite du Pérou.

Ces enseignemens de l'histoire ne sauraient être perdus. Mais il en est un qui s'impose aux esprits même les plus prévenus, c'est que les questions qui divisent les républiques hispano-américaines peuvent être réglées sans recourir à la guerre et que ces républiques ont un meilleur emploi à faire de leur or et de leur sang. Triompher des obstacles que leur oppose la nature, mettre en valeur les immenses ressources de leur sol et de leur climat, conquérir à la civilisation les vastes solitudes auxquelles elles confinent, est une tâche plus utile et plus glorieuse que de se mesurer sur des champs de bataille illustrés déjà par les luttes communes soutenues par leurs ancêtres pour conquérir une indépendance désormais assurée. Si, mettant à profit le légitime ascendant que lui donnent ses victoires, le Chili sait ramener à lui, par une paix honorable, ses ennemis d'un jour pour en faire ses alliés, s'il concentre en un faisceau commun des forces, jusqu'ici divisées, pour les entraîner avec lui dans la voie des conquêtes pacifiques, il aura plus fait pour sa gloire et pour sa fortune qu'en triomphant de la coalition du Pérou et de la Bolivie. Il aura jeté les fondemens d'un riche et puissant état dont la prospérité pourra égaler un jour celle de la grande république américaine. Sur ce vaste continent, découvert par les vieux *conquistadores* il aura créé un empire nouveau et affirmé la vitalité puissante de cette race espagnole qui a joué un si grand rôle dans notre vieille Europe et sur les possessions de laquelle le soleil ne se couchait jamais.

C. DE VARIGNY.

POÉSIE

LES REGAINS.

Ce n'était pas encor l'automne,
Ce n'était presque plus l'été;
Déjà le tic-tac monotone
Disait que le seigle est coupé.

Mais le doux arome que j'aime
Des prés s'exhalait de nouveau,
Nous apportant l'adieu suprême
Des fleurs qui paraient le coteau,

Des fleurs qui, dans l'herbe touffue,
Ondoyaient, mobile décor,
Fraîche vision disparue,
Que le regard poursuit encor...

Et je songeais à la parole
Du roi qui compare nos jours
A cette éphémère corolle
Que la faux tranche pour toujours.

Et l'amertume du Psalmiste
A son tour s'emparait de moi,
Pareille au refrain grave et triste
Que l'on répète malgré soi...

Oui, comme ces herbes fanées
Que la faucille livre au vent,
J'ai vu s'effeuiller les années
Qui s'ouvraient au soleil levant,

Au soleil ardent de la vie,
Qui dorait si bien le matin,
Et, d'un reflet de poésie,
Colorait l'horizon lointain.

Ah! les beaux ans si pleins de sève!
Les beaux jours si pleins d'avenir!
Qui dira s'ils étaient un rêve,
Ou bien s'ils sont un souvenir?

Tant d'ombre a passé sur la route,
Et tant de neige sur les fleurs,
Sur l'espérance tant de doute,
Et sur le rire tant de pleurs,

Que, plus tard, en rouvrant la page
Où rayonna l'enchantement,
L'œil ne retrouve ce mirage
Qu'avec un morne étonnement...

Pourtant, à l'heure où le jour baisse,
Quand le foin répand sa senteur,
C'est tout un parfum de jeunesse
Qui revient m'embaumer le cœur.

Je revois la folâtre enfance
A travers les meules courant;
Puis, la rêveuse adolescence
Tapie en ce nid odorant;

Et le poète, chaque année,
S'isolant pour venir encor,
Au milieu de l'herbe fanée,
Chercher la strophe aux ailes d'or.

Aussi, quand l'arome que j'aime
Des prés s'exhale de nouveau,
Nous apportant l'adieu suprême
Des fleurs qui paraient le coteau,

Et quand le tic-tac monotone,
Nous dit que le seigle est coupé,
Je ne sais plus si c'est l'automne,
Tant je me souviens de l'été.

***

REVUE LITTÉRAIRE

UNE RÉCENTE HISTOIRE DE L'ÉMIGRATION.

Histoire générale des émigrés pendant la révolution française, par M. H. Forneron. Paris, 1884; Plon.

M. Forneron est l'auteur d'une *Histoire des débats du parlement anglais depuis* 1688, en un volume; d'une *Histoire des ducs de Guise et de leur époque*, en deux volumes; d'une *Histoire de Philippe II*, en quatre volumes; enfin, d'une *Histoire générale des émigrés pendant la révolution française*, en deux volumes; neuf volumes au total, — si l'arithmétique est une science certaine, — et neuf volumes dont le plus ancien n'a guère plus de douze ans de date : *les Ducs de Guise*, qui l'ont suivi, n'en ont pas encore huit. Voilà bien de la besogne abattue en bien peu de temps, et il est naturel de se demander si la qualité en répond à la quantité. Ceux qui savent, en effet, ce que coûte aujourd'hui de minutieuses recherches l'éclaircissement d'un seul point particulier de fait sont disposés à s'étonner qu'un seul homme, en moins de huit ans, en ait cru pouvoir tant éclaircir; mais ceux qui n'ignorent pas tout à fait ce qu'exige de longue patience la méditation d'un seul tableau d'histoire n'admettent pas volontiers qu'un seul homme, en moins de huit ans, en ait prétendu composer jusqu'à trois. Les seconds ont raison, et les premiers n'ont pas tort. Lorsqu'il ne s'agit que de rimer un madrigal ou de tourner un sonnet, le temps, puisque Molière le dit, ne fait peut être rien à l'affaire; mais un livre, un vrai livre, et surtout un livre d'histoire, le temps n'en épargne aucun de ceux que l'on a commis l'imprudence de vouloir écrire sans lui. Si M. Forneron eût mieux connu la vérité de cette maxime, il eût sans doute laissé sur le métier, pendant longues années encore, son *Histoire des émigrés;* elle en vaudrait probablement mieux; et il n'eût

pas lui-même gravement compromis le commencement de réputation que lui avait acquis son *Histoire de Philippe II*.

Le sujet, il est vrai, n'était pas facile à traiter, complexe comme il est, délicat, et surtout décousu; mais c'était à M. Forneron de ne pas le choisir; et nous, puisqu'il l'a choisi, tout ce que nous pouvons dire, c'est que d'autant que le sujet était plus difficile d'autant M. Forneron y devait proportionner son effort. « Il y a peu de choses impossibles d'elles-mêmes, a dit un moraliste, et l'application pour les faire réussir nous manque plus que les moyens. » C'est d'application, d'abord, que M. Forneron a manqué dans la préparation de son livre; c'est malheureusement aussi de critique et de discernement dans le choix de ses moyens. Tandis qu'en effet il négligeait quelques-unes des plus importantes publications qu'il eût dû d'abord consulter, le volumineux recueil de M. Feuillet de Conches, par exemple, ou celui de M. de Vivenot, — combien d'autres encore! — et notamment toutes ces histoires provinciales, trop peu connues, si dignes de l'être, M. Forneron composait la substance de son livre avec ce qu'il y a de moins authentique ou de plus décrié dans la *littérature* de la révolution, les *Mémoires de la baronne d'Oberkirch* et les *Souvenirs de Mme Vigée-Lebrun*, d'Allonville et George Duval, Rose Bertin et Louise Fusil, ou bien encore Antoine (de Saint-Gervais), l'auteur d'une *Histoire des émigrés*, dédiée aux « Puissances, » et dont je veux ici, pour l'édification et la joie du lecteur, reproduire au moins l'épigraphe : « Noble dans ses causes, glorieuse dans son cours, honorable dans ses désastres, utile dans ses conséquences, l'Émigration française embellira les pages de notre histoire! » Après cela, muni de telles autorités, l'historien pouvait se dispenser d'aller fouiller à son tour les cartons des Archives, et même d'utiliser des manuscrits privés, « comme ont fait de Thou, Voltaire et Thiers; » Antoine (de Saint-Gervais) nous suffisait, avec son épigraphe, et le livre de M. Forneron est déjà plus d'à moitié jugé. De même qu'il y a des propos qu'il faut savoir ne pas entendre et des lettres qu'il faut jeter au panier sans les lire, il y a des documens dont il faut savoir ne pas se servir et des commérages qu'il ne faut pas laisser s'introduire dans l'histoire. Avec eux, en effet, et par eux, ce qui s'y introduit, c'est l'erreur. Aussi fourmille-t-elle dans cette *Histoire des émigrés*. Nous laisserons toutefois aux érudits le soin d'en faire justice, et, nous attachant moins à l'erreur elle-même qu'à son principe, nous essaierons plutôt de dire quel esprit a guidé M. Forneron dans le choix de pareils documens : c'est aussi bien l'esprit de toute une petite et dangereuse école.

Il y en a qui font, selon le mot de M. Forneron, de « l'histoire ennuyeuse et pédante, » les Mignet, à ce que j'imagine, ou les Tocqueville, si vous voulez, les Sybel peut-être encore ou les Mortimer-Ternaux, hommes de talent sans doute, écrivains consciencieux, mais trop préoc-

cupés de ne rien avancer qu'ils ne prouvent et pas assez soucieux d'égayer d'anecdotes piquantes l'aridité d'une grave matière. M. Forneron, lui, fait ce que l'on appelle de l'histoire amusante, — à la façon des frères de Goncourt, et sur le modèle de *Renée Mauperin*, — de l'histoire amusante, médisante, et surtout galante. Si l'on retranchait de son livre tout ce qu'il a trouvé le moyen d'y mêler « d'histoires de femmes, » un bon tiers de l'œuvre y fondrait, et ce serait dommage, car de tous les côtés du sujet qu'il traitait, c'est le seul qu'il ait un peu scrupuleusement étudié. Il en devient même touchant, quand, par exemple, il dépouille la *Correspondance originale des émigrés*, — un de ces nombreux recueils dont il n'oublie que de faire la critique, — et qu'il y signale avec émotion les tendres appels des fiancées : « Je t'adore, je ne suis pas la maîtresse de t'aimer moins. Tu es ma vie, mon bonheur, mon malheur. C'est toi qui m'animes; tu es seul toute mon existence. » Pour ceux qui n'aimeraient pas cette note sentimentale il en a d'ailleurs une plus vive : « Je veux te faire oublier dans mes bras tes souffrances. Pense que tu dois trouver une femme bien tendre et qui serait fâchée d'être trompée dans son attente. Tu dois revenir fort et bien portant. » De semblables trouvailles ne sont-elles pas un encouragement? Si donc l'histoire des traités, entre autres, n'est pas très familière à M. Forneron, il sait parfaitement, en revanche, pour l'avoir découvert dans les manuscrits des affaires étrangères, avec qui couchait en 1791 l'évêque de Pamiers; et si parfois il se trompe sur les dates, en revanche, pour l'avoir appris dans les *Mémoires* de La Révellière, il vous dira que l'ambassadrice du directoire à Naples scandalisait à montrer sa jambe. Précieuse acquisition pour l'histoire; car eussiez-vous cru que Caroline, en vérité, fût si prude et Acton si pudique? En un autre endroit, il ne peut se tenir d'interrompre tout à coup son récit pour nous conter l'*Épisode du comte Henri W...*, un colonel gascon, que la « tendre » Sophie dispute à la « sèche » Hippolyte, jusqu'à ce qu'il finisse par épouser sa cuisinière. Ailleurs, c'est le fameux comte d'Antraigues, dont il faut qu'il nous dise les liaisons et le mariage avec la non moins fameuse demoiselle de Saint-Huberti. « Antoinette Clavel, dite la Saint-Huberti, était une Alsacienne, petite, trapue, aux cheveux fades, au nez retroussé, à la bouche large. *Sa face vulgaire se transfigurait dans la passion.* » — Eh! mon ami, disait Voltaire à ceux qui lui faisaient de semblables confidences, l'as-tu vue en cet état? Non qu'il fût assurément l'ennemi de l'anecdote, mais enfin il estimait qu'elle diminue quelque chose de la gravité, de la dignité, de l'autorité de l'histoire. Tel n'est pas l'avis de M. Forneron. Assez d'autres travailleront, s'ils le veulent et qu'ils le puissent, à débrouiller l'écheveau compliqué de la politique européenne dans le temps de la révolution, son affaire, c'est d'extraire des correspondances diplomatiques

de quoi peindre la petite cour galante et dévote à la fois d'Holyrood ou de dresser, d'après les *Mémoires* de l'un et le *Journal* de l'autre, le catalogue raisonné des maîtresses du roi de Prusse. Et voilà de l'histoire « amusante, » point « ennuyeuse, » point « pédante » non plus; du vrai roman vécu, comme ils disent dans l'école; quelque chose qui certainement ne ressemble point à ces autres histoires de la révolution française! Et, en effet, ce serait de l'histoire amusante, en premier lieu si nous nous amusions beaucoup de ces anecdotes galantes après en avoir tant entendu conter, — et combien de fois les mêmes! — et puis, et surtout si c'était de l'histoire. Mais ce n'est que de l'historiette, et, entre autres inconvéniens, l'historiette a cela contre elle, depuis Brantôme et depuis Tallemant, de ressembler beaucoup au pamphlet, lequel est précisément et à bon droit réputé le contraire de l'histoire.

Quand on fait tant que de vouloir amuser, on veut bientôt amuser à tout prix, et tout y devient bon, pourvu qu'il soit amusant. Comme on a négligé les grands événemens pour chasser aux anecdotes, on laisse donc de côté les opinions et les doctrines pour ne s'acharner qu'aux personnes. Est-il en effet rien de plus amusant que de surprendre en flagrant délit de sottise ou de ridicule un ennemi détesté? Mais que si l'ingrate nature ne l'a pas taillé sur le modèle d'un Antinoüs, quel plaisir de se venger de ses actions sur son visage, et de faire payer à sa tournure l'importance de son rôle historique! Je ne sais si je me trompe, mais c'est particulièrement aux hommes gras que M. Forneron semblerait en vouloir. D'autres jugent les hommes, M. Forneron les jauge. Même quand il en a mieux et beaucoup mieux à dire, comme du baron de Thugut, par exemple, il ne saurait omettre d'observer qu'à tous ses autres vices le ministre autrichien joignait celui d'être « gras; » mais, non content d'être « gras, » s'aviserait-on peut-être encore, comme Carnot, d'être « blafard, » cela devient une preuve d'incapacité radicale, pour ne pas dire davantage. Heureux seulement si M. Forneron étendait aux gros mots cette répugnance instinctive qu'il témoigne pour les hommes gras! On ne saurait en effet imaginer ce qu'il défile dans ces deux volumes et de « cuistres, » et d' « imbéciles, » et de « fripons, » et de « coquins; » et quoiqu'il n'ait manqué, je l'avoue, ni des uns ni des autres dans l'histoire de la révolution, comme aussi quoiqu'il convienne parfois d'appeler les gens de leur vrai nom, c'est toutefois une licence dont peut-être vaudrait-il mieux ne pas tant abuser. Mais l'excuse de M. Forneron, c'est toujours qu'il s'agit d'amuser le lecteur; et au fait, s'il y en a des moyens certainement plus délicats, il n'y en a guère de plus aisés.

Et ce doit être aussi l'excuse de ces jugemens, ou plutôt de ces décisions impérieuses, non moins téméraires au fond que violentes dans la forme, qui achèvent de caractériser la manière de M. Forne-

ron, pour autant que l'on puisse reconnaître « une manière » à M. Forneron. Il n'y faut voir incontestablement que purs effets de style, bordées de rhétorique, et comme qui dirait importations dans l'histoire des procédés naturalistes. Ayant déjà trouvé dans l'anecdote galante ou dans la particularité physiologique un moyen court et facile de provoquer l'attention, M. Forneron n'a considéré dans la violence de la forme et la liberté de l'expression qu'un moyen sûr, bien que vulgaire, de l'exciter davantage, et au besoin de l'exaspérer plutôt que de la laisser endormir. Sottise donc, avidité, cruauté, perfidie, lâcheté, trahison, si ces mots et bien d'autres lui viennent sous la plume, il faut se souvenir qu'il n'a pas pris la peine de les peser, et encore moins l'engagement de prouver qu'il eût le droit de s'en servir. Mais, tout simplement, et sans approfondir davantage, il lui a paru qu'ils donnaient du ton à la phrase, de la couleur au style, de la vie à l'histoire, et enfin à la pensée je ne sais quel air aussi d'indépendance et de fierté. — On le voit, nous cherchons des excuses à M. Forneron; mais quand nous en trouverions encore davantage, il ne resterait pas moins vrai que si l'on fait ainsi, quelquefois, de l'histoire amusante, ce que l'on fait très assurément, c'est de l'histoire superficielle. Léger dans la forme, quoique non pas autant peut-être que l'eût souhaité l'auteur, ce livre est léger dans le fond, et beaucoup plus, à notre humble avis, qu'il n'eût convenu au sujet. Nous nous contenterions de le dire, si nous imitions nous-même les procédés sommaires de M. Forneron; il sera peut-être meilleur d'essayer de le prouver; deux ou trois points, d'ailleurs, — et non pas les moins importans d'une histoire de l'émigration, — se trouvent intéressés à la preuve.

M. Forneron, dans son premier volume, après et d'après M. Taine, insiste longuement sur les excès de tout genre qui, dès le lendemain même de la prise de la Bastille, auraient rendu la France inhabitable à quiconque ne se déclarait pas courtisan de la révolution. Il est permis de dire, en effet, que, si la terreur date du jour où, dans la suspension de toutes les lois protectrices de l'ordre public et de la sécurité privée, une minorité de faibles s'est vue livrée en proie à l'oppression des plus forts, les hommes que l'histoire a flétris du noms de terroristes n'ont guère fait que donner le cours légal à un système de violences que la populace des villes et surtout des campagnes avait trouvé d'abord et appliqué d'elle-même. Or, sur ce point, la lumière semble aujourd'hui faite, et d'autant plus vive, ou en quelque sorte plus vengeresse, que les historiens de la révolution l'avaient plus longtemps et plus soigneusement cachée. De grands crimes ont souillé les années 1789 et 1790, non-seulement à Paris, mais dans les provinces, plus nombreux sans aucun doute et, puisqu'il faut distinguer des degrés dans le crime, plus atroces peut-être dans les provinces qu'à Paris. Cette explication toute seule excuse, ou plutôt légi-

time l'émigration. Car s'il n'est pas absolument sûr que nous soyons tenus de mettre notre tête au jeu sanglant des révolutions, il paraît à peu près certain que, quand on l'attaque, si nous avons un droit qui prime tous les autres, c'est celui de la défendre. On se défend donc si on le peut, et, si on ne le peut pas, on se sauve. C'est ce qu'avaient fait jadis les protestans; c'est ce que les émigrés firent à leur tour; et il est étrange que l'on ait essayé de disputer à ceux-ci le droit que l'on reconnaît à ceux-là. On eut le droit d'émigrer quand il fut bien établi que la justice révolutionnaire était impuissante à maintenir la sécurité que l'état doit d'abord à ses citoyens.

On sait les lois de spoliation qui répondirent à ces départs forcés. La cupidité s'émut prodigieusement à l'appât de tant de richesses délaissées, de tant de confiscations promises, de tant de « bon bien » mis en vente, et la convoitise acheva ce qu'avait commencé la colère peut-être, ou la première ivresse de la toute-puissance. De même donc qu'il s'était fait, au signal donné par la Constituante, une vaste conspiration de la haine pour chasser l'émigré de son sol natal, voici qu'il s'en fait une maintenant, au signal donné par la Législative, de l'esprit de lucre et de l'esprit de rapine pour empêcher l'émigré de rentrer. Expulsé violemment par l'émeute au-delà de la frontière, il y est retenu forcément par la menace de la guillotine. Alors, à la faveur de ces promesses de mort (et d'une mort hideuse ou ignoble), suspendues sur deux cent cinquante mille têtes, s'opère méthodiquement la plus inique translation de propriété peut-être dont l'histoire ait gardé le souvenir. La Convention aggrave l'œuvre de la Législative ; le Directoire, à son tour, l'œuvre de la Convention; l'Empire même, en 1807, publie une liste d'émigrés; et l'histoire de l'émigration ne se termine enfin que lorsque des lois nouvelles et un droit nouveau sont venus sanctionner sans retour cette spoliation sans exemple. Tel est en raccourci le tableau que nous trace M. Forneron. On en a reconnu les traits pour appartenir surtout à M. Taine. M. Forneron n'y a mis que peu de chose de lui-même, si ce n'est peut-être le parti-pris de réduire le crime aux plus honteux motifs qu'il puisse avoir. « On a tué par envie, par manière d'éteindre ses dettes, par appât du lucre, souvent par vengeance privée. Ce sont crimes sans poésie. » Contredirons-nous M. Forneron sur ce point? Il n'est pas nécessaire; mais de quoi nous lui demanderons plutôt compte, c'est de tout ce qu'il a omis de faire entrer dans ce tableau; c'est aussi d'une part de ce qu'il y a mis.

Quel droit avait-il, en effet, de confondre les dates et de brouiller les temps? Qu'importent à une énumération des *causes* de l'émigration les crimes commis sous le régime de la Convention, en 1793 et 1794, ou plus tard encore, sous le régime du Directoire? La justice historique exige rigoureusement que rien de ce qui a suivi le 20 avril 1792 ne soit compté parmi les causes de l'émigration. A dater de ce jour, l'état

de guerre succède à l'état de paix; émigrés et conventionnels ne sont plus les uns pour les autres citoyens d'une même patrie; je ne vois plus que des étrangers en présence; et sur ce principe, je crois pouvoir affirmer que tous les anciens jurisconsultes fussent tombés d'accord pour reconnaître à l'état le droit de confiscation des propriétés ennemies. Or, c'est à la fin du mois de mars 1792 seulement que le séquestre fut mis sur les biens des émigrés. Donc il n'est pas permis de faire figurer les décrets sanguinaires des assemblées parmi les « causes » de l'émigration, et l'on serait fondé plutôt à soutenir que c'est l'émigration qui a été, au contraire, la « cause » de ces décrets. Il convient d'ajouter qu'au mois de février 1791 la constituante avait repoussé la proposition même d'une loi sur les émigrés et que l'unique décret qu'elle ait porté contre eux s'était borné à frapper leurs biens d'une imposition triple. Mais, entre autres licences que M. Forneron s'est données, je n'en vois guère de plus exorbitante que de s'être dispensé de toute chronologie dans l'exposé des faits. Comment la question même de l'émigration s'est posée devant les assemblées, à quelle occasion, quel jour, dans quelles circonstances; lois et décrets, qui les a proposés, quand, et dans quels termes; qui les a votés, sous quelles restrictions, ou étendus à des catégories nouvelles, et dans quelles conditions; c'est le moindre souci de M. Forneron, et dans cette *Histoire des émigrés*, autant que l'on rencontre de déclamations superflues et de personnalités inutiles, aussi peu trouve-t-on de textes utiles et de dates nécessaires.

En second lieu : soulèvemens populaires, émeutes, pillages en bandes, menaces de mort, incendies, rapines, assassinats, que valent de semblables raisons pour ceux qui forment la première et seule coupable émigration? le comte d'Artois, par exemple, ou le prince de Condé? quel si grand danger personnel, urgent, inévitable, les a forcés de fuir, eux et ceux qui les ont suivis, lorsque tout autour d'eux leur faisait un devoir de rester? et quand le danger même eût été plus grand, ceux qui sont nés sur les marches du trône ont-ils le droit, pour conserver des maîtres à des sujets rebelles, de quitter la place à la rébellion? une noblesse de cour, une aristocratie militaire peuvent-elles invoquer l'excuse de la peur, ou peuvent-elles convenir seulement d'avoir cherché leur salut dans la fuite, aux dépens de la liberté, de la sécurité, de la vie même du prince? Mais maintenant, leurs propos, leurs démarches, leurs intrigues, leurs menaces, pendant plus de deux années entières, en fournissant aux orateurs des clubs et de la place publique un thème trop facile, qui dira pour quelle part elles ont contribué dans les agitations populaires qui sont à leur tour devenues la cause de la grande émigration? Qui le dira? Ce n'est pas M. Forneron, lui qui n'a pas même dit un mot des disettes et des famines où les excès pourraient trouver une espèce d'atténuation.

Et enfin, car dans des questions de ce genre il faut avoir le courage de tout dire, ces crimes eux-mêmes ont-ils été vraiment si nombreux? J'en ai peur, si j'en juge par le peu que j'en sais, et je crains que plus on approfondira les histoires provinciales, plus on en découvre de nouveaux; mais c'est évidemment ce qu'il fallait établir au début d'une *Histoire des émigrés*, et c'est ce que M. Forneron n'a pas fait. Après comme avant lui, c'est une géographie de la révolution qui reste toujours à écrire et que l'on ne voit pas que personne entreprenne. Cependant, une telle géographie, province par province, aussi longtemps qu'elle ne sera pas faite, il manquera toujours sa base la plus solide à une histoire de la révolution, puisque, comme nous le savons déjà par quelques exemples fameux, Bretagne ou Vendée, la révolution n'a pas partout ni en même temps opéré les mêmes effets. Si M. Forneron, au lieu de fouiller les cartons des archives se fût seulement imposé la tâche de lire ce que nous avons déjà d'Histoires provinciales, et d'esquisser, dans la mesure où son livre le lui permettait, le lui demandait, cette géographie politique de la France de 1789 à 1791, il eût rendu plus de services. Mais cela eût été plus long, plus difficile peut-être et puis, pour le profane, pour le lecteur qui croit à la vertu propre et intrinsèque du document inédit, la mention d'un livre imprimé ne fait pas au bas des pages le même effet que l'indication mystérieuse : F, 7; 4827, n° 58 et AF. III, 36, 131. Je m'en sens, quant à moi, pénétré de confiance, de respect, d'admiration.

Une Histoire de l'émigration se déplace avec son sujet lui-même. Pour passer de France en Allemagne, M. Forneron a passé des *Origines de la France contemporaine* à l'*Histoire de l'Europe pendant la révolution française;* c'est-à-dire de M. Taine à M. de Sybel. On connaît le très remarquable livre de M. de Sybel. Un peu aux dépens de notre amour-propre national, il a rendu ce grand service à l'histoire générale de montrer que l'Europe n'avait pas disparu de la scène du monde pendant le temps de la révolution française, et qu'au moment même où la révolution éclatait, de très grands intérêts se débattaient ailleurs, du côté de l'Orient, vers la Turquie, vers la Pologne, ou plus loin encore, aux Indes, en Amérique. En partie pour cette cause, parce qu'elles étaient occupées d'autres affaires, engagées à fond sur d'autres questions, et en partie pour cette autre cause, que la révolution française n'est devenue qu'insensiblement, à mesure qu'elle développait la série de ses conséquences, ce qu'elle est aujourd'hui : l'événement le plus considérable qui se soit vu depuis la réforme, les puissances européennes, qui ne pouvaient guère en deviner les suites trop lointaines, n'y reconnurent donc qu'un événement français, tout d'abord, et plutôt favorable à leurs ambitions traditionnelles. La diminution du roi de France, inattendue, presque soudaine, et dès les premiers jours de la constituante plus complète qu'elles n'eussent pu

l'espérer, ne leur parut pas tant une menace à tous les trônes qu'un coup de fortune dont il fallait se hâter de profiter. Aussi, quand au bout de quelque temps la nécessité d'une guerre prochaine commença d'apparaître, ne fut-ce pas sans quelque mécontentement que la Prusse, mais surtout l'Autriche, se détournèrent de la Pologne pour observer la révolution. C'est l'explication naturelle, sinon de la mauvaise grâce, tout au moins d'une certaine froideur avec laquelle elles accueillirent d'abord les émigrés, et les princes eux-mêmes. C'est l'explication des réponses constamment dilatoires que l'empereur Léopold, jusqu'à son dernier jour, ne cessa d'opposer aux sollicitations éperdues de Louis XVI et de Marie-Antoinette. C'est l'explication enfin de l'espèce de mollesse, de négligence, d'incurie même avec laquelle fut préparée la guerre, et conduite lorsqu'elle fut une fois commencée. Si les sympathies stériles des souverains ne lui manquèrent pas, la fille de Marie-Thérèse ne trouva pas dans son frère, ni même dans son neveu d'Autriche, un appui beaucoup plus solide, un secours beaucoup plus efficace que jadis, dans son frère, et dans son neveu de France, la fille d'Henri IV. Ce n'est guère, en effet, qu'au lendemain de la mort de Louis XVI, quand l'attentat leur eut donné la mesure de ce que pouvait oser la révolution, qu'ils ouvrirent enfin les yeux et comprirent qu'il y allait d'eux-mêmes avec tout ce qu'ils représentaient. Fort indifférente aux émigrés, peut-être même plutôt hostile, l'Europe se réveilla quand elle se sentit elle-même attaquée. On peut donc prétendre, dans une certaine mesure, que ni la Prusse ni l'Autriche, encore moins l'Angleterre, ne provoquèrent la France, et ainsi rendre, si on le veut, la France responsable d'avoir inauguré l'ère de sang qui s'ouvrit le 20 avril 1792 pour ne se clore que vingt-trois ans plus tard.

Ce qu'il y a de vrai dans ces considérations, je ne dirai pas que M. Forneron l'ait tout à fait négligé, mais à quoi surtout il s'est attaché, c'est à la conclusion que nous venons de reproduire. Voici comme il s'exprime : « Le 30 avril 1792, les girondins font déclarer la guerre, sans prévoir que cette guerre va durer vingt-trois ans, qu'elle tuera tout d'abord la Pologne, que la civilisation va être privée de trois millions de mâles de races supérieures et de l'influence de la France sur le monde. Le monde en sortira épuisé, la France meurtrie pour toujours, mais qu'importent les destinées de la France et de l'humanité aux maniaques de l'égalité? Cet arrêt dans la civilisation produit la république; ils l'ont. » Analysons cette seule phrase, et nous pourrons nous en tenir là, car je ne crois pas qu'il fût facile à un autre historien, quand il s'y étudierait, d'entasser en aussi peu de mots autant d'inexactitudes.

Et qui sont d'abord ces « maniaques de l'égalité » dont on parle? Ce ne sont pas les montagnards, sans doute, puisque tout le monde sait aujourd'hui qu'il ne dépendit pas de Robespierre d'empêcher la décla-

ration de guerre? mais si ce sont les girondins, comment M. Forneron oublie-t-il que les girondins représentent justement dans l'histoire de la révolution le dernier effort de résistance des classes moyennes au progrès du dogme égalitaire? et comment peut-il écrire : « Qu'importent les destinées de la France et de l'humanité? » quand ce sont ces mêmes girondins qui ont donné précisément à la lutte ce caractère de propagande armée qu'elle conservera jusqu'au dernier jour? Dire maintenant que « le monde sortit épuisé » de cette lutte, c'est à peu près dire le contraire de la vérité, puisque nous venons à peine de voir finir une ère de progrès matériels comme l'Europe n'en avait pas vu depuis environ deux cents ans alors et comme il y a lieu de croire qu'elle n'en verra pas de sitôt. Mais reprocher aux girondins de n'avoir pas « prévu » que la guerre durerait vingt-trois ans et tuerait d'abord la Pologne, qui ne sait que la Pologne était malheureusement trop capable de s'achever elle-même, comme qui ne sent qu'il n'est au pouvoir de personne de « prévoir » la durée d'une guerre? Je ne dis rien de l'argument des « trois millions de mâles de races supérieures, » si ce n'est qu'il vaut l'argument des « millions de citoyens utiles » que coûtait à la civilisation, selon nos encyclopédistes, le célibat des moines et des religieuses. En vérité, n'est-ce pas se moquer? Compte-t-on à ce point sur la crédulité du lecteur? Écrit-on ainsi l'histoire? Et là-dessus, puisqu'il paraît que cette question a décidément tant d'importance et que l'on croit avoir presque autant fait contre les girondins en les accusant d'avoir provoqué l'Autriche que si l'on avait prouvé leur tacite complicité dans les massacres de septembre, que ne nous parle-t-on aussi des rassemblemens d'émigrés, et de la déclaration de Pilnitz? Car quel peuple, en aucun temps, a jamais souffert que ses nationaux s'assemblassent en armes à sa propre frontière pour venir le remettre sous un joug qu'il avait secoué? Quel gouvernement d'une grande nation a jamais supporté que l'étranger se vînt interposer dans ses affaires? Voilà les causes prochaines de la guerre; il n'y en a pas d'autres (à moins que ce ne soit aussi la cupidité des puissances); et quant aux causes profondes, j'ajouterai qu'il n'était pas plus au pouvoir des puissances que de la révolution d'en éviter les effets. C'est ce qui rend de pareilles discussions bien vaines, et presque puériles. Si la révolution n'avait pas attaqué l'Europe, c'est l'Europe, qui, tôt ou tard, eût attaqué la révolution, parce que si la guerre de la révolution contre l'Europe était contenue dans les origines mêmes de la révolution, la guerre de l'Europe contre la révolution n'était pas moins évidemment contenue dans le passé de l'Europe. Il est dans le caractère de ces grands événemens, qui, comme la réforme ou la révolution, se développent à la façon des forces de la nature, d'être plus puissantes que les volontés des hommes et de ne pouvoir pas être détournées de leur cours avant de l'avoir accompli. Satanique ou providentielle : M. For-

neron, qui joue volontiers au Joseph de Maistre, aurait dû méditer ce mot.

On sait que l'entrée de l'Angleterre dans la coalition, en 1793, marque une époque nouvelle dans l'histoire de l'émigration et de la guerre européenne. Comme il avait passé de France en Allemagne, M. Forneron passe donc d'Allemagne en Angleterre; je veux dire du livre de M. de Sybel à celui de lord Stanhope : *William Pitt et son Temps*. Après les assemblées et les partis révolutionnaires, c'est au comte d'Artois que s'en prend ici M. Forneron. La tâche malheureusement n'était pas difficile, et peu de princes dans l'histoire ont plus mal compris leur devoir. A la faute d'avoir donné, dans un temps où son départ n'avait pas même une ombre d'excuse, le premier signal de l'émigration, le comte d'Artois joignit cette autre faute, moins pardonnable encore à un Bourbon, lorsque sa place était au milieu de ceux qui mouraient pour sa cause, de donner à douter de son caractère et de son courage.

M. Forneron ne pouvait guère laisser échapper une telle occasion, après avoir exercé sur les révolutionnaires toute sa « modération, » — car ai-je dit qu'il se croyait modéré? — de mettre aux dépens de Monsieur son impartialité dans son lustre. C'est ce qu'il a fait. Le reste, c'est-à-dire à peu près tout ce qui pouvait intéresser l'histoire, il l'a donc négligé pour ne s'attacher qu'au seul comte d'Artois, et motiver interminablement, à force d'extraits de lettres, un jugement que dix lignes pouvaient suffire à formuler. Si le comte d'Artois fait écrire au cabinet anglais pour demander l'autorisation de passer en Vendée, M. Forneron nous l'apprend, c'est qu'il espère bien qu'on lui répondra par un refus. S'il pressent la cour de Vienne sur ce qu'elle peut penser de la même résolution, M. Forneron nous le dit encore, c'est que l'Angleterre l'encourageant à l'entreprise, il voudrait bien que l'Autriche l'en détournât. S'il écrit lui-même à lord Moira pour convenir de la place et de la situation qui lui seront faites, M. Forneron ne l'ignore pas davantage, c'est encore pour s'attirer des officiers anglais les objections que la cour de Vienne n'a pas opposées à ce glorieux dessein. A la fin de 1795, cependant, le voilà qui s'embarque. S'embarquer est une chose, et débarquer une autre. Il croise en rade de Quiberon, mais il ne prend pas terre, et le *Jason* remet à la voile sans que le prince ait posé le pied en Bretagne. Nouvelle croisière en vue de Noirmoutiers, mais les « vents contraires » s'opposent au débarquement. Le *Jason* repart encore, il arrive en rade de l'île d'Yeu; cette fois le prince descend, trois mois se passent, au bout desquels il se rembarque; et, sans avoir rien fait, il se retrouve enfin en sûreté dans le château d'Holyrood « avec sa cour et Mme de Polastron. » La partie est achevée sans avoir été même engagée. Le comte d'Artois a tout pu, n'a rien fait, et a tout perdu.

Quelque sévère que soit le jugement qui résulte de ce seul exposé des faits, nous n'aurions assurément aucune raison de le récuser, si toutefois il s'appuyait sur des preuves certaines. Mais M. Forneron se contente ordinairement d'affirmer. Et des affirmations ou même des commencemens de preuves, une lettre irritée de Puisaye, un billet de Charette que personne n'a vu, ne suffisent pas en pareille matière. Il y a des accusations que l'on ne formule pas sans être tenu de les prouver, et que l'on ne prouve qu'au prix d'une longue, soigneuse, impartiale enquête. M. Forneron n'a pas fait l'enquête, il n'en aurait pas eu le temps; et cependant, son réquisitoire n'en est ni moins violent, ni surtout moins sûr de lui-même. Passons pourtant encore, ce n'est pas là le point. L'histoire exige plus des princes que des autres hommes, et comme elle permet qu'on les loue de ce qu'ils ont fait par d'autres mains, elle souffre aussi qu'on les condamne sur ce qu'ils n'ont point fait et qu'ils auraient dû faire, — sans trop rechercher s'ils l'auraient pu. Ce qui est bien plus grave, dans une Histoire de l'émigration, c'est d'avoir pour un prince la sévérité que l'on n'a pas pour un autre, de rejeter sur un seul homme la faute de tout un parti et, en accumulant toutes les responsabilités sur une seule tête, d'en décharger arbitrairement les autres.

Autant, en effet, M. Forneron a eu soin de mettre en pleine lumière les défaillances du futur Charles X, autant il a eu soin de dissimuler dans une ombre protectrice les fâcheux défauts du futur Louis XVIII. Si cependant le comte de Provence n'a pas commis la faute de donner le signal de l'émigration, il en a commis bien d'autres, ne fût-ce que celle d'avoir travaillé le premier à la déconsidération de Marie-Antoinette et de Louis XVI; et pour la puérilité des intrigues, ou pour l'étroitesse des idées, comme enfin pour l'incapacité de prendre une résolution, la petite cour de Vérone, de Blankenbourg, de Mittau, semble bien avoir valu la petite cour d'Holyrood. Louons donc le comte de Provence, puisque M. Forneron le veut, d'avoir été « l'unique exemple d'un prince qui se soit perfectionné dans l'exil, » mais n'allons pas épuiser sur son nom des éloges qui ne lui conviennent guère : « esprit délicat, cœur loyal, politique sensé, » de peur de paraître céder au goût de l'antithèse et sacrifier à la rhétorique la vérité de l'histoire. « Cœur loyal, » non, ce n'est pas le mot qui vient naturellement à la plume pour juger l'homme sur qui pèse le soupçon d'avoir inspiré contre « l'Autrichienne » ces pamphlets qui devaient être un jour la matière même de l'acte d'accusation d'une reine devant le tribunal révolutionnaire. Mais, du prince qui n'avait rien de plus pressé, en apprenant la nouvelle de la mort de Louis XVII, que de faire venir de France « les livres des sacres de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI, *le Cérémonial français* et les manuscrits de Sainctot, » il sera toujours difficile de faire un « politique sensé. » Que si d'ailleurs on nous répondait qu'après tout ce sont là matières à dis-

cussion, et que sans encourir aucun soupçon de partialité, l'historien a bien pu faire entre le comte de Provence et le comte d'Artois la distinction que nous lui reprochons comme une injustice, une observation suffirait. Quand on accepte sans discussion la version du comte de Provence sur la « conspiration de Favras, » on s'enlève à soi-même le droit de repousser sur les affaires de Quiberon et de l'île d'Yeu la version qu'en ont donnée les apologistes du comte d'Artois.

Au milieu de ces questions de personnes, qui sans doute ont leur intérêt, mais ne sont pas toute l'histoire, on peut penser ce que deviennent, dans le livre de M. Forneron, les questions de principes. Quel sujet cependant en soulevait de plus graves? et le moyen, sans les avoir d'abord résolues, le moyen de fixer équitablement les responsabilités? On ne voit pas que M. Forneron l'ait seulement tenté. Car enfin je ne puis prendre les gros mots pour des raisons, et quand à ceux qui contestaient aux émigrés le droit même de quitter le sol français on a répondu qu'ils faisaient « des sophismes abjects, » il est, je crois, permis de trouver la réponse insuffisante. Le propre des sophismes est d'être par eux-mêmes des raisonnemens assez spécieux, et dont la fausseté se dissimule assez adroitement pour que quiconque en rencontre un sur sa route l'attaque, et ne l'abandonne pas avant de nous en avoir visiblement démêlé le méprisable artifice. Sophismes ou non d'ailleurs, lorsque la question du droit d'émigrer se posa pour la première fois devant la Constituante, — c'était au mois de février 1791, — les argumens qui s'échangèrent valaient la peine au moins d'être réfutés et, en tout cas, sérieusement discutés. Dira-t-on que la force a tranché le problème et qu'aucune déduction théorique ne saurait prévaloir contre la nécessité de fait où la persécution révolutionnaire plaça d'abord ces victimes désignées? Si c'est assez notre avis, ce n'est pas celui de tout le monde, et c'est à tout le monde que l'historien de l'émigration s'adresse. Mais après le droit d'émigrer, le droit de prendre les armes? et le droit d'appeler l'étranger? et le droit de combattre enfin sous un drapeau qui n'était pas celui de la France? qu'en pense et qu'en dit M. Forneron?

Sur la dernière de ces questions, de beaucoup la plus importante et la plus délicate, voici tout ce que je trouve dans le livre de M. Forneron : « Où est l'armée française, là est la France. Le premier devoir est de ne pas se joindre à l'étranger contre l'armée de son pays, quel que soit l'étranger, en quelque état que soit le pays. » Croit-il que ce soit assez dire? la question n'est-elle pas tranchée bien promptement? ou même est-elle seulement posée comme elle doit l'être? Dans la réalité de l'histoire, les émigrés se sont-ils « joints » à l'étranger? ou n'est-ce pas plutôt l'étranger qui s'est « adjoint » à eux? M. Forneron les condamne au nom du droit nouveau, mais, justement, ce droit nouveau n'est-il pas issu de la révolution même? et les émigrés, précisément, n'agis-

saient-ils pas, eux, dans la conception et selon les lois du droit monarchique ? Je sais que ces questions, aujourd'hui, sont difficiles à poser et difficiles à résoudre; il faut les aborder cependant, ou ne pas se mêler d'écrire l'histoire. « Où est l'armée française, dit-on, là est la France. » Oui, pour vous; non, pour les émigrés. La France était pour eux alors là où était le roi, et le roi n'était pas dans le palais où l'avait emprisonné l'émeute triomphante, mais avec eux, au milieu d'eux, représenté par ceux qui parlaient en son nom, tous ses agens de bas et de haut étage, ses ministres, ses frères. On affecte quelquefois pour les frondeurs eux-mêmes, et surtout pour les protestans, une justice que l'on refuse aux émigrés. C'est le contraire qu'il faudrait faire; et si l'on était juste, on accorderait aux émigrés une indulgence à laquelle ni frondeurs ni protestans n'ont droit. Car c'était pour la ruine de la France et du roi que frondeurs et protestans combattaient sous le drapeau de l'Espagne ou de l'Angleterre, mais c'était pour le rétablissement du roi dans sa prérogative inaliénable, et la restitution de la France, par conséquent, dans son ancien état, qui, pour eux, était le légitime, que les émigrés combattaient. La passion peut confondre les temps, l'histoire doit les distinguer. A l'époque où un homme tel que fut l'illustre Malesherbes n'hésitait pas à recruter lui-même des soldats pour l'armée des princes, il ne peut pas être question de déplorer son erreur : nous sommes assurément en présence d'un état d'esprit, d'une conception du droit et de la loi qui diffère de la nôtre, et l'émigration ne peut pas être jugée sur une autre loi que la sienne. J'aurais voulu que M. Forneron prît tout le temps et toute la place de nous le dire. C'est en effet la grande question d'une Histoire de l'émigration, et tout le reste importe bien moins que de savoir le jugement qu'il faut porter sur elle. Or, contre la révolution qui représentait le droit nouveau, les émigrés représentaient le droit monarchique, et, comme dans toute collision de ce genre, ils étaient tous également dans le droit, révolutionnaires d'une part et royalistes de l'autre, jusqu'à ce que l'issue de la lutte eût décidé si ce seraient les émigrés qui cesseraient d'y être ou les révolutionnaires qui n'y auraient jamais été. C'est ce qui explique la violence même de la lutte et la férocité des moyens; il y allait pour les uns de n'être plus, et pour les autres de ne pas être; on ne regarde guère aux lois de l'équité quand on combat pour l'existence.

Et ce qui explique la violence de la lutte n'en expliquerait-il pas peut-être aussi l'issue? Autre question que M. Forneron n'a pas non plus examinée. Pourquoi les émigrés n'ont-ils pas réussi? C'est que, sans le savoir, ils avaient été touchés eux-mêmes de l'esprit nouveau, et que, si leurs traditions étaient toujours sous l'empire du droit monarchique, elles n'étaient déjà plus animées de ce principe intérieur qui seul

soutient, vivifie, et continue les traditions. Les émigrés ressemblaient à ces dévots qui se croient sincères, qui le sont même par un effet de la longue accoutumance, et qui s'aperçoivent un jour qu'au fond la foi leur manque, en sentant bien qu'elle ne répond pas à l'effort qu'ils lui demandent. Ils étaient partis pleins de confiance dans leur droit, d'une telle confiance qu'elle en était impertinente et folle, et voilà que, quand ils eussent eu besoin d'elle, quelque chose en eux s'élevait qui leur disait qu'ils ne l'avaient plus. Cent cinquante ans auparavant, du fond de la tour de Londres, où il attendait le jour de son procès, qui ne devait pas précéder de beaucoup celui de son supplice, un des plus fidèles serviteurs de Charles Ier, roi d'Angleterre, écrivait à Cromwell : « Les anciennes constitutions de ce royaume, et ses lois toujours subsistantes, sont mon héritage et mon droit de naissance. Si quelqu'un prétendait m'imposer ce qui pour moi serait pire que la mort, je veux dire un lâche abandon de ces lois, je choisirais la mort comme le moindre mal. J'ai aussi droit au maintien de la royauté, qui est le pouvoir protecteur de ces lois, et, à ce seul titre, m'est plus chère que la vie. » Voilà la conviction profonde qui a fait défaut aux émigrés! et, qui sait? peut-être au comte de Provence et au comte d'Artois eux-mêmes. Dans cette loi, qu'ils considéraient bien eux aussi, « comme leur héritage et leur droit de naissance, » ils ne se sont pas attachés à ce « quelque chose d'inviolable sans lequel la loi n'est pas loi, » mais uniquement à ce qu'elle leur avait jusqu'alors procuré d'utilité. C'est ce qui les a si vite réduits, bien plus encore que toute autre cause, à ce manège de petites intrigues où ils se sont perdus et la royauté avec eux, attendu que ce que l'utilité des uns a fait, l'utilité des autres peut toujours le défaire. Et, comme à mesure que l'ancien droit, pour eux et pour ceux qui le défendaient avec eux, perdait son caractère mystique, le droit nouveau, pour leurs adversaires, revêtait de plus en plus évidemment ce même caractère, l'issue de la lutte ne pouvait être, et, en effet, n'a pas été un instant douteuse.

Revenons à M. Forneron. Lui-même ne sera pas fâché plus que nous de ce que nous avons cru devoir dire de son *Histoire des émigrés*; car si nous en avons d'autres raisons que lui, peut-être en avons-nous cependant davantage. Nous en sommes fâché d'abord pour M. Forneron, sur les précédens travaux de qui ce nouveau livre, si nous ne l'avons pas jugé trop sévèrement, jettera quelque défaveur. Quiconque, en effet, ne connaîtrait Philippe II et l'Espagne du XVIe siècle que par le livre de M. Forneron, comment pourrait-il se défendre de quelque méfiance? Et ce que les procédés de l'historien ont fait de l'*Histoire des émigrés*, comment ne pas craindre qu'ils l'aient fait aussi de l'*Histoire de Philippe II* : quelque chose d'amusant peut-être, mais d'inconsistant et de superficiel. Nous en sommes ensuite fâché pour le sujet, qui, sans avoir tout ce qu'on lui prête un peu com-

plaisamment d'intérêt anecdotique, dramatique, historique, et manquant d'ailleurs de cette espèce d'unité organique, d'existence propre et indépendante sans laquelle il n'y a pas de vrais sujets, ne laisse pas d'être un grand sujet, digne d'être traité selon son importance, et selon l'importance encore plus considérable des sujets si nombreux auxquels il se lie, se mêle et s'incorpore. Nous en sommes encore fâché pour certaines idées dont nous n'aurons pas la fatuité de dire qu'elles nous sont chères, mais que nous croyons justes, qui nous sont communes en principe avec M. Forneron, et qu'il a gravement compromises en les outrant, les dénaturant, les présentant surtout par leurs conséquences les moins immédiates, les plus détournées, les moins acceptables. Et nous en sommes enfin fâché pour l'histoire, qui ne trouve jamais son compte en pareille aventure, mais qui, dans le temps où nous sommes, l'y trouvera moins que jamais.

M. Forneron semblait avoir le goût de la grande histoire; il n'avait pas commencé par se spécialiser; c'est à de grands et vastes tableaux qu'il s'était attaqué d'abord, et, comme les sujets qu'il traitait, pour intéressans qu'ils fussent, n'allaient pas droit au grand public, comme quelques érudits étaient seuls capables de juger la manière dont il les traitait, comme enfin, en parcourant ses livres, on s'étonnait de s'y découvrir une curiosité que l'on ne croyait pas avoir pour les ducs de Guise ou pour Philippe II, on s'y est plu, on l'a loué, l'Académie française l'a couronné deux fois, et le voilà classé. Mais un jour, de l'histoire de Philippe II passant à l'histoire de l'émigration et de la révolution française, il aborde une époque sur laquelle nous avons tous, à défaut d'idées très précises, des sentimens, des traditions, une opinion plus ou moins raisonnée, des moyens surtout de le contrôler. Et alors, nous qui le lisons, nous ne pouvons faire un pas dans son livre sans y rencontrer à chaque tournant du sujet des erreurs, des inexactitudes, des assertions arbitraires, d'inutiles violences, et généralement toutes les marques de la précipitation et de l'improvisation. Qu'est-ce donc, et comme ce philosophe qui disait de ses amis les encyclopédistes : « Ils en feront tant, en vérité, qu'ils me feront aller à la messe ; » va-t-il nous falloir, aussi nous, passer à l'école « ennuyeuse et pédante? » Nous la préférerions en effet de beaucoup si c'était là tout ce que ses adversaires lui pouvaient opposer : des livres comme celui de M. Forneron. Mais il y en a d'autres, sans doute; le livre de M. Forneron, aussi malheureusement pour lui qu'heureusement pour la cause, n'est rien moins que de la grande histoire; et, — l'erreur mise à part, — les défauts en sont justement ceux de l'école que M. Forneron a tort de tant dédaigner. Tout est bien qui finit bien, et il n'y a dans la librairie française qu'un livre de plus à refaire.

F. Brunetière.

REVUE DRAMATIQUE

LA PASSION DANS LE THÉATRE DE M. DUMAS FILS.

Porte Saint-Martin : *la Dame aux camélias.* — Vaudeville : *Diane de Lys.*
Comédie-Française : *l'Étrangère.*

Adèle n'est pas morte sous le poignard d'Antony; après la scène de l'auberge, sa destinée ne pouvait finir si tôt : un viol, au théâtre, est-il jamais stérile? Guérie de sa blessure, Adèle est devenue mère. Le fils d'Antony, depuis cinquante ans, a crû en force et en sagesse; oui, en sagesse! Il s'est senti inspiré d'une sorte de démon expiatoire : il a fondé, en mémoire de son père, une société pour le découragement des passions.

Je me suis laissé conter cette histoire : il se pourrait que ce fût un mythe. Nous avons dit récemment que la littérature de 1830, pour l'expression des sentimens, se tenait au-dessus de la vérité, celle de nos jours, au-dessous. Nous avons dit avec quelle puissance, lorsqu'il s'agissait d'élever le ton, Dumas père représentait sa génération; depuis qu'il s'agit de le rabaisser, M. Dumas fils, lui aussi, par l'énergie qu'il y met, apparaît comme un type. Il faudra qu'un jour, sur la place Malesherbes, leurs statues se dressent face à face; entre les deux passeront des hommes vivans, à peu près pareils, dans le secret de leur cœur, aux contemporains de tous les deux, et qui cependant interrogeront l'un et l'autre avec une inquiétude égale. « Nous connaissons ton œuvre, diront-ils au premier : se peut-il que d'un fond sincère ait coulé ce débordement de passion? » Et au second : « Se peut-il

qu'aussitôt ait succédé une telle sécheresse? » Mais nous-mêmes, sans plus attendre, après avoir contemplé le père, nous sommes invités naturellement à regarder un peu le fils : aussi bien, cette fin de saison est-elle favorable, et M. Dumas ne s'est-il pas laissé oublier, cet hiver. Un coup de chapeau, un coup de pistolet, un coup d'épée, voilà, coup sur coup, de quoi réveiller l'attention des Parisiens. Ce coup de chapeau, c'est M. Dumas qui le refuse à la courtisane; de ce coup de pistolet, c'est lui qui tue un amant; de ce coup d'épée, c'est lui qui tue un mari. *La Dame aux camélias* à la Porte-Saint-Martin, *Diane de Lys* au Vaudeville, *l'Étrangère* à la Comédie-Française, nous ont fait revoir, en quelques semaines, trois époques de ce rare et vigoureux esprit : les deux premières, toutes voisines et pourtant distinctes, sont marquées au commencement de sa carrière; la troisième est proche de la fin. Profitons de la conjoncture pour admirer les variations et la suite d'un génie si particulier, les dons divers et même contraires qui, selon leurs combinaisons, en forment l'identique et changeante substance; et aussi les divers effets qu'ils produisent sur le public.

L'affaire du chapeau a son dossier : n'en retenons que l'essentiel. Au troisième acte de *la Dame aux camélias*, M. Duval père, figuré par l'acteur Lafontaine, se présente chez Marguerite Gautier, figurée par Mme Sarah Bernhardt; il paraît sur la scène, le chapeau à la main, et demande : « Mlle Marguerite Gautier? — C'est moi, monsieur, » répond la jeune femme. Là-dessus, M. Duval remet son chapeau; il le garde pour reprocher à Marguerite de ruiner son fils, et ne l'ôte que cinq minutes après, lorsqu'elle a produit les preuves de son désintéressement. Ce jeu de scène déplaît au public, ces cinq minutes lui durent une heure; un petit frémissement d'impatience court le long des fauteuils; un soupir de soulagement s'exhale quand M. Duval se découvre : « Enfin ! » murmure la salle. M. Sarcey, le lundi suivant, se fait l'interprête du sentiment commun; il gourmande le comédien et lui crie : « Chapeau bas ! » M. Dumas, aussitôt, revendique la responsabilité de ce jeu de scène; il le justifie non-seulement par des raisons tirées du caractère du personnage, mais par des raisons absolues : « Dans la même circonstance, écrit-il, j'agirais de la même façon. Je saluerais une fois pour toutes, parce que ce serait une femme que j'aurais devant moi; après quoi, je remettrais mon chapeau sur ma tête pour bien faire comprendre à cette femme qu'après avoir rendu cet hommage banal à son sexe, je prends l'attitude d'un homme qui sait ce qu'elle a fait de ce sexe et le trafic qu'elle en tire. »

Est-ce l'auteur de *la Dame aux camélias* qui parle ainsi? N'est-ce pas l'auteur des *Filles de marbre?* N'est-ce pas là, reconnaissable encore, l'accent de ce Barrière, qui, par le porte-voix de Desgenais, alors que tout Paris pleurait à l'élégie passionnée de Marguerite, lança la riposte fameuse : « Allons, mesdemoiselles, passez à l'ombre, rangez

un peu vos voitures! Place aux honnêtes femmes qui vont à pied! » N'y a-t-il pas, dans cette déclaration de mépris, un écho de cet anathème? Se peut-il que M. Dumas, suspect naguère de trop de tendresse, se soit endurci à ce point? Hélas! M. Dumas n'en peut mais; s'il ne s'agissait que de lui, la pauvre fille aurait encore du recours, et je gage qu'après avoir murmuré à son oreille : « Dors en paix, Marguerite! il te sera beaucoup pardonné parce que tu as beaucoup aimé, » l'auteur n'aurait pas le courage de lui dire, en prenant une grosse voix : « Hors du mariage point de salut! » Mais ne voyez-vous pas que ce chapeau n'est point un chapeau ordinaire? C'est le couvre-chef du juge, qui, une fois couvert, ne connaît plus personne. M. Dumas tout seul n'est pas en jeu dans cette affaire. A cette crudité de vertu qui se marque en chaque parole, à cette rodomontade d'une pudeur qui prend des attitudes, on devine le rôle et la fonction. De même que le héros impersonnel de Barrière crie à tout venant : « Je ne suis plus Desgenais, je m'appelle la raison!.. Je ne m'appelle plus Desgenais, je m'appelle l'opinion, je m'appelle le monde; » de même ici, le dramaturge peut dire : « Je ne suis plus Dumas, je suis la loi sociale, » — et en effet il le dit : « La société et la famille n'interviennent et ne peuvent intervenir que cette fois-ci dans cette pièce; il faut qu'elles y aient toute l'autorité, toute la cruauté même qu'elles doivent avoir finalement en face de situations comme celles-ci. » Aussi, quand M. Sarcey et quelques autres, pour alléger la pièce et soulager le public, proposent de tailler dans le rôle de M. Duval et de presser l'acteur, M. Dumas les déboute avec l'aisance d'un pouvoir supérieur et fort de son désintéressement; ce n'est pas un écrivain qui défend sa prose, mais un magistrat qui maintient l'intégrité du droit écrit : « Ce n'est qu'à des déductions implacables, ce n'est qu'à d'irréfutables vérités que l'amour de Marguerite doit se rendre. Il n'y a pas à couper, et c'est comme Lafontaine le joue maintenant que le rôle doit être joué. »

Voilà qui est net : il ferait beau voir que, sous prétexte d'agrémens et pour épargner les paresseux de l'audience, on ménageât des éclaircies dans le texte juridique! M. Sarcey et les autres sont remouchés de la bonne manière : ce qui m'étonne, à vrai dire, c'est qu'ils aient fourré le nez là. Savent-ils si peu de quelle humeur est M. Dumas aujourd'hui? Ce morceau qu'ils attaquent, il était certain, par avance, qu'il serait le plus précieux au jugement du maître : au besoin, l'auteur du *Demi-Monde* et de *l'Ami des femmes*, de *la Visite de noces* et de *la Femme de Claude* ferait bon marché de tout le reste de sa première pièce; dites que dans le commencement de l'ouvrage, Armand est froid et ne se meut que par des ressorts, Marguerite ne paraît ni vraiment courtisane ni vraiment amoureuse; le manège scénique est gauche et forcé; le quatrième acte est paralytique et le cinquième est sec comme pendu... soit!

l'auteur accordera tout cela ; mais ne touchez pas au père Duval ! Duval père ou Dumas fils, c'est tout un ; c'est le représentant de la loi sociale. Cette bienheureuse scène du troisième acte se trouve là pour le rachat de tout le reste, qui, sans elle, serait un peu compromettant. Aux hommes de courte vue elle fait l'effet d'un pavé au milieu du drame, pavé utile, à vrai dire, et sur lequel pivote l'action, mais qui ne serait, à leur sens, rien davantage ; à M. Dumas, elle apparaît comme une pierre d'attente placée tout exprès pour que son édifice favori vînt s'y relier. Préoccupé de l'unité de son œuvre, il considère avec une partialité naturelle cette glorieuse amorce de morale : à peine sera-t-il permis d'insinuer, tout en reconnaissant qu'elle a rempli son office, qu'elle fût posée là naguère par un moraliste qui s'ignorait.

C'est que le fils de Dumas, par son coup d'essai, révéla de quels dons d'artiste il était doué. Il aimait la vie, et d'instinct, il savait la rendre ; il la sentait ; il l'exprimait pour le plaisir ; l'ayant exprimée, il la ressentait à nouveau : n'est-ce pas là tout l'artiste ? Cellini, conseillant un élève, lui dit simplement : « Tu dessineras tel os, il est très beau ; et puis tel autre, il est admirable. » Il ne prescrit pas de s'inquiéter si tel ou tel, mis en mouvement par un muscle, ne sera pas l'instrument d'un crime ou d'une bonne action ; l'élève n'en aura cure ; il sera ému par la beauté de la nature, il communiquera cette beauté à son œuvre, il recevra de l'œuvre une émotion nouvelle. Ainsi de l'auteur dramatique ; ainsi de M. Dumas lui-même, quand il fit *la Dame aux camélias*. Voulut-il, comme le croient encore des mères de famille et des collégiens, les unes maudissant les cabinets de lecture, les autres bouillonnant d'un trop-plein de générosité, voulut-il déifier la courtisane ? Assurément non. A la dernière page du roman, il avait écrit en toutes lettres que Marguerite Gautier est une exception ; à la première ou peu s'en faut, avant des peintures d'amour qui pouvaient égarer les innocens, il avait mis le tableau de l'exhumation comme un sévère *memento quia pulvis es ;* pas plus que le roman, la pièce n'était hardie contre l'opinion et la loi. Était-elle, au contraire, un exercice de morale en action ? Parce qu'on y voyait, comme dans *Manon Lescaut*, « un exemple terrible de la force des passions, » devait-elle, comme ce petit ouvrage au gré de son auteur, — les auteurs ont de ces chimères ! — « servir à l'instruction des mœurs ? » Parce que le bonheur de Marguerite périssait au troisième acte et parce qu'elle-même expirait au dénoûment, était-ce une démonstration édifiante du peu de cas qu'il faut faire de ce genre d'amours ? Mais l'amour de Marguerite, pour être malheureux, n'est pas méprisable ; il n'est brisé, d'ailleurs, que par le sacrifice qu'il fait de lui-même ; d'autre part, tous les Armands de la salle peuvent espérer une Marguerite qui ne soit pas poitrinaire ; enfin, sans accident, la liaison du héros et de l'héroïne dût-elle finir de façon piteuse, après un certain nombre d'années, par la mésintelligence et la mésestime,

par la lassitude de l'homme et la décrépitude de la femme, c'est bien quelque chose, pour le commun des mortels, que ce nombre d'années; c'est quelque chose qu'une félicité dont on prévoit la fin; — même pour beaucoup, cette fin prévue est ce qui les rassure : — ainsi *la Dame aux camélias* ne détournera personne des courtisanes. Si ce n'est pas un plaidoyer pour elles, c'est encore moins un réquisitoire contre; dans l'un et l'autre cas, l'œuvre eût été froide, inanimée comme *les Filles de marbre*, qui portent la peine d'un parti-pris d'origine : elle est, à l'opposé, toute chaude et frissonnante de vie.

L'auteur, ici, ne s'est fait ni avocat ni ministère public; il n'est qu'artiste, et c'est tant mieux. Est-ce à dire qu'il soit impassible et le demeure? Au contraire. La vie ne coulerait pas de son pinceau s'il n'était épris de son modèle, et, à mesure que sa créature naît sur la toile, il frémit de sympathie pour elle. Cette sympathie se communique à nos âmes; chaque sentiment de l'héroïne retentit à la fois chez le poète et chez nous : lui et nous, qui ne formons qu'un système sensible, aimons avec elle, souffrons avec elle; si nous nous détachons d'elle par la conscience, ce n'est pas au point de la juger, de la condamner ni de l'absoudre; ce n'est pas pour faire acte de raison et de volonté à son détriment ni à son profit; c'est pour la prendre en amitié, pour la prendre en pitié. Vainement aujourd'hui M. Dumas déclare que « le père Duval, » dans son discours, « parle, non-seulement à Marguerite, mais au public qu'il représente et qui doit être impitoyable. » Le père Duval représente le monde, la société, le préjugé, la loi, d'accord; mais le public, non pas; non plus que l'auteur, tel qu'il était alors qu'il fit l'ouvrage. Nous en appelons de ce témoignage sur nous à nous-mêmes et de M. Dumas épistolaire à M. Dumas dramaturge. Nous, public, sommes pitoyable et l'auteur est notre complice.

L'atrocité de ce chapeau remis sur la tête nous incommode, nous gêne, et bientôt nous met en colère. Cette délicatesse est-elle récente? Faut-il croire que la grossièreté du procédé nous choque parce qu'elle paraît aujourd'hui peu vraisemblable ou serait vite réprimée, parce que les mœurs depuis trente ans se sont adoucies, parce que les courtisanes, au moins de haut prix et de haut rang, sont traitées de façon plus courtoise et qu'une Marguerite Gautier aurait tôt fait de jeter le chapeau par la fenêtre et l'homme à la porte? — Ainsi, lors d'une récente reprise de *Demi-Monde*, les façons d'Olivier de Jalin, traitant Suzanne d'Ange et même ces femmes du monde, Mmes de Vernières et de Santis, en *outlaws*, nous avaient causé quelque malaise. Aussi bien, M. Weiss, en 1858, témoignait déjà d'un malaise pareil; et, pour ce qui est d'un salut donné et refusé, on connaît la réplique d'une contemporaine de Marguerite, ou plutôt d'une devancière, au moraliste improvisé qu'elle avait décoiffé par force : comme il lui demandait, en manière de défi

et d'injure : « Madame, avez-vous un amant ? — Non, fit-elle, j'en ai deux : M. X.., qui tire le pistolet, et M. Z... qui tire l'épée ! » — Mais ce n'est point ici une question d'usage et de convenance : quand même il eût été de bon ton vers 1845 (date supposée de l'action) ou vers 1852 (date de la première représentation), ou l'hiver dernier, de se couvrir en présence d'une courtisane; quand même c'eût été une preuve d'excellente éducation et de courageuse vertu, ce jeu de scène récent, — Mme Doche, qui créa le rôle de Marguerite, ne s'en souvient pas, et l'édition du *Théâtre complet* de M. Dumas (1868) n'en porte aucune trace, — ce jeu de scène nous fâcherait encore et il eût fâché nos aînés. Pourquoi ? Parce que Marguerite Gautier, pour le public, n'est pas « une courtisane » rangée dans sa classe et associée à des milliers d'autres, mais une femme et une certaine femme. De même pour l'auteur, alors qu'il l'imagina; il ne voyait pas sa qualité sociale, mais sa personne humaine; il n'était pas censeur, mais artiste. A prouver comment il sentait, si le texte même de l'ouvrage ne suffisait pas et si l'on citait, en retour de telle ou telle parole qui nous est favorable, telle ou telle autre qui serait contraire, il faudrait dire que c'est l'air qui fait la chanson et que, plus même que les notes, c'est le timbre et l'intonation qui font le sens : l'un et l'autre ici sont vibrans de sympathie et de pitié. M. Dumas, aujourd'hui, doit-il renier ce trop d'humanité ? Parce qu'il s'est fait ermite, doit-il regretter d'avoir été trop bon diable ? Il me paraît que non, même dans l'intérêt de sa doctrine; si ce premier drame, en effet, renferme une moelle de morale, il faut qu'il nous attire pour que cette moelle nous profite; s'il nous attire, comme on l'a bien vu cet hiver, c'est qu'il n'est pas encore tout sec ni pourri : et pourquoi ne l'est-il pas, sinon parce que le poète, frémissant du plaisir de voir la nature et de l'exprimer, a fait part à son œuvre de sa substance et de sa sève ?

Mais M. Dumas fils n'était pas seulement artiste et ne pouvait borner là son rôle; il était né pour être moraliste ou du moins censeur, et se connut bientôt. Observer la vie pour l'imiter ne devait pas longtemps lui suffire : au lieu de regarder devant lui, à hauteur d'homme, pour jouir du spectacle des passions, il se mit au-dessus de l'humanité pour voir jusqu'à leurs conséquences; il aperçut, non plus leur origine dans les personnes, mais leurs contrecoups, dont les personnes voisines reçoivent dommage et dont l'ordre social est ébranlé. Il n'examina plus si la fleur est plus ou moins belle, mais si ses propriétés en pharmacie sont nuisibles ou salutaires. Aussi bien il estima que tous les auteurs dramatiques depuis Eschyle jusqu'à lui, sans oublier Shakspeare ni Racine ni Molière, et particulièrement les écrivains de la première moitié de ce siècle, à commencer par son père, avaient poussé aussi avant qu'il est possible l'étude et la description des maladies

de l'âme; il pensa modestement que le travail de ses précurseurs était parfait et que ce serait perdre son temps que d'y vouloir rien ajouter. Pourtant ce labeur séculaire devait-il être inutile? Point! Les maladies connues, restait à trouver les remèdes. C'était la tâche de l'avenir. Mais en attendant de détruire ces maladies dans leur germe,— entreprise délicate, insidieuse et peut-être chimérique, qui serait celle d'une philosophie patiente ou d'une religion,—il était urgent et possible d'en corriger les effets publics; ce serait la fonction d'une chirurgie des mœurs qui décréterait la santé civique par le fer et par le feu. M. Dumas fut le chirurgien. Dès lors, il ne regarda plus les personnes, mais leur qualité sociale : ainsi font nécessairement les mandataires de la société, chargés de l'administrer pour le bien général, sans respect minutieux des individus, et de maintenir l'ordre visible par l'application de règlemens certains. Peuvent-ils pénétrer dans les âmes? Assurément non; ils en sont dispensés : ils traitent chacun selon l'étiquette qu'il porte. S'il y a des Madeleines à Saint-Lazare, Dieu les reconnaîtra et les fera passer à sa droite; s'il y a des Pharisiennes parmi les prétendues honnêtes femmes, Dieu les précipitera par la gauche; mais la police des mœurs n'est pas tenue de faire ce triage; un discernement plus grossier lui suffit, elle classe d'après les papiers. Les filles, oui ou non, exercent-elles des ravages à Paris? Oui. Marguerite Gautier est-elle une fille? Oui encore. — Mais ce n'est pas une fille ordinaire, c'est une créature sincère, amoureuse et douloureuse, qui vaut mieux que bien des vierges sages après avoir valu plus que toutes les vierges folles; si ce n'est pas une sainte, c'est une martyre, et son sacrifice... — Trêve de fariboles! C'est une fille! Libre aux connaisseurs d'âmes de la canoniser plus tard. Vous donnez à votre enfant sainte Madeleine pour patronne; mais, de son vivant, à moins d'être un débauché ou un Dieu, vous ne l'auriez pas reçue à votre table. Vous seriez peut-être allé dîner chez elle, mais c'est tout; et, supposé que vous fussiez juge, le jour où elle aurait comparu devant vous, vous auriez dépouillé votre indulgence d'homme pour lui parler avec la rigueur du magistrat... Place à M. Dumas! Le voici qui monte au tribunal! — Et M. Dumas, qui, en 1852, était amoureux de Marguerite Gautier avec Armand et la prenait en pitié avec tout le public; M. Dumas, qui, sans l'adorer comme son père avait adoré la divine Fernande, l'accompagnait d'un murmure d'admiration et de tendresse; M. Dumas, qui la traitait en grande dame, sinon de l'ordre social, au moins de l'ordre de l'élégance et du sentiment; M. Dumas, aujourd'hui, du haut de son siège de censeur, couvert de sa toque, l'interpelle : « Fille Gautier, levez-vous! » Plus de complaisance humaine, plus même de charité chrétienne : sur la plainte d'un critique, M. Dumas ordonne que désormais,

en fermant les yeux de la fille Gautier, on ne prononcera plus la parole évangélique, épigraphe naturelle de son histoire : — l'administration de Saint-Lazare refuse à ce lit de mort un crucifix !

A faire cette dure police, il faut convenir que M. Dumas, dès 1849 (année où la pièce fut écrite) ou même dès 1848 (année du roman), montrait quelques dispositions. La crudité de certains mots, sous sa plume, était une cruauté première qui annonçait comme prochaine celle de son jugement. Lorsqu'il écrivait, après l'inventaire d'un cabinet de toilette : « Je regardais toutes ces choses, dont chacune me représentait une prostitution de la pauvre fille, » si l'épithète de « pauvre » indiquait son sentiment de l'heure présente, « prostitution » marquait assez qu'il ne serait pas longtemps dupe de sa pitié. Mais surtout ce personnage du père Duval, sans avoir l'importance qu'il lui a prêtée depuis, trahissait déjà son penchant à faire intervenir la morale publique dans les drames de la vie privée.

Sans doute, à la rigueur, le père Duval peut se justifier comme caractère de comédie. M. Dumas, dans sa récente lettre, a indiqué un des traits de cette justification possible : « Cet homme de province ne voit pas de différence entre Marguerite Gautier et la dernière fille des rues. » On ajouterait, avec une apparence de raison, que ce bourgeois, — vertueux selon le monde et jusqu'où le monde l'exige, — furieux quand il croit que son fils se ruine pour une maîtresse, et subitement radouci quand il apprend qu'elle ne lui coûte rien, — usant tour à tour de l'invective, de l'attendrissement et peut-être de la ruse pour décider cette femme à se sacrifier, — lui contant l'histoire sentimentale du mariage compromis de sa fille pour émouvoir sa bonté ou sa bêtise, — la condamnant comme le rebut des honnêtes gens, et faisant appel à son honnêteté pour lui persuader de s'exécuter elle-même, — on ajouterait que ce père de famille, receveur-général vers le milieu du siècle, est un Géronte assez vraisemblable. Il me paraît pourtant que ce serait le mal prendre que le considérer ainsi.

Le père Duval n'est pas un homme qui par l'expression de ses sentimens éveille des sentimens chez autrui; il est le premier en date des personnages d'un répertoire qui ne sera que dialectique animée; il est le représentant de la nécessité sociale; il n'est mû que par la logique et ne frappe que par elle. Déjà, dans le roman, il ne se borne pas, — comme fera tout à l'heure, à la scène, dans *la Vie de bohème*, l'oncle Durandin parlant à Mimi, comme avait fait sans doute le père de Frédéric parlant à Bernerette, — il ne se borne pas aux ressources naturelles et personnelles, il ne dit pas seulement ce qui doit sortir de son âme pour s'adresser à cette âme qui l'écoute; il emploie les raisons de la raison plus que celles du cœur, et les raisons générales plus que les particulières. Un autre, à sa place, pourrait prononcer le même discours, et pour d'autres oreilles; et la preuve en est que, dans la

pièce, écrite l'année d'après, ce discours se continue et s'augmente d'un discours prêté dans le livre à Prudence, écouté par Armand. Oui, dans le livre, ce n'est pas le père de famille, mais l'entremetteuse, qui prononce ces graves paroles : « Ou vous seriez un homme ordinaire, alors lui jetant son passé à la face, etc.. ; ou vous seriez un honnête homme, et vous croyant forcé de la garder auprès de vous, vous vous livreriez vous-même à un malheur inévitable, car cette liaison, excusable chez le jeune homme, ne l'est pas chez l'homme mûr. Elle devient un obstacle à tout, elle ne permet ni la famille, ni l'ambition, ces secondes et dernières amours de l'homme... » Le père Duval, dans la comédie, peut reprendre à peu près cette dissertation et dire : « Ou il sera un homme ordinaire, etc.., ou il sera un honnête homme, et vous épousera, ou tout au moins vous gardera auprès de lui. Cette liaison ou ce mariage, qui n'aura eu ni la chasteté pour base, ni la religion pour appui, ni la famille pour résultat, cette chose excusable peut-être chez le jeune homme, le sera-t-elle chez l'homme mûr? Quelle ambition lui sera permise?.. » Il peut ratiociner dans ce goût; il peut s'écrier même : « Qui vous dit que les premières rides de votre front ne détacheront pas le voile de ses yeux? » Mais, de vrai, quelque tour qu'ils prennent, ce n'est ni le père Duval ni Prudence qui déroulent ces argumens; ce n'est ni pour Marguerite ni pour Armand que cette chaîne se développe; c'est l'auteur qui parle, et pour nous : « Nous ne faisons que de la logique, » pourrait dire le personnage en scène, comme dit Jacques Vignot, et avec autant de raison. « Ce n'est qu'à des déductions implacables, ce n'est qu'à d'irréfutables vérités que l'amour de Marguerite doit se rendre, » écrit aujourd'hui M. Dumas. Tout de bon, dans la nature, l'amour se rend-il à des déductions et sait-il ce que c'est que l'irréfutable? Il habite une sphère, et la logique une autre : à marcher contre lui, la logique risquerait de marcher éternellement. Pourtant, nous voyons que Marguerite est vaincue, selon l'annonce de l'auteur : comment et pourquoi, sinon parce que l'auteur, héraut de la loi sociale, le veut ainsi? La défaite de Marguerite est symbolique. Qu'est-ce que le droit de l'amour et du repentir? Chimères! Il faut que le droit positif soit victorieux. Même, cette fable singulière du mariage de la sœur d'Armand, qui, prise à la lettre, prêtait à rire, interprétée selon l'esprit acquiert une valeur nouvelle : il convenait, pour M. Dumas, qu'une vierge servît à l'extermination de la courtisane : l'une figure le principe d'ordre, et l'autre de désordre; la prédominance de l'un sur l'autre n'est-elle pas nécessaire?

Mais cette nécessité sociale qui n'est pas nouvelle, ou plutôt qui ne l'était pas en 1848 et en 1852, il est, pour les écrivains, plusieurs manières de la constater. Cette nécessité sociale qui proscrit l'adultère, l'auteur d'*Indiana* aussi, en 1832, la constatait, mais pour pro-

tester contre elle au nom de la passion; cette nécessité sociale qui écrase la courtisane, l'auteur de *Fernande*, vers 1845, la constatait, mais pour la déplorer au nom de l'équité : l'auteur de la *Dame aux camélias* la constate en pleurant sur sa victime, et, sinon par les paroles, au moins par le ton de son récit, il nous invite à mêler nos larmes aux siennes. Qu'il nous pardonne aujourd'hui d'avoir recueilli ces gouttes précieuses, tombées naturellement de ses yeux : c'étaient les premières et les dernières. Deux ans à peine s'étaient écoulés qu'il faisait représenter *Diane de Lys :* déjà il était sec; non pas féroce, comme il fut plus tard, mais sec, impartial et même indifférent entre la nécessité sociale et la passion. La première de ces puissances a le dessus sur l'autre : l'écrivain, comme un scribe, enregistre froidement le fait.

Diane aime vraiment Paul; par lui et pour lui, elle échappe à cette galanterie qui guette, dans la haute société contemporaine, la femme délaissée par son mari; il la sauve de ces hontes frivoles, — avec quelle grâce, avec quelle décence, avec quelle dignité sans pédantisme, il faut le voir dans cette charmante scène qui termine le deuxième acte; il l'aime vraiment, lui aussi, — avec quelle ardeur sincère, on peut en juger dans le troisième acte et dans le quatrième. Chacun d'eux a donné sa vie à l'autre, et, autant que nous pouvons le prévoir, ne la reprendra pas; chacun s'est livré, sans arrière-pensée, l'une avec étourderie, l'autre avec gravité, mais tous les deux avec une générosité pareille. Cependant le mari intervient; quels sont ses droits? Ceux d'un mari, parbleu! Sa qualité sociale suffit; elle prévaut contre celle de Paul, qui n'est qu'un amant. Le comte de Lys a négligé sa femme; il ne laisse qu'à peine entrevoir un caractère d'homme : qu'importe? Il est le mari, cela répond à tout. L'acte de mariage en main, il entre dans le drame. Pour se faire suivre de Diane, quels moyens emploiera-t-il? Elle-même l'interroge; lui-même répond: « Tous ceux que la loi met en mon pouvoir. » Un peu plus loin, il argumente contre elle (encore la logique!) Il lui dit posément : « Notre mariage n'a pas été l'élan simultané de deux sympathies l'une vers l'autre. » Il discute sur son cas ainsi qu'un docteur : « Quel usage ferez-vous de votre liberté? Vous en ferez à l'instant même un esclavage au profit d'une autre personne, etc. » Plus loin encore, devant sa femme et l'amant de sa femme, surpris en flagrant délit de fuite et de rapt, il établit nettement quelle est sa situation légale; il leur donne une consultation comme un juriste pourrait le faire; il oppose à Paul cet avis, comme ferait un conseil étranger dans son cabinet : « Monsieur, il est possible que la société soit mal faite, que vous ayez intérêt à réparer ses erreurs, qu'on ait eu tort de nous marier, madame et moi; mais ce dont je suis sûr, c'est que je suis le mari de madame... Je vous donne ma parole d'honneur

que, si jamais je vous retrouve avec madame dans les conditions où je viens de vous trouver, j'use du droit que la loi m'accorde et je vous tue! » Et à la fin, il fait comme il a dit; content de cette sommation préalable et sans ajouter un mot, il tue Paul dans la coulisse d'un coup de pistolet qui sonne sec; puis il rentre en scène et dit avec calme : « Oui, messieurs, cet homme était l'amant de ma femme; je me suis fait justice, je l'ai tué. »

Là-dessus la toile baisse; l'auteur, sans commentaire, comme le secrétaire d'un commissaire de police, dresse procès-verbal. Quand il voyait Marguerite Gautier, la courtisane, repoussée de l'amour et du bonheur vers le désespoir et vers la mort, il nous contait ce qu'il voyait, sans diminuer la victoire de la loi sociale, mais en murmurant à demi-voix : « C'est dommage! » Il voit ici mourir l'amant, frappé par le mari au nom de cette loi : il constate le décès et ne souffle mot. L'amant a succombé : est-ce bien fait pour lui? Est-ce mal fait? C'est ainsi. Le comte de Lys n'a pas été poussé au meurtre par sa jalousie et son amour comme Othello; il s'est institué froidement l'exécuteur des volontés du code : pourquoi l'auteur serait-il moins froid? Sans doute, il y aurait duperie à s'échauffer pour le personnage et mauvaise grâce à s'échauffer contre : M. Dumas s'abstient.

Ainsi *Diane de Lys*, cette seconde œuvre du dramaturge, est posée en équilibre entre le respect de la nécessité sociale et celui de la passion : équilibre instable où l'écrivain ne pouvait se maintenir, qui fait pour les amateurs la valeur singulière de l'ouvrage et qui déconcerte le public! *Diane de Lys*, à nos yeux, est l'exemplaire unique d'un procédé où l'artiste et le moraliste conspirent : voilà son prix. Par les mêmes raisons, elle inquiète le spectateur et le déroute. M. N.., dans son fauteuil, et Mme ***, dans sa loge, se doutent vaguement qu'ils assistent à une expérience curieuse et menée, en quelques passages, avec une netteté magistrale; mais quelle fin ils doivent souhaiter à cette expérience, et, quand la fin en est connue, ce que l'auteur en ressent et ce qu'il les invite à en ressentir, ils n'en savent trop rien, et de cette incertitude ils lui tiennent rigueur. Si *Diane de Lys*, cet hiver, n'a pas eu la même fortune que *la Dame aux camélias*, ce n'est pas seulement parce que la débutante, Mlle Brandès, si naturelle et si brave qu'elle fût, n'avait pas le génie élégiaque et pathétique de Mme Sarah Bernhardt; c'est parce que le public n'entend pas qu'on l'intéresse à des personnes humaines pour les sacrifier ensuite en raison de leur qualité sociale : à ce jeu, il se demande si l'auteur ne se moque pas de lui. En retour, cependant, il se moque de ces qualités sociales dont l'auteur paraît entêté : ce qui l'émeut encore dans ce document de caractère mixte et met d'abord sa sympathie en branle, c'est la vie communiquée aux personnages avant qu'on les immole; en un mot, c'est la passion.

Mais le moraliste, en M. Dumas, ne devait pas se laisser faire sa part. Ce n'était pas assez, après avoir permis que la Dame aux camélias mourût, d'avoir tué Paul Aubry; après avoir une fois mené le deuil de la passion vaincue en duel par la société, ce n'était pas assez de l'avoir, une autre fois, abandonnée sur place; après avoir pleuré la victime, de l'avoir regardée d'un œil sec : il fallait la déshonorer. Le censeur ne pouvait à moins de frais être quitte de sa tâche. Après avoir constaté à regret le triomphe de la nécessité, après l'avoir constaté sans commentaire, il fallait le justifier. Nécessité douloureuse, nécessité sans épithète, nécessité adorable et bonne, à qui des autels doivent se dresser, voilà les trois déesses que M. Dumas devait honorer chacune à son tour, et la dernière n'a pas reçu le moins souvent ses hommages. A Marguerite Gautier devait succéder Suzanne d'Ange; à Diane de Lys, la comtesse de Terremonde et la femme de Claude. La passion, chez celles-ci, n'est plus malheureuse, elle est mauvaise; elle n'est plus destinée seulement à l'infortune, mais à la honte; elle ne condamne plus seulement les êtres à qui elle s'attache, mais elle les condamne avec justice. *L'Ami des femmes* et la *Visite de noces* donnent la formule de l'amour adultère : — ô Antony, n'écoute pas! — Ce n'est plus seulement un breuvage mortel, mais un breuvage dégoûtant; un poison tiré des fleurs, mais un élixir de boue. Quiconque y trempe ses lèvres est marqué désormais, non plus d'une brûlure, mais d'une lèpre; il porte sa qualité sociale gravée sur le visage, et qui abolit aussitôt ce qu'il pouvait avoir de personne humaine: amant ou maîtresse, ce n'est plus un homme ni une femme, mais un objet de scandale désigné par le censeur pour être retranché de la société; — voilà le régime établi dans ce théâtre de la Loi!

Cependant quel est cet homme qui tombe transpercé d'un coup d'épée? C'est le duc de Septmonts, un mari : sa mort ensanglante la dernière pièce de M. Dumas, ou du moins l'avant-dernière, celle où, de son aveu même, il a mis les enseignemens suprêmes de sa philosophie et son testament de moraliste. Par une belle imprudence, après avoir bâti son monument, il a essayé d'y ajouter un étage : *la Dame aux camélias* était l'entresol; *l'Étrangère* porte le faîte; si l'écrivain, dans quelqu'une de ses œuvres, a touché des vérités plus hautes qu'à l'ordinaire, c'est apparemment ici. Le duc de Septmonts, un mari, expire sous l'épée de Clarkson, et Clarkson ne le tue guère que par procuration de l'amant, ou, parlons mieux, de l'auteur. Si le père Duval, si le comte de Lys est un *deus ex machina* suscité par le dramaturge, si le comte de Terremonde et Claude, si Olivier de Jalin, Ryons et Lebonnard sont ses instrumens, à plus forte raison Clarkson : le drame, ici, est purement sympathique, et les intentions de l'écrivain ne sont pas douteuses. Il sauve l'amant et tue le mari; — que dis-je? Il envoie l'un en possession de l'héritage de l'autre, — comme s'il se trom-

pait sur leurs qualités sociales, comme si un mauvais plaisant avait changé les étiquettes, mis celle-ci à la place de celle-là, fait conduire le duc dans la cellule des amans condamnés à mort, et Gérard dans le préau glorieux des maris. Quel est donc ce scandale ?

C'est que M. Dumas, — après avoir rangé les individus sous les nécessités de la loi humaine, sans examiner si ces nécessités étaient iniques ou équitables, — après avoir proclamé qu'il faut obéir au droit positif parce qu'il est, sans se donner la peine, même quand le droit naturel était du même côté, de constater ce renfort, — M. Dumas s'est avisé à la fin que, pour que ce régime ne fût pas épouvantable, il fallait d'abord mettre la loi humaine en perpétuel accord et parfaite harmonie avec la loi morale, et le droit positif avec le droit naturel. Après avoir observé dans le domaine des faits les combats de l'ordre et du désordre, après avoir vu tant de fois la scandaleuse résistance de celui-ci et le triste avantage de celui-là, il s'est élevé à la contemplation des luttes invisibles du bien et du mal, il a vu que le mal était quelquefois du côté de l'ordre, et, pour se consoler, il a voulu croire au triomphe définitif du bien. Moraliste, cette fois, et non plus censeur, mystique et pris d'optimisme autant qu'il était jusque-là désespérément attaché à la terre, il est revenu, par ce détour, au respect des personnes. Voulant exposer sur la scène le duel des puissances morales qui, selon lui, se disputent le monde, il a choisi pour incarner le mal, — dans ce pays où le mariage est indissoluble, — un mari, pour incarner le bien un amant. Il a repris la fable de *Diane de Lys;* mais, pour un dénoûment contraire, il a rétabli le caractère du mari tel qu'il était dans le roman (je parle du roman de *la Dame aux perles : Diane de Lys*, roman, n'a guère fourni à la pièce, après le titre, que la mise en scène du premier acte). Ce personnage, qu'il avait purifié naguère tout exprès pour rendre supportable sa victoire, il l'a restitué dans son abjection, et tel sans doute que la nature le lui avait offert ; il l'a sacrifié à l'amant. Il ne l'a pas sacrifié seulement, comme son père avait fait dans *Madame de Chamblay*, pour satisfaire le spectateur : il a marqué avec force le caractère providentiel de cette fin. Il n'a pas vu dans les deux adversaires un amant et un mari, mais deux hommes, l'un meilleur que l'autre : il a voulu que le meilleur l'emportât.

Cette justice distributive n'a pas déplu au public : voyez plutôt sa joie tout au long de cette amusante scène du cinquième acte, entre Septmonts et Clarkson, renouvelée avec un art si curieux, avec un tour de main si magistral, du cinquième acte de *Madame de Chamblay*, et jouée en perfection par MM. Coquelin et Febvre. Sans doute, cette joie serait plus complète encore si l'auteur, au lieu de revenir par le chemin que j'ai dit à l'observation des personnes, s'y était tenu dès l'abord, en toute simplicité d'artiste. Exempt du souci desséchant de la symbolique, il eût mis plus d'humanité dans ces hommes dont

il ne veut pas voir la qualité sociale, mais le caractère. L'un d'eux, il est vrai, tel quel, est terriblement bien partagé : c'est le duc de Septmonts. Ce damnable héros est l'un des plus vivans, des plus minutieusement et des plus profondément vrais, des plus brillamment neufs du théâtre moderne. Aussi, quand, au quatrième acte, il rencontre sa femme, animée, elle aussi, d'une parcelle de feu moral, quelle lancée dramatique des personnages! Comme la scène, en sa violence, éclate de véritables beautés! Mlle Bartet et M. Coquelin y sont excellens, mais comme le texte les porte! C'est par ce qu'elle renferme d'humain et par son équité finale que *l'Étrangère* touche le spectateur : le reste, à parler franc, n'importe guère, sinon aux abstracteurs de quintessence; l'apocalypse négrophile et démoniaque du troisième acte abasourdit l'auditoire sans l'attacher, — et ce n'est pas seulement parce que Mlle Pierson joue en comédienne raisonnable un rôle que Mme Sarah Bernhardt déclamait en tragédienne fantastique.

C'est l'humain et l'équitable de ce dernier ouvrage, il faut le répéter encore, c'est l'équitable et l'humain qui nous plaît : alors, à quoi bon, par ce progrès que nous avons tenté de suivre et avant d'en revenir à ce point, avoir imaginé tout un théâtre qui se vante d'être inhumain et ne s'inquiète pas s'il est inique? L'auteur, dans cet épilogue de son œuvre, accuse « la morale cruelle des hommes, qui n'a pas cru devoir rechercher les causes et n'a tenu compte que des effets; » n'est-ce pas justement à cette morale qu'au prix de son plus grand labeur et de ses plus nombreuses veilles, il a élevé un monument?.. A quoi bon?

La réponse est lisible entre toutes les lignes de cette brève étude : artiste et moraliste, M. Dumas a laissé se combiner en lui ces dons opposés selon des formules diverses; aux différentes époques de ce génie complexe, qui est le sien, il est resté dramaturge; il a édifié ainsi un assemblage de drames, le plus original qui soit dans notre siècle, et peut-être sans analogue dans aucun autre; il y a dépensé plus de forces que personne des contemporains ne pouvait faire. Son œuvre entière durera comme un objet de curiosité pour la critique; une partie seulement peut-être, dans l'avenir, intéressera le public, qui se détournera du reste, — et pourquoi? Parce que la vieille humanité, qui rajeunit à chaque génération comme la terre à chaque printemps, répète à M. Dumas ce que dit au fâcheux Taupin la grisette Aurore : « Si vous n'aimez plus l'amour, n'en dégoûtez pas les autres! »

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

Tandis que s'achevait par un dernier scrutin ce vaste et paisible mouvement d'élections qui vient de renouveler toutes les municipalités de France depuis Paris jusqu'au plus humble village, un événement heureux et presque inattendu s'est accompli à l'autre bout du monde. La paix est faite avec la Chine, ou du moins, puisqu'il n'y avait pas de rupture déclarée, ce qui aurait pu conduire à la guerre a disparu. Il y a trois jours à peine, à Tien-tsin, — le télégraphe nous a porté la nouvelle de l'extrémité de l'univers, — un de nos brillans et intelligens officiers de marine, M. le commandant Fournier, muni des pouvoirs de la France, a signé avec le vice-roi de Petcheli, plénipotentiaire de l'empereur de Chine, un traité qui éclaircit l'énigme jusqu'ici indéchiffrable des rapports des deux pays. La négociation, longtemps fuyante et insaisissable, a été conduite au dernier moment sans bruit, avec autant de décision que de discrétion : il en est résulté cet acte de Tien-tsin, — traité ou convention préliminaire, — qui remet pour le moment un peu d'ordre et de jour dans nos affaires de cet Orient lointain. Le protectorat de la France, dans ces contrées de l'Annam et du Tonkin, est reconnu par la Chine, qui rappelle toutes ses garnisons. Les frontières sont à peu près indiquées et seront respectées des deux parts. Les positions de sûreté nous sont acquises ; des conditions privilégiées de trafic dans les provinces chinoises du sud sont spéci-

fiées sommairement et seront précisées par un traité de commerce. Des plénipotentiaires vont être nommés pour faire de ce premier acte une œuvre définitive. La paix a ici l'avantage d'être faite avant la guerre, et si le gouvernement français a eu le bon esprit de se décider au moment voulu, sans insister sur une indemnité qui aurait pu tout compliquer, cette victoire pacifique, cette solution de nos obscurs différends avec la Chine a été préparée, on n'en peut douter, par les succès de nos soldats sur le Fleuve-Rouge, par une action militaire habilement conduite.

Est-ce là cependant la fin de ces affaires du Tonkin, de cette campagne qui a été un moment un objet de vive préoccupation, une sorte d'obsession pour l'opinion? Ce n'est point sans doute la fin. On aura sûrement à maintenir encore un corps d'occupation suffisant pour compléter la conquête ou la pacification du pays. On a entrepris une œuvre laborieuse et complexe de colonisation qui exigera pendant longtemps une vigilance active, une administration éclairée, surtout de l'esprit de suite. Les préliminaires de Tien-tsin qui viennent d'être signés ont du moins le mérite de simplifier et de dégager la question, de réduire les bandes du Fleuve-Rouge à leurs propres forces, d'en finir avec cette menace perpétuelle d'une guerre lointaine avec la Chine. Cette guerre possible, qui n'était peut-être qu'un fantôme, qui pouvait aussi, après tout, devenir une embarrassante réalité, pesait sur l'opinion de tout le poids de l'inconnu; elle disparaît par cette dernière négociation, qui rend à la France une certaine liberté. C'est maintenant au gouvernement d'achever ce qu'il a commencé en s'éclairant des expériences péniblement instructives qu'il a déjà faites, en évitant les fautes qui ont été commises dans toutes ces affaires lointaines où l'on s'est jeté d'abord un peu à l'aventure. Le ministère a repris dans la politique extérieure quelques avantages de position que nous ne contestons pas; il est peut-être, à l'heure qu'il est, dans des conditions moins compromises, moins affaiblies qu'il y a quelques mois. C'est à lui de s'étudier à se créer une certaine autorité par une diplomatie prudemment conduite, et il le pourra toujours d'autant mieux qu'il s'appuiera sur une politique intérieure plus juste, plus mesurée, plus conforme aux vrais sentimens et aux vrais intérêts de la France. Le malheur ou l'erreur est toujours de croire qu'on peut obtenir des résultats sérieux, durables en diplomatie, ou avoir des finances, ou reconstituer une armée, ou refaire un enseignement, avec une politique intérieure qui ne serait qu'une perpétuelle concession aux fantaisies, aux passions révolutionnaires sous une couleur républicaine.

Lorsque M. le président du conseil s'arrêtait, il y a quelques semaines, à Périgueux, pour prononcer un discours qui a eu quelque retentissement, il émettait un certain nombre de jugemens, un certain nombre de pronostics sur ces élections municipales qui allaient s'ac-

complir, qui apparaissent aujourd'hui comme la manifestation la plus récente, la plus directe des vœux et des instincts du pays. Ces élections, paisiblement accomplies, ont-elles répondu entièrement aux prévisions de M. le président du conseil et de ses amis, qui se plaisaient à annoncer d'avance qu'elles seraient universellement républicaines? Elles sont, en majorité, républicaines, si l'on veut; elles ne sont pas une réaction décidée, emportée contre la république. Elles n'attestent pas un courant d'opinion brusquement et violemment déplacé. Il y a cependant deux faits à observer. Dans les plus grandes villes, à Paris naturellement, avant tout, le radicalisme le plus tranché a l'avantage, et on ne peut certes pas dire que ce résultat soit des plus favorables à la république. D'un autre côté, dans bien des départemens, dans les campagnes, les conservateurs ont de nombreuses, de significatives victoires, et là même où les partis extrêmes ont triomphé, ils ont réussi à se faire une place à côté des radicaux dans les nouveaux conseils. A Marseille, à Toulouse, ils avaient cessé depuis longtemps d'être représentés, ils sont représentés maintenant après les élections du 4 et du 11 mai, et jusque dans certains quartiers de Paris où ils n'ont pas eu le dernier mot du scrutin, ils ont serré de près leurs concurrens plus heureux. Dans des villes comme Versailles, Orléans, Chartres, Dunkerque, Hazebrouck, Boulogne-sur-Mer, Nantes, Castres, Muret, Belfort, Rodez, au nord et au midi, à l'est et à l'ouest, ils ont eu des succès, tantôt complets, tantôt relatifs; dans une multitude de communes et de cantons ruraux, la majorité s'est entièrement déplacée ou les conseils restent partagés, et, sur bien des points, des sénateurs, des députés républicains ont eu beau essayer d'exercer leur influence, ils ont subi des défaites personnelles assez cuisantes. Les conservateurs n'ont pas reconquis la majorité dans l'ensemble du pays, nous le voulons bien; mais ils sont rentrés dans la lutte, ils se sont montrés résolus à la résistance. Ils ont eu des candidats dans toutes les régions de la France, même à Paris, et là où ils n'ont pas eu la majorité, ils représentent une minorité sérieuse. Sous une forme ou sous l'autre, ils ont repris position; ils ont regagné du terrain presque partout, et c'est là justement le phénomène caractéristique de ces derniers scrutins ouverts dans la France entière pour le renouvellement des assemblées municipales. C'est ce qui fait de ces élections du 4 mai et du 11 mai, sinon une menace immédiate, du moins un avertissement assez grave pour les maîtres du jour, pour les politiques républicains qui, depuis quelques années, se sont cru le droit d'abuser de leur domination, qui peuvent s'apercevoir aujourd'hui qu'à force de violenter les intérêts et les instincts, on finit par raviver dans les populations un certain sentiment de résistance.

Les républicains, qui ont régné depuis six ou sept ans, qui règnent encore, peuvent se livrer à des interprétations de fantaisie et essayer

de se faire illusion avec des statistiques officielles classant ou décomposant des votes : il reste un fait évident, c'est que ces élections, pour qui les observe sans parti-pris, attestent un réveil assez vif des sentimens conservateurs dans le pays. Elles ne sont pas un acte d'hostilité irréconciliable, elles ne vont pas jusqu'à mettre en péril la république, nous l'admettons; elles sont du moins une protestation partielle, assez indistincte encore, peut-être un peu confuse, contre une certaine politique dont les résultats sont assez manifestes pour être saisis par l'instinct public. Cette politique, en effet, on la connaît désormais pour l'avoir suivie à l'œuvre, pour l'avoir vue se déployer depuis quelques années. Elle n'a été, après tout, que le règne assez médiocre de l'esprit de parti et, qui pis est, de l'esprit de secte, — une sorte d'exploitation régularisée du pays dans l'intérêt d'une majorité maîtresse du pouvoir et des assemblées, disposant de tout, sans tenir compte des garanties libérales, des droits des minorités.

Elle avait la puissance et elle s'est crue autorisée à tout se permettre, à tout ébranler, sous prétexte de tout réformer. Elle a voulu toucher aux affaires de l'armée, et, comme dernier trait de génie, elle n'a réussi qu'à mettre au monde cette loi de recrutement, qu'on va essayer de reprendre sans doute au prochain retour des chambres, qui ne peut avoir d'autre effet que de bouleverser tous les intérêts militaires, moraux et intellectuels du pays. Elle a voulu toucher aux finances, et au lieu de ménager les ressources et le crédit de la France, elle s'est hâtée d'augmenter les dépenses de 3 ou 400 millions, de prodiguer les émolumens et les pensions, de surcharger la dette pour des travaux de fantaisie, de mettre le déficit dans le budget. Elle a voulu surtout réformer l'enseignement, — c'était sa grande vocation, son ambition, — et elle n'est arrivée qu'à désorganiser les études, le vieil enseignement classique, à créer une prétendue instruction civique et à accabler les communes sous le poids des emprunts, des contributions extraordinaires, pour la construction d'écoles fastueuses ou inutiles. Elle a reçu une constitution qui suffisait sans doute au gouvernement du pays, puisque M. le président du conseil lui-même avouait récemment que personne n'en demandait la revision, et elle n'aura point de repos qu'elle n'ait mis encore une fois l'instabilité dans les institutions par une réforme capricieuse. Lorsqu'une politique s'est manifestée pendant quelques années par ces tyrannies de parti, par ces agitations stériles, quel est le résultat infaillible ? Le système a fatalement ses conséquences. Le moment vient où l'on finit par se lasser de voir les intérêts publics sacrifiés, la désorganisation dans les finances, la gêne dans le crédit et dans le travail, la violence dans les affaires morales, la confusion partout, et, à la première occasion, la fatigue, le mécontentement, se traduisent par un vote. Les conservateurs, vaincus la veille, reprennent en partie leurs avantages le

lendemain. C'est un peu l'histoire des dernières élections. Et le gouvernement lui-même, au milieu de ces mouvemens d'opinion, que fait-il? Comment entend-il se conduire? Au premier abord, le gouvernement, à ce qu'il semble, serait intéressé à se modérer, à se faire des alliés de ces instincts conservateurs qui se réveillent, à les traiter en amis plutôt qu'en ennemis; il le voudrait peut-être. Il est malheureusement lié par trop de complicités et de connivences pour se séparer des radicaux, qu'il suit dans la pratique en ayant parfois l'air de les combattre dans ses discours. Il continue son système sans prendre garde qu'il s'affaiblit lui-même, qu'il ne fait qu'aggraver par ses équivoques le mal contre lequel commencent à s'élever les sentimens conservateurs du pays.

Que cette réaction, assez saisissable dans les derniers scrutins, puisse avoir plus d'une cause, qu'on l'exagère ou qu'on l'atténue, elle existe dans le fond du pays, qui sent ses malaises, et, il y a mieux, les succès des radicaux, aussi bien que les succès des conservateurs ne sont qu'un autre signe de cette fatigue, de ces mécontentemens intimes. Cette réaction, elle tient à toute une situation, elle se manifeste sous des formes diverses, et, s'il est un fait qui ait pu contribuer particulièrement à la provoquer, qui ait dû avoir une influence dans les élections, c'est cette crise des finances à laquelle la commission du budget s'efforce aujourd'hui de chercher quelque remède avant la rentrée des chambres. On dit assez souvent, quand on veut tout expliquer, ou tout excuser, que si la situation financière est devenue embarrassée, difficile, il n'y a là qu'un phénomène tout économique, dans tous les cas passager, que la politique n'y est pour rien. Le subterfuge est commode; mais ces difficultés, ces embarras, qui donc les a créés? quelle en est la cause directe, sensible, si ce n'est la politique qui, depuis quelques années, a multiplié toutes les dépenses, qui a développé artificiellement tous les travaux dans un intérêt de popularité équivoque, qui a abusé du crédit jusqu'à l'épuiser, qui a engagé toutes les ressources publiques sans règle et sans prévoyance? Ce qui arrive n'est point sans avoir été prévu et prédit; on n'en a voulu rien croire. On a vécu d'illusions et d'infatuations, on se réveille maintenant en face de la réalité, — et cette réalité, un peu dure, c'est ce que la commission du budget constate en cherchant les moyens de ressaisir un équilibre toujours fuyant. La vérité est que tous les calculs budgétaires sont trompés, que toutes les évaluations se trouvent n'être qu'une fiction, qu'à la place des anciennes plus-values, il n'y a qu'une décroissance permanente, chronique des ressources publiques, des revenus indirects. Pour les trois premiers mois de l'année, il y a déjà un déficit de 28 millions; le mois d'avril seul a un mécompte de plus de 6 millions. Il y a bien des chances pour que d'ici au bout de l'année, la diminution des revenus soit de 80 millions, et si à ce chiffre on joint un chiffre au

moins égal de crédits supplémentaires, le déficit de l'année risque fort d'être de 150 ou 160 millions, peut-être plus. Comment remédier à cette situation, faite assurément pour émouvoir l'opinion, pour être vivement ressentie par le pays? La commission du budget s'est mise à la recherche des petites économies; elle espère arriver à une réduction de dépenses de 40 ou 50 millions en glanant dans tous les services; mais ce n'est là, évidemment, qu'un palliatif. Le vrai et unique remède, c'est de revenir enfin à une politique plus prévoyante, plus mesurée, plus sérieuse, qui répare le mal qu'une mauvaise politique a fait, qui ravive la confiance, l'activité des affaires en rassurant le pays sur le gouvernement de ses intérêts financiers aussi bien que de tous ses intérêts moraux.

S'il y a eu des années où le printemps était attendu avec crainte parce qu'il semblait gros d'orages et de menaces de conflits, on ne peut pas dire que le printemps de cette année ait été jusqu'ici une saison bien agitée, qu'il annonce des troubles prochains en Europe, de bien graves complications dans la politique du continent. Il n'y a pour le moment ni point noir ni nuage inquiétant, et si ce n'était cette affaire égyptienne qui vient de se réveiller par la faute de l'Angleterre, qui va provoquer sans nul doute des négociations laborieuses, qui, sans conduire à des collisions ou à des ruptures, peut créer des difficultés, tout présagerait une période assez calme. La cause la plus sérieuse de complications européennes a disparu au courant de l'hiver, il y a déjà quelques mois, avec les rapprochemens qui se sont accomplis entre la Russie, l'Allemagne et l'Autriche. Les souverains en sont aujourd'hui à préparer leurs entrevues d'été; l'empereur de Russie se rencontrera vraisemblablement, dans quelque ville qui n'est pas encore désignée, avec le vieil empereur d'Allemagne. L'Autriche rassurée envoie l'héritier de la couronne, l'archiduc Rodolphe et sa jeune femme, l'archiduchesse Stéphanie, visiter l'Orient, Belgrade, Constantinople, où les deux princes, représentans des Hapsbourg, sont reçus avec des démonstrations particulières de cordialité. Au-delà des Alpes, le roi Humbert et la reine Marguerite viennent d'inaugurer par la plus pacifique des cérémonies l'exposition de Turin, récemment ouverte aux étrangers comme aux Italiens. Quand on veut savoir au vrai d'ailleurs où en est le thermomètre de la politique européenne, c'est encore du côté de Berlin qu'il faut se tourner, et à Berlin, celui qui peut être tour à tour le grand agitateur ou le grand pacificateur ne semble pas s'occuper de nouer de vastes combinaisons de guerre ou de diplomatie, de préparer des surprises nouvelles à l'Europe. M. de Bismarck paraît être tout entier pour l'instant à toutes ces questions intérieures qui l'ont ramené dernièrement à Berlin et devant le parlement, à la prorogation de la loi de police contre les socialistes révolutionnaires, à ses

combinaisons de socialisme d'état, à ces affaires religieuses qui paraissent toujours près d'être réglées et ne le sont jamais.

Ce que veut le chancelier allemand, il le veut avec opiniâtreté dans les affaires intérieures comme dans les affaires extérieures, et il n'est certes pas homme à s'arrêter devant les résistances qu'on lui oppose, à incliner humblement sa politique devant les partis. Que veut-il réellement? Il ne l'a jamais caché, il vient de le répéter encore une fois : il a visiblement depuis quelques années la préoccupation fixe de réduire à l'impuissance le socialisme, et il met à cette œuvre l'orgueil d'un chef d'état convaincu, non sans raison, que toutes les agitations révolutionnaires ne peuvent que compromettre l'Allemagne qu'il a transformée ou créée par son génie. Il entend rester armé de moyens exceptionnels de répression contre les agitateurs; mais en même temps, avec une série de lois sur les assurances, sur les retraites, sur les conditions du travail, il veut prouver aux masses laborieuses, aux ouvriers, que l'état seul, représenté par la monarchie des Hohenzollern, peut leur assurer les avantages, les garanties, la protection que les agitateurs leur promettent vainement. Ce que sera ce socialisme d'état imaginé par M. de Bismarck comme un moyen de règne, on ne le voit pas bien : il est sûrement mêlé de beaucoup d'illusions, il promet lui-même plus qu'il ne pourra tenir, et dans tous les cas, ce n'est qu'avec le temps qu'on pourra obtenir du parlement le vote de tous ces projets proposés avec plus d'obstination que de succès jusqu'ici par le chancelier. Pour le moment, il s'agit avant tout d'aller au plus pressé, de maintenir les pouvoirs extraordinaires de police et de répression administrative que le gouvernement s'est fait accorder. C'est là précisément l'objet d'une loi d'exception temporaire qui a été votée il y a quelques années, en 1878, qui allait expirer prochainement et dont les ministres de l'empereur Guillaume se sont empressés de demander la prorogation pour deux ans encore. Ce n'était pas facile d'obtenir cette prorogation, de vaincre la résistance des partis plus ou moins opposés, ou du moins disposés à faire acheter leur appui, à réclamer des garanties. La commission parlementaire qui avait été nommée avait commencé par rejeter un certain nombre d'amendemens proposés par un des chefs du centre catholique, M. Windthorst, et elle avait fini par se prononcer contre la loi tout entière. C'est donc dans des conditions assez défavorables que s'est ouverte, il y a peu de jours, devant le Reichstag une discussion des plus animées où M. de Bismarck lui-même, sorti récemment de sa retraite, a senti le besoin de prêter main forte à ses collègues du ministère, à M. de Puttkamer, en portant dans ces débats le poids de sa volonté et de son autorité.

La présence du chancelier n'était pas de trop. La loi en effet rencontrait une opposition des plus vives dans une partie du centre catho-

lique, parmi les Polonais, surtout parmi les libéraux-progressistes, qui lui reprochaient d'être inutile ou inefficace, de n'avoir fait que des martyrs ou des mécontens, de n'avoir eu d'autre résultat que de favoriser l'organisation secrète de la démocratie socialiste. Seul, livré à ses propres forces, M. de Puttkamer eût probablement risqué d'être battu, de n'avoir pas sa loi : M. de Bismarck lui est venu en aide par un de ces discours audacieux, sarcastiques, familièrement violens et impérieux, qui sont toujours un événement parlementaire, et même quelquefois un événement diplomatique. Le chancelier a tenu tête à toutes les oppositions, particulièrement au chef des progressistes, M. Richter, qui a entre tous le don de l'irriter. Le chancelier de Berlin ne le cache pas : il peut s'entendre avec tout le monde, avec les catholiques, même un peu avec les socialistes, dont il parle sans trop de dureté; il ne pourra jamais s'entendre avec les libéraux-progressistes, qui, pour lui, ne représentent que ce qu'il appelle la « fantasmagorie du gouvernement parlementaire, » et il a passablement pulvérisé M. Richter. Avec M. de Bismarck on est toujours sûr d'apprendre quelque chose. C'est ainsi que, dans son dernier discours, il a éclairci un point demeuré un peu obscur. Il n'a pas dissimulé que lorsqu'il avait engagé sa campagne contre les socialistes révolutionnaires, sa première pensée avait été de s'adresser à tous les cabinets de l'Europe pour organiser une association générale d'assurance contre l'anarchie internationale; c'est l'Angleterre qui, en déclinant toute participation à cette sorte de sainte alliance nouvelle, a fait échouer le plan. Dès que l'Angleterre donnait l'exemple d'un refus de concours auquel d'autres pays se seraient évidemment associés, il n'y avait plus pour l'empire allemand d'autre ressource que de faire sa police chez lui, de s'armer d'une loi suffisante pour réprimer ou prévenir l'agitation socialiste. La chancelier a sa loi, il tient à la garder; il ne veut pas qu'on lui enlève son arme ou qu'on l'émousse dans ses mains. Il s'est exprimé aussi nettement que possible et, en s'adressant sans façon au Reichstag, il n'a pas laissé ignorer que, si on lui refusait la loi dont il demandait la prorogation, le parlement allait droit à une dissolution immédiate. Il a même défié avec hauteur les oppositions du Reichstag d'aller jusqu'au bout de leur opinion. L'irascible et altier chancelier a des manières de parler qui, en paraissant à demi énigmatiques, ne laissent pas d'être significatives. Il a donné suffisamment à entendre que si un nouveau parlement lui refusait encore la loi dont il croit avoir besoin, il ne se tiendrait pas pour convaincu, et il ne croirait pas pour cela tout perdu. Il garde probablement en réserve des ressources qui ne lui manqueraient pas. Il a fait à maintes reprises sa profession de foi, en actions comme en paroles, sur la prédominance de l'autorité impériale dans ses rapports avec le parlement, et, dans tous les cas, afin d'éviter d'en venir à des extrémités

fâcheuses, il prévient d'avance les électeurs, les citoyens tranquilles « que ce qu'ils ont de mieux à faire, c'est de ne pas nommer des progressistes. »

Le chancelier de Berlin a-t-il persuadé ceux qui l'écoutaient? Toujours est-il qu'il a, une fois de plus, réussi et que, soit sous l'influence de cette hautaine parole, soit par crainte d'une dissolution immédiate, on lui a donné la loi qu'il demandait; le Reichstag s'est exécuté. Fort bien! l'œuvre de la police est assurée. Il reste à savoir comment M. de Bismarck réussira à réaliser cette autre partie de son programme, qu'il a résumée lui-même en disant: « Donnez au travailleur le droit au travail, procurez-lui du travail, assurez-lui des soins quand il sera malade, etc. » Voilà qui est un peu plus difficile, en Allemagne comme dans bien d'autres pays, et si la nouvelle loi de police doit être maintenue jusqu'à la réalisation de ce programme, elle risque peut-être d'avoir une longue durée; M. de Bismarck a le temps de songer à bien d'autres intérêts qu'il ne perd sûrement pas de vue, de dire plus d'une fois son mot sur la politique de l'Europe, sur ces affaires générales, où la question égyptienne est, pour le moment, la seule qui paraisse occuper la diplomatie, qui ait au moins une certaine importance pour les chancelleries.

Comment sortira-t-on maintenant de ces complications égyptiennes, qui sont en effet le plus sensible embarras du moment, sur lesquelles l'Angleterre, à bout d'expédiens, a cru devoir appeler l'attention des cabinets de l'Europe? Le problème est certes des plus épineux, et parce que la situation de l'Égypte est arrivée à un point où l'existence même de la vice-royauté du Nil peut être en péril, et parce que les intérêts sont si complexes qu'on ne sait, en vérité, comment tout concilier. Tout est devenu obscur, précaire, difficile sur les bords du Nil, et, s'il en est ainsi, il faut bien l'avouer tout d'abord, c'est la faute du gouvernement britannique, qui, depuis son intervention, depuis qu'il a eu si aisément raison d'un mouvement d'insurrection assez factice, n'a pas réussi à exercer utilement la prépondérance qu'il venait de conquérir. Ce n'est point assurément qu'il ait été gêné ou contrarié depuis deux ans: il a eu toute liberté, il n'a eu à compter avec aucune opposition; il a eu les avantages de la prépotence au Caire et à Alexandrie, il garde aussi la responsabilité d'un système de perpétuelles tergiversations qui a tout compromis, la sécurité extérieure de l'Égypte du côté du Soudan, aussi bien que l'ordre financier et l'ordre administratif de la vice-royauté du Nil. Ces affaires égyptiennes, en effet, elles ont été si étrangement conduites qu'elles sont forcément ramenées aujourd'hui sous la juridiction européenne par cet appel que l'Angleterre elle-même a cru devoir adresser à une conférence, et qu'elles deviennent une source d'embarras croissans pour le gouvernement de la reine vis-à-vis des partis. Elles en sont là à l'heure qu'il

est : elles se présentent sous ce double aspect d'une assez sérieuse difficulté diplomatique proposée aux cabinets européens et d'une difficulté intérieure qui se manifeste incessamment à Londres, qui d'un instant à l'autre peut compromettre dans son crédit, dans son existence, le ministère libéral de M. Gladstone.

Ce que sera cette conférence que l'Angleterre propose de réunir, c'est la première question, la question diplomatique. Le ministère britannique, en se décidant d'une manière un peu imprévue et assez tardive à en appeler à une délibération européenne, a cru évidemment agir pour le mieux. Assailli d'embarras sur les bords du Nil, placé en face d'une détresse financière à laquelle on ne peut remédier que par des emprunts, ayant d'un autre côté à compter avec des actes internationaux qui affectent une partie des ressources de l'Égypte à l'ancienne dette étrangère, il a pensé, non sans raison, qu'il ne pouvait rien faire sans le concours des puissances intéressées. Il s'est adressé à tous les grands cabinets, à la Porte elle-même ; il leur a communiqué l'état des ressources et des besoins de l'Égypte, avec l'intention avouée de circonscrire sur ce seul point financier la délibération qu'il invoquait. Tous les cabinets se sont empressés d'accepter d'une manière plus ou moins explicite la proposition anglaise. La Porte a fait quelques réserves pour ses droits de suzeraineté sur l'Égypte et elle n'a pas insisté. L'Autriche, l'Allemagne, la Russie, l'Italie, aussi bien que la France, ont évité d'élever des objections. Toutes les réponses ont été, à ce qu'il semble, une adhésion au principe de la délibération européenne. Il est évident toutefois qu'il devait y avoir des nuances dans les opinions des cabinets, que l'acquiescement qu'ils donnaient n'était pas sans conditions, et c'est là précisément que commencent les vraies difficultés. Il n'y a que quelques jours, dans une séance de la chambre des communes, on a interrogé M. Gladstone sur la nature des réponses des gouvernemens européens, sur l'objet précis de la conférence, sur les conditions des cabinets, sur les limites de la délibération qui allait s'ouvrir, et ce qu'a dit M. Gladstone n'éclaircit certes pas cette phase préliminaire d'une négociation qui n'est pas encore arrivée à son terme. Il faut voir la situation telle qu'elle est. Il y aurait sans nul doute des inconvéniens, et même des dangers, à trop étendre le programme de la conférence nouvelle, à laisser la délibération s'égarer; on risquerait de soulever bien d'autres problèmes, de réveiller la question d'Orient tout entière, et les puissances, qui ont des intérêts à sauvegarder, qui ont aussi de la prudence, seraient les premières à refuser d'entrer dans une discussion plus compromettante qu'utile; mais, d'un autre côté, on ne peut pas prétendre réduire la diplomatie de six ou sept grandes puissances à un rôle subalterne et par trop borné. L'Europe ne peut pas se réunir pour reviser purement et simplement une

loi de liquidation égyptienne, pour donner un blanc-seing à tous les emprunts qu'on croirait plus ou moins nécessaires. Cette situation financière qu'on veut examiner, après tout, elle a ses causes, elle tient à une série d'événemens; elle est la suite de tout un passé et elle a son importance pour l'avenir de l'Égypte. On ne peut pas séparer à volonté les finances de la politique dans une conférence réunie sans doute avec des intentions sérieuses.

Il ne s'agit certes pas de créer des embarras à l'Angleterre, et la France moins que toute autre puissance peut avoir cette pensée. La France n'a aucune raison de profiter des circonstances pour rechercher des avantages particuliers, pour essayer de faire revivre sur les bords du Nil ce *condominium* auquel elle a renoncé, que les événemens ont emporté. Elle est même intéressée à ne se prêter à aucune combinaison qui serait de nature à refroidir ses rapports avec l'Angleterre. Elle a cependant, sans parler des traditions, des intérêts nombreux en Égypte, et elle ne céderait point en vérité à un mouvement bien désordonné d'ambition si, en se prêtant dans la mesure possible aux désirs de l'Angleterre, elle cherchait aussi à s'assurer des garanties. Quel motif sérieux aurait le cabinet de Londres de refuser ces garanties aux intérêts français, qui se confondent ici avec l'intérêt européen? Il n'y trouverait qu'avantage, puisqu'il faciliterait notablement ainsi la réunion et l'œuvre d'une conférence où l'on arriverait après une entente entre les puissances qui sont le plus directement engagées dans les affaires d'Égypte.

La question est d'autant plus grave qu'elle se complique de plus en plus de difficultés intérieures, que le ministère anglais a réellement besoin d'arriver à une solution à demi favorable pour sa propre sûreté, pour raffermir sa position dans le parlement et devant le pays. Le fait est que la fortune ministérielle de M. Gladstone semble, pour le moment, assez menacée, et que tout a singulièrement changé pour le chef du cabinet libéral depuis l'époque où il arrivait presque triomphalement au pouvoir. Il revenait au ministère porté par un mouvement d'opinion qui s'était déclaré contre le système dit impérial de lord Beaconsfield, contre la politique d'intervention et d'action universelle, contre les expéditions lointaines au Transvaal, dans l'Afghanistan, en Orient. Il arrivait en pleine popularité, avec la résolution de satisfaire l'opinion qui le soutenait pour le moment, d'en finir avec les interventions, avec les entreprises lointaines, et il en a fini, en effet, avec un certain nombre de ces affaires. Il a cru rester dans son rôle de chef libéral en se donnant tout entier aux réformes agraires en Irlande, à la préparation de la réforme électorale, dont il poursuit en ce moment la réalisation. Qu'est-il arrivé? M. Gladstone a été pour ainsi dire ressaisi chemin faisant par toutes ces affaires extérieures dont il avait pensé délivrer l'Angleterre. Il a voulu sortir à tout prix du Transvaal,

et il n'est pas sûr qu'il n'y ait pour l'Angleterre des difficultés nouvelles dans ce petit pays. Il s'est hâté de retirer les troupes anglaises de l'Afghanistan, et depuis qu'il a quitté l'Afghanistan, la Russie, envahissant de plus en plus ces régions, s'est acheminée vers Merv, qu'elle occupe désormais; elle vient même de s'assurer tout récemment, par un traité avec la Perse, d'autres avantages de territoire et de position dont l'opinion anglaise est encore vivement émue. Puis est venue la plus épineuse, la plus ingrate, la plus difficile de toutes les questions, cette affaire égyptienne avec laquelle la politique britannique a plus que jamais à se débattre. A quel mobile a obéi il y a deux ans le ministère anglais en faussant compagnie à la conférence de Constantinople pour aller seul sur le Nil? Il a vraisemblablement obéi, sans une conviction bien vive, à un sentiment national toujours ombrageux et jaloux au sujet de l'Égypte ; il a voulu devancer toutes les autres interventions, assurer à l'Angleterre des gages sur le Nil. Il a pensé peut-être aussi que l'œuvre serait assez facile et il s'est bien trompé. Il s'est jeté sans le savoir, sans le vouloir, dans des embarras qu'il a lui-même aggravés par ses incessantes tergiversations, voulant abandonner le Soudan et ne l'osant pas, expédiant des forces à Souakim pour les rappeler aussitôt, envoyant Gordon à Khartoum, pour le livrer à son sort, mettant la main sur l'administration et les finances de l'Égypte pour hâter la désorganisation du pays. Il a fini par ne satisfaire en réalité, ni ceux qui réclament avec âpreté l'établissement du protectorat anglais au Caire, ni ceux qui veulent qu'on se hâte de dégager l'Angleterre de ces complications égyptiennes.

De tout cela il résulte que M. Gladstone se trouve peut-être assez sensiblement atteint dans son crédit, dans son autorité de chef du gouvernement libéral. Sa politique extérieure n'a produit que des mécomptes, que l'opinion anglaise ressent avec une vivacité croissante, et c'est ce qui explique comment M. Gladstone, après avoir été l'homme le plus populaire de l'Angleterre, était presque sifflé ces jours derniers à l'exposition d'hygiène, tandis que, dans une réunion tenue par l'association patriotique à Saint-James's Hall, des orateurs ont fait violemment le procès de sa politique. Il ne faut rien grossir sans doute. C'est devant la chambre des communes que se vide en ce moment le procès de la politique ministérielle, et M. Gladstone a encore assez de puissance, assez d'influence pour garder sa majorité. Sa position reste toujours critique cependant, et voilà pourquoi le ministère lui-même est intéressé à faciliter par sa bonne volonté, par son esprit de conciliation, la réunion d'une conférence qui peut l'aider à trouver le moyen de sortir honorablement de ces inextricables difficultés égyptiennes.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le mois d'avril avait vu se produire une hausse considérable sur les fonds publics français (2 francs sur le 3 pour 100 et sur l'amortissable, 1 fr. 50 sur le 4 1/2). Cette hausse a fait, depuis le commencement de mai, de nouveaux et très rapides progrès, comme l'indiquent les cours comparés ci-dessous :

	1er mai. (Compensation)	13 mai.	
3 pour 100.	77.90	79.07	+ 1.17
Amortissable.	78.90	80.10	+ 1.20
4 1/2 pour 100. . . .	107.25	108.07	+ 0.82

Ces derniers cours ne donnent même pas exactement la proportion de la plus-value qui a été imposée aux prix des deux rentes 3 pour 100, car ils résultent d'une assez vive réaction qui s'est produite le dernier jour. C'est le lundi 12, à trois heures, que les plus hautes cotes ont été atteintes, 79.40 sur le 3 pour 100, 80.40 sur l'Amortissable et 108.17 sur le 4 1/2. Il est vrai que c'est lundi qu'a été portée à la connaissance du public la nouvelle de la conclusion du traité de Tien-tsin, entre le vice-roi de Petcheli, pour la Chine, et un capitaine de frégate, muni des pleins pouvoirs du gouvernement français.

Les raisons de cette hausse, presque ininterrompue depuis deux mois, sont toujours les mêmes : abondance extrême de l'argent, bon marché des reports, réveil, sinon de l'esprit d'entreprise, du moins de la confiance des capitaux dans les valeurs de premier ordre à revenu fixe. Ces causes procèdent d'ailleurs les unes des autres et peuvent se ramener à une seule : l'abondance des capitaux disponibles.

L'assurance du maintien de la paix a fait sortir de leurs retraites les capitaux disponibles, et ceux-ci se sont portés en masse vers les fonds d'état et les obligations des chemins de fer. De là le succès des dernières grandes opérations financières effectuées sur tout le continent, soit qu'il fût question d'emprunts nouveaux, soit qu'il s'agît seulement de convertir d'anciens titres rapportant 5 pour 100 en titres rapportant 4 pour 100. Tout a merveilleusement réussi. On ne peut rien citer de plus remarquable en ce genre que les résultats des deux plus récentes émissions en Allemagne et en France. Le 29 avril dernier, le gouvernement russe a mis en souscription à Saint-Pétersbourg,

Berlin et Amsterdam des rentes 5 pour 100 pour un montant de 375 millions de francs; les demandes ont dépassé quinze fois ce montant. Dans le même moment, la Compagnie des chemins de fer de Madrid à Saragosse a proposé au public français cent mille obligations à 312 fr., en promettant de servir par préférence les souscriptions en titres complètement libérés. Il a été demandé plus d'un million de titres libérés; aujourd'hui, ces nouveaux titres sont recherchés à 325 francs.

Le projet de conversion de la dette anglaise a été le point de départ de l'enlèvement de nos deux 3 pour 100, moins à cause des arbitrages que l'on a pu prévoir entre les fonds des deux pays que par suite de la situation nouvelle résultant de l'annonce seule du projet. Il ne faut pas perdre de vue que le fonds de l'avenir en Angleterre est le 2 1/2 pour 100. Or ce 2 1/2 a monté de 91 à 93 depuis moins de quinze jours. C'est en fixant les yeux sur ces cours que la spéculation a cru qu'il y avait opportunité à modifier les prix de nos deux 3 pour 100.

L'Italien a monté plus encore que nos rentes; de 95, il a passé brusquement à 97, et l'on prévoit que ce fonds d'état ne tardera pas à se coter au pair. La situation financière de l'Italie est bonne et deviendra meilleure encore si les projets pour l'exploitation des chemins de fer sont adoptés. D'après les conventions qui viennent d'être soumises par le ministère italien à l'examen du parlement, tous les chemins de fer, répartis en deux réseaux, seraient mis en fermage. Le réseau de l'Adriatique serait administré par la Compagnie des chemins méridionaux, celui de la Méditerranée par une société où entreraient des élémens étrangers, surtout des élémens germaniques. Les sociétés fermières prélèveraient sur les recettes brutes 62 1/2 pour 100 comme frais d'exploitation; 10 pour 100 seraient consacrés aux réparations; le reste irait au Trésor, qui de ce chef toucherait environ 55 millions par an, sans compter une somme de 250 millions qui lui serait versée immédiatement pour le paiement du matériel cédé aux compagnies nouvelles.

Les fonds russes ont conservé les cours en hausse atteints depuis peu, bien que l'on puisse signaler une légère réaction depuis l'emprunt. Le nouveau 5 pour 100 russe s'est négocié cette semaine sur le marché libre de Paris entre 91 et 92. On continue à ne s'occuper plus que très peu sur notre place des fonds autrichiens et hongrois. La rente espagnole n'a pas subi de fluctuations importantes, malgré les nouvelles peu favorables transmises sur l'état du pays au moment des élections. L'avortement complet des projets annoncés d'insurrection n'a pas ranimé la spéculation. Les valeurs turques ont été affectées par de nouveaux bruits concernant l'opération d'échange de titres, improprement appelée la conversion, et dont les baissiers se servent habilement comme d'un épouvantail. La Banque ottomane a été lourde sur la nouvelle, qui paraît sérieuse, de la fixation à 25 fr. du dividende pour 1883. Il est à noter que les bénéfices ayant pu

résulter de la vente des obligations privilégiées et de l'introduction sur les marchés européens des actions de la régie des Tabacs appartiennent entièrement à 1884. Les actions des Tabacs se maintiennent avec fermeté aux environs de 580. L'Unifiée d'Égypte, sur laquelle un coupon de 10 francs a été détaché le 6 courant, s'est négociée de 330 à 335. Le premier de ces cours a été ramené hier par les déclarations de M. Gladstone à la chambre des communes, déclarations que la presse britannique a, en général, sévèrement appréciées.

Des vendeurs à découvert avaient réussi à faire reculer l'action de la Banque de France au-dessous de 5,000 francs. La hausse générale a forcé ces vendeurs à se racheter, et voici de nouveau l'action de la Banque à 5,200. Les bénéfices du semestre sont supérieurs jusqu'ici de 700,000 francs à ceux de l'époque correspondante de 1883.

La Banque de Paris a tenu son assemblée générale le 8 courant. Le rapport établit que, si les revenus propres de l'exercice dernier ont été notablement inférieurs à ceux de 1882 et n'auraient permis que la répartition d'un dividende de 25 francs, ce fait est dû seulement à la stagnation générale des affaires et ne résulte point d'un amoindrissement des ressources sociales. Le conseil a pu, sans hésiter, proposer de prélever, sur les bénéfices réservés d'exercices antérieurs, la somme nécessaire pour porter le dividende à 50 francs.

La Banque d'escompte a monté d'une dizaine de francs. Ce mouvement ne saurait surprendre; la Banque d'escompte est intéressée depuis longtemps dans deux valeurs qui ont fait un chemin brillant, la Rente italienne et les Chemins méridionaux.

Les recettes des actions de nos grandes compagnies de chemins de fer se sont améliorées; les cours ont suivi. Nous relevons 25 fr. de hausse sur le Midi et sur le Lyon, 30 fr. sur le Nord, 10 fr. sur l'Orléans.

Les actions des Chemins espagnols n'ont pas poursuivi le mouvement de hausse commencé le mois dernier. Le dividende du Nord de l'Espagne est fixé à 30 francs, celui du Saragosse à 23 francs.

Le Suez a monté de 2,130 à 2,160, mais pour revenir ensuite à 2,120. Depuis quelques semaines, on constate une certaine diminution des recettes. La plus-value totale, depuis le 1er janvier, est cependant encore de 1,300,000 francs. L'action Panama a dépassé 500 francs et s'établit à 510. Le Gaz est très ferme à 1,460.

L'assemblée générale des Voitures, tenue le 28 avril dernier, a fixé le dividende de 1883 à 35 francs. Celle du Chemin de fer de Lyon (30 avril) a constaté que, pour porter à 55 francs le montant du dividende pour chacune des 800,000 actions de la compagnie, le conseil avait dû proposer de reporter au compte de premier établissement les insuffisances des nouvelles lignes, s'élevant à 8,808,000 francs.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

on
r-
nt
un
à
ns
la

le
le
la
ci

Le
nt
ne
à
i-
o-
la

e-
ée
t,

er
se

e-
le

à
on
nt
et

xé
on
i-
sil
es